

50377  
1994  
215-2

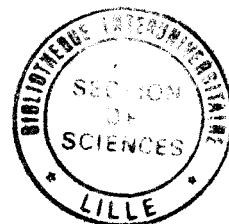
50377  
1994  
215-2

N° d'ordre: 1354 G

# THESE

présentée à

## L'UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE



pour l'obtention du titre de DOCTEUR de L'UNIVERSITE

en GEOGRAPHIE HUMAINE  
option : DEMOGEOGRAPHIE

par

**Brahim KIDOU**

### CONTRIBUTION A L'ETUDE DEMOGEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION URBAINE DU GRAND AGADIR

Tome : II

Soutenue le 28 Juin 1994 devant la commission d'examen :

Président: **D.NOIN (Paris I)**  
Directeur: **P.J. THUMERELLE (Lille I)**  
Rapporteur: **J.R. BERTRAND (Université du Maine)**  
Examineur: **R. FOSSET (Paris XIII)**

**DEUXIEME PARTIE : LES ASPECTS SOCIO-SPATIAUX  
DU DEVELOPPEMENT DEMOGRAPHIQUE**

## **CHAPITRE IV : LES VARIATIONS SPATIO-TEMPORELLES DE LA STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION GADIRIE**

### **INTRODUCTION :**

La structure par âge et par sexe ainsi que l'état matrimonial, sont trois variables qui constituent une base pour la détermination du dynamisme de tout comportement démographique. C'est aussi un facteur essentiel pour étudier les caractères socio-économiques d'une population.

Les agglomérations urbaines gadiries, tout comme les autres villes du Maroc, se caractérisent dans leur totalité par une population très jeune, à dominante masculine. Dans la plupart des cas, sa composition matrimoniale est de plus en plus marquée par l'évolution de proportion des célibataires chez les deux sexes, notamment parmi les tranches d'âge jeunes. Ce qui laisse apparaître le caractère tardif de la nuptialité.

Toutefois, la qualité souvent critiquable des données dans ce domaine représente un sérieux handicap pour toute analyse objective et plus fine de la structure de la population, surtout lorsqu'il s'agit des statistiques du recensement de 1971. Ces données sont souvent affectées par des irrégularités provenant de la déclaration erronée de l'âge, ou de l'omission et de la sous-énumération de certaines catégories de la population.

Dans ce chapitre, nous allons mener une analyse diversifiée des caractéristiques structurelles du capital humain gadiri. Dans ce but, nous exposerons aussi les variables

spatiales et temporelles existantes, qui devront être mises en évidence afin de dégager certaines tendances de l'évolution démographique.

## **SECTION 1 : COMPOSITION PAR SEXE ET PAR AGE**

Comme l'ont souligné plusieurs chercheurs, le Maroc est un pays qui se caractérise par la jeunesse de sa population. Jeunesse qui s'explique par une natalité très forte et une mortalité en baisse constante. Le Grand Agadir n'est pas en reste, la part de sa population jeune étant considérable. Les pyramides des âges se distinguent ainsi par l'élargissement à la base et le rétrécissement vers le sommet.

### **1-1- SITUATION AU GRAND AGADIR**

#### **1-1-1- Approche comparative des données démographiques**

##### **1-1-1-1- Les sources numériques**

Dans cette étude nous nous sommes basés sur les résultats des deux recensements de 1971 et 1982, ainsi que sur ceux de l'enquête de l'I.A.U.R.I.F de 1978 sur le Grand Agadir. En examinant les pyramides d'âge des populations gadiries, notamment celles issues des données du recensement de 1971, nous constatons qu'elles présentent certains aspects inhabituels, tels que les creux et les dissymétries au niveau des tranches d'âge jeunes entre les deux sexes.

Nous notons aussi que jusqu'à cette période (début des années soixante dix), une grande majorité des habitants ne disposaient pas encore des livrets d'état civil. Ce qui a rendu d'autant plus délicate la tâche de relever des dates de naissances exactes et d'enregistrer un âge réel pour chaque individu. Les repères de temps sont strictement tributaires de leur mode d'existence, toute leur vie est située et rapportée à des événements qui ont fait date, comme par exemple: la colonisation, la famine ou le séisme....

Le dernier recensement de 1982 apporte quelques améliorations au niveau des répartitions par âge et par sexe. Il est plus satisfaisant que les précédents, même s'il n'est pas exempt de critiques. Quant à l'enquête de 1978, nous observons qu'il y a peu de différences entre ses pyramides et celles de 1982, particulièrement au niveau de leurs



"architectures générales". Cependant, la répartition par âge n'étant pas quinquennale, le risque de glissement d'âge dans telle ou telle classe d'âge existe effectivement.

Enfin, ces données peuvent servir à révéler grosso-modo les caractéristiques de la composition par sexe et par âge des populations de Tarrast, Tikiouine et Jorf qui en 1971 étaient recensées en tant que communes rurales.

### **1-1-1-2- Nature et origine des anomalies**

Les données sur la répartition par âge et sexe sont souvent affectées par des irrégularités, dues à des erreurs de dénombrements de la population (déclaration inexacte de l'âge, omission de certaines catégories...etc).

Les données par âge donnent parfois lieu à des anomalies que l'on peut atténuer en les agrégeant par groupes d'âges quinquennaux. Toutefois, ce stratagème ne permet pas d'éliminer toutes les erreurs. La concentration des âges multiples de cinq, peut avoir un effet plus ou moins important, quand il s'agit d'un glissement des âges d'un groupe à l'autre.

La sous-évaluation de certaines catégories de la population, tels que les jeunes enfants, les vieillards, ou les femmes mariables, accentue les anomalies de la répartition de la population par groupes d'âge quinquennaux. Il est en outre difficile de mesurer ces différents types d'erreurs avec précision, car les données de l'état civil et des mouvements migratoires par âge et par sexe ne sont pas disponibles, de même que celles du recensement de la population.

Les différentes pyramides des âges, dressées afin d'identifier la composition des populations gadires, montrent que la structure par âge de la population présente encore certaines déformations : dissymétrie des sexes dues à la méconnaissance de l'âge réel ou à une préférence des âges pairs (notamment l'attraction vers les âges ronds).

Les personnes interrogées (chef de ménage) donnent souvent des déclarations erronées. En effet, certaines tranches d'âges sont sur-évaluées et d'autres sous-évaluées. D'autres facteurs interviennent et expliquent la supériorité du sexe masculin par l'inexactitude des chiffres, la difficulté d'interroger les femmes au foyer.

Ces anomalies peuvent être aussi expliquées par :

- Pour les jeunes filles ou les jeunes femmes, il existe un seuil en deçà duquel l'âge est minoré par le chef de famille, et au delà duquel il est majoré. Ce seuil correspond le plus souvent au mariage. Il en résulte un gonflement anormal des tranches d'âges qui encadrent ce seuil.
- Pour les jeunes hommes, le même phénomène se retrouve, mais il est moins accusé et plus tardif. Il correspond soit au mariage, soit à l'entrée dans le monde des adultes (A.BAROUDI, 1970).

### 1-1-2- Aspects structurels

#### 1-1-2-1- Selon le sexe

La consultation des chiffres concernant la répartition de la population par sexe au Grand Agadir, illustre une nette supériorité du sexe masculin (52,3% contre 47,6%) en 1982, soit 128486 citadins et 116852 citadines. Selon les données de l'enquête de 1978, le pourcentage des hommes représentait 51,05% contre 48,9% pour les femmes, soit une légère croissance en faveur de la population masculine. Au niveau du Maroc urbain, la proportion des hommes est faiblement supérieure à celle des femmes (50,1% contre 49,9%), soit 4378706 citadins et 4354801 citadines en 1982.

Le rapport de masculinité, qui mesure l'équilibre numérique entre les deux sexes, confirme cette sensible dominance du sexe masculin. Il indique un sur-nombre des hommes, puisqu'il est passé de 104,2 en 1978 à 109,9 en 1982, ce qui traduit une augmentation de l'effectif de la population masculine par rapport à la population féminine. Le rapport de masculinité du Maroc urbain est passé de 95,7 en 1971 à 109,9 en 1982, soit un équilibre relatif entre les deux sexes à l'échelle nationale. Ce qui attire l'attention sur l'évolution des effectifs masculins, et nous pousse à nous interroger sur la mortalité masculine, et la prédominance de l'émigration des hommes à l'étranger. Mais, la sous-énumération des femmes demeure encore un problème majeur pour tous les recensements.

#### 1-1-2-2- Selon l'âge

\* *Le rapport de masculinité*: La figure 4.1, qui donne le rapport de masculinité de la population urbaine du Grand Agadir et du Maroc, selon les groupes d'âge quinquennaux,

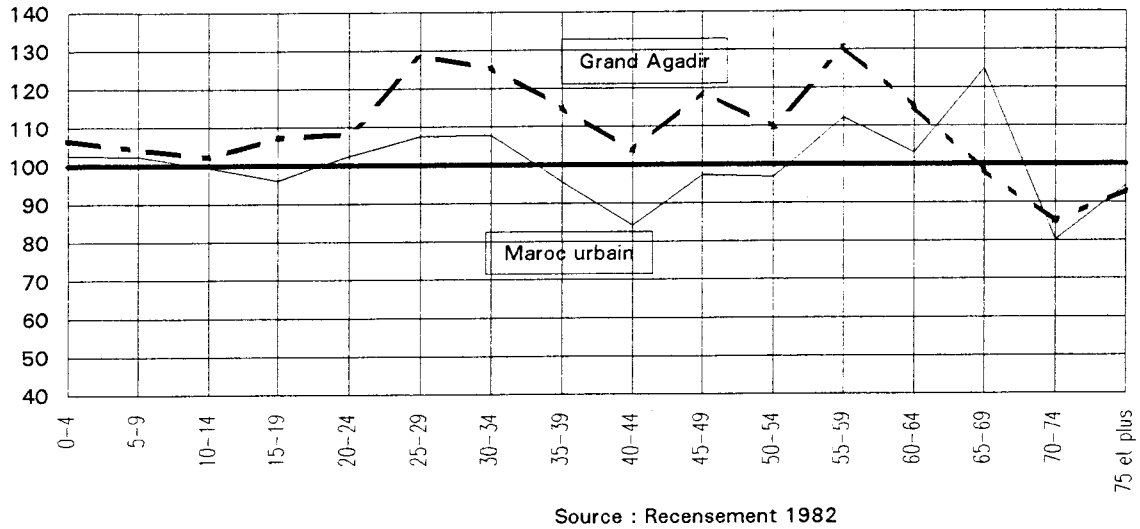
fait apparaître les différentes variations de cet indice en fonction de l'âge. Chez les jeunes, il est normal d'enregistrer plus de garçons que de filles, puisque le rapport de masculinité à la naissance est de l'ordre de 105 garçons pour 100 filles. Ici, nous relevons 106,4 pour cent contre 102,6 seulement pour le Maroc urbain. Par la suite, les migrants masculins semblent alimenter et maintenir ce rapport au-dessus de la barre de 100. Il atteint en effet son sommet dans la tranche d'âge 25-34 ans et 55-59 ans. Par contre, les groupes d'âge 40-44 ans et 50-54 ans représentent les points faibles de ce rapport. Ce qui s'explique par une mortalité qui frappe exceptionnellement ces âges. A 65 ans et plus, la situation souligne un excédent féminin.

Quant au rapport de masculinité de la population urbaine marocaine, on constate qu'il est souvent voisin ou légèrement inférieur à 100, le déséquilibre des sexes et moins prononcé par rapport au Grand Agadir. La courbe est moins fluctuante, mais elle révèle cependant, un déficit du sexe masculin entre 10 et 19 ans et entre 35 et 54 ans, ainsi qu'à partir de 70 ans et plus, avec une nette accentuation au niveau du groupe quinquennal 40-44 ans (82,2 pour cent) et 70-74 ans (80,2 pour cent). L'explication de cette différence réside d'une part, dans le vieillissement de la population féminine, et d'autre part dans une émigration plus importante à l'étranger chez les adultes. Une surmortalité masculine aux âges jeunes à la fin des années soixantes et au début des années soixantes dix explique l'infériorité du sexe masculin entre 10-14 ans (99,5%) et 15-19ans (96,01% ).

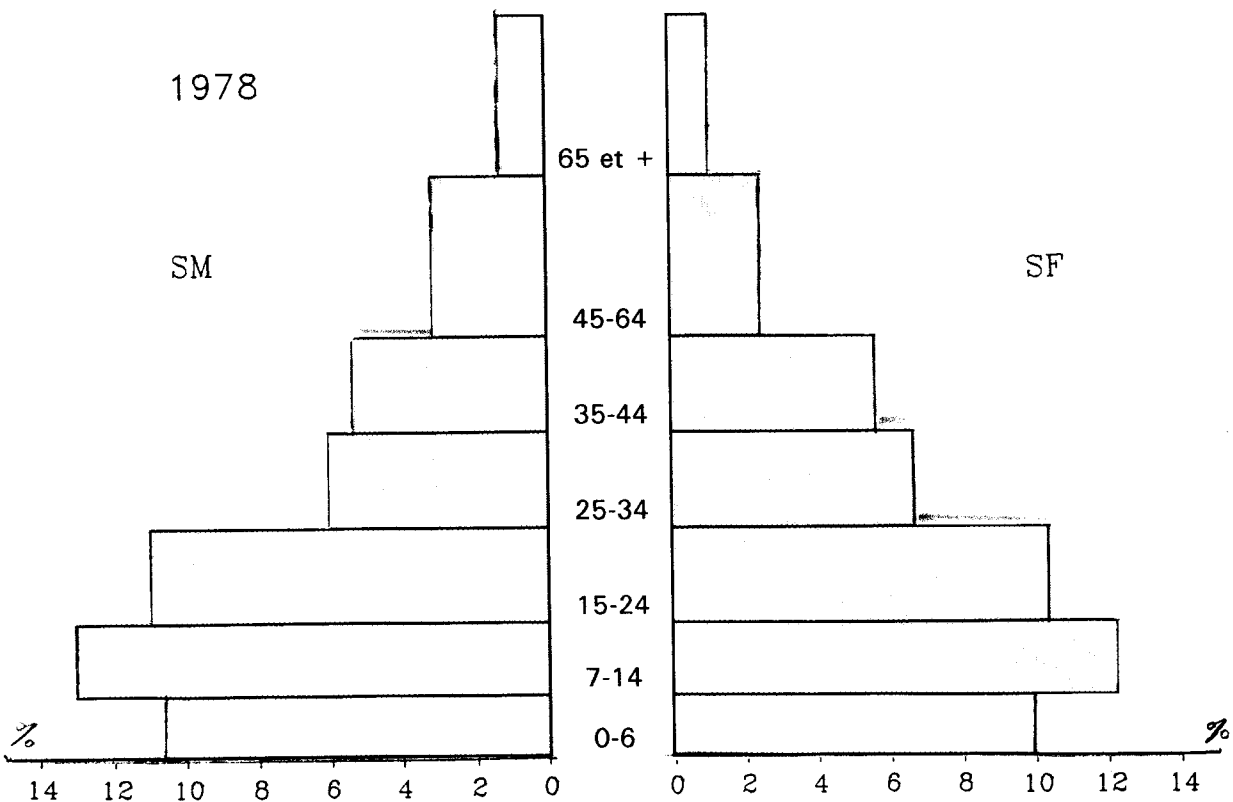
*\* Les pyramides des âges:* La pyramide des âges est un élément très important pour l'étude de la répartition de la population par groupes d'âge et de sexe. Elle est le résultat d'un certain nombre d'interactions entre les phénomènes démographiques tels que : la mortalité, la natalité et les mouvements migratoires, elle reflète aussi l'effet des erreurs de dénombrements afférentes à l'âge et au sexe.

L'examen de la structure par âge et par sexe de la population gadirie, permet de dégager plusieurs caractéristiques démographiques. La répartition spécifique des sexes, se double d'une répartition aussi spécifique des âges. Nous constatons selon la figure 4.2 une grande domination de la population jeune : les moins de 25 ans représentent 67,5% de la population totale. Quoique la base de cette pyramide ait plus ou moins rétréci au niveau du groupe 0-6 ans, cette situation ne peut s'expliquer que par une mauvaise déclaration des naissances au moment de l'enquête dans certaines agglomérations du Grand Agadir, car la pyramide de 1982 viendra affirmer le contraire. Le sommet de la pyramide se caractérise par son rétrécissement, qui souligne un faible vieillissement de la population.

**Fig. 4.1 : Rapport de masculinité de la population au Grand Agadir et au Maroc urbain en 1982**



**Fig. 4.2 : Répartition par sexe et par âge de la population du Grand Agadir en 1978**



La pyramide des âges de la population gadirie en 1982 (fig. 4.3) retrace la jeunesse de la population. La base très large est signe d'un vif dynamisme démographique dans l'ensemble urbain gadiri. Elle présente aussi une allure triangulaire, significative d'une forte natalité. La grande concentration des jeunes adultes de moins de 25 ans dans les villes apparaît clairement sur les deux pyramides (fig. 4.3). Autrement dit, nous sommes en présence d'une structure encore plus jeune. En effet l'âge moyen ne dépasse guère 23 ans (23,2 ans chez les hommes et 22,8 ans chez les femmes), en 1978 il était voisin de 21,2 ans, soit une différence d'au moins deux années. En revanche, les personnes âgées (65 ans et plus) ne représentent que 2,4% de la population totale, l'indice de vieillesse<sup>1</sup> est ainsi faible 0,08, c'est à dire moins d'un vieillard pour 10 jeunes de moins de 20 ans. Alors que l'indice de jeunesse<sup>2</sup> atteint 12,27. L'emploi de l'âge médian, qui a pour but d'observer le milieu de la série et de montrer à quel point le Grand Agadir est démographiquement très jeune, a en effet donné une valeur centrale qui ne dépasse pas en moyenne 18,9 ans en 1982, tout en signalant une légère différence entre les deux sexes, 19,1 chez les hommes et 18,7 ans chez les femmes. Cette prédominance des jeunes est manifestement liée à une forte fécondité des femmes gadiries. Parallèlement à une natalité élevée, les apports de l'émigration au Grand Agadir se sont situés dans les groupes d'âge adultes et en particulier au niveau des tranches d'âge quinquennales (25-29), (30-34), (35-39) et (40-44 ans).

En comparant la pyramide des âges de la population gadirie à celle de la population urbaine marocaine, nous constatons qu'elles présentent presque les mêmes similitudes au niveau de leur "architecture générale": élargissement à la base et rétrécissement au sommet, les 0-14 ans représentant 37,6% de l'ensemble du Maroc urbain. L'indice de jeunesse est de l'ordre de 15,5 jeunes. La proportion des personnes âgées est aussi très faible (3,2%). La jeunesse de la population urbaine marocaine s'exprime aussi par un âge médian de l'ordre de 20,9 ans, signifiant que la population gadirie est sensiblement plus jeune que celle du Maroc urbain.

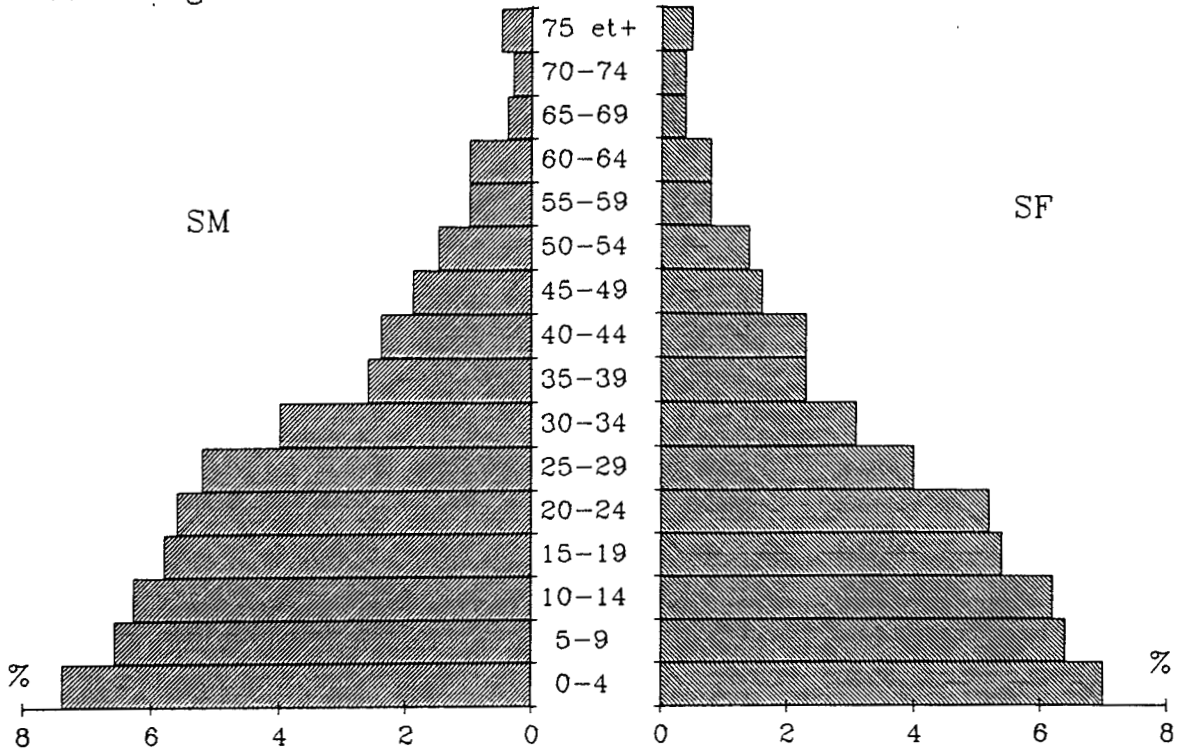
La pyramide des âges concernant le Maroc urbain affiche cependant quelques différences par rapport à celle du Grand Agadir, la base n'est pas très étalée, le groupe 0-4 ans ne représentant que 6,4% de la population urbaine. Ceci est due aux effets de la limitation des naissances pratiquée notamment dans les grandes villes marocaines. En ce

<sup>1</sup> -L'indice de vieillesse = Pop 60 ans et + / Pop de 20 ans.

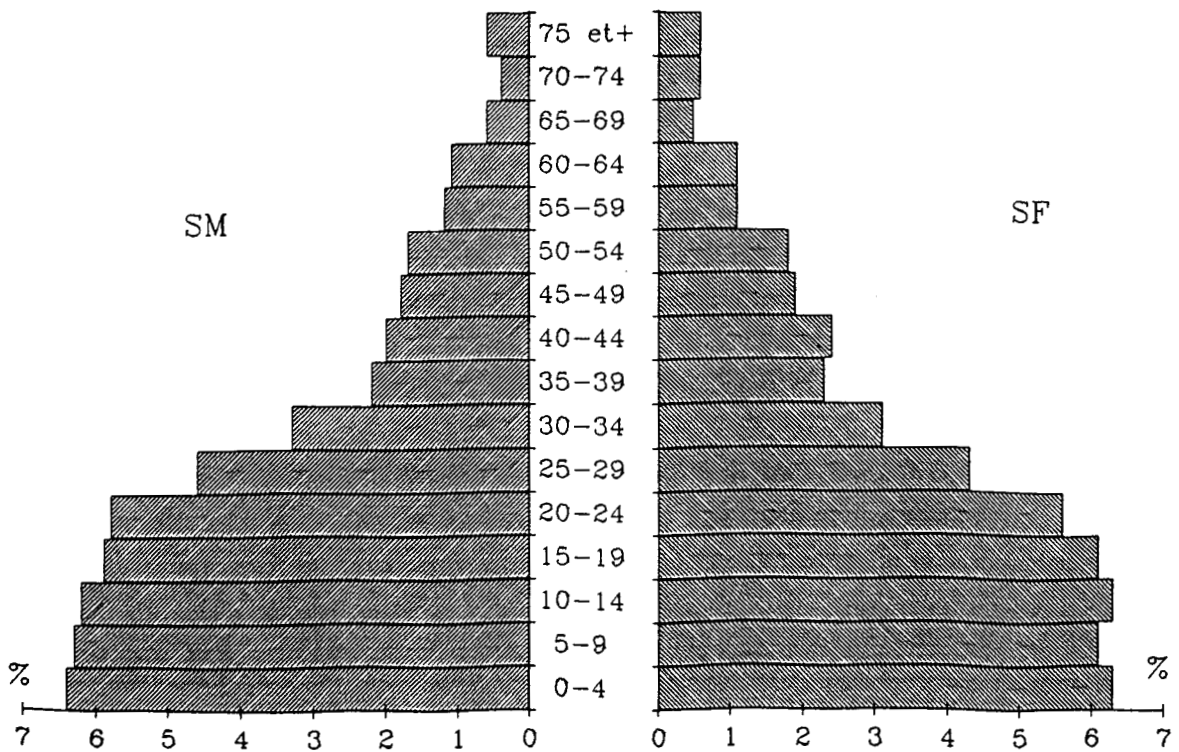
<sup>2</sup> -L'indice de jeunesse = Pop de 20 ans / Pop 60 ans et +.

**Fig. 4.3 : Répartition par sexe et par âge de la population au Grand Agadir et au Maroc urbain en 1982**

Grand Agadir



Maroc urbain



qui concerne les déformations des groupes d'âge, nous remarquons en particulier un "creux" au niveau des 5-9 ans et 35-39 ans pour le sexe féminin, puis un léger gonflement pour la tranche d'âge quinquennale 65-69 ans chez les hommes. Ce qui s'expliquerait par une mortalité infantile atteignant plus les filles que les garçons au milieu de la décennie précédente, ou tout simplement reflèterait encore le caractère erroné des déclarations d'âge et sexe.

En résumé, tous ces éléments d'analyse montrent combien la population urbaine est démographiquement jeune, grâce à une forte natalité.

## **1-2- ETUDE COMPARATIVE DE LA STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE**

### **1-2-1- La structure par sexe**

#### **1-2-1-1- Population masculine et population féminine**

L'équilibre relatif des deux sexes est la caractéristique que partage la quasi-totalité des agglomérations gadiries. A l'exception de Tikiouine où la proportion des femmes est sensiblement supérieure à celle des hommes (50,5%), les autres agglomérations manifestent une légère élévation du pourcentage du sexe masculin, sauf Ben Sergao (54,5%) et Jorf (53,5%) qui font preuve d'une dominance masculine avec ces proportions les plus élevées en 1982. En 1971, c'est à Inezgane que la proportion des hommes était la plus élevée (53,7%), tandis qu'à Dcheïra les femmes étaient plus nombreuses (51,5%).

La croissance relative de la population selon le sexe au cours de la période intercensitaire 1971-1982, fait ressortir que le centre d'Aït Melloul occupait la tête du classement, avec une variation très élevée pour les deux sexes, soit +232% des citadins et +226% des citadines. Dcheïra venait en seconde position, avec respectivement +177,9% et +135,9%. Ben Sergao accusait aussi une augmentation relative intéressante, en particulier chez les hommes (+133,2%). Alors que c'est la population féminine qui évoluait relativement plus que la population masculine. A Agadir (+78,4%) et Inezgane (+56,7%).

#### **1-2-1-2- Le rapport de masculinité**

Les valeurs ci-dessous permettent une première description comparative des rapports de masculinité. Elles mettent en évidence la faible supériorité du sexe masculin dans trois agglomérations, alors que ce rapport semble élevé dans quatre centres urbains.

*Rapport de masculinité en 1982 :*

Agadir 106,5	Tarrast 114,7
Inezgane 107,4	Ben Sergao 119,9
Aït Melloul 105,2	Tikiouine 98
Dcheïra 110,9	Jorf 114,9

Tikiouine demeure le seul lieu où le nombre de femmes dominait légèrement. C'était le cas de Ben Serago (97,1) et de Dcheïra (64,2) en 1971. A Inezgane le rapport de masculinité a chuté entre les deux recensements, il était de l'ordre de 116 hommes pour cent femmes. Cette situation trouve ses explications d'une part dans la tendance des migrants à s'installer dans les nouveaux centres urbains, et d'autre part, dans la nette amélioration du recensement des femmes.

Enfin, cette brève analyse nous donne une idée globale de la composition par sexe, de la population gadirie. Toutefois, des disparités existent en fonction de l'âge à l'intérieur du Grand Agadir. L'éclairage de ces diversités géographiques sera l'objet du paragraphe suivant.

## **1-2-2- La structure par âge**

### **1-2-2-1- Rapport de masculinité selon le groupe d'âge**

L'utilité des figures concernant les rapports de masculinité de chaque agglomération, selon les données des recensements de 1971 et 1982 ou de l'enquête de 1978, est de nous renseigner à la fois sur la diversité de ce rapport à l'échelle du Grand Agadir, et de démontrer à quel point la qualité des données recueillies peut varier avec la nature même du lieu ou de la ville.

En effet, la figure 4.4 donne quelques indications à ce sujet, les deux courbes suivent une allure quasi-régulière jusqu'au groupe 40-44 ans, pour marquer ensuite de



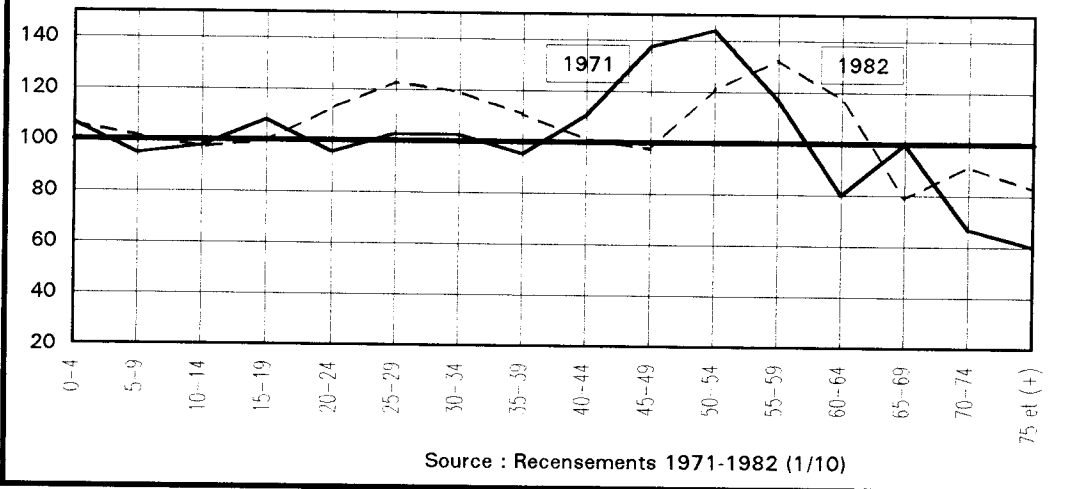
fortes oscillations. Particulièrement la courbe de 1971 qui dépasse 140 hommes pour 100 femmes entre 50-54 ans, et fléchit jusqu'à 80 hommes seulement au niveau de la tranche quinquennale 65-69 ans. En 1982, la sur-masculinité est observée aux âges adultes notamment entre 15 et 40 ans et entre 49 et 64 ans. Le déficit du sexe masculin se manifeste chez les personnes âgées (65 ans et plus).

Par contre, à Inezgane les deux courbes sont plus irrégulières, surtout celle de 1971 puisqu'elle montre de nombreuses variations. Le rapport est plus accentué dans les groupes d'âges 15-19, 20-24 et 60-64 ans ; il est moyennement élevé entre 35 et 55 ans . En 1982, le déficit apparaît chez les 0-4 ans, ce qui indique un recul des naissances masculines. Nous observons le même phénomène dans les tranches d'âge jeunes, situées entre 5 et 19 ans. La structure de la population d'Inezgane se caractérisait aussi par une nette prédominance du sexe masculin, le rapport varie entre 129,8 hommes pour cent femmes pour le groupe 20-24 ans et 132 pour le groupe 30-34 ans. Cette sur-masculinité reste très accentuée chez les groupes d'âge avancés : 184,6 hommes chez les 55-59 ans et 183 hommes chez les 65-69 ans. Cela signifie tout de même que la population masculine est essentiellement présente aux âges d'activité. Le caractère commercial déjà évoqué à propos de cette ville, apporte quelques explications à cette situation, en raison du grand nombre de commerçants célibataires ou vivant loin de leur famille (fig. 4.5).

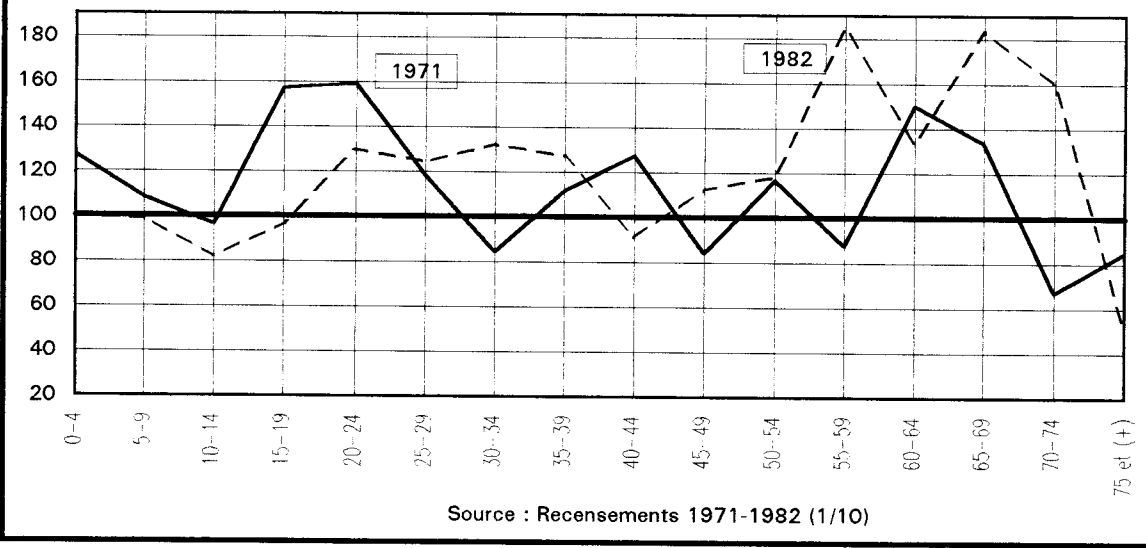
Aït Melloul et Dcheïra ne semblent pas épargnés par le problème statistique, l'irrégularité de l'allure de leurs courbes le montre clairement, en particulier lorsqu'il s'agit des courbes de 1971. Le déséquilibre entre les deux sexes est fortement accentué dans certains groupes ; des variations brutales s'affichent dans la plupart des tranches d'âge.

En 1971 à Aït Melloul, le rapport à la naissance était très élevé puisqu'il atteignait 152,5, pour chuter ensuite jusqu'à 76,7 dans le groupe 5-9 ans . La forte fluctuation de la courbe continuait ainsi jusqu'à l'âge de 49 ans. Entre le groupe d'âge 50-54 ans et 65-69 ans, le nombre d'hommes restait nettement dominant. En 1982, la courbe est tout aussi fluctuante mais moins prononcée. Le rapport de masculinité est réduit dans quasiment tous les groupes d'âge, sauf le groupe des 65-69 ans (142,8 hommes) et 75 ans et plus (133,3 hommes). La sur-féminité est plus accentuée dans la tranche d'âge quinquennale 5-9 ans (84 hommes pour 100 femmes), ainsi que le groupe 40-44 ans (86,3). Le déséquilibre relatif des deux sexes aux âges adultes de 20 à 45 ans, et le déficit de l'effectif du sexe masculin dans certaines tranches d'âge, trouvent leurs explications dans le nombre important des femmes travaillant dans les usines installées au centre d'Aït

**Fig. 4.4 : Rapport de masculinité de la population de la ville d'Agadir en 1971 et 1982**



**Fig. 4.5 : Rapport de masculinité de la population de la ville d'Inezgane en 1971 et 1982**



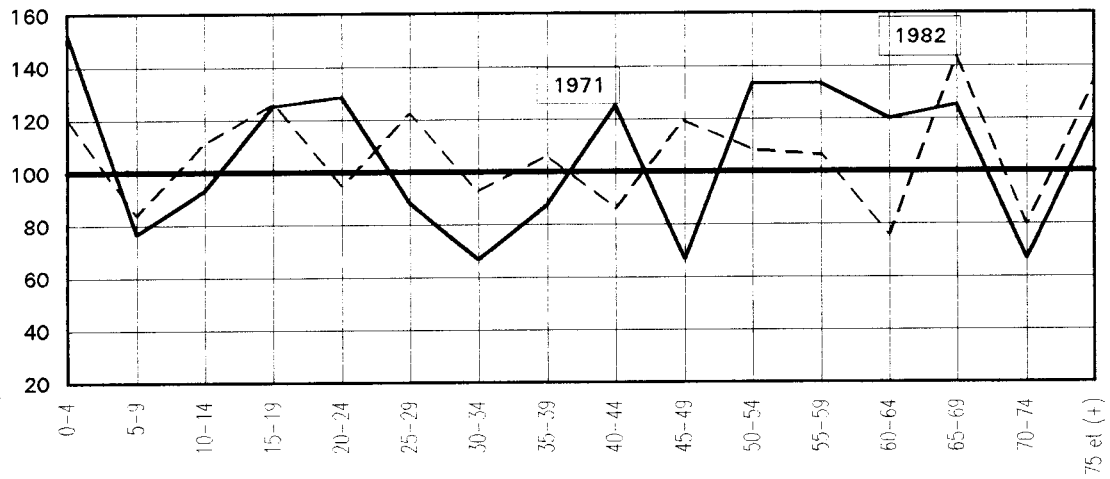
Melloul. Entre le groupe 45-49 et 60-64 ans, la surmortalité masculine se répercute sur la baisse du rapport de masculinité entre ces âges (Fig. 4.6).

La figure 4.7 concernant le rapport de masculinité pour la population de Dcheïra donne d'autres indications différentes de celles évoquées pour Aït Melloul. Il faut tout d'abord noter, la fréquence de la supériorité féminine entre 0 et 34 ans. Le nombre d'hommes par contre devient plus élevé dans le groupe 35-39 ans et 40-49 ans. Mais en 1971 et à partir de l'âge de 65 ans, ce nombre commence à baisser. La situation en 1982 change beaucoup par rapport à la précédente, la courbe montre moins de fluctuations brusques. Jusqu'à 44 ans son allure est régulière et le rapport de masculinité est souvent voisin de 100, mais la supériorité du sexe masculin est très fréquente. Le déficit des hommes se manifeste au niveau des deux groupes 25-29 ans et 40-44 ans, ce qui signifie finalement un léger déséquilibre des deux sexes dans ces tranches d'âge. Entre 45 et 49 ans, les hommes sont désormais plus nombreux que les femmes. Au delà de 50 ans, la mortalité des hommes étant plus grande, la différence entre les deux sexes apparaît nettement.

La figure 4.8 montre à quel point les données recueillies à Ben Sergao étaient mauvaises. Les oscillations sont extrêmement fortes tout au long des tranches d'âge du graphe. Le rapport de masculinité enregistre de façon fluctuante des taux élevés dans les groupes 20-24 ans, 35-39 ans et 45-49 ans. Cette situation est inversée entre 60 et 74 ans. A la différence de la courbe de 1971, celle de 1982 apparaît plus normale : elle souligne un léger déséquilibre des deux sexes, malgré une supériorité masculine au niveau des groupes 25-29 ans (153,4 hommes pour cent femmes) et 30-34 ans (167,6). Comme nous l'avons démontré plus haut pour les trois dernières agglomérations, nous relevons au niveau de la tranche quinquennale 40-44 ans une nette prédominance féminine. Les hommes par contre restent assez nombreux entre 45 ans et 60 ans, et que leur pourcentage s'élève à partir de 70 ans.

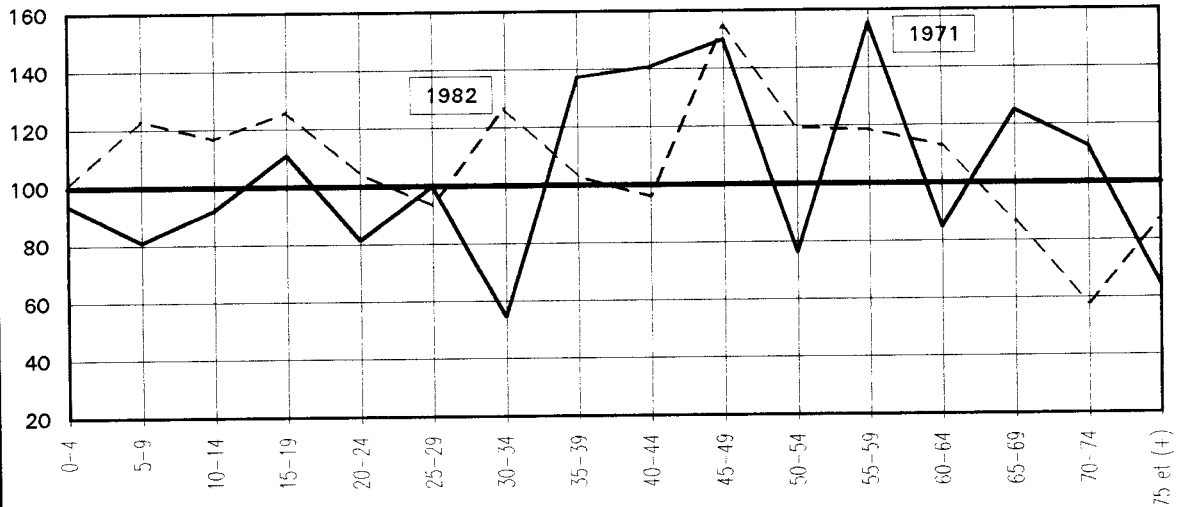
Quant aux trois nouveaux centres urbains recensés en tant que communes rurales en 1971 et regroupés dans la figure 4.9, la situation des déclarations d'âge y est très délicate particulièrement à Jorf et Tikiouine. L'extrême diversité des fluctuations de leurs courbes montrent combien le déséquilibre des sexes est prononcé selon le groupe d'âge. A Jorf, la surmasculinité reste très accentuée entre 35 ans et 45 ans et dans le groupe 55-59 ans. Le nombre de femmes est très élevé dans le groupe 50-54 ans, ainsi qu'à partir de 60 ans. Aux âges jeunes (moins 19 ans) le déséquilibre des sexes demeure en faveur du sexe

**Fig. 4.6 : Rapport de masculinité de la population d'Aït Melloul en 1971 et 1982**



Source : Recensements 1971-1982 (1/10)

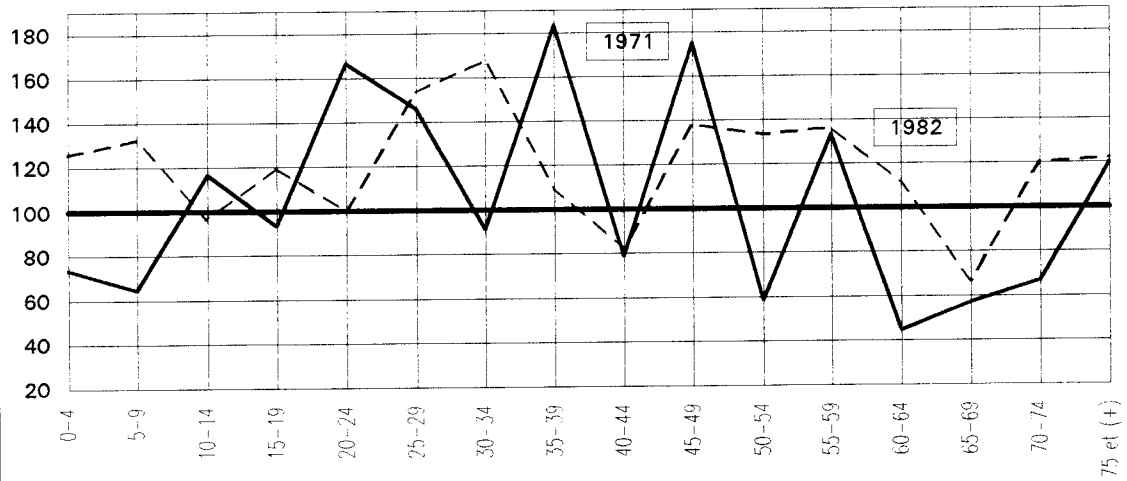
**Fig. 4.7 : Rapport de masculinité de la population de Dcheïra en 1971 et 1982**



Source : Recensements 1971-1982 (1/10)

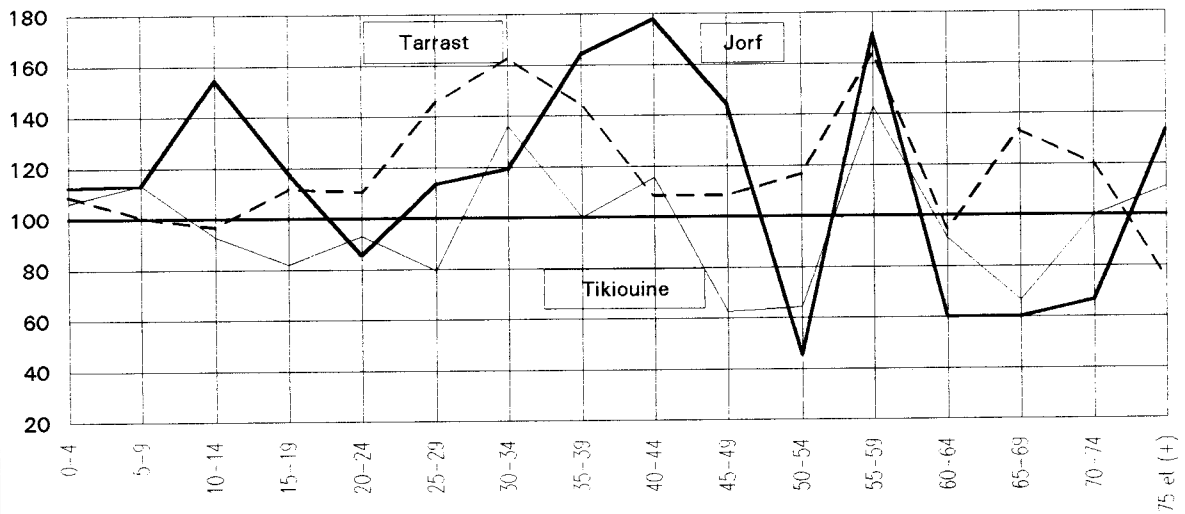


**Fig. 4.8 : Rapport de masculinité de la population de Ben Sergao en 1971 et 1982**



Source : Recensements 1971-1982 (1/10)

**Fig. 4.9 : Rapport de masculinité de la population de Tarrast, de Tikiouine et de Jorf en 1982**



Source : Recensement de 1982 (1/10)



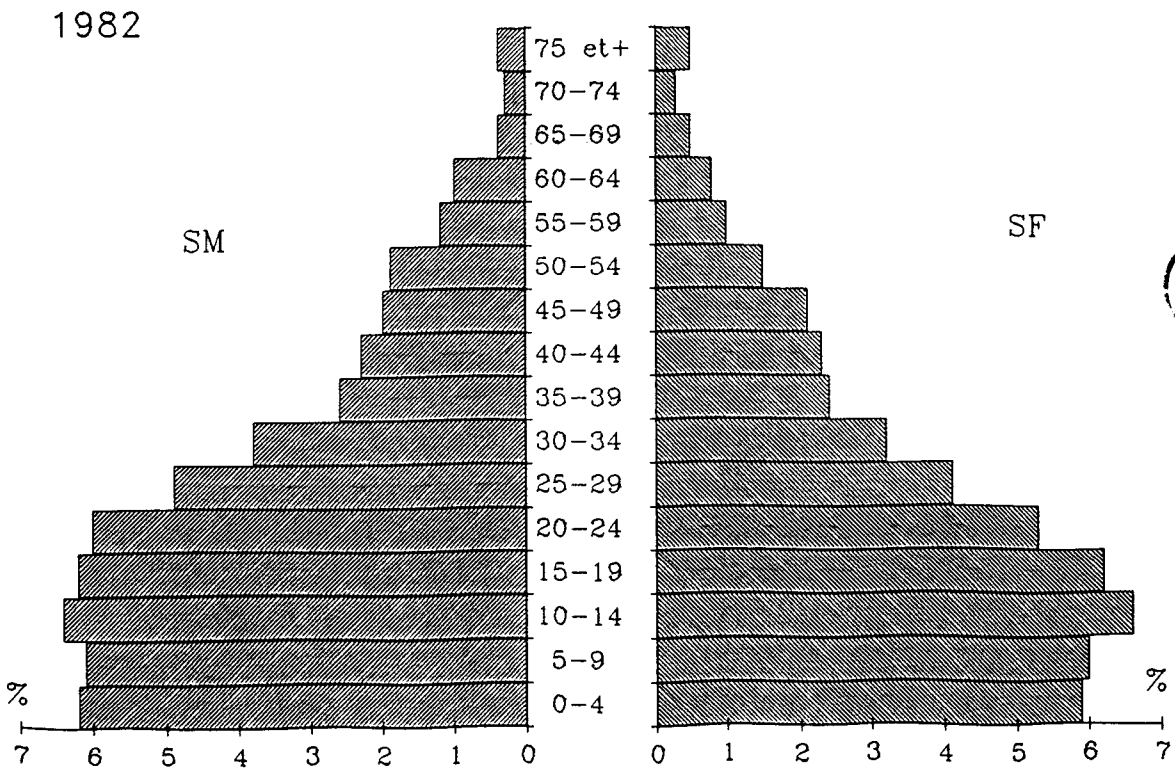
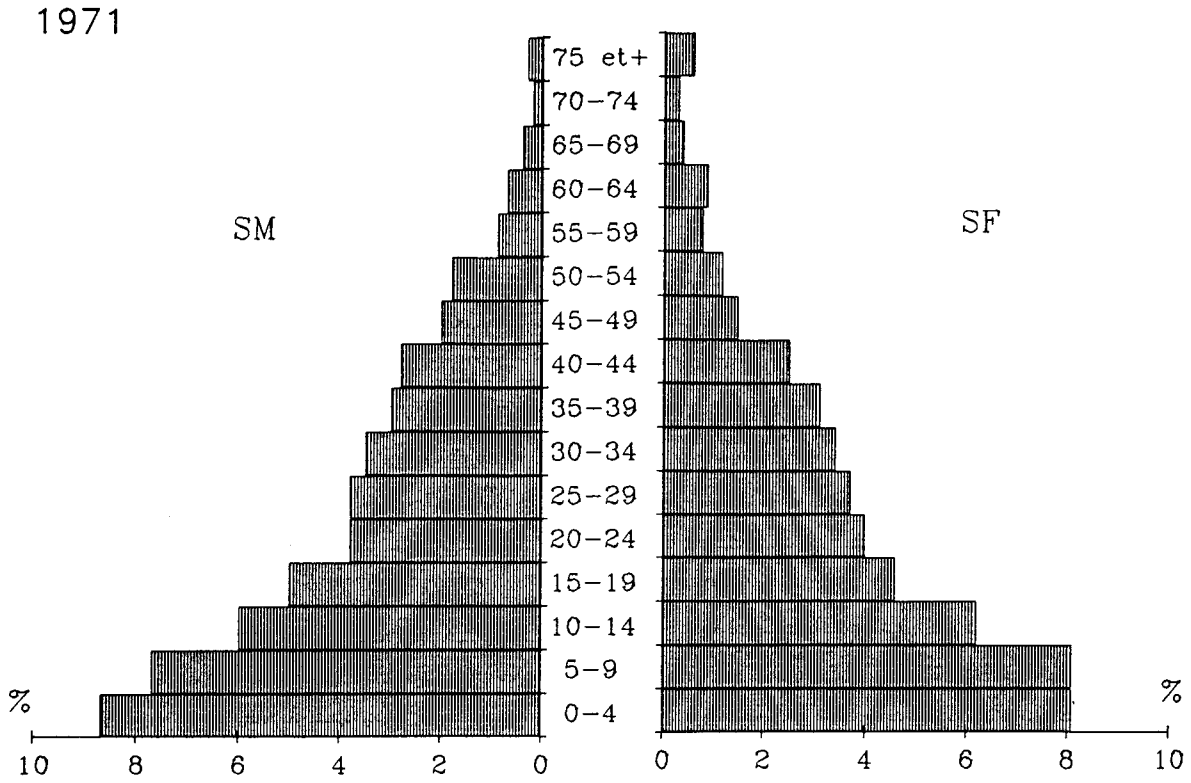
masculin. Les femmes sont très présentes entre 45 et 54 ans et entre 60 et 70 ans. Un déficit de la population masculine frappe aussi les groupes d'âge 10-14, 15-19, 20-24 et 25-29 ans. A Tarrast nous remarquons de légères fluctuations au niveau de la courbe. Le rapport reste proche de 100 entre les âges 0-19 ans et 35-49 ans, et plutôt élevé entre 20 et 44 ans. L'effectif des hommes commence à baisser de façon régulière à partir de 65 ans, ce qui n'est pas le cas pour la plupart des centres gadiris. Le rapport de masculinité porté vers le haut entre 55 et 59 ans révèle la particularité que partage Tarrast avec les deux centres précédents. La répartition des sexes en fonction de l'âge varie considérablement entre ces trois centres. A Tarrast nous relevons une domination masculine dans presque toutes les classes d'âge. Par contre à Jorf et Tikiouine la population féminine est parfois supérieure à la population masculine.

L'idée retenue enfin est que les données par sexe et par âge de 1982 apportent plus de renseignements que celles du recensement de 1971. Les rapports de masculinité issus des résultats de ce dernier sont souvent anormaux et éloignés de 100, par contre, les courbes de 1982 suivent des allures plus régulières. Le changement de leurs profils est non seulement la résultante des fausses déclarations d'âge, de la sous-énumération d'un sexe, mais aussi d'un déficit de naissances, d'une mortalité différentielle ou d'une forte migration des adultes. Cette situation complexe reste difficile à expliquer par le seul biais démographique, la nature et le niveau intellectuel des habitants recensés dans tel où tel lieu interviennent aussi pour comprendre ce phénomène.

#### 1-2-2-2- L'analyse géographique des pyramides des âges

\* *Agadir* : L'examen de la structure par âge et par sexe de la population d'Agadir, représentée ici par deux pyramides (fig. 4.10), permet de dégager plusieurs caractéristiques démographiques. Ces deux pyramides donnent l'image d'une population jeune : celle de 1971 est distinguée par sa base très large due à une fécondité élevée dans les années soixantes. Nous enregistrons ensuite une progression remarquable vers le sommet de la pyramide. Pour celle de 1982, nous constatons un rétrécissement à la base, signe d'une baisse de fécondité déjà amorcée au cours des années soixante dix dans cette ville. Toutefois, les moins de 15 ans représentent 37,1% de la population totale, alors que la part des adultes 15-64 ans s'élève à 60,5%, les personnes âgées (65 ans et plus) atteignent seulement 2,4% en 1982. C'est à partir de la tranche quinquennale 10-14 ans que la pyramide prend son allure triangulaire. L'excédent, accentué entre 19 et 39 ans

**Fig. 4.10 : La population d'Agadir selon le sexe et l'âge en 1971 et 1982**



révèle aussi l'importance qu'ont pris les migrations vers Agadir, soit pendant ou après sa reconstruction.

Enfin, la pyramide des âges des gadiris affiche un profil du devenir et de la structure de cette population. La jeunesse de la population s'explique par l'élargissement de la base signe de fécondité et par la concentration de la population des deux sexes aux âges d'activité.

\* *Inezgane* : L'étude de la composition par sexe et par âge de la population d'Inezgane nous amène à des caractéristiques presque identiques à celles de la population d'Agadir, à l'exception de quelques différences au niveau de certains groupes d'âge. La structure de la population d'Inezgane se caractérise aussi par la domination des jeunes : la part des 0-14 ans est de l'ordre de 36,9%, celles des adultes de 60,5% en 1982. La base de la pyramide de 1971 semble plus étalée, particulièrement du côté du sexe masculin, soit un déficit des naissances féminines. Au delà de 30 ans la pyramide se rétrécit d'une façon irrégulière vers le haut. Ceci est identifié par un "creux" au niveau des tranches d'âge quinquennales 30-34, 45-49, 55-59 et 65-69 ans. Elle présente des dissymétries accentuées, notamment dans les groupes d'âge 15-19, 20-24 et 25-29, et 40-44 ans du côté du sexe masculin. Ces dissymétries sont dues à deux facteurs : Premièrement parce que ces groupes d'âge furent "gonflés" par les effectifs de migrants, Deuxièmement le vieillissement provient en partie des déclarations erronées. La pyramide des âges concernant l'année 1982, illustre les mêmes déformations, mais moins prononcées. Dans la même pyramide nous observons des "creux" au niveau des groupes d'âge très jeunes 0-4, 5-9 et 10-14 ans chez les garçons, puis au niveau des 0-4, 5-9 et 35-39 et voire même entre 65 et 74 ans pour le sexe féminin. Dans ce dernier cas, certaines dissymétries apparaissent plus particulièrement dans la tranche quinquennale 10-14 ans, et dans les groupes situés entre 20 et 34 ans ainsi qu'aux âges avancés mais légèrement, comme si la tendance à vieillir était plus forte chez les hommes que chez les femmes (fig. 4.11).

\* *Aït Melloul* : Ces deux pyramides des âges (fig. 4.12) sont aussi marquées par l'élargissement de la base et le rétrécissement au sommet. Toutefois, la pyramide de 1971 affiche plus de dissymétries que celle de 1982, qui paraît plus régulière dans sa progression vers le haut. Dans la première pyramide nous constatons que la base du côté masculin est plus étalée, tandis que le côté féminin se caractérise par un "creux". Des "gonflements" apparaissent brusquement au niveau des groupes 5-9 et 30-34, mais surtout entre 50 et 60 ans chez les femmes. Ce qui fait que le vieillissement atteint plus les



**Fig. 4.11 : La population d'Inezgane selon le sexe et l'âge en 1971 et 1982**

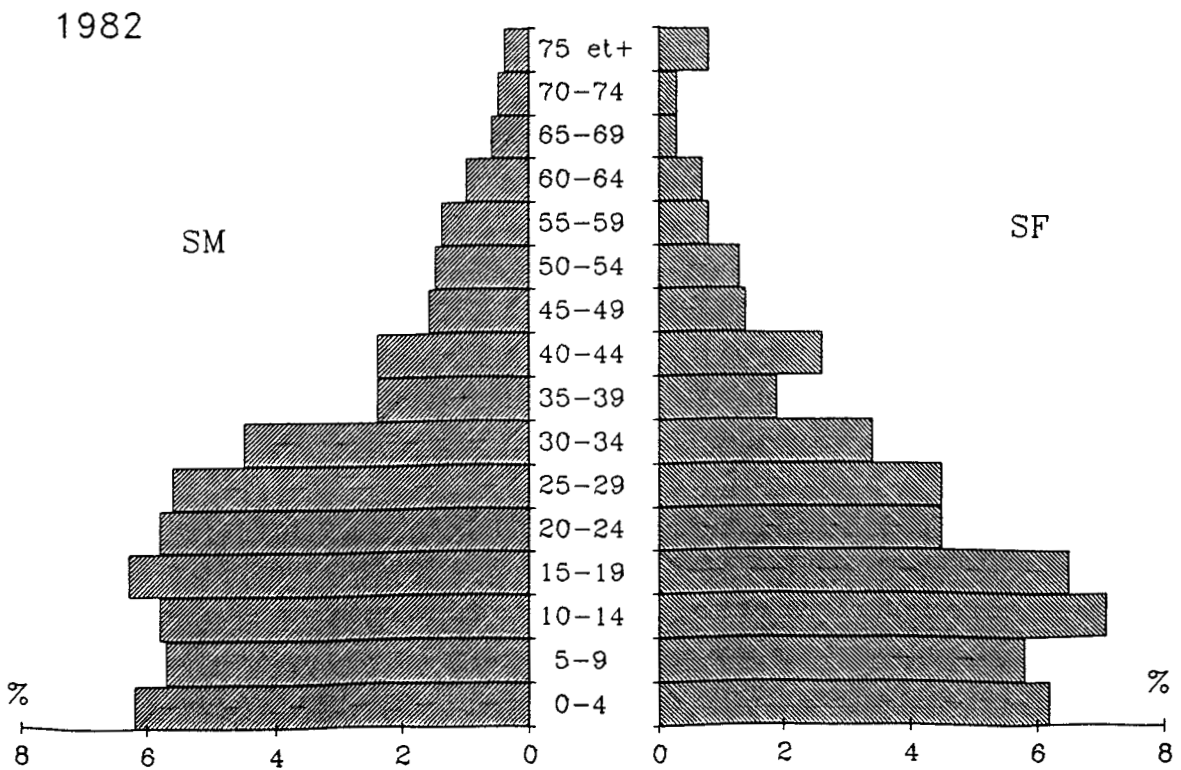
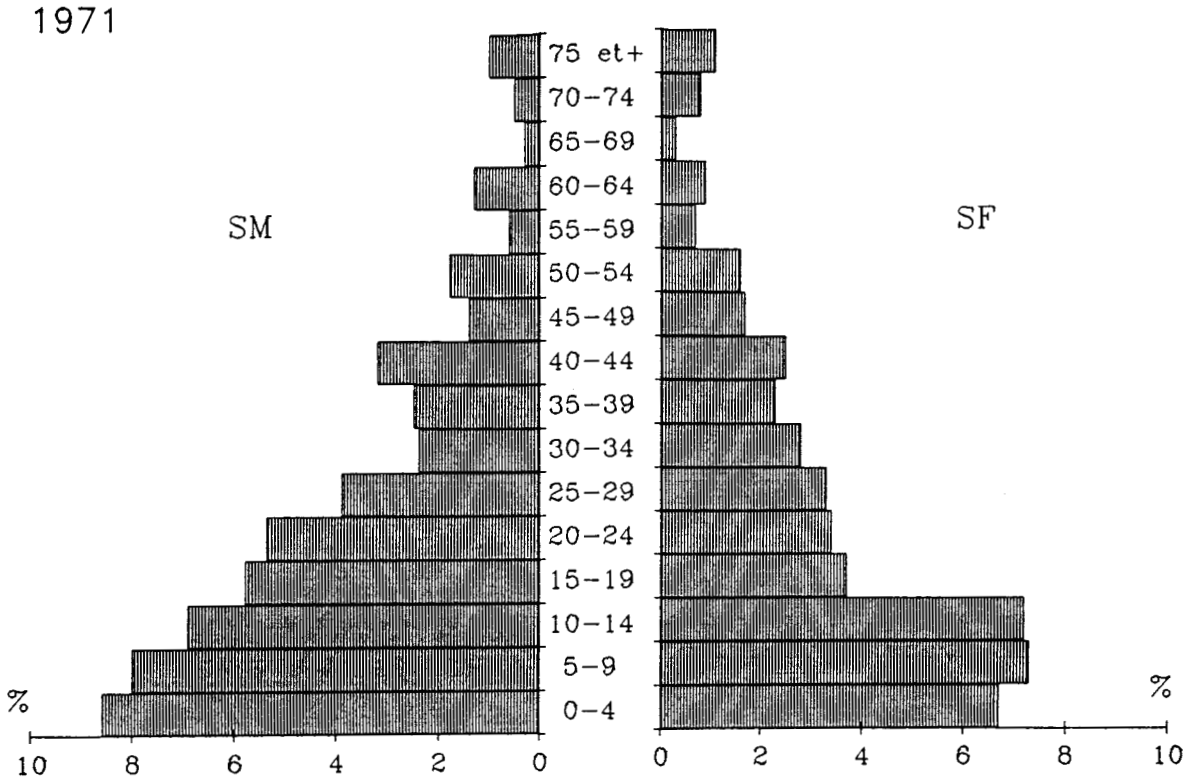
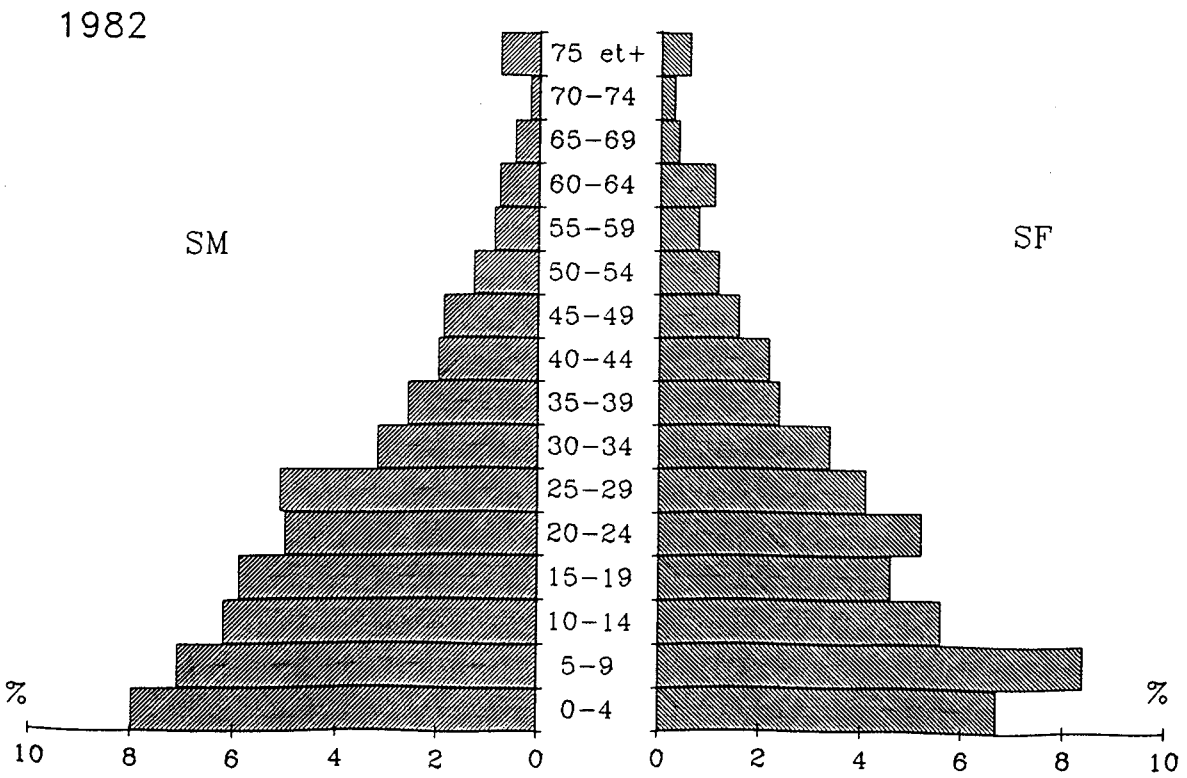
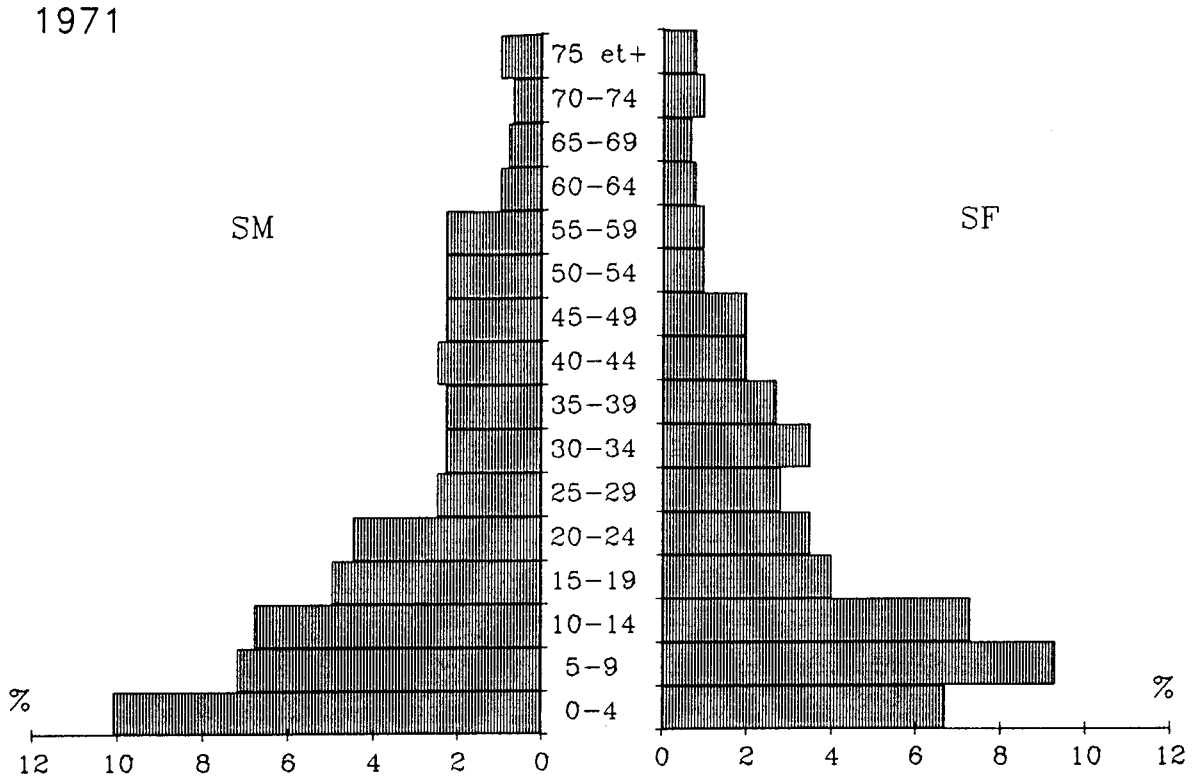


Fig. 4.12 : La population d'Aït Melloul selon le sexe et l'âge en 1971 et 1982



hommes que les femmes. Après étude de la pyramide des âges de 1982, nous relevons d'une part, une amélioration au niveau de son aspect global, et d'autre part, la jeunesse de la population d'Aït Melloul. La part des moins de 15 ans, qui est composée essentiellement de jeunes du sexe masculin, culmine à 42%. Quelques légères déformations apparaissent surtout du côté féminin ; à savoir une nette dissymétrie dans le groupe 5-9 ans avec un "creux" à la base (0-4 ans) ainsi qu'au niveau des groupes 15-19 et 55-59 ans.

\* *Dcheïra* : Les remarques citées plus haut peuvent généralement être appliquées à ce centre (fig. 4.13). La base plus large en 1971 indique une fécondité très élevée. La part des moins de 15 ans (42,7%) en 1982 est considérable, par conséquent son indice de jeunesse demeure le plus fort (14,2). Le milieu de la pyramide représenté par les adultes d'âge actif semble être quant à lui, alimenté par les flux migratoires des hommes dans les années quatre vingts. Les personnes âgées sont peu représentées (2,1%), l'indice de vieillesse est ainsi de l'ordre de 0,07 en 1982. Mais à la différence des centres précédents, ici, le vieillissement concerne plus les femmes que les hommes, bien qu'il reste encore très faible.

Comme nous l'avons observé dans les précédentes agglomérations, la pyramide des âges en 1971 présente plus d'anomalies que celle de 1982. En examinant la première pyramide nous constatons certaines similitudes quant à son "architecture générale". Le "creux" est présent au niveau des groupes 20-24 et 30-34 ans chez les hommes et entre 55 et 74 ans chez les femmes. Il existe des dissymétries assez prononcées au niveau des tranches quinquennales situées entre 35 et 49 ans, marquant ainsi un vieillissement précoce chez les hommes. La répartition des effectifs au delà des 50 ans est plus au moins équitable entre les deux sexes, le vieillissement à ce niveau ne fait pas de différence entre les deux sexes.

La base élargie de la pyramide de 1982 indique une forte natalité qui annonce la dominance des jeunes. Le milieu de la pyramide entre 15 et 50 ans est marqué par un "gonflement" composé principalement d'adultes d'âge actif.

\* *Ben Sergao* : D'après la figure 4.14, nous constatons les mêmes caractéristiques démographiques révélées par les autres pyramides des âges. Elles ont la même allure générale et toutes les remarques déjà formulées y sont ici applicables. Cependant, la pyramide de 1982 illustre plus de déformations que les précédentes, notamment du côté

**Fig. 4.13 : Pyramides des âges de la population de Dcheïra en 1971 et 1982**

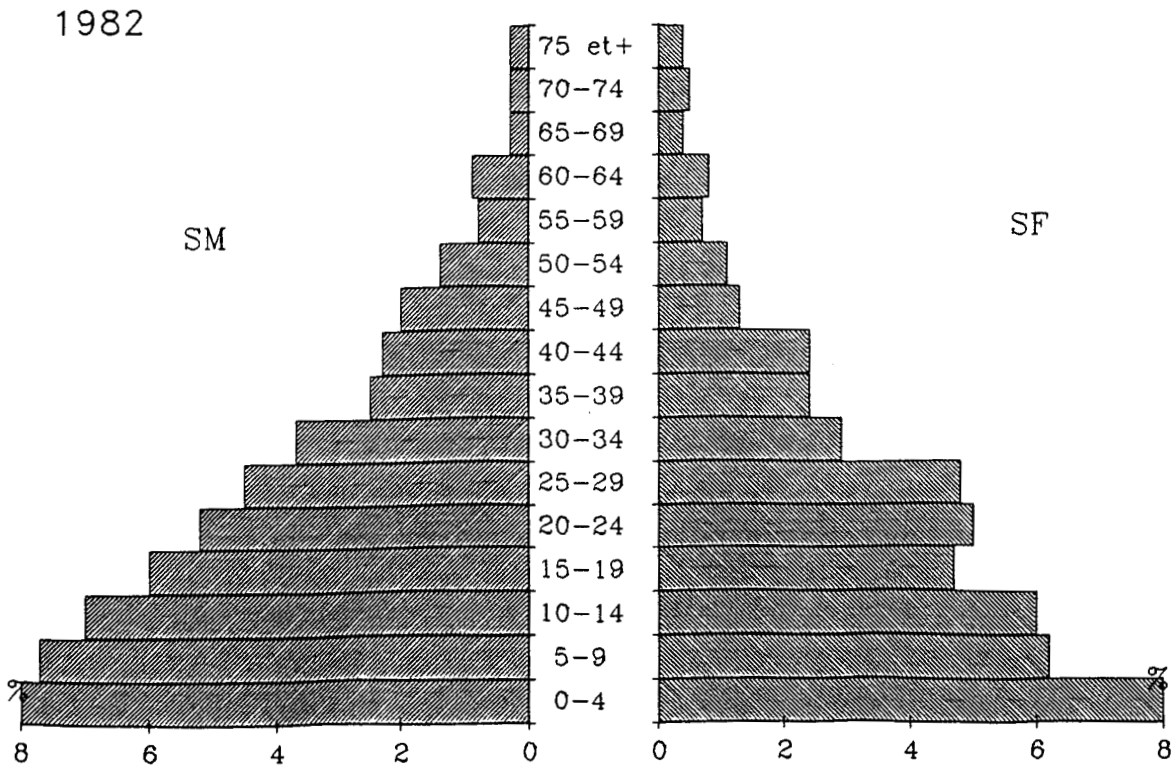
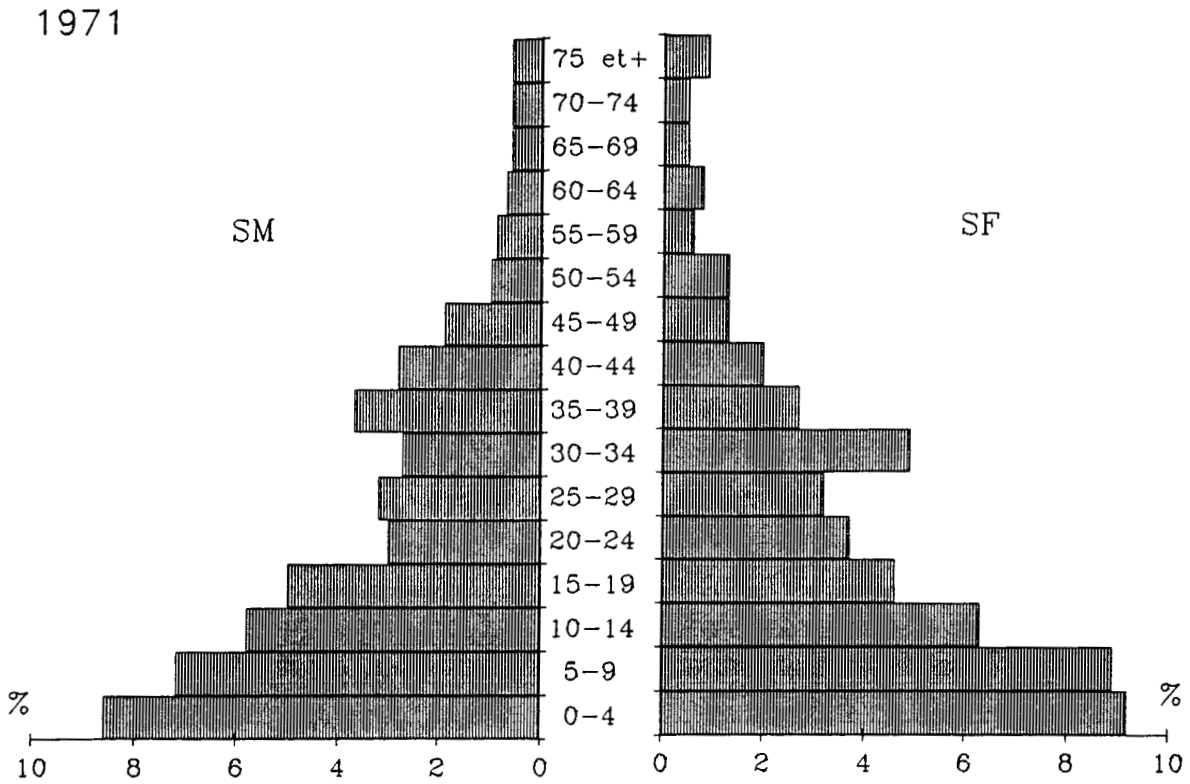
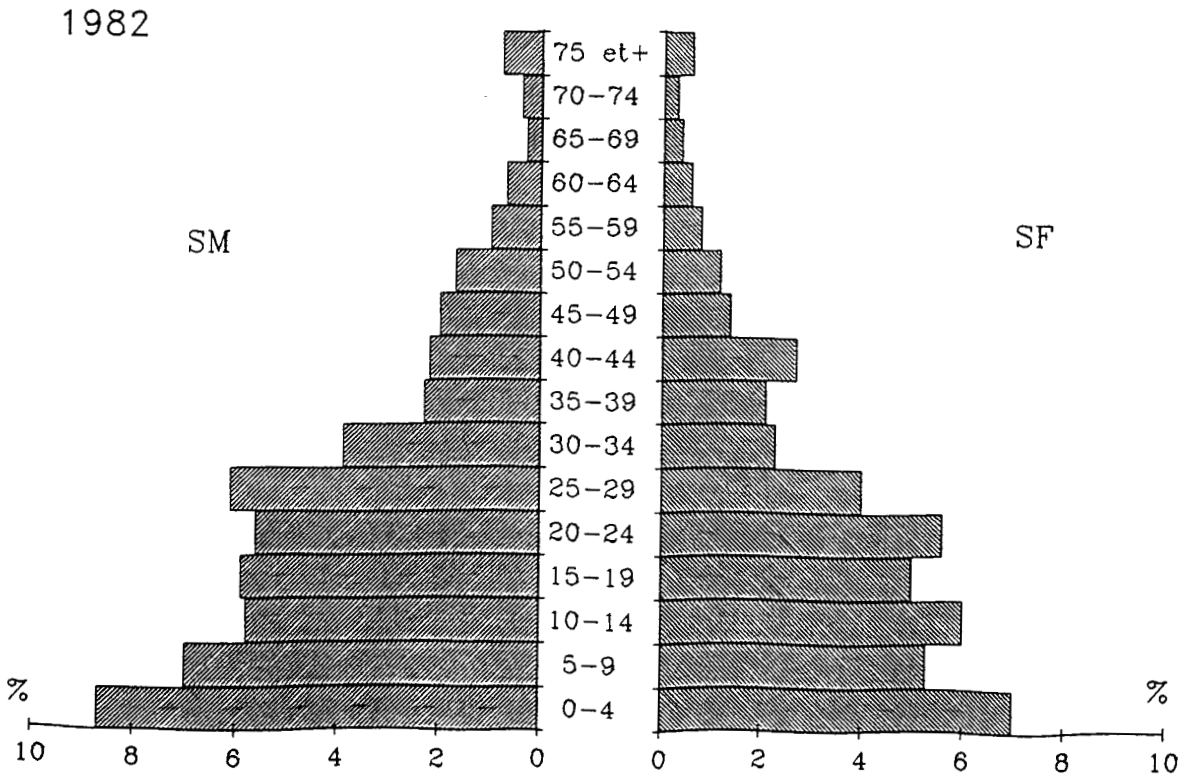
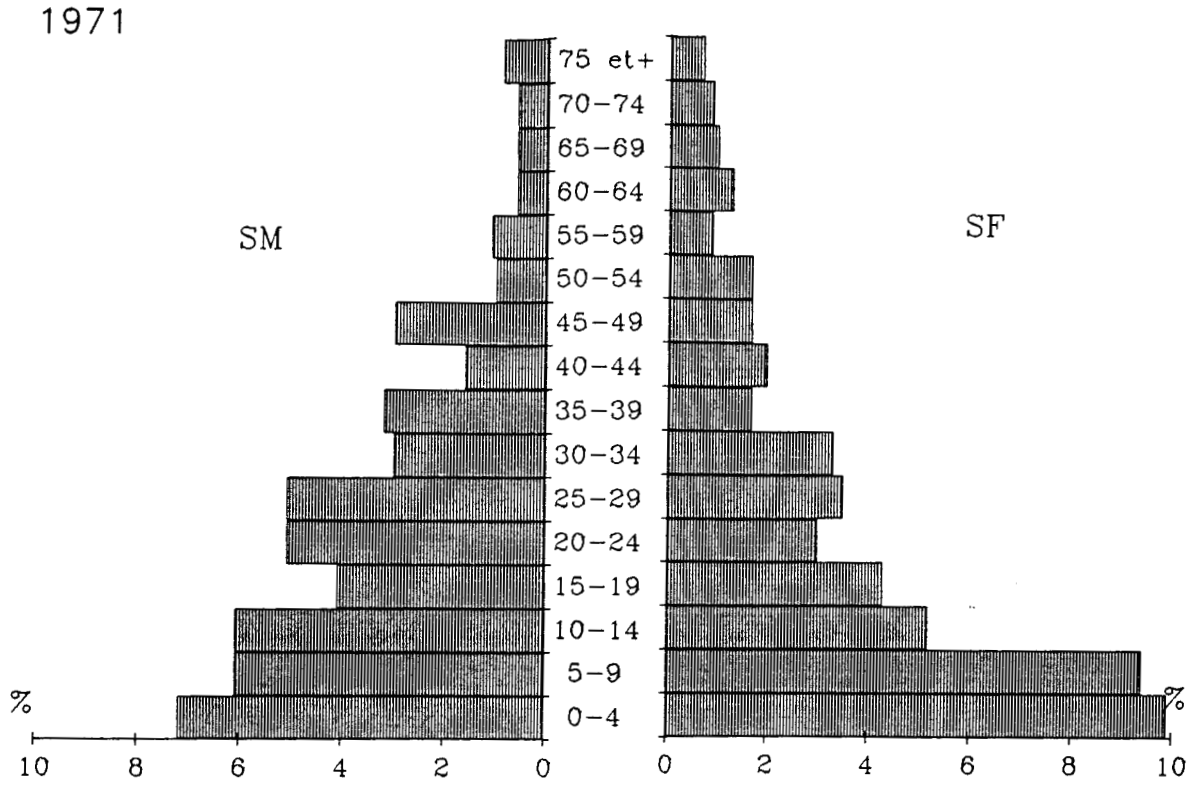


Fig. 4.14 : Pyramides des âges de la population de Ben Sergao en 1971 et 1982

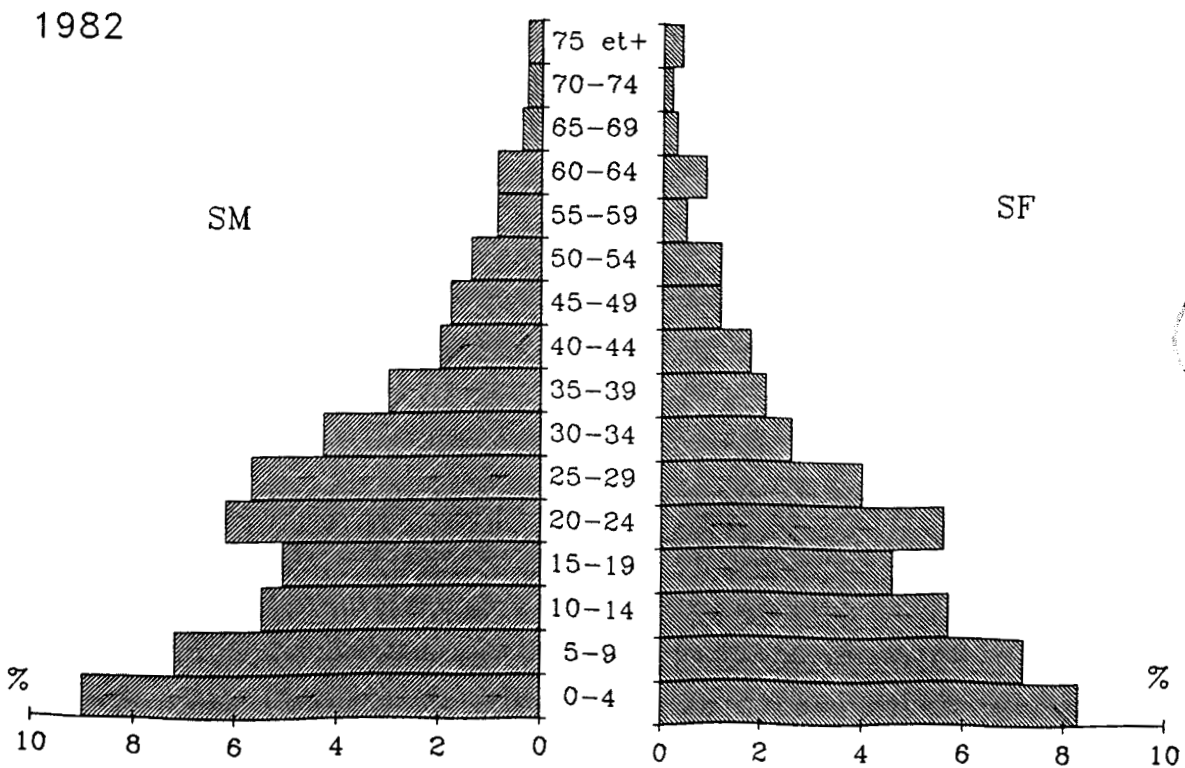
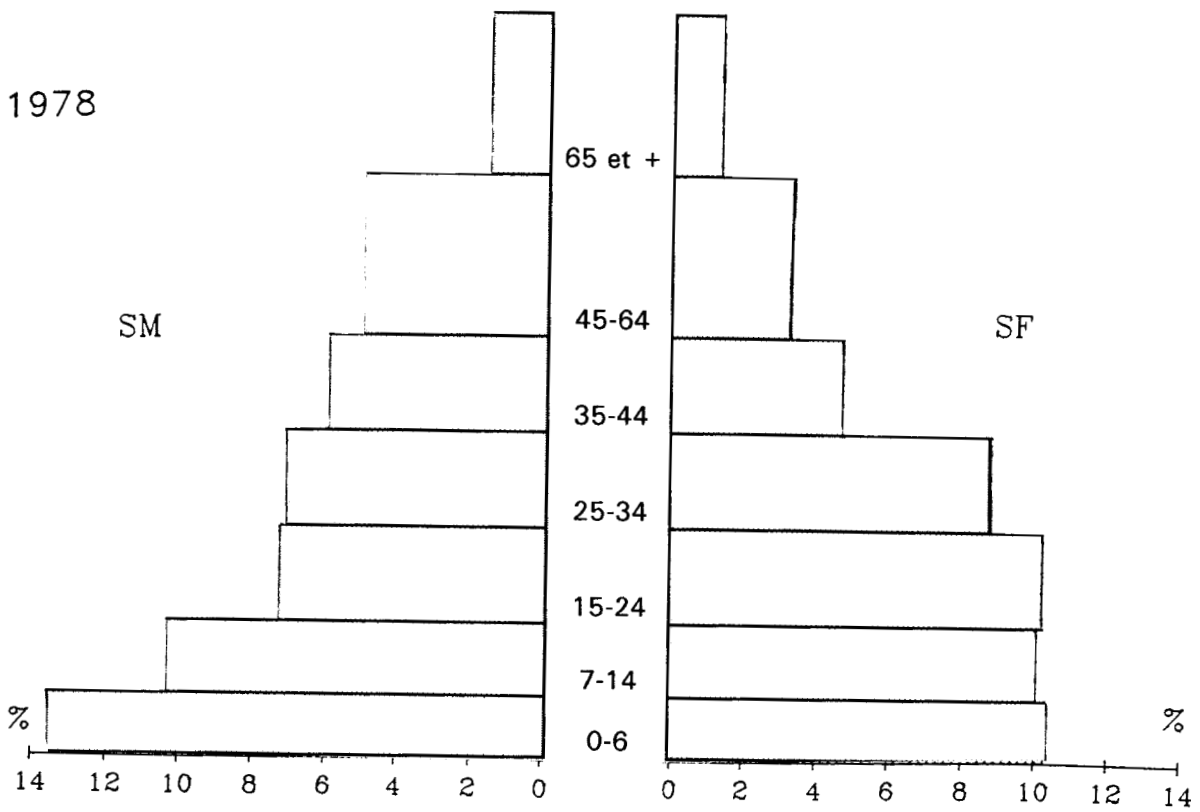


féminin (5-9 ans), (15-19ans) et (30-39ans). En 1971, un surplus de filles s'observe chez les moins de 9 ans et plus nous avançons en âge plus nous relevons des dissymétries frappantes en particulier chez le sexe masculin (20-24 ans ), (35-39 ans ), (45-49 ans), mais à partir de 50 ans la dominance féminine s'affirme. La pyramide de 1982 témoigne d'une évolution de la structure de la population qui continue sa jeunesse : l'indice de jeunesse est passé en effet de 8,02 à 14,2 entre 1971 et 1982. La proportion de la population d'âge adulte est aussi élevée que celle d'Agadir (60,5%) ou Inezgane (60,1%). Contrairement à 1971, le vieillissement précoce concerne cette fois plus les hommes (45-49 ans) que les femmes mais il reste toujours très faible à l'échelle globale (0,08).

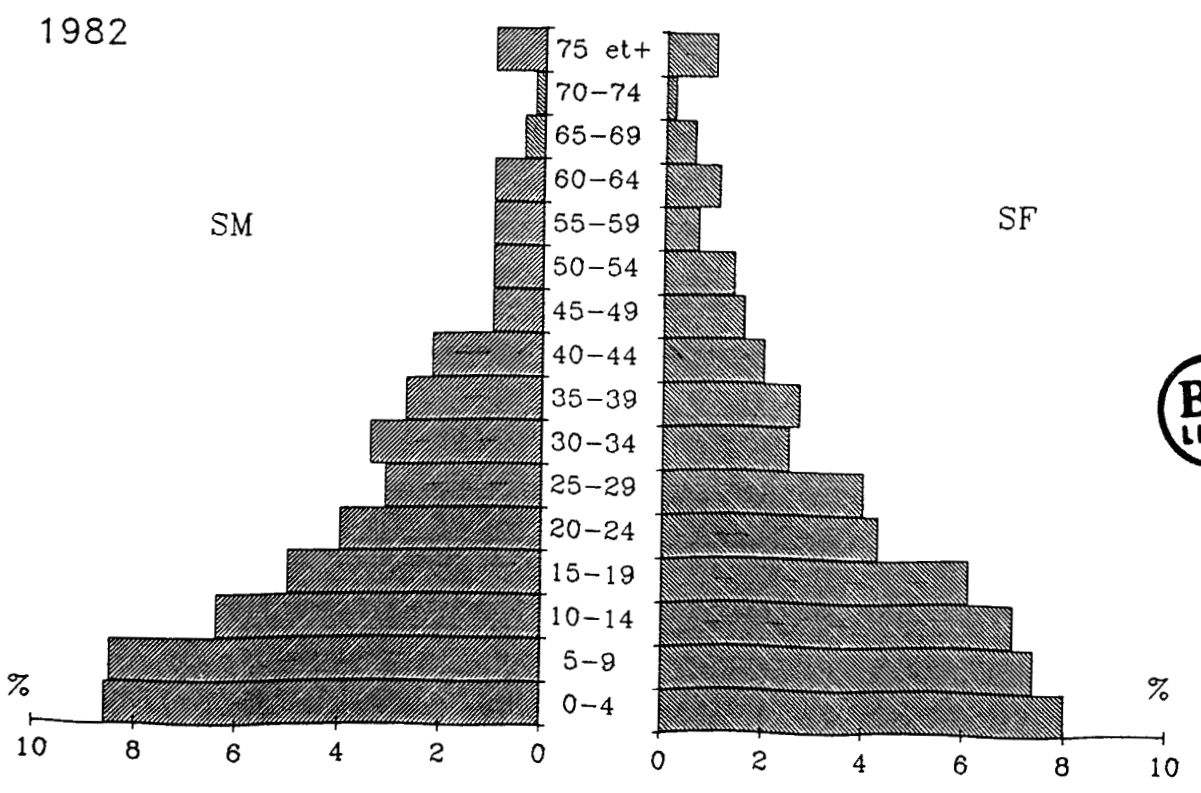
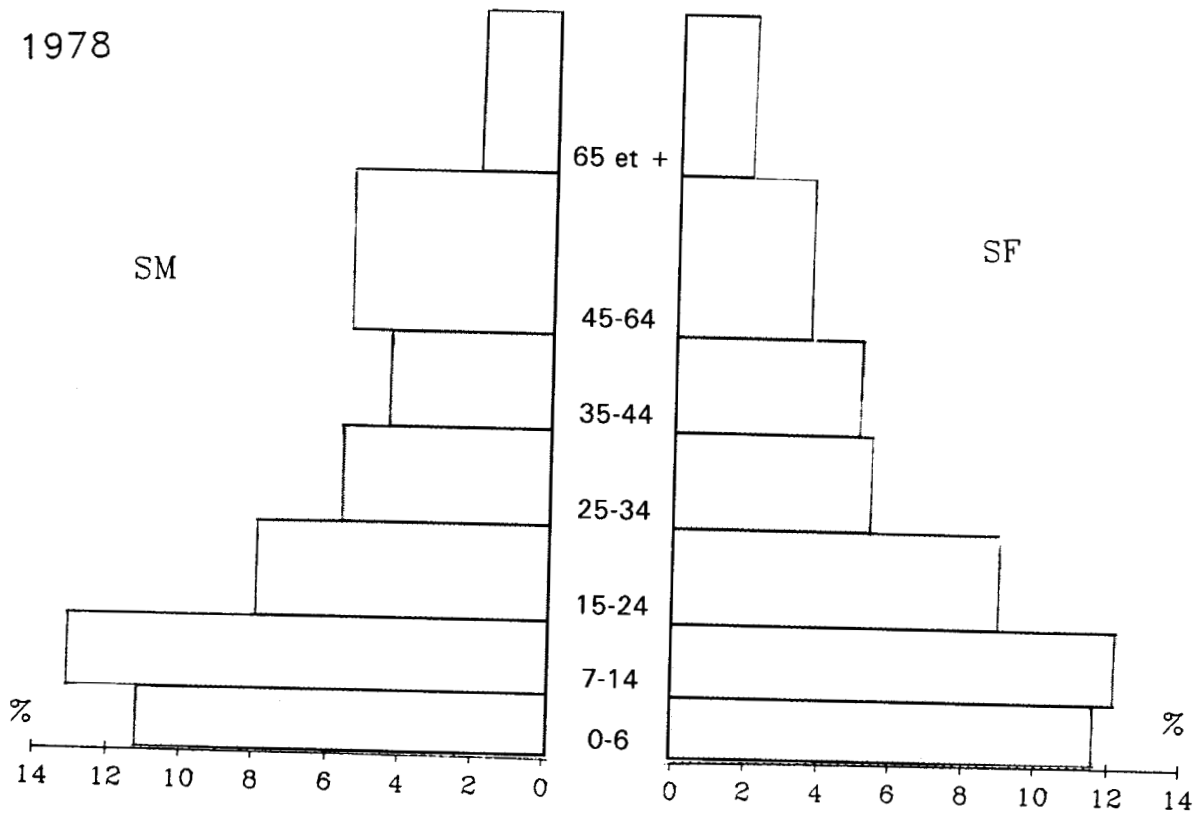
\* *Tarrast* : En ce qui concerne les trois nouveaux centres urbains (Tarrast, Tikiouine et Jorf), dont on ne possède pas de données en 1971, nous allons procéder à la comparaison structurelle de leur population selon les résultats de l'enquête de L'I.A.U.R.I.F de 1978 et ceux du recensement de 1982. La pyramide des âges de 1978 (fig. 4.15) attribue aux habitants de Tarrast l'image d'une population très jeune par sa base élargie surtout du côté masculin (0-6 ans). Le milieu de cette pyramide se distingue par un certain "gonflement" du côté féminin, et plus précisément au niveau des tranches 15-24 ans et 25-34 ans, ce qui montre que la migration ne concerne pas uniquement les hommes, mais également les femmes qui accompagnent souvent leur conjoint pour s'installer définitivement au Grand Agadir. Ceci montre que le choix du lieu d'habitation est fonction du niveau de vie du chef de ménage et de l'offre du logement. Au sommet, la pyramide se rétrécit moins chez les femmes, ainsi le vieillissement touche plus les hommes. A Tarrast la part des jeunes (0-14 ans) demeure la plus élevée (43%) dans le Grand Agadir. Son indice de jeunesse est de même ordre (14,2). La forte natalité dans la banlieue explique en grande partie cela. Les personnes âgées (65 ans et plus) sont faiblement représentées (1,9%), soit l'indice de vieillesse le plus bas comme à Dcheïra (0,07). Excepté le "creux" qui s'observe au niveau des tranches quinquennales (10-14 ans) et (15-19 ans) pour les deux sexes et au groupe 55-59 ans chez les femmes, la pyramide garde son allure triangulaire en progressant en "escalier" vers le haut. L'excédent de la population masculine est dominant dans la quasi-totalité des tranches d'âges quinquennales.

\* *Tikiouine* : Contrairement à Tarrast, la pyramide des âges de Tikiouine en 1978 (fig. 4.16) fait apparaître quelques différences. Le recul à la base ne peut s'expliquer que par une mauvaise déclaration des naissances dans cette agglomération. Autrement dit, ce centre qui conserve encore les acquis du monde rural ne peut guère s'individualiser par une baisse de fécondité. La dissymétrie est nettement accentuée au niveau de la classe

Fig. 4.15 : Pyramides des âges de la population de Tarrast en 1978 et 1982



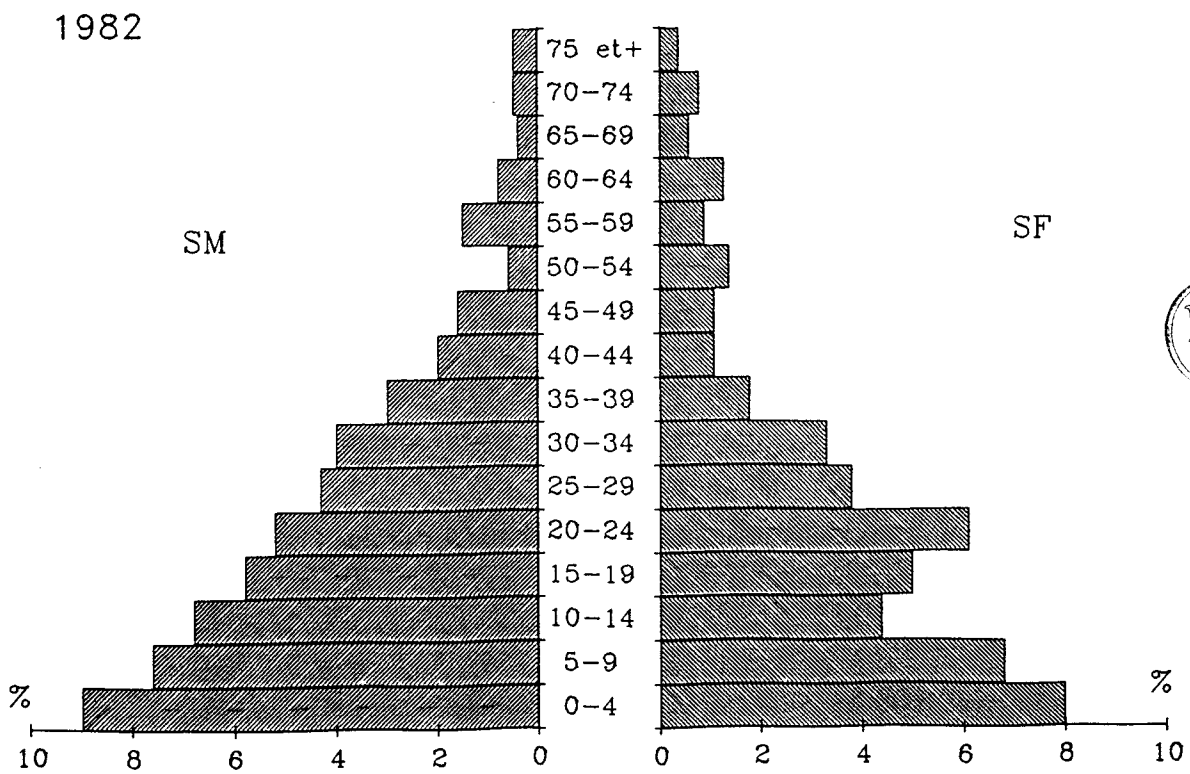
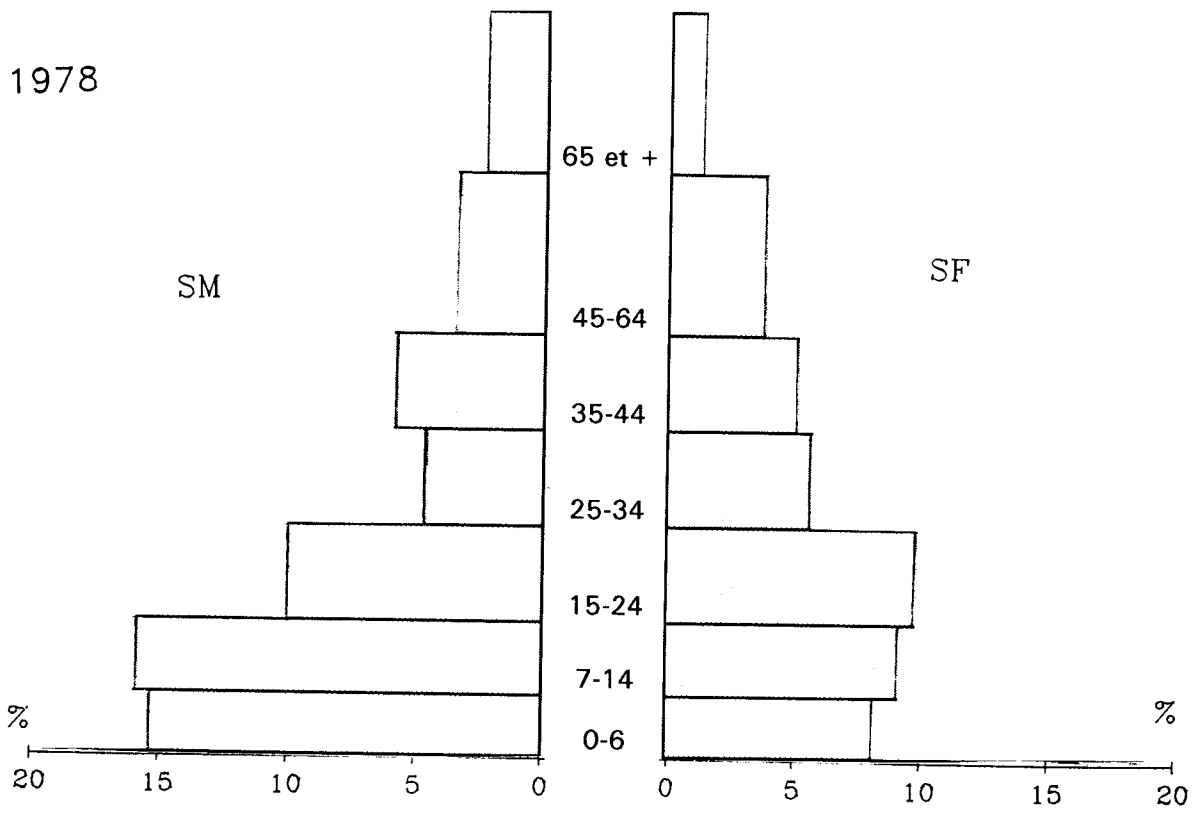
**Fig. 4.16 : Pyramides des âges de la population de Tikiouine en 1978 et 1982**



Source : IAURIF 1978, Recensement 1982 (1/10)



Fig. 4.17 : Pyramides des âges de la population de Jorf en 1978 et 1982



Source : IAURIF 1978, Recensement 1982 (1/10)

d'âge masculine 45-64 ans. L'aspect graphique de la pyramide en 1982 souligne le caractère très jeune de la population dont la part des moins de 15 ans culmine à 45,9%. Sa population d'âge adulte (15-64 ans) est la plus faible à l'échelle du Grand Agadir (50,8%). Cela signifie que le départ des jeunes est plus élevé par rapport à l'arrivée des nouveaux installés.

\* *Jorf* : L'aspect de sa pyramide en 1978 (fig. 4.17) est quasiment semblable à celui de la pyramide de Tikiouine puisqu'on constate un recul à la base, surtout du côté féminin. La dissymétrie est beaucoup plus prononcée au niveau du groupe d'âge 7-14 ans chez les garçons. L'observation du sommet de la pyramide fait apparaître la tendance du vieillissement chez les hommes. La base de la pyramide est plus étalée ; 42% de jeunes ont moins de 15 ans. Les effectifs du sexe masculin dominant dans la plupart des groupes d'âge (10-14), (15-19), (35-39), (40-44) et (55-59 ans). La population féminine est nettement supérieure dans les groupes (50-54), (60-64) et (65 et plus), c'est ainsi que l'indice de vieillesse demeure le plus élevé avec celui de Tikiouine (0,10). Enfin, les irrégularités se concentrent d'une façon particulière au sommet de la pyramide et notamment chez les femmes.

### 1-2-2-3- L'âge moyen et l'âge médian

L'interprétation des caractéristiques centrales de la population : moyenne (âge moyen) et médiane (âge médian) sont indispensable afin de compléter l'analyse entreprise précédemment sur la structure par âge et par sexe des populations gadiries.

\* *L'âge moyen*<sup>3</sup> : Qualifié de bon indice (D.NOIN, 1987), l'âge moyen qui figure sur les deux cartes (fig. 4.18 et fig. 4.19) permet de confirmer une fois de plus le caractère jeune de la population gadirie. En moyenne cet indice est de 22,2 ans en 1978 et 22,6 ans en 1982.

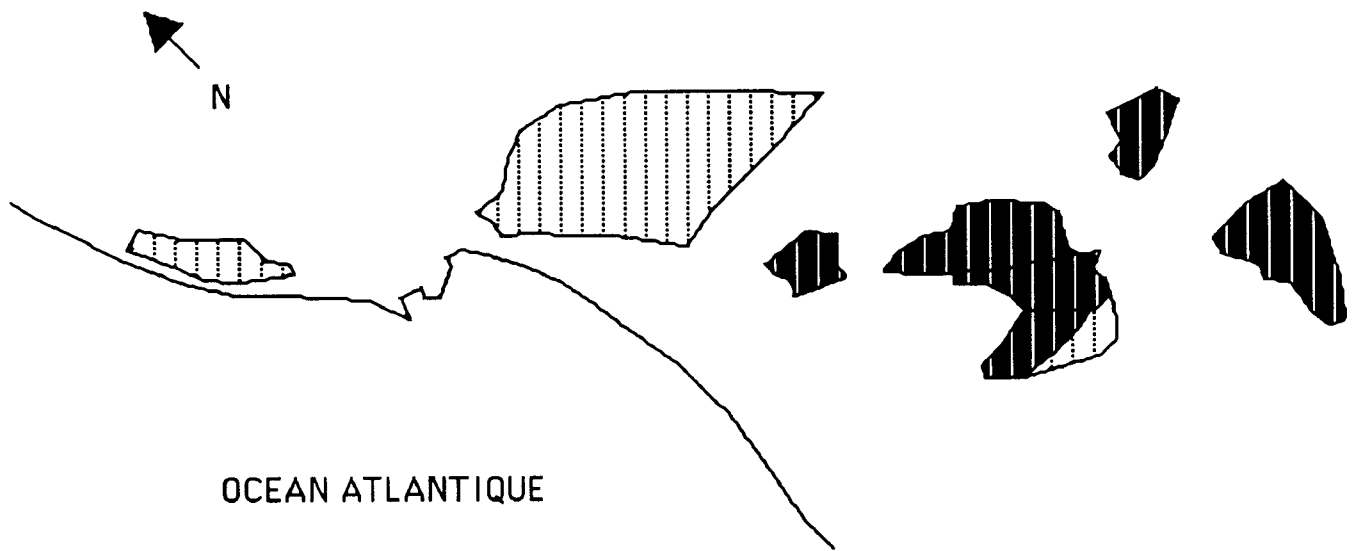
Cependant, l'écart entre l'âge moyen le plus bas à Agadir (19 ans) et le plus fort à Inezgane et Dcheïra (22,9 ans) est non négligeable, il atteint 3 années. Cet écart est nettement plus faible entre les agglomérations périphériques, il atteint seulement 0,5 années (fig. 4.18). Quelques changements s'affichent en 1982 ; Agadir et Inezgane ont vu

<sup>3</sup> -L'âge moyen =  $\frac{\text{Pr.Fr ab} \times \text{milieux des groupes d'âge}}{\text{Fr ab}}$

Pr.Fr ab = Produit des fréquences absolues.

Fr ab = Total de la population.

Fig. 4.18 : Age moyen de la population au Grand Agadir en 1978



Source: I.A.U.R.I.F. 1978

**Discrétisation selon les moyennes emboîtées**

Moyenne = 21.93

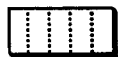
Ecart-type = 1.16

Minimum = 19.90

Maximum = 22.90



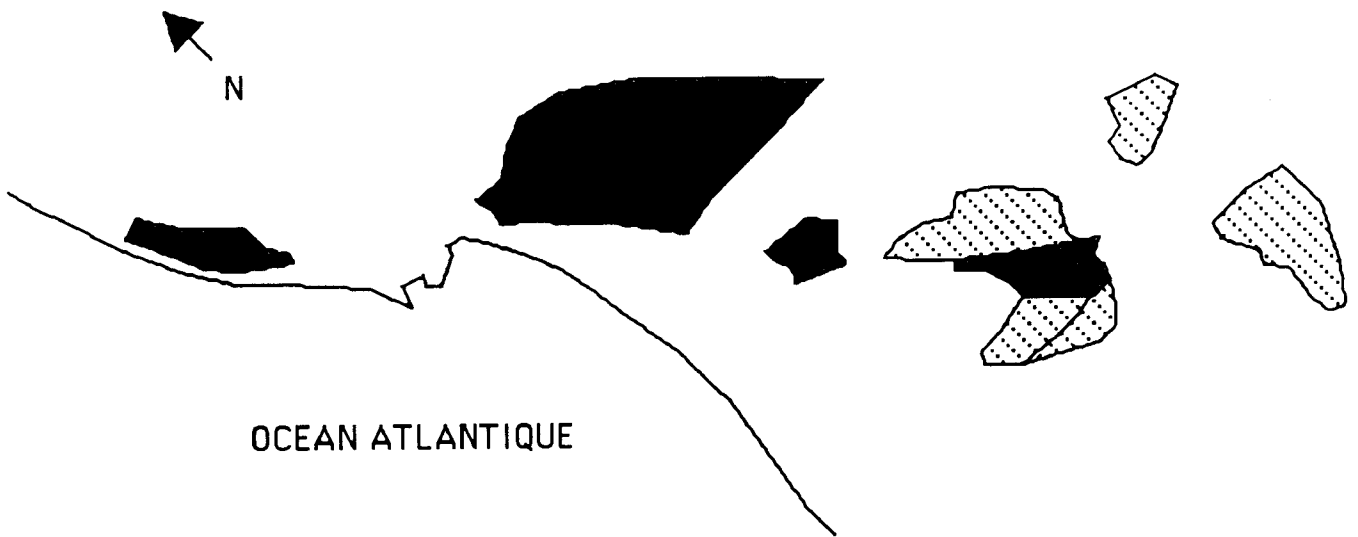
De 22.90 à 21.93



De 21.93 à 19.90



Fig. 4.19 : Age moyen de la population au Grand Agadir en 1982



Source : Recensement 1982

**Discrétisation selon les moyennes enboîtées**

Moyenne = 22.73

Ecart-type = 0.84

Minimum = 21.50

Maximum = 23.80

 De 23.80 à 22.73

 De 22.73 à 21.50



l'âge moyen de leur population s'élever pour atteindre 23,8 ans ainsi que Jorf (21,5 ans). Dcheïra, Tarrast et Tikiouine ont au contraire enregistré des âges moyens moins élevés par rapport à ceux de 1978.

\* *L'âge médian*<sup>4</sup> : C'est un indice utilisé pour distinguer les populations jeunes et les populations âgées, il varie entre 14 et 34 ans. L'âge médian des populations jeunes qui nous intéresse ici ne dépasse pas 20 ans. En effet, le Grand Agadir a enregistré en moyenne un âge médian ne dépassant pas 18,9 ans, alors que celui du Maroc urbain atteignait 20,1 ans. Des différences sensibles existent au niveau des centres urbains gadiris en la matière. A Agadir, Inezgane et Ben Sergao cet indice est supérieur à la moyenne gadirie. Tandis qu'il est inférieur à cette moyenne à Aït Melloul, Tarrast, Dcheïra, Jorf et Tikiouine. L'âge médian du sexe masculin est souvent supérieur à celui du sexe féminin car sa valeur arrive à 19,1 ans chez les hommes contre 18,6 ans chez les femmes. Il sort de cette règle générale, Aït Melloul (18,9 ans contre 18,7 ans), Dcheïra (18,8 ans contre 18,1 ans), Tikiouine (17,3 ans contre 16,3 ans) et Jorf (19,1 ans contre 17,8 ans) où l'âge médian féminin est plus élevé que celui du sexe masculin (fig. 4.20). L'âge médian est fortement soumis à l'influence de la structure par âge de la population, et aux flux migratoires des personnes en quête de travail, qui exercent aussi une influence considérable sur la composition par sexe et par âge des populations du Grand Agadir. La plupart de ces migrants sont des jeunes et en particulier du sexe masculin, ces derniers exercent donc des changements notables sur la pyramide des âges et par conséquent sur l'âge médian.

### Conclusion :

Finalement, il ressort de cette analyse que la jeunesse des populations gadiries est une caractéristique majeure pour tous les centres du Grand Agadir. Le vieillissement est par contre très faible, il atteint les hommes plus que les femmes. Divers facteurs démographiques tels que la natalité, la mortalité ou la migration peuvent intervenir pour expliquer l'élargissement de la base ou le rétrécissement au niveau du sommet des pyramides, ainsi que l'excédent aux âges adultes. Les déformations et les aspects inhabituels des pyramides sont principalement la résultante des déclarations erronées, notamment lors du recensement de 1971. Dans certains centres comme Jorf,

---

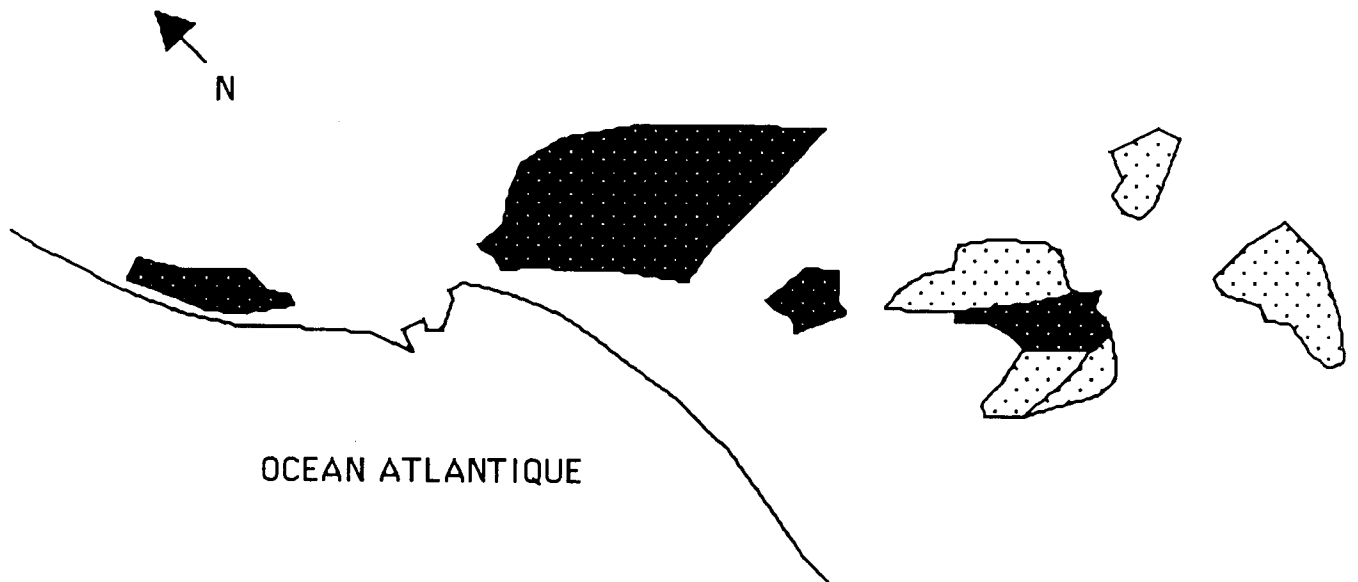
<sup>4</sup> -L'âge médian =  $a + ((Fr\ cum / 2 - rang\ de\ la\ classe\ médiane / Fr\ ab\ de\ la\ classe) * (b - a))$ .

a = limite minimale de la classe.

Fr ab de la classe = Fréquence absolue de la classe médiane.

b - a = L'intervalle en années de la tranche d'âge quinquennale.

Fig. 4.20 : Age médian de la population au Grand Agadir en 1982



Source : Recensement 1982

**Discrétisation selon les moyennes enboîtées**

Moyenne = 19.01

Ecart-type = 1.07

Minimum = 16.80

Maximum = 20.20



De 20.20 à 19.01



De 19.01 à 16.80



Tikiouine et Ben Sergao, la qualité des données recueillies, même pendant le recensement de 1982, reste encore critiquable.

## **SECTION 2 : LA STRUCTURE MATRIMONIALE DES POPULATIONS GADIRIES**

L'étude des structures de la population selon l'état matrimonial revêt une importance primordiale pour estimer l'intensité du phénomène de la nuptialité. Elle fournit aussi les éléments d'étude en favorisant une bonne approche ou interprétation des phénomènes économiques et socio-culturels (R.ESCALLIER, 1981).

Au Grand Agadir, comme dans la totalité des villes marocaines, les structures matrimoniales ont subi de nombreux changements. Ces derniers ont par conséquent influencés la dérive et l'intensité de la nuptialité au sein des agglomérations gadiries.

### **2-1- LES MODIFICATIONS DE LA STRUCTURE MATRIMONIALE**

#### **2-1-1- Aperçu global**

##### **2-1-1-1- Selon le lieu et le sexe**

La répartition de la population de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial est donnée par le tableau 4.1. Il nous permet de situer le Grand Agadir par rapport au milieu urbain de sa province et l'ensemble des villes marocaines en 1982. Effectivement, à ce propos il y a lieu de noter que les pourcentages relevés dans le Grand Agadir sont assez proches de ceux de sa province. Dans ces deux derniers milieux, la proportion des célibataires est importante chez les hommes ; à titre d'exemple dans l'ensemble urbain gadiri les célibataires représentent 46,6% pour le sexe masculin contre 29,4% pour le sexe féminin. En ce qui concerne les unions (mariage), il n'y a pas de grandes disparités. La rupture reste très marquée par le veuvage des femmes (10% dans la province gadirie). Le divorce est beaucoup accentué chez les femmes gadiries (8,7%) parmi la population âgée de 15 ans et plus. Le Maroc urbain compte, à l'inverse de la région urbaine gadirie, plus de célibataires que de mariés (56% contre 43,2%). Chez les femmes les proportions sont quasiment égales, les veuves sont en quelque sorte nombreuses (9,5%), les divorcées sont moins présentes (4,1%).

Ce grand écart existant entre les deux sexes en matière de rupture des unions peut s'expliquer d'une part, par la surmortalité masculine, et d'autre part par la facilité du remariage pour les hommes à tout âge contrairement aux femmes. On peut admettre aussi l'effet de la polygamie même si cette dernière n'a pas vue grande ampleur en milieu urbain.

### 2-1-1-2- Evolution par sexe et par groupe d'âge

Le tableau 4.2 illustre la tendance évolutive de la situation matrimoniale en fonction de l'âge sur l'intervalle étudié, soit celui qui sépare les deux recensements 1971 et 1982. Ces données permettent la détermination du calendrier et de l'intensité des premiers mariages. Les proportions des célibataires par tranches d'âge quinquennales soulignent la croissance des effectifs de célibataires dans les groupes d'âge avancés. Jusqu'à l'âge de 30 ans, le pourcentage des personnes n'ayant pas encore vécu la vie conjugale a fortement évolué entre les deux recensements chez les deux sexes. Le sexe masculin semble fortement atteint par des proportions élevées ; soit par exemple 44,9% dans le groupe d'âge 20-24 ans et 19,9% dans le groupe 25-29 ans. Pour le sexe féminin ces pourcentages ne dépassent guère 22,1% et 6,9% respectivement pour les mêmes groupes d'âge. Entre 1971 et 1982 les proportions de femmes célibataires ont considérablement évolué au niveau des tranches quinquennales jeunes, situées entre 15 et 24 ans. Cette croissance rapide des célibataires témoigne d'un mariage de plus en plus tardif.

Ce changement de comportement vis-à-vis du mariage se traduit en revanche par la baisse des proportions des mariés dans la quasi-totalité des groupes d'âge mentionnés dans le tableau. Cette diminution a affecté d'une manière particulière les quatre premières tranches d'âge quinquennales féminines ; à titre d'exemple le groupe d'âge 20-24 ans qui regroupait 36,2% des femmes mariées en 1971, a vu ce pourcentage se réduire jusqu'à 21,4%, soit une chute de 14 points. L'évolution des pourcentages des mariés ne concerne que les groupes d'âge les plus avancés ; tels que le groupe 35-39 ans, 40-44 ans et surtout entre 45-49 ans où elle culminait à 53,5% en 1971 pour descendre à 50,5% en 1982. Ceci montre en fait que le mariage demeure la règle. Cependant ce constat est difficilement extrapolable aux jeunes générations en pleine vie reproductive.

Enfin, les ruptures d'union sont plus intenses chez les femmes que chez les hommes; de légers changements ont affecté les tranches quinquennales : 20-24, 25-29 et 45-49 ans dont les pourcentages ont un peu augmenté, en passant de 3,6% à 4,3% pour le



**Tab. 4.1 : Situation matrimoniale comparée des populations âgées de 15 ans et plus en 1982 (en %)**

Etat matrimonial	Grand Agadir	Province d'Agadir	Maroc urbain
	Sexe masculin%		
Célibataires	46,6	44,6	56
Mariés	51,5	53,4	42
Veufs	0,6	0,7	0,9
Divorcés	1,3	1,3	1,1
	Sexe féminin%		
Célibataires	29,4	25,3	43,2
Mariées	52,5	57,6	43,3
Veuves	9,4	10	9,5
Divorcées	8,7	7,1	4,1

Source : Recensement 1982

**Tab.4.2 : Etat matrimonial de la population gadirie selon le sexe et l'âge en 1971 et 1982 (en %)**

Groupe d'âges	Sexe masculin			Sexe féminin		
	Célibataires	Mariés	Ruptures	Célibataires	Mariées	Ruptures
	Ensemble urbain gadiri 1971					
15-19	51,0	1,8	0,2	30,4	14,4	2,2
20-24	37,2	13,6	0,5	8,9	36,2	3,6
25-29	19,9	30,7	0,8	2,3	40,8	5,3
30-34	6,5	38,8	1,5	0,9	44,7	7,6
35-39	3,2	47,0	1,4	1,2	38,7	8,5
40-44	1,9	50,8	0,8	1,7	32,5	12,3
45-49	3,2	53,5	2,1	1,8	28,2	11,2
	Grand Agadir 1982					
15-19	50,0	0,7	0,0	42,8	6,0	0,5
20-24	44,9	6,8	0,5	22,1	21,4	4,3
25-29	30,8	25,3	0,8	6,9	29,2	7,0
30-34	13,4	39,8	1,4	2,6	36,1	6,8
35-39	4,0	46,2	1,3	0,5	40,3	7,6
40-44	2,0	48,7	0,9	0,6	37,2	10,6
45-49 ans	1,1	50,5	1,5	0,2	32,7	13,9

Source : Recensements 1971 (1/10)-1982

premier, de 5,3% à 7% pour le second et de 11,2% à 13,9% pour le troisième groupe. Ce dernier peut être le résultat d'une croissance rapide du nombre de veuves qui est aussi due au risque de veuvage en fonction de l'avancement de l'âge de la femme. La situation dans les deux premiers groupes peut s'expliquer par la persistance du phénomène de divortialité signifiant d'une durée de vie de cohabitation de plus en plus courte. Dans les deux cas la probabilité de trouver un nouveau conjoint est souvent faible, ce qui est un obstacle majeur pour retrouver la vie commune.

## **2-1-2- Disparités géographiques**

### **2-1-2-1- Selon le sexe**

Afin de répondre à la question comment se répartissent les proportions de l'état matrimonial des populations au sein du Grand Agadir ? Nous avons établi le tableau 4.3 qui fait apparaître quelques différences sensibles entre les lieux de résidence. En 1971, Inezgane et Ben Sergao représentaient les deux cas extrêmes ; pour les célibataires nous avons relevé le pourcentage le plus élevé (47,1%) à Inezgane, tandis que pour les mariés on a enregistré la plus faible proportion (50,9%) contre 64,2% à Ben Sergao, soit la proportion la plus élevée. Chez les femmes, Ben Sergao a occupé la tête du classement avec 72,3% de mariées face à 9,2% seulement de célibataires. Dans les autres agglomérations les proportions de femmes célibataires sont situées entre 14% et 16,7%, le nombre de femmes mariées a varié entre 59,3% et 64,7%. En ce qui concerne les ruptures d'union, le veuvage des femmes est dominant ; il était de 11,7% à Dcheïra et 14,9% à Inezgane. Le divorce était aussi assez élevé ; à titre d'exemple Inezgane a enregistré 9,8% des divorcées contre 1,5% seulement chez les hommes.

La comparaison des résultats du recensement de 1971 avec ceux de 1982, permet de faire ressortir des modifications importantes de la répartition matrimoniale au sein du Grand Agadir. Dans l'intervalle de temps qui sépare les deux opérations, le pourcentage des hommes célibataires s'est accru dans les cinq centres urbains recensés; soit un passage de 33,9% à 46,8% à Agadir et de 34,4% à 46,6% à Aït Melloul de 1971 à 1982. A l'opposé, les proportions des mariés ont chuté dans la totalité de ces centres. Agadir et Aït Melloul représentent les deux cas majeurs dans cette tendance de baisse qui est de l'ordre de 12,4% en moyenne. Pour les deux situations matrimoniales, les nouveaux centres urbains ( Tarrast, Tikiouine et Jorf) ont affiché les pourcentages les plus bas chez les célibataires, variant entre 37,6% et 40,4%, mais les plus élevés chez les mariés qui varient

Tab. 4.3 : Etat matrimonial des populations gadires âgées de 15 ans et plus selon le sexe  
en 1971 et 1982 (en %)

Année et milieu de résidence		Sexe masculin				Sexe féminin			
		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées
1971	Agadir	33,9	63,3	1,0	1,8	16,2	62,0	13,6	8,2
	Inezgane	47,1	50,9	0,6	1,5	16,0	59,3	14,9	9,8
	Aït Melloul	34,4	63,1	1,9	0,6	14,0	64,7	13,3	8,0
	Dcheïra	35,0	63,4	0,7	0,9	16,7	64,7	11,7	6,9
	Ben Sergao	34,8	64,2	1,0	0,0	9,2	72,3	13,9	4,6
1982	Agadir	46,8	50,9	0,9	1,4	29,4	52,3	10,2	8,1
	Inezgane	50,3	47,7	0,9	1,2	31,6	51,7	10,1	6,6
	Aït Melloul	46,6	50,7	1,7	1,0	21,7	59,7	12,2	6,4
	Dcheïra	44,4	54,3	0,4	0,9	22,3	62,6	9,7	5,4
	Tarrast	40,6	57,4	0,8	1,2	17,8	69,2	6,8	6,2
	Ben Sergao	43,4	54,7	0,8	1,0	19,3	67,0	8,6	5,1
	Tikiouine	37,6	61,6	0,8	0,0	21,9	65,2	9,3	3,6
	Jorf	40,2	57,2	1,3	1,3	16,0	68,8	10,4	4,8

Source : Recensements 1971-1982 (1/10)

entre 57,2% et 61,6%. Ceci veut dire que ces agglomérations d'origine rurale conservent encore la règle du mariage, et ce malgré les conditions économiques et sociales qui le font retarder surtout dans les anciens centres marqués par les effets de l'urbanisme.

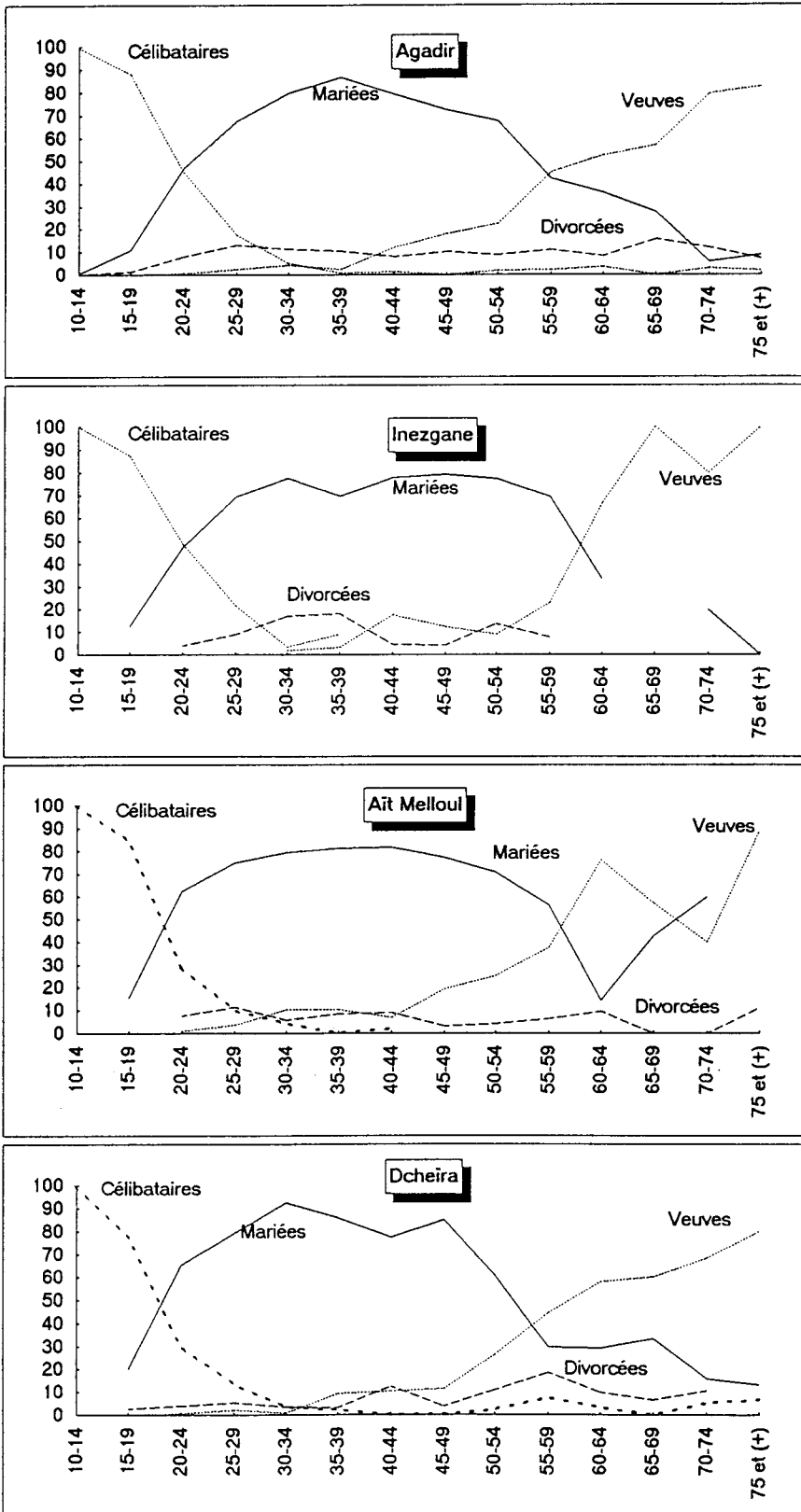
Chez les femmes, la tendance évolutive de la structure matrimoniale va presque dans le même sens ; à Agadir la montée des pourcentages des femmes célibataires atteint 13,2% de croissance, Inezgane 15,6%. Comme c'est le cas pour les hommes mariés, les femmes mariées ont aussi vu leurs proportions diminuer entre 1971 et 1982. Par exemple à Agadir, elles sont passées de 62% à 52,3% et à Inezgane de 59,3% à 51,7%; soit une baisse de 9,7 points pour la première ville et 7,6 points pour la deuxième. A Tarrast (17,8%) et Jorf (16%) on relève moins de femmes célibataires et plus de femmes mariées, dans le premier centre 69,2% et dans le second 68,8%. Ben Sergao rejoint aussi les trois nouveaux centres dans sa répartition matrimoniale en comptant 19,3% de femmes célibataires et 67% des mariées en 1982.

Le veuvage et le divorce ont marqué un léger recul chez les femmes dans la plupart de ces centres, l'écart entre les deux phénomènes a aussi diminué, ce qui montre que les femmes ont moins de réticence à déclarer leur situation réelle, même si un bon nombre d'entre elles préfèrent se déclarer plutôt veuves que divorcées.

#### **2-1-2-2- D'après la structure féminine en 1982**

Les deux figures 4.21 et 4.22 donnent une image de la composition matrimoniale des femmes dans chaque centre urbain. Effectivement, les profils d'évolution en fonction des groupes d'âge retracent d'une façon générale les formes de variations. La courbe concernant les femmes célibataires suit presque la même tendance dans tous les lieux de résidence. Quant au mariage, les ressemblances sont de moins en moins fréquentes selon les deux variables. A part Agadir et Inezgane, où la courbe retrace une montée considérable aux alentours de 30 et 40 ans pour redescendre régulièrement après 50 ans, dans les autres centres notamment à Jorf et Tikiouine, des fluctuations divergentes distinguent leurs courbes. Au-delà du groupe 45-49 ans nous constatons beaucoup de divergences des situations matrimoniales selon les lieux de résidence. Des situations inhabituelles apparaissent aussi dans la plupart des nouveaux centres ; sachant qu'à Tikiouine nous relevons une croissance surprenante des femmes mariées dans la tranche 70-74 ans, et aussi à Jorf chez les 75 ans et plus. Nous remarquons aussi des décroissances inattendues des groupes d'âges au milieu des graphiques. En fait, cela peut

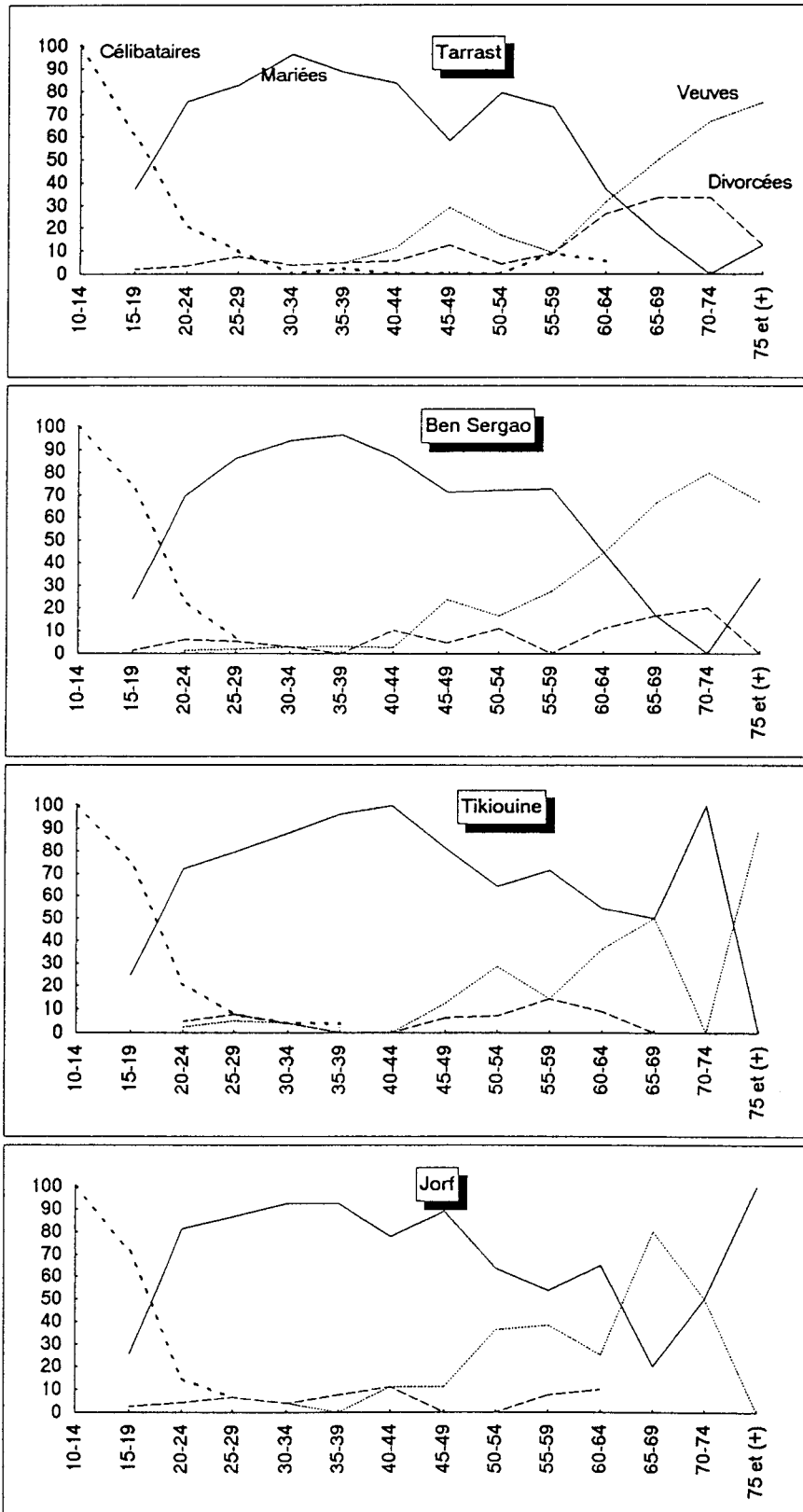
Fig. 4.21 : Etat matrimonial de la population féminine âgée de 10 ans et plus pour Agadir, Inezgane, Aït Melloul et Dcheira en 1982 (en%)



Source : Recensement 1982 (1/10)



Fig. 4.22 : Etat matrimonial de la population féminine âgée de 10 ans et plus, pour Tarrast, Ben Sergao, Tikiouine et Jorf en 1982 (en%)



Source : Recensement 1982 (1/10)



s'expliquer tantôt par le problème de déclaration notamment chez les femmes, tantôt par des situations exceptionnelles caractérisant telle tranche d'âge ; par exemple l'élévation du nombre de femmes veuves ou divorcées à Tarrast dans le groupe 45-49 ans, Tikiouine (50-54 ans) et Jorf entre 50 et 59 ans.

A l'exception de Jorf, Tikiouine et Aït Melloul, où le veuvage décroît brutalement à partir de 70 ans, dans le reste des agglomérations il remonte régulièrement avec l'âge. Contrairement au veuvage, le divorce suit presque le même niveau entre les âges, il est relativement constant aux âges jeunes, et n'évolue pas fortement avec l'âge dans l'ensemble urbain gadiri.

## **2-2- VARIATIONS DE LA NUPTIALITE DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE**

### **2-2-1- La croissance du nombre de célibataires**

#### **2-2-1-1- Du sexe masculin**

Comme nous l'avons évoqué plus haut, la croissance des célibataires représente généralement un indice déterminant du comportement des habitants envers le mariage. L'élévation des proportions des célibataires désigne automatiquement le retardement du mariage à un âge plus avancé, et sa diminution souligne souvent le contraire. Pour ce cas, la croissance a été intéressante entre les deux recensements, en particulier dans les tranches d'âge jeunes. Le tableau 4.4 apporte certaines clarifications à ce sujet, il en ressort que les pourcentages des hommes célibataires situés entre 15 et 19 ans sont considérables dans toutes les agglomérations et pour les deux dates. Dans la tranche d'âge 20-24 ans, les proportions ont fortement augmenté pour atteindre par exemple 91,8% à Inezgane et 86,6% à Ben Sergao. Cette augmentation est très forte à Aït Melloul(+22,7 points) et à Agadir (+17,5 points). La proportion des célibataires a même augmenté dans le groupe 25-29 ans, surtout à Ben Sergao où elle est passée de 28,6% à 41,6%, et à Agadir en passant de 33,6% à 56%. Inezgane représente un cas exceptionnel, le pourcentage a reculé d'environ 7 points.

#### **2-2-1-2- Du sexe féminin**

**Tab. 4.4 : Evolution des proportions des célibataires selon l'âge, le sexe et milieu de résidence  
entre 1971 et 1982 (en %)**

Année et milieu de résidence		15-19		20-24		25-29	
		Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
<b>1971</b>	<b>Agadir</b>	96,1	65,6	68,8	19,0	33,6	5,3
	<b>Inezgane</b>	98,5	69,0	85,5	15,4	62,2	5,3
	<b>Aït Melloul</b>	100,0	66,7	63,0	23,8	53,3	0,0
	<b>Dcheïra</b>	96,3	66,7	75,0	22,0	44,0	4,0
	<b>Ben Sergao</b>	89,3	43,3	77,1	0,0	28,6	4,2
<b>1982</b>	<b>Agadir</b>	99,6	87,8	86,3	45,0	56,0	17,4
	<b>Inezgane</b>	100,0	87,4	91,8	48,7	54,6	21,8
	<b>Aït Melloul</b>	99,1	84,6	85,7	28,8	54,0	10,0
	<b>Dcheïra</b>	99,2	77,4	84,3	30,0	50,6	13,5
	<b>Tarrast</b>	98,1	60,6	77,8	21,1	36,2	10,0
	<b>Ben Sergao</b>	100,0	74,6	86,6	23,2	41,6	6,9
	<b>Tikiouine</b>	98,0	75,4	79,5	20,9	35,5	7,7
	<b>Jorf</b>	100,0	71,8	63,4	14,6	41,2	6,7

Source : Recensements 1971-1982 (1/10)



Dans toutes les tranches quinquennales les proportions de femmes célibataires ont considérablement évolué, notamment dans le groupe 15-19 ans, où elles s'approchent de celles constatées chez les hommes en 1982.

Agadir, Inezgane et Aït Melloul occupent les premières positions avec des pourcentages qui varient entre 84,6% et 87,8% de femmes célibataires. La croissance est importante chez les filles de 20 à 24 ans ; Inezgane demeure un exemple concret en la matière (15,4% contre 48,7%), ainsi qu'Agadir qui a marqué un passage de 19% à 45% entre 1971 et 1982. Dans les autres milieux gadiris, l'écart entre les proportions des deux recensements pour le même groupe est relativement moins marqué, soit 5% seulement à Aït Melloul. La croissance de femmes célibataires commence à se manifester aussi dans la tranche quinquennale 25-29 ans. Inezgane illustre un bon exemple puisque la proportion dans ce groupe a été multipliée par quatre par rapport à celle enregistrée en 1971, soit 21,8% contre 5,3%.

## **2-2-2- Recul de la précocité du mariage**

### **2-2-2-1- Phénomène du mariage**

Comme l'a dit M.RACHIDI (1992) : " L'étude des mariages a une très grande importance lorsqu'on étudie le mouvement d'une population. Le mariage a des répercussions directes sur l'effectif des naissances et sur le volume de la population..., l'âge de la femme et plus précisément son âge au mariage ont une influence directe sur la fécondité ; en effet un recul ou une avance de l'âge au mariage peut favoriser ou défavoriser la natalité..."

Rappelé plus haut, le mariage chez les deux sexes est un phénomène quasi-universel dans les sociétés musulmanes, dont la religion encourage avec beaucoup d'insistance la vie conjugale légitime. Actuellement, le mariage soit chez les hommes ou chez les femmes est en train de reculer notamment chez les jeunes, en raison d'une conjoncture générale qui a marqué l'évolution du "marché matrimonial". Elle ne dépend pas seulement des effectifs d'hommes et de femmes en présence et de leur disponibilité, mais aussi des conditions économiques, sociales et culturelles présentes.

La quasi-totalité de la population des deux sexes finit par se marier, sachant que leur distribution est assez variable. Parallèlement, les pourcentages des mariés des deux

sexes accusent une hausse continue jusqu'à 34 ans. Comme le montre les deux figures 4.23 et 4.24, la légère décroissance des proportions des mariés après cet âge se fait essentiellement en faveur des divorcées et des veuves qui, contrairement aux hommes divorcés ou veufs, trouvent des difficultés à se remarier après une rupture quelconque.

Selon le tableau 4.5, nous remarquons que la quasi-totalité des générations a conclu un mariage, puisque nous n'avons relevé que 0,89% de personnes en 1971 et 0,39% en 1982, qui soient restées célibataires à l'âge de 50 ans. Ceci permet de dire qu'il existe un certain renforcement du comportement des générations de 20 et 30 ans envers le mariage chez les deux sexes.

Toutefois chez les femmes des jeunes générations il apparaît un certain retard rendu notable à l'aide du tableau 4.6, ce dernier portant sur les proportions des femmes ayant contracté le mariage. Les variations sont très importantes chez les femmes les plus jeunes, et plus intensives au-delà de l'âge de 20 ans pour l'année 1971. En 1982, ce phénomène devient très vigoureux dans le milieu urbain gadiri. La chute des proportions des femmes s'étant marié est considérable notamment aux âges jeunes.

#### **2-2-2-2- L'élévation de l'âge moyen au premier mariage<sup>5</sup>**

Cet indicateur renseigne sur la précocité du mariage et permet de comparer le calendrier des mariages de la population gadirie. Son étude nous permettra de confirmer les conclusions précédemment révélées, à savoir la tendance à la hausse des célibataires d'une part, et la baisse des proportions des mariés aux âges jeunes d'autre part.

En effet, l'âge moyen au mariage n'a pas cessé de croître, il a enregistré une augmentation de plus de 2,7 années chez les femmes et 1,6 ans chez les hommes en l'espace de 10 ans.

En comparant les âges moyens au mariage de 1971 (tab. 4.7) à ceux de 1982 (fig. 4.25, fig. 4.26), on en déduit une forte tendance à la hausse. Les âges au mariage dans le milieu urbain gadiri sont du même ordre ; dans la province d'Agadir nous avons enregistré un âge moyen d'environ 22,7 ans, soit 26,4 ans chez les hommes et 19 ans chez les

---

<sup>5</sup> -L'âge moyen au premier mariage =  $17,5 + 5(C_{20} + C_{25} + \dots + C_{45}) - 30 * C_{50} / C_{15} - C_{50}$ .

**Tab. 4.5 : Fréquence du célibat définitif selon le sexe et le milieu de résidence en 1971 et 1982**

Année et m.de résidence		S.masculin	S.féminin	les deux
<b>1971</b>	Ville d'Agadir	0,34	1,08	0,62
	Ensemble urbain gadiri*	0,81	1,03	0,89
	Province d'Agadir**	1,2	0,9	1,01
<b>1982</b>	Ville d'Agadir	0,29	0,5	0,39
	Inezgane	0,93	1,03	0,98
	Aït Melloul	0,87	1,28	1,04
	Dcheïra	0,42	0,68	0,52
	Tarrast	0,98	1,75	1,25
	G.Agadir	0,36	0,42	0,39
	Province d'Agadir**	0,6	0,3	0,4
	Maroc urbain	0,62	0,43	0,53

Source : Recensements 1971-1982, CERED 1989

\* Déjà cité

\*\* Milieu urbain

**Tab. 4.6 : Proportions de femmes ayant contracté un premier mariage selon l'âge et le milieu de résidence (1971 et 1982)**

Année et m. de résid	15-19	20-24	25-29	30-34
<b>1971</b>				
Agadir	29,4	75,2	84,1	82,3
Inezgane	23,8	64,1	78,9	90,6
Aït Melloul	33,3	71,4	82,4	76,2
Dcheïra	29,2	69,5	86,0	85,7
Ben Sergao	53,3	100,0	-	-
<b>1982</b>				
Agadir	10,9	46,9	67,5	79,6
Inezgane	12,6	47,4	69,2	77,6
Aït Melloul	15,4	62,5	75,0	79,4
Dcheïra	20,0	65,5	79,3	92,3
Ben Sergao	23,9	69,5	86,2	94,1
	<b>Indices de variation 71-82</b>			
Agadir	-0,11	0,52	0,55	0,63
Inezgane	0,40	0,44	0,80	0,55
Aït Melloul	0,75	3,33	3,29	2,38
Dcheïra	0,81	2,20	2,56	0,64
Ben Sergao	0,06	1,71	-	-

Source : Recensements 1971-1982 (1/10)

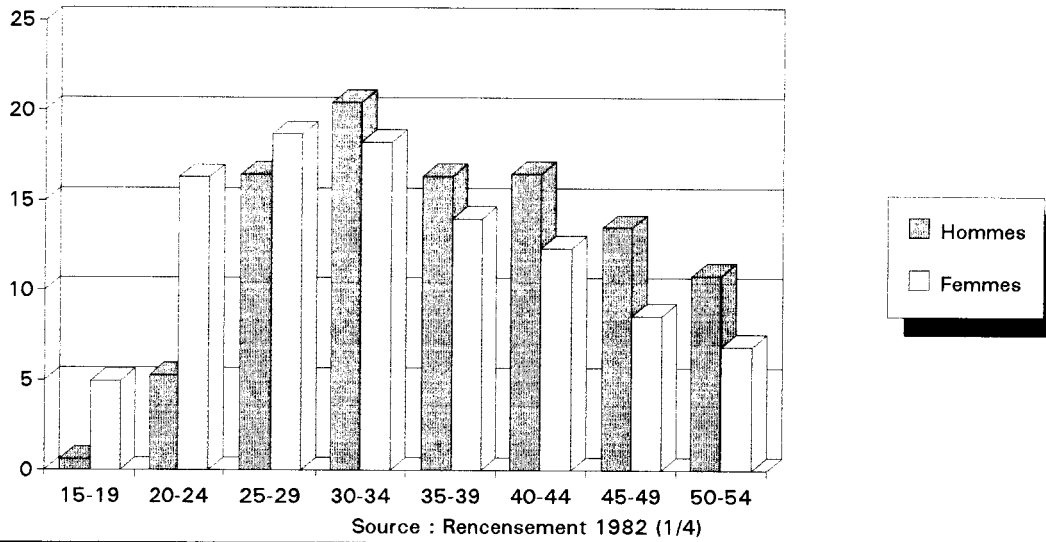
**Tab. 4.7 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence en 1971**

	S.masculin	S.féminin	les deux	Différence
<b>Agadir</b>	22,0	17,9	20,4	4,0
<b>Inezgane</b>	22,5	19,6	21,6	2,9
<b>Aït Melloul</b>	21,7	19,1	20,8	2,6
<b>Dcheïra</b>	20,1	19,7	20,0	0,4
<b>Ben Sergao</b>	20,4	18,3	19,7	2,1
<b>Prov.d'Agadir</b>	26,4	19,0	22,7	7,4

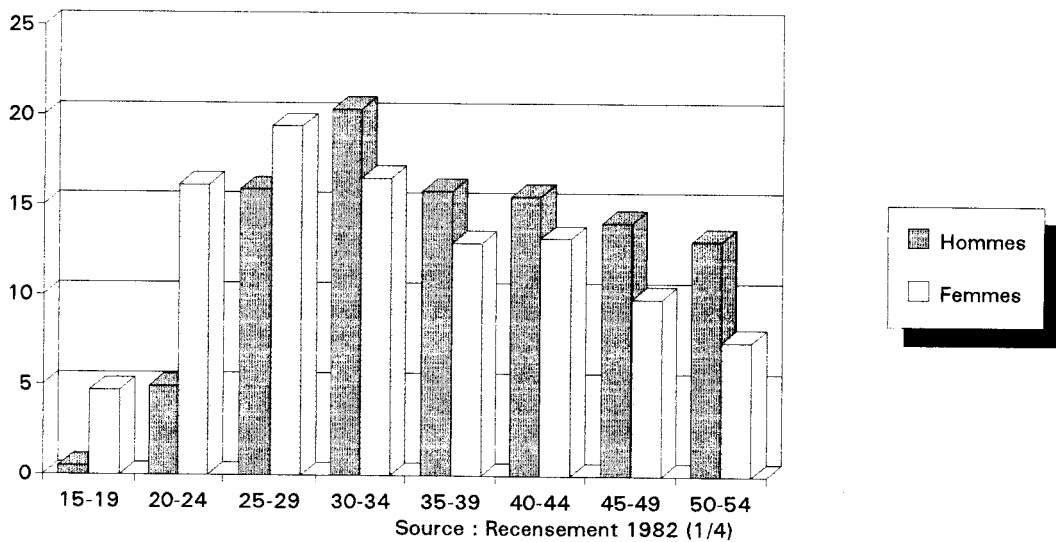
Source : Recensements 1971-1982, CERED 1989

"Démographie régionale"

**Fig. 4.23 : Distribution des mariages selon le sexe et l'âge dans le Grand Agadir en 1982 (en %)**



**Fig. 4.24 : Distribution des mariages selon le sexe et l'âge dans le Maroc urbain en 1982 (en %)**



femmes en 1971, en 1982 il passe en effet à 28 ans chez les premiers et à 21,7 ans chez les deuxièmes. A Agadir cet indicateur est passé de 20,4 ans à 22,4 ans et Aït Melloul de 20,8 ans à 21,7 ans pour les deux sexes unis.

Si on compare encore les résultats des deux recensements, on constate que cet indice varie considérablement selon le sexe et le milieu de résidence, il est passé de 17,9 ans en 1971 chez les femmes dans la ville d'Agadir à 24,6 ans en 1982 chez les hommes à Inezgane et Agadir.

La différence de l'âge moyen au mariage entre les deux sexes a bien évolué. Elle est passée de 2,9 ans à 5,5 ans à Inezgane, de 0,4 à 3,6 ans à Dcheïra, de 2,1 ans à 4,8 ans à Ben Sergao, et enfin de 2,6 à 4,8 ans pour Aït Melloul entre 1971 et 1982.

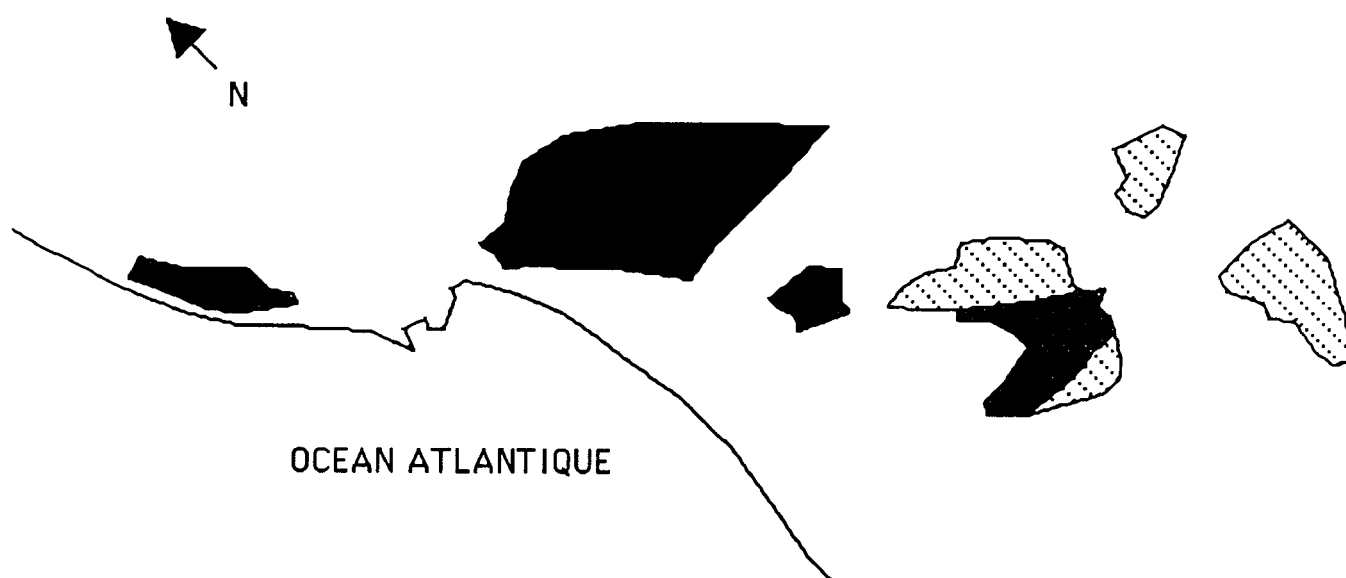
L'élévation de l'âge moyen au mariage entre les deux dates est la résultante de la prolongation du célibat. Un fait qui s'explique principalement par l'augmentation de la durée des études scolaires, et par des raisons d'ordre économiques et sociales liées à une aggravation des conditions de vie pour certaines couches sociales et aux difficultés d'installation des futurs mariés.

Au niveau géographique, encore des variations sensibles se sont opérées au sein de l'espace urbain gadiri. En 1982, c'est à Agadir, Inezgane et Aït Melloul que l'on se marie le plus tardivement avec un âge moyen de 24,6 ans, tandis que le mariage le plus précoce se maintient à Jorf (22,5 ans) et Tikiouine (22,3 ans) chez les hommes (fig. 4.25). A Agadir, le mariage des femmes est aussi marqué par un retard (19,9 ans), suivi de Ben Sergao et Dcheïra. Par contre, il est nettement précoce à Tarrast (17,8 ans) et Aït Melloul (18,3 ans) (fig. 4.26).

### **Conclusion :**

Dans la plupart des cas, il a été relevé des variations à la hausse. La structure matrimoniale a connu de profondes modifications en raison de l'augmentation du taux de célibat chez les jeunes. Enfin, c'est dans les nouveaux centres que l'on observe les valeurs les moins accentuées (moins de célibataires, âge au mariage plus bas), affirmant ainsi par ce biais, le caractère conservateur des traditions rurales dans ces milieux nouvellement urbanisés.

Fig. 4.25 : Age moyen au premier mariage au Grand Agadir en 1982  
(sexe masculin)



Source : Recensement 1982

**Discretisation selon les moyennes emboîtées**

Moyenne = 23.69

Ecart-type = 0.89

Minimum = 22.30

Maximum = 24.60

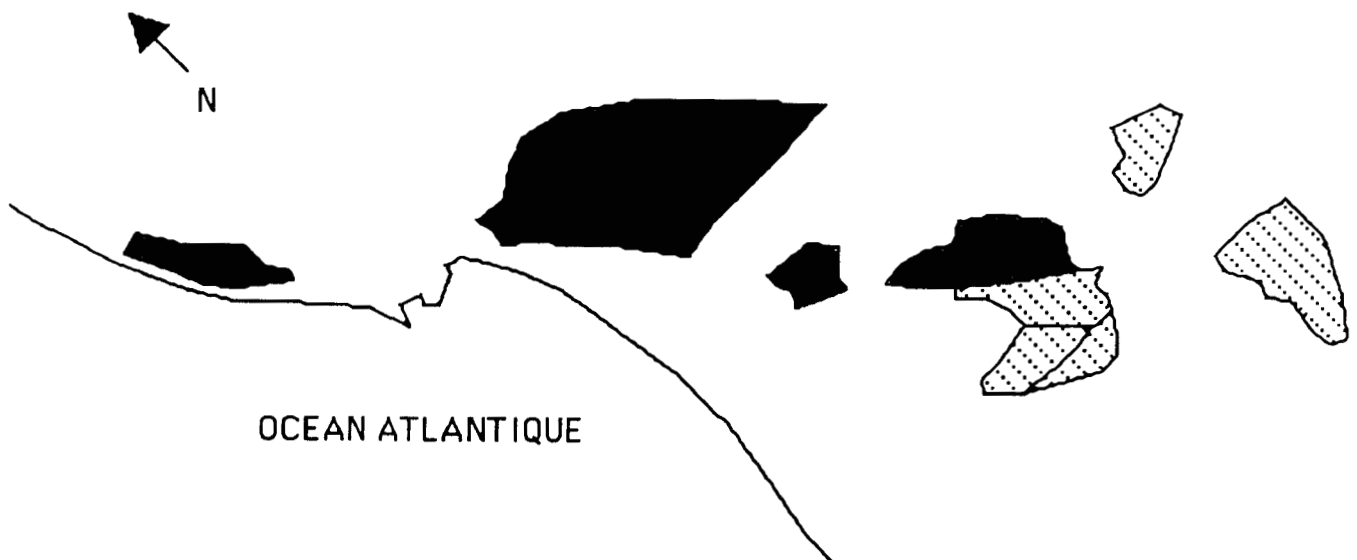


De 24.60 à 23.69



De 23.69 à 22.30

Fig. 4.26 : Age moyen au premier mariage au Grand Agadir en 1982  
(sexe féminin)



Source : Recensement 1982

**Discrétisation selon les moyennes emboîtées**

Moyenne = 19.13

Ecart-type = 0.66

Minimum = 17.80

Maximum = 19.80



De 19.80 à 19.13



De 19.13 à 17.80





## CONCLUSION DU CHAPITRE :

Au terme de cette étude de la structure démographique de la population gadiirie, il s'en dégage des caractéristiques spécifiques à la fois au tiers monde et aux pays de civilisation musulmane.

La structure par âge de la population est typiquement distinguée par son caractère jeune, qui se traduit évidemment par la masse importante des moins de 15 ans, qui progresse constamment dans l'ensemble des agglomérations gadiiries.

En dépit de la sensible prédominance numérique du sexe masculin dans presque toutes les tranches d'âge quinquennales, la montée des effectifs féminins ainsi que l'amélioration de la déclaration des femmes, ont assez fortement contribué à la réduction des rapports de masculinité entre les deux sexes. Sachant aussi que les déformations statistiques ont rendu difficile et peu significative l'interprétation des différents indicateurs analytiques.

Les pyramides des âges réalisées selon les résultats du recensement de 1971 sont d'autant plus affectées par les aspects inhabituels. En 1982, c'est dans les nouveaux centres récemment urbanisés que l'on aperçoit ces déformations de pyramides des âges. Mais l'étude des caractéristiques centrales (âge moyen et âge médian) confirme la forte jeunesse de la population gadiirie.

Les transformations de la composition matrimoniale ont été mises en évidence avec l'étude des proportions des célibataires et des mariés. Il ressort que ces variations sont aussi intéressantes selon le sexe et l'âge, que dans le temps et l'espace. Le caractère majeur de ces dérives est le grand changement du comportement à l'égard du mariage, qui commence à se manifester par la prolongation du célibat. La précocité des mariages commence à s'estomper pour diverses raisons déjà citées. Ce changement s'éclaircit par l'élévation de l'âge moyen au premier mariage, qui a été observé pour les deux sexes, et en particulier dans les villes gadiiries où l'urbanisation est la plus ancienne.

## CHAPITRE V : LES CHANGEMENTS ET DISPARITES DU COMPORTEMENT DEMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION GADIRIE

### INTRODUCTION :

"Jusqu'à une date récente, le niveau de la fécondité marocaine est demeuré mal apprécié ; les estimations des taux démographiques sont grossières et entachées d'erreurs, dont la source et l'emploi de méthodes fondées sur l'étude des groupes d'âge. Or les déclarations des âges ne sont point satisfaisantes" (R.ESCALLIER, 1981). Toutefois, diverses enquêtes démographiques<sup>1</sup> ont mis l'accent sur les deux paramètres démographiques (la fécondité et la mortalité), tout en essayant de mettre en relief les niveaux et tendances de chacun. Par ailleurs, les variations des comportements notamment à l'égard de la fécondité, selon les milieux de résidence, les groupes sociaux et socio-culturels demeurent encore insuffisamment connues, particulièrement à l'échelle des villes et centres urbains.

L'étude de la mortalité se heurte à des difficultés plus aigües en raison de la mauvaise déclaration des décès. Au moment où le système d'enregistrement des naissances et des décès n'est pas encore en mesure de favoriser des études plus spécifiques en la matière, le recensement de 1982 est venu comme une autre source essayant de palier certaines lacunes dans le domaine de la connaissance et la confirmation du comportement de la population marocaine vis-à-vis de la fécondité et des inégalités devant la mort, et cela à une échelle plus fine.

---

<sup>1</sup> -L'ensemble des sources disponibles sur la fécondité et la mortalité récentes au Maroc sont :  
 -L'enquête nationale sur la fécondité et la planification familiale de 1979-1980 (E.N.F.P.F).  
 -Le recensement général de la population et de l'habitat en 1982 (R.G.P.H).  
 -L'enquête nationale de la prévalence contraceptive de 1984 (E.N.P.C).  
 -L'enquête nationale démographique à passages répétés de 1986 à 1988 (E.N.D.P.R).  
 -L'enquête nationale sur la population et la santé en 1987 (E.N.P.S).

En effet, le questionnaire du dernier recensement de la population permet d'estimer à la fois le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme (ou parités) et les naissances vivantes survenues au cours de la période des onze mois précédent le recensement.

Ce dernier a aussi rendu possible la mesure de la mortalité infantile, indice beaucoup plus significatif que le taux brut de mortalité, qui permet d'apprécier les efforts accomplis en matière de politique sanitaire car le progrès scientifique et les mesures d'hygiène ont modifié sensiblement les chances de vie.

## **SECTION 1 : NIVEAUX ET VARIATIONS DE LA FECONDITE**

La fécondité est un phénomène lié à la fois à la biologie humaine et à l'environnement social, culturel, sanitaire et économique. Par conséquent son évolution (à la baisse ou à la hausse) ne peut être expliquée totalement et parfaitement qu'en tenant compte des effets combinés de tous les facteurs régissant la fécondité. Cette dernière est la composante positive de l'accroissement naturel d'une population. Elle n'a pas fait dans le passé l'objet d'études au niveau spatial plus fin.

La présente étude abordera la fécondité à l'aide des données disponibles à l'heure actuelle. Celles-ci se résument à des données sur la fécondité générale du moment et les descendance par âge. Il s'agit plus précisément de dégager d'abord l'évolution dans le temps et les différences de fécondité qui existent entre le Grand Agadir et les autres espaces nationaux, ou plutôt entre les agglomérations gadiries.

### **1-1- L'EVOLUTION DANS LE TEMPS**

#### **1-1-1- Les premiers instruments d'analyse**

"L'examen des tendances de la fécondité à travers le temps, nécessite une série d'indices résultant d'observations successives. Nous sommes encore loin de cette situation idéale" (C.E.R.E.D, 1988). Pour donner une image sur l'évolution de la fécondité gadirie, nous nous sommes contentés de l'utilisation de quelques indicateurs généraux permettant en effet la comparaison selon les deux derniers recensements (1971 et 1982).

### 1-1-1-1- La part des jeunes

Le tableau 5.1 affiche la variation des proportions de jeunes au sein des populations totales par milieu de résidence. Le pourcentage des enfants du groupe 0-4 ans a marqué une baisse entre 1971 et 1982. Ces pourcentages ont beaucoup régressé dans l'ensemble urbain de la province d'Agadir ainsi que les villes d'Agadir et Inezgane. Par conséquent, ces milieux accusent les valeurs les plus faibles, soit respectivement 12,1% et 12,4%, contrairement à Tarrast, Jorf et Tikiouine qui s'individualisent par la structure par âge la plus jeune. La part des jeunes (0-14 ans) dans la population qui est bien connue, confirme vraisemblablement cette tendance à la baisse, notamment dans les anciennes villes dont la proportion est passée en moyenne de 44% à 37% entre 1971 et 1982. Le nombre de jeunes a aussi reculé à Aït Melloul, Dcheïra et Ben Sergao, quoique son importance demeure encore incontestable dans l'ensemble. Le centre de Tikiouine regroupe la population la plus jeune (45,5%).

### 1-1-1-2- Rapport enfant-femme

Afin de suivre l'évolution de la fécondité, nous avons aussi recherché deux indices grossiers de fécondité. Ils fournissent des indications plus précieuses malgré les distorsions qui affectent les déclarations d'âge.

La lecture des valeurs issues du rapport des enfants du premier groupe quinquennal (0-4 ans) à celui des femmes en âge de procréer de 15 à 49 ans, montre qu'une certaine tendance à la baisse s'est amorcée au cours de cette décennie. Le même profil d'évolution a été suivi par toutes les agglomérations, à savoir que les deux premières villes donnent toujours l'impression de deux milieux où la fécondité tend progressivement vers les plus faibles proportions du Grand Agadir. Aït Melloul, Dcheïra et Ben Serago n'en demeurent pas moins en situation intermédiaire, même si leurs indices se maintiennent à un niveau élevé avec ceux de Tarrast, Tikiouine et Jorf, qui occupent encore les premières positions en 1982, ce rapport s'élève ainsi à 0,79 enfants/femme à Tarrast et à 0,78 dans le centre de Jorf.

Le rapport des jeunes de moins de 15 ans aux femmes en âge de procréation qui atteignait sensiblement 1,84 en 1971 à Aït Melloul et Dcheïra a chuté pour atteindre seulement 1,24 dans la ville d'Agadir en 1982. Les résultats du calcul de cet indice témoignent aussi d'une tendance à la baisse de la fécondité dans les cinq agglomérations

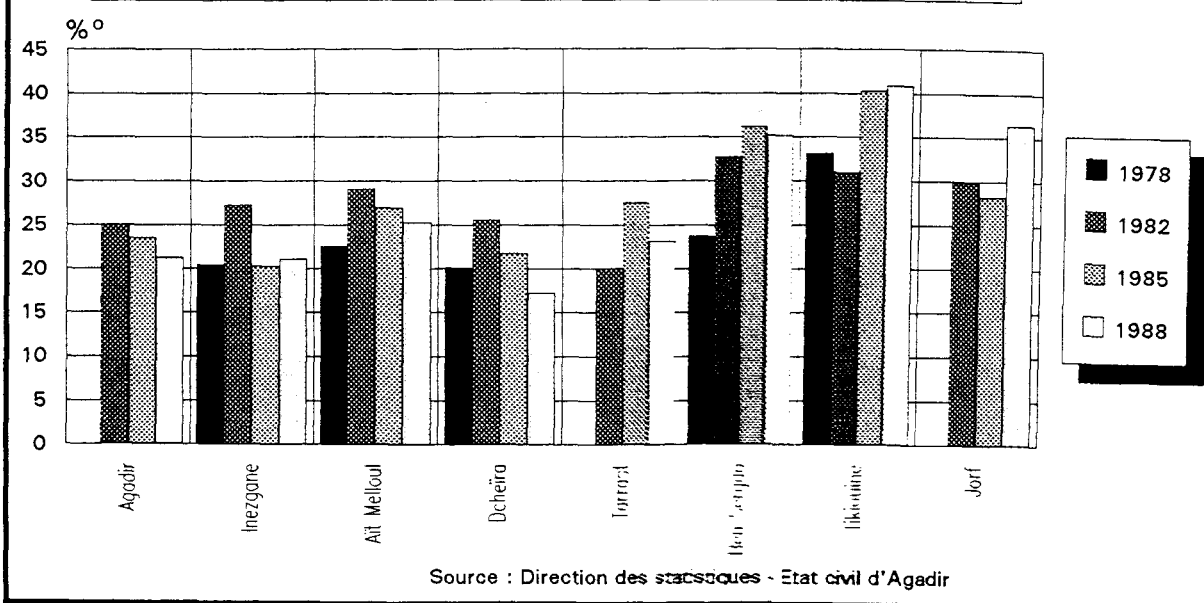
Tab. 5.1 : Evolution des proportions de jeunes et rapports enfants-femmes  
entre 1971 et 1982

		% des enfants	% des jeunes	0-4 ans/femmes	0-14 ans/femmes
		0-4 ans	0-14 ans	15-49 ans	15 et plus
1971	Agadir	16,82	44,84	0,74	1,66
	Inezgane	15,31	44,71	0,78	1,79
	Aït Melloul	16,83	47,50	0,82	1,84
	Dcheïra	16,83	47,50	0,82	1,84
	Ben Sergao	17,10	43,91	0,87	1,67
	Prov d'Agadir*	17,17	45,37	0,78	1,70
1982	Agadir	12,13	37,13	0,48	1,24
	Inezgane	12,44	36,92	0,50	1,27
	Aït Melloul	14,67	41,98	0,62	1,50
	Dcheïra	15,93	42,70	0,68	1,56
	Tarrast	17,30	42,94	0,79	1,69
	Ben Sergao	15,68	39,89	0,68	1,47
	Tikiouine	16,60	45,88	0,72	1,63
	Jorf	17,15	42,62	0,78	1,56
	Prov d'Agadir	14,29	39,76	0,60	1,41

Source : Recensements 1971-1982 (1/10)

\* Province : Milieu urbain

Fig. 5.1 : Evolution du taux brut de natalité au Grand Agadir entre 1978 et 1988 (en pour ‰)



dont on possède les chiffres pour les deux recensements. Les nouveaux centres urbains se distinguent à l'instar des autres par les indices les plus élevés. Enfin, l'information qu'on peut tirer de ces divers indices de fécondité est le recul sensible de la fécondité au cours de la décennie soixante-dix. Si les nouveaux centres urbains offrent des rapports encore favorable à la fécondité, les deux villes (Agadir et Inezgane) apparaissent comme un groupe que l'on peut qualifier par sa tendance de moins en moins favorable à la procréation.

### 1-1-1-3- Les taux bruts de natalité

Rappelé plus haut, le taux de natalité est l'une des composantes essentielles du rythme d'accroissement de la population. Situé à des niveaux très élevés au cours des années soixante (47‰) pour l'ensemble du Maroc, ce taux n'a pas cessé de baisser pendant ces dernières décennies, en passant de 47,7‰ à 31,3‰ en 1987 (tab. 5.5). Dans le milieu urbain marocain, ce taux n'atteignait que 23 ‰ en 1987.

Pour le cas du Grand Agadir, le calcul des taux de natalité à travers les quatre dates repose principalement sur les naissances enregistrées à l'état civil d'Agadir ainsi que les estimations des populations établis par le C.E.R.E.D. Les résultats donnent des taux oscillant entre 25‰ et 32‰ en 1982 et entre 17‰ et 40,8‰ en 1988. Ces taux ont évidemment régressé pour l'ensemble du Grand Agadir, en passant de 26‰ à 22,8‰ entre 1982 et 1988. En outre, ils ne s'éloignent pas tellement de ceux du Maroc urbain ou ceux retenus au niveau du milieu urbain provincial (27,4‰).

Cependant, le niveau atteint dans la plupart des agglomérations reste quand même modéré par rapport à la moyenne nationale qui est de l'ordre de 37‰ en 1982 et 30,3‰ en 1987. En résumé nous concluons sur le fait que l'état civil souffre encore de lacunes non négligeables. Selon le C.E.R.E.D (1986), Agadir figure parmi les provinces où les naissances sont assez sérieusement sous-enregistrées, le taux brut de natalité est ainsi compris entre 20 et 30‰. On ne peut en effet disposer d'une éventuelle amélioration qu'à partir du milieu de la dernière décennie.

L'analyse des taux de natalité dans un cadre évolutif ou comparatif contribue à distinguer les agglomérations selon leurs profils de croissance en la matière. La figure 5.1 permet de constater cet aspect évolutif des taux de natalité marqué par une diversité tendancielle. On peut dégager ainsi trois groupes qui évoluent différemment. Le premier

est celui où la natalité tend nettement à la baisse, ce groupe comprend Agadir, Aït Melloul et Dcheïra. Le deuxième est celui où les taux de natalité ne conservent pas une attitude unique par leur variation simultanée entre la baisse et la hausse. Le troisième groupe qui englobe Ben Sergao, Tikiouine et Jorf, se caractérise par la tendance à la hausse des taux de natalité ; c'est à dire que ces agglomérations ont conservé des taux révélateurs d'une tendance à des attitudes moins favorables à l'égard de la fécondité.

Les deux cartes (fig 5.2 et fig 5.3) donnent aussi une vue d'ensemble sur les variations géographiques des taux de natalité au sein du Grand Agadir en 1982 et 1988. Effectivement, selon la première carte (1982) Agadir et Tarrast apparaissent comme des zones où la natalité est très faible, en revanche les trois agglomérations (Ben Sergao, Tikiouine et Jorf) représentent des espaces à forte natalité. Enfin Dcheïra, Inezgane et Aït Melloul accusent encore des taux proches de la moyenne provinciale. Quant à la situation en 1988, on remarque quelques légères changements par rapport aux variations précédentes. Dcheïra et Inezgane rejoignent le groupe à faible comportement, par contre Tarrast regagne le groupe à natalité nettement moyenne. A l'instar du reste des agglomérations, Ben Sergao, Jorf et Tikiouine (40,8‰) s'illustrent encore par des taux de natalité plus forts.

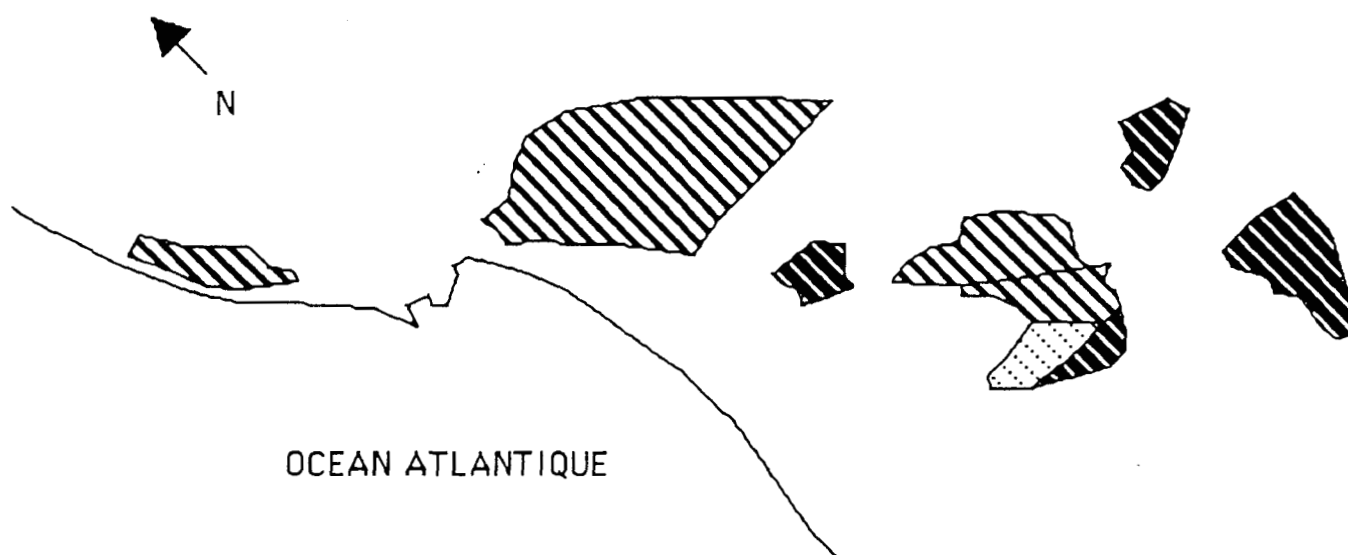
En résumé, ces indices restent grossiers et entachés de quelques erreurs. Malgré son utilité spécifique, le taux brut de natalité affecté par la structure par âge et sexe de la population ne favorise pas une bonne exposition du comportement démographique d'un tel espace. En revanche, une étude plus poussée de la fécondité du Grand Agadir devrait permettre une meilleure appréciation du comportement de la population à cet égard.

## **1-1-2- Facteurs de la baisse de fécondité**

### **1-1-2-1- Vue d'ensemble sur le recul de la fécondité**

Le tableau 5.2, résumant les résultats des différentes sources, donne un aperçu sur l'évolution de la fécondité au niveau national depuis 1962. Comme le révèlent les indicateurs mentionnés dans ce tableau, la baisse de la fécondité a été déjà entamée au cours des années soixante-dix et particulièrement en milieu urbain. Après une longue période de stabilité à un niveau très élevé avoisinant ou dépassant 7 enfants par femme jusqu'à 1973, la fécondité s'est orientée vers la baisse. Ainsi en 1987 l'indice synthétique de fécondité est passé au dessous de 5 enfants par femme. Tout en restant élevé, cet indice

Fig. 5.2 : Variation géographique du taux de natalité en 1982



Source : Etat civil d'Agadir

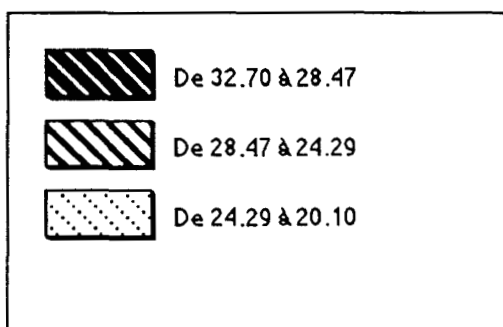
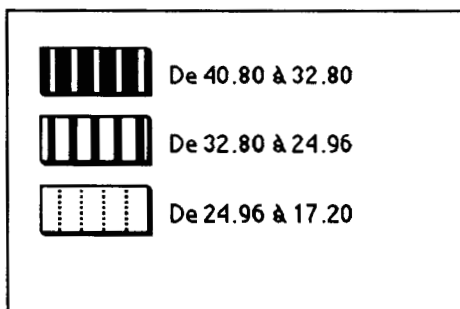
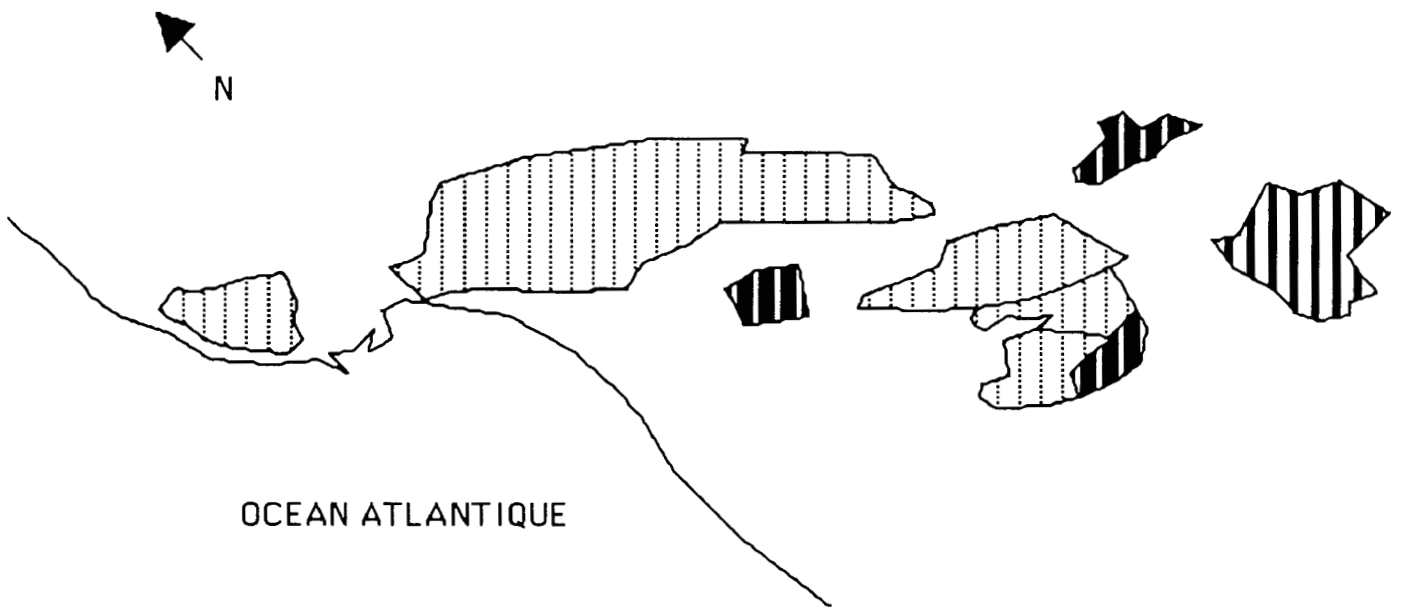




Fig. 5.3 : Variation géographique du taux de natalité en 1988



Source : Etat civil d'Agadir



atteint 4,46 enfants par femme. C'est donc une diminution de 43% en 20 ans qui est notée dans l'espace citadin marocain. Cette diminution de fécondité au Maroc apparaît finalement comme phénomène quasi exclusivement urbain. Ceci dit, le milieu rural continue à connaître des niveaux très élevés de fécondité, et le recul n'a commencé qu'à partir du milieu des années soixante-dix ; 7,83 enfants par femme en 1973, 6,85 enfants par femme en 1982-83 et 5,97 en 1987. Ainsi la fécondité actuelle s'élève encore à 4,5 enfants par femme pour l'ensemble du Maroc, mais à seulement 2,8 en milieu urbain où cet indice se positionne à un niveau qualifié de très faible, contre 6 enfants en milieu rural. La fécondité marocaine est en pleine évolution, en outre cette tendance est plus avancée en ville qu'à la campagne. La comparaison avec le recensement nous permet là encore de tirer une autre idée à propos de l'évolution : de 5,5 enfants par femme en 1981-82, l'indice synthétique est tombé à 4,5 en 1987, soit une chute d'un enfant par femme en une période de 5 ans. La baisse est de 1,5 enfants en milieu urbain (de 4,3 à 2,8) contre 0,6 en milieu rural (de 6,6 à 6,0).

Nous concluons enfin que toutes les observations intermédiaires, quelque soit leur source, s'inscrivent toutes dans ce mouvement de fond. L'évolution plus rapide du milieu urbain suit également un cours très cohérent d'une enquête à l'autre, ce qui n'est pas souvent le cas pour le milieu rural demeurant moins clair à ce niveau.

### 1-1-2-2- Les principaux facteurs du recul de la fécondité

Il existe un ensemble de variables intervenant soit directement ou indirectement dans la fécondité. Généralement, on distingue deux groupes de variables ; les variables d'ordre socio-économiques et celles dites intermédiaires. Ces dernières agissent directement sur la fécondité, tandis que les premières n'agissent qu'indirectement par modifications de variables intermédiaires qui comprennent : la nuptialité, la fréquence des rapports sexuels, l'allaitement et l'aménorrhée, la contraception, la mortalité intra-utérine (C.E.R.E.D, 1989).

#### *\* Facteurs biologiques :*

On relève ici la durée de l'allaitement au sein qui prolonge d'ailleurs la période d'infécondité post-partum, au cours de laquelle une femme n'est pas apte à concevoir.

L'allaitement est pratiqué par la presque totalité des femmes (93%). Selon la même source, sa durée moyenne chez le dernier enfant est de 17,5 mois (E.N.P.S, 1987).

**Tab. 5.2 : Evolution des principaux indicateurs de fécondité au Maroc depuis 1962  
dans l'ensemble du pays, milieu urbain et milieu rural**

Sources et années	Enquête à objectifs multiples 1962	Enquête du CERED 1973	Moyenne ENFPF rec.1982 ENPC 1982	ENDPR 1987
	<b>Ensemble du pays</b>			
I.S.F	7,2	7,4	5,74	4,46
Tx.g.fécondité	225	220	165	132
Tx.b.natalité	46,1	47,7	38,6	31,34
	<b>Milieu urbain</b>			
I.S.F	7,77	6,58	4,46	2,85
Tx.g.fécondité	243	196	130	85,43
Tx.b.natalité	47,2	45,8	33,3	22,8
	<b>Milieu rural</b>			
I.S.F	6,91	7,83	6,85	5,97
Tx.g.fécondité	216	233	196	179
Tx.b.natalité	45,6	48,7	42,6	37,71

Source : CERED "Analyses et tendances démographiques au Maroc" -1986  
"Rapport préliminaire de l'ENDPR" - 1989

ENFPF : Enquête nationale sur la fécondité et la planification familiale (1979-1980)

ENPC : Enquête nationale de prévalence contraceptive (1983-1984)

ENDPR : Enquête nationale démographique à passages répétés (1986-1988)

Les résultats de l'E.N.P.S en 1987 montrent que quatre femmes sur cinq allaitent encore après 5 mois (81%), 70% après 11 mois et 46% après 17 mois. Ils indiquent également que l'allaitement est pratiqué par la majorité des femmes de façon prolongée. D'une manière générale, il existe une période à la suite de la naissance d'un enfant pendant laquelle la femme reste d'habitude inféconde, elle n'est que de deux à trois mois en l'absence d'allaitement, cependant, cette durée peut se prolonger, comme dans le cas soumis à l'étude sous l'effet de l'allaitement prolongé qui retarde le retour de l'ovulation.

Pour l'ensemble des femmes enquêtées, les durées moyennes d'allaitement et d'aménorrhée sont respectivement de 4,4 et 8,7 mois.

La durée d'allaitement varie considérablement selon le niveau scolaire et le niveau de vie. Si elle est plus courte chez les femmes citadines et les femmes instruites, le cas est naturellement différent chez les femmes du milieu rural qui allaitent cinq mois de plus que celles du milieu citadin. Les femmes non scolarisées allaitent deux fois plus longtemps que celles ayant au moins un niveau d'instruction secondaire.

*\* Les attitudes Face à la nuptialité :*

Il ressort de l'analyse précédente du phénomène de nuptialité que la croissance des proportions de femmes célibataires âgées de 25 à 29 ans, en plein âge reproductif, n'a pas cessé de croître au Grand Agadir (voir chapitre IV). Le mariage a subi en revanche une évolution profonde, et les femmes entre de plus en plus tardivement en union. Par conséquent, l'âge d'entrée en union a marqué une hausse importante entre les différentes générations. Ainsi l'âge au premier mariage a enregistré des hausses entre 1971 et 1982 en passant de 18,8 ans à 19,9 ans en moyenne pour l'ensemble du Grand Agadir. A l'échelle nationale, l'augmentation de l'âge au mariage a été spécifiquement manifestée en milieu citadin puisqu'il a enregistré une élévation de 3,6 ans en l'espace de 20 ans, soit 17,2 contre 20,8 ans entre 1960 et 1982. Cette tendance à l'élévation a été déjà mise en évidence par les enquêtes ; telles que l'E.N.P.C de 1983-84 et 1979-80 à travers les âges moyens au premier mariage. Pour ce qui est de l'âge médian à la première union pour l'ensemble des femmes âgées de 25-49 ans, il est passé de 17,2 ans en 1979-80 à 18,5 ans en 1987, soit une croissance de 1,3 ans. L'âge médian est plus élevé d'un an et demi chez les citadines (19,3 ans contre 17,8).

Enfin, la variable éducation s'avère la plus discriminante dans l'âge au premier mariage. Les femmes ayant fait des études secondaires contractent leur premier mariage 7 ans plus tard que les analphabètes. Par rapport à celles du niveau primaire, la différence atteint 4 années et demi. Le croisement entre le niveau d'instruction et la nuptialité révèle une relation positive pour ces deux variables, plus le niveau d'instruction est élevé plus l'âge au mariage l'est aussi (fig. 5.4). Pour le Maroc, il passe de 20,3 chez les analphabètes à 25,9 ans chez les femmes qui ont accomplis sept années d'études ou plus.

En résumé, le fait que les femmes des générations récentes se marient plus tard retardent ainsi la naissance de leur premier enfant et réduisent la durée d'exposition au risque de grossesses. Cela constitue un des facteurs contribuant au recul de la fécondité.

***\* Les dissolutions d'unions :***

Durant ces dernières années le mariage s'est caractérisé par une grande instabilité qui est due à la montée du veuvage et du divorce (tab. 5.3). Mais la part prise par le divorce est plus considérable que la part du veuvage. En outre, le divorce est fréquent à toutes les durées, même chez les couples à constitution récente. L'accumulation des risques de dissolutions ne font qu'augmenter les propositions des divorces. En revanche, le veuvage n'est important qu'aux âges plus avancés. Ces coutumes traditionnelles comme le divorce semblent donc réduire la fécondité presque autant que le niveau d'instruction et la scolarité.

***\* Pratique de la planification familiale :***

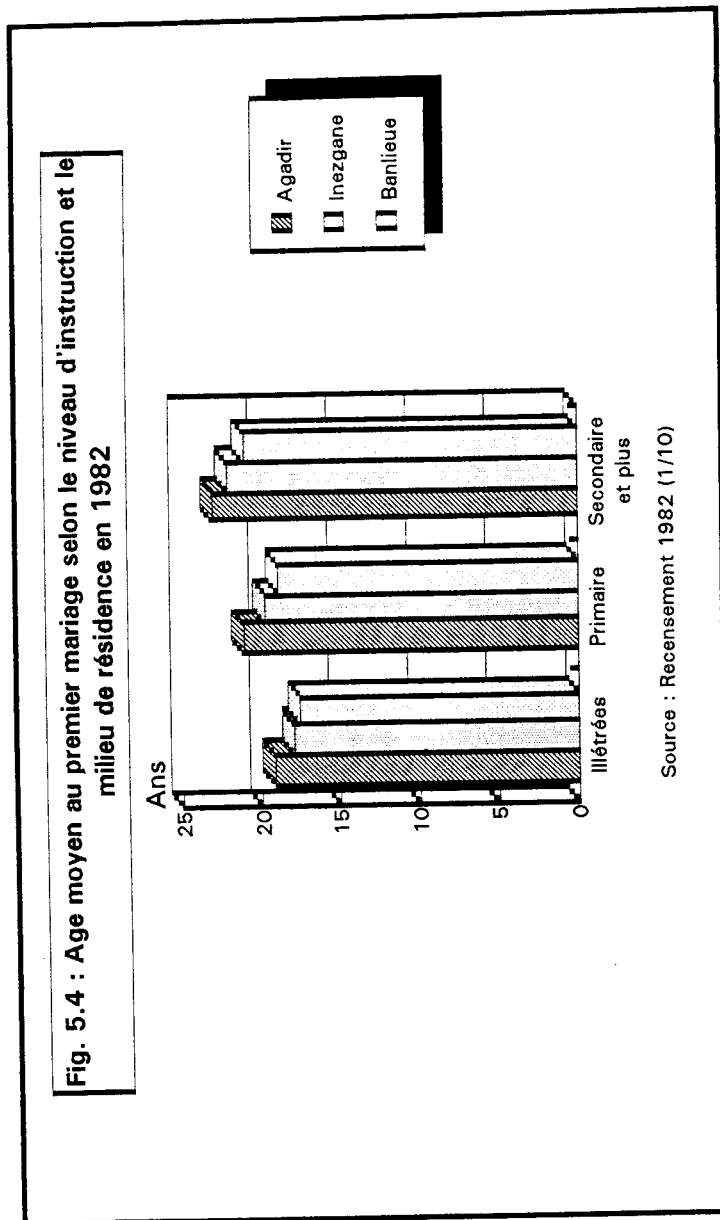
Durant les années soixantes la pratique de contraception était peu répandue. Chez les femmes rurales, qui constituaient la majorité des marocaines, la proportion de celles qui l'ont pratiqué ou qui la pratiquent s'élevait à peine à 5 pour cent. Treize années plus tard, l'E.N.F.P.F permet de constater que malgré des variations sensibles, surtout au milieu urbain, la pratique passée et actuelle reste caractérisée par un niveau encore faible à l'échelle marocaine (29,1%).

La pratique diffère énormément selon le milieu de résidence, l'éducation, le niveau de vie, l'activité. Il y a en effet une grande pratique quand le niveau d'instruction augmente: de 24,1% chez les non scolarisées à 65,7% chez celles qui ont atteint le niveau secondaire et plus. Encore, selon la dernière enquête, la connaissance de la contraception au Maroc est quasi totale (98%).

Tab. 5.3 : Répartition (%) des femmes non célibataires selon le devenir de la première union et sa durée écoulée

Cause	Années depuis la première union							Toutes durées
	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30 et plus	
Veuvage	0,4	2,5	3	5,1	9,1	14,3	18,4	6,6
Divorce	11,4	12,7	15,2	17,3	19,5	22,1	23	16
Toute cause	11,8	15,2	18,2	22,4	28,6	36,4	41,4	23,2

Source : E.N.P.S repris du C.E.R.E.D "Variables socio-démographiques au Maroc, les interdépendances", 1989



Les pratiques contraceptives sont passées de 19,4% en 1979-80 (E.N.F.P.F) à 25,5% en 1983-84 (E.N.P.C) et à 35,9% en 1987 (E.N.P.S). Le programme marocain de planification familiale est axé sur la contraception moderne (29%). La pilule reste la méthode la plus utilisée (23%), tandis que l'utilisation des autres méthodes comme le stérilet et la stérilisation féminine reste marginale (3% et 2% respectivement).

*\* Le désir d'avoir les enfants :*

Les femmes optent de plus en plus pour des familles de taille plus réduite. Effectivement, la dernière étude a bien montré que les femmes marocaines sont de moins en moins attachées à la famille nombreuse. La dimension désirée est passée de 5 enfants en 1979-80 à 3,7 enfants en 1987. Par ailleurs, le désir de limiter les enfants ou de les espacer est devenu de plus en plus prévalent parmi les femmes mariées enquêtées. Ainsi, comme le montre la figure 5.5, plus de deux femmes sur trois souhaiteraient limiter ou espacer leurs naissances et presque une femme sur deux (46%) a répondu qu'elle ne désire plus avoir d'enfants. Ceci témoigne vraisemblablement de l'influence qu'avait exercé le programme et les annonces de la planification familiale à travers les mass-médias et divers services de renseignements.

## **1-2- ANALYSE DU NIVEAU ET STRUCTURE DE LA FECONDITE**

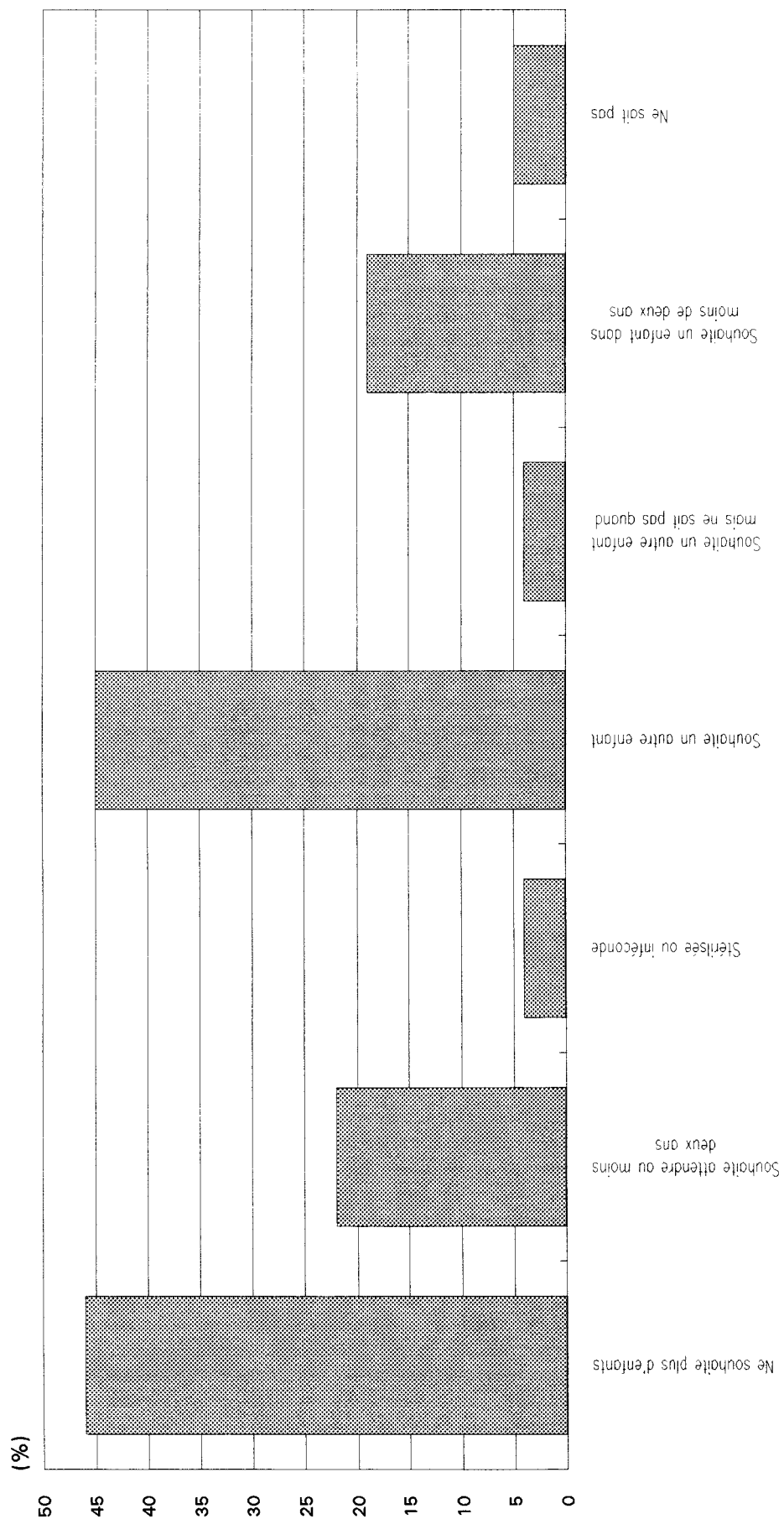
### **1-2-1- Fécondité générale**

#### **1-2-1-1- Taux global de fécondité**

Pour la première fois le recensement de la population au Maroc a permis d'étudier le niveau réel de la fécondité et sa structure. L'étude de la fécondité a été abordée par le biais de deux questions. L'une est relative au nombre total d'enfants que les femmes ont mis au monde jusqu'au moment de l'interview, l'autre porte sur les enfants mis au monde au cours des 12 derniers mois précédant la date du recensement, à savoir le 9 septembre 1982.

Ainsi, l'exploitation des données de ce recensement nous a donné la possibilité de calculer les indicateurs essentiels pour mettre en relief une partie du comportement démographique de la population gadiirie.

Fig. 5.5 : Préférences en matière de fécondité (femmes mariées de 15-49 ans)



Source : E.N.P.S, 1987



Le taux global de fécondité qui est le rapport entre les naissances vivantes d'une année et la population féminine de 15 à 49 ans, marque un certain progrès sur le taux de natalité en éliminant partiellement l'influence de la structure par âge.

En 1982, les taux globaux de fécondité se situent à des niveaux encore élevés dans un bon nombre de milieux géographiques. Au niveau national, ce taux varie considérablement de 235‰ dans la province de chefchaouen à 101‰ dans la province de Rabat. Le Maroc urbain semble fortement atteint par le recul de la fécondité. A l'échelle provincial, la province de Guelmim, située au coeur du Sahara se positionne à la tête des provinces du Sud marocain. La province d'Agadir accuse par contre le taux le plus faible, (114‰) (tab. 5.4). Le Grand Agadir qui est situé visiblement à un niveau assez élevé, affiche aussi des différences importantes allant de 107‰ à 261‰, respectivement pour Agadir et Jorf. Tarrast et Tikiouine, dont les caractéristiques urbaines sont analogues à celles de Jorf, accusent des taux globaux de fécondité encore élevés, soit 258‰ et 226‰ comme l'illustre le tableau 5.5. Ces taux de fécondité relativement élevés sont aussi la résultante d'une structure encore persistante et favorable à ce genre de comportement. Rappelées plus haut, les nouvelles agglomérations urbaines comprennent en effet les proportions les plus élevées de femmes mariées et âgées de 15 à 49 ans. Par conséquent, cette différence globale est due à la variabilité par âge de la fécondité telle qu'on peut le voir sur le tableau 5.5.

### 1-2-1-2- Taux de fécondité par âge

Cet indicateur élimine l'influence de la structure par âge. Il est intéressant pour l'étude géographique des composantes de fécondité, et particulièrement pour connaître les naissances précoces ou tardives.

Il est défini comme le rapport entre les naissances vivantes au cours d'une année donnée provenant de femmes ayant atteint un âge ou un groupe d'âges donné et l'effectif moyen respectif de ces femmes (M.RACHIDI, 1992).

Selon le tableau 5.5, il apparaît que l'âge joue un rôle déterminant dans la fécondité des femmes. Le groupe des jeunes femmes de 15-19 ans représente une faible proportion des femmes mariées, la fécondité est restée faible dans la plupart des agglomérations gadires à l'exception de Tarrast et Jorf où ce taux atteint respectivement 149‰ et 133‰. Entre l'âge 20 et 35 ans, la fécondité est généralement très forte. Au-delà de 35 ans elle

**Tab. 5.4 : Indice synthétique de fécondité, taux global de fécondité (%°)  
et taux brut de natalité (%°) selon le milieu de résidence en 1982**

Milieus de résidence*	I.S.F	Tx.g.fécondité	Tx.b.natalité
<b>Milieus divers</b>			
Prov Chefchaouen	8,17	235	51,9
Maroc	5,52	157	37,2
Maroc urbain	4,29	122	32
Prov Rabat	3,45	101	27,8
<b>Provinces du Sud**</b>			
Guelmim	7,42	214	47,1
Tan-Tan	6,82	198	38,8
Tiznit	6,07	172	38,6
Ouarzazate	5,94	173	39,3
Agadir	4,88	114	27,4
Taroudant	4,23	125	30,6

\*: Milieux classés selon leur I.S.F

Source : CERED "Situation démographique au Maroc"

\*\* : Provinces urbaines

Analyses comparatives - 1988

Prov: Province

**Tab. 5.5 : Taux de fécondité par âge, taux global de fécondité et indice synthétique  
de fécondité (I.S.F) selon le milieu de résidence en 1982**

Groupe d'âge	Milieu de résidence							
	Agadir	Inezgane	Aït Melloul	Dcheïra	Tarrast	Ben Serago	Tikiouine	Jorf
	<b>Taux de fécondité par âge</b>							
15-19	46	99	55	58	149	56	98	133
20-24	140	171	298	210	289	207	209	271
25-29	156	154	175	202	363	293	308	314
30-34	173	241	235	222	444	294	320	364
35-39	108	212	188	214	163	226	259	240
40-44	82	133	227	103	139	103	263	300
45-49	30	167	97	75	125	143	313	250
<b>Tx.g.fécondité</b>	107	158	189	161	258	185	226	261
<b>I.S.F</b>	3,7	5,9	6,4	5,4	8,4	6,6	8,9	9,4

Source : Recensement 1982 (1/10)

commence à diminuer surtout à Agadir, Dcheïra et Tarrast. Par contre, la situation de Jorf et Tikiouine se maintient à la hausse dans tous les groupes d'âge. Ceci peut s'expliquer à la fois par le maintien d'une forte fécondité des femmes de ces centres ou plutôt par la sous déclaration des âges, problème qu'on a évoqué à maintes reprises.

Plusieurs raisons sont à l'origine du recul de la fécondité après 35 ans : D'une part, les possibilités physiologiques des femmes qui diminuent naturellement avec l'âge, d'autre part la limitation volontaire des naissances par des pratiques anticonceptionnelles lorsque le nombre d'enfants ou la taille de la famille désirée est atteinte.

On note une certaine précocité du phénomène souligné par les valeurs, avec intensité, parfois jusqu'au groupe d'âge avancé 35-39 ans. Excepté pour Aït Melloul, où le niveau élevé de la fécondité intervient au groupe d'âge plus jeune 20-24 ans (298‰), dans la quasi-totalité des autres agglomérations la fécondité maximale est située dans le groupe d'âge 30-34 ans. La diminution affecte uniquement les groupes d'âge jeunes 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans. Ces derniers reflètent probablement l'incidence d'une modification de la nuptialité par la diminution des proportions de femmes mariées aux plus jeunes âges parallèlement à la diminution possible de la fécondité légitime.

### 1-2-1-3- Indice synthétique de fécondité

"Appelé aussi indice synthétique du moment ou somme des naissances réduites : c'est le nombre moyen d'enfants qui seraient nés vivants d'une femme au cours de sa vie féconde si elle se comportait vis-à-vis de la fécondité conformément aux taux de fécondité par âge observé au courant d'une année donnée" (C.E.R.E.D, 1989 : Education et changement démographique au Maroc).

La somme des taux de fécondité par âge donne aussi une idée de la taille de la famille, elle mesure le nombre moyen d'enfants ou la descendance moyenne d'une femme. L'indice synthétique de fécondité permet en outre de faire des comparaisons directes entre diverses populations dans le temps et dans l'espace. Il est le seul indicateur indépendant de la structure par âge, et auquel il convient donc davantage de s'attacher.

Cet indice présenté dans le tableau 5.5 fait ressortir un niveau aussi très élevé que celui dégagé d'après l'analyse des taux de fécondité par âge.

Mesurée par l'indice synthétique du moment, en 1982 la fécondité est située à 6,8 enfants par femme au Grand Agadir ; soit un enfant de plus par rapport à la moyenne nationale (5,5 enfants). Ce niveau de fécondité présente en effet des différences significatives de comportement. Entre l'indice synthétique de fécondité le plus faible à Agadir (3,7 enfants par femme) et le plus élevé à Jorf (9,4 enfants par femme), l'écart est manifestement accusé (5 enfants par femme). Par rapport à la moyenne gadirienne (6,8 enfants par femme), trois agglomérations se situent au-delà de celle-ci et cinq autres en deçà. Et comme rappelé plus haut, le taux global de fécondité permet une certaine classification des agglomérations qui se rapproche grossièrement de celle donnée par l'indice synthétique de fécondité.

On en déduit alors une image plus forte de la fécondité qui a atteint un niveau très élevé au Grand Agadir, notamment dans les agglomérations urbaines récentes. De même, des différences notoires existent dans l'espace, ce qui donne une raison de plus à l'élévation de l'indice conjoncturel de fécondité gadirien.

### **1-2-2- Le nombre moyen d'enfants par femme**

Rappelé plus haut au recensement de 1982, deux questions sur le mouvement naturel de la population ont été incluses dans le questionnaire. L'une concerne le nombre d'enfants mis au monde par femmes non célibataires âgées de moins de 50 ans. L'autre sur le nombre de naissances survenues. Cette dernière a permis de saisir l'intensité et le calendrier de la fécondité récente. Quant à la deuxième question, elle nous renseigne sur le niveau de la fécondité du moment comme nous allons le voir.

#### **1-2-2-1- Descendance observée**

Appelée aussi parité moyenne de la femme au moment du recensement, c'est l'indice approprié de la fécondité cumulée. C'est aussi le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'une femme a déjà eu au moment où elle a été enquêtée. Il représente ainsi le cumul des naissances vivantes d'une femme, en moyenne depuis le début de sa vie féconde.

Comme l'indiquent les deux tableaux 5.6 et 5.7, le nombre moyen d'enfants mis au monde pour l'ensemble des femmes non célibataires âgées de 15 à 49 ans atteint 3,11 et 3,05 par femme respectivement pour Agadir et sa Banlieue. Contrairement à l'I.S.F, les

**Tab. 5.6 : Proportions de femmes non célibataires selon le groupe d'âge et le nombre d'enfants nés-vivants dans la ville d'Agadir au moment du recensement**

Groupe d'âge	Nombre d'enfants							N.moy d'enfants /100 femmes
	0	1-2	3-4	5-6	7-8	9 et +	Total	
15-19	52,1	45,7	2,1	0,0	0,0	0,0	100	64
20-24	29,8	52,0	16,9	0,6	0,6	0,0	100	132
25-29	15,6	51,9	25,7	5,8	1,1	0,0	100	201
30-34	5,7	32,6	37,8	19,3	3,6	0,9	100	320
35-39	10,1	17,8	18,2	27,5	23,1	3,2	100	426
40-44	7,5	13,4	19,2	30,1	23,8	5,9	100	484
45-49	14,2	18,7	14,7	24,0	17,8	10,7	100	510
Ensemble	16,3	34,5	21,9	15,3	9,4	2,7	100	311

Source : Recensement 1982 (1/10)

**Tab. 5.7 : Proportions de femmes non célibataires selon le groupe d'âge et le nombre d'enfants nés-vivants dans la banlieue d'Agadir au moment du recensement**

Groupe d'âge	Nombre d'enfants							N.moy d'enfants /100 femmes
	0	1-2	3-4	5-6	7-8	9 et +	Total	
15-19	64,1	35,9	0,0	0,0	0,0	0,0	100	59
20-24	34,8	42,4	18,9	3,9	0,0	0,0	100	151
25-29	20,7	22,5	45,3	11,0	0,5	0,0	100	244
30-34	15,0	11,6	40,5	26,6	5,5	0,9	100	351
35-39	19,2	10,3	21,9	30,5	15,2	3,0	100	396
40-44	29,6	7,5	15,4	23,8	15,7	8,1	100	411
45-49	7,5	9,3	23,6	19,3	26,1	14,3	100	552
Ensemble	25,8	20,4	26,5	16,8	7,6	2,9	100	305

Source : Recensement 1982 (1/10)

valeurs concernant la descendance atteinte se situent à des niveaux largement au dessous de la moyenne nationale (4,23 enfants par femme). Ceci nous pousse à s'interroger sur la qualité des réponses des femmes du fait que le niveau de fécondité envisagé dépasse le seuil de 3 enfants par femme. Sa différence d'ailleurs de l'I.S.F illustre ce problème (fig 5.6).

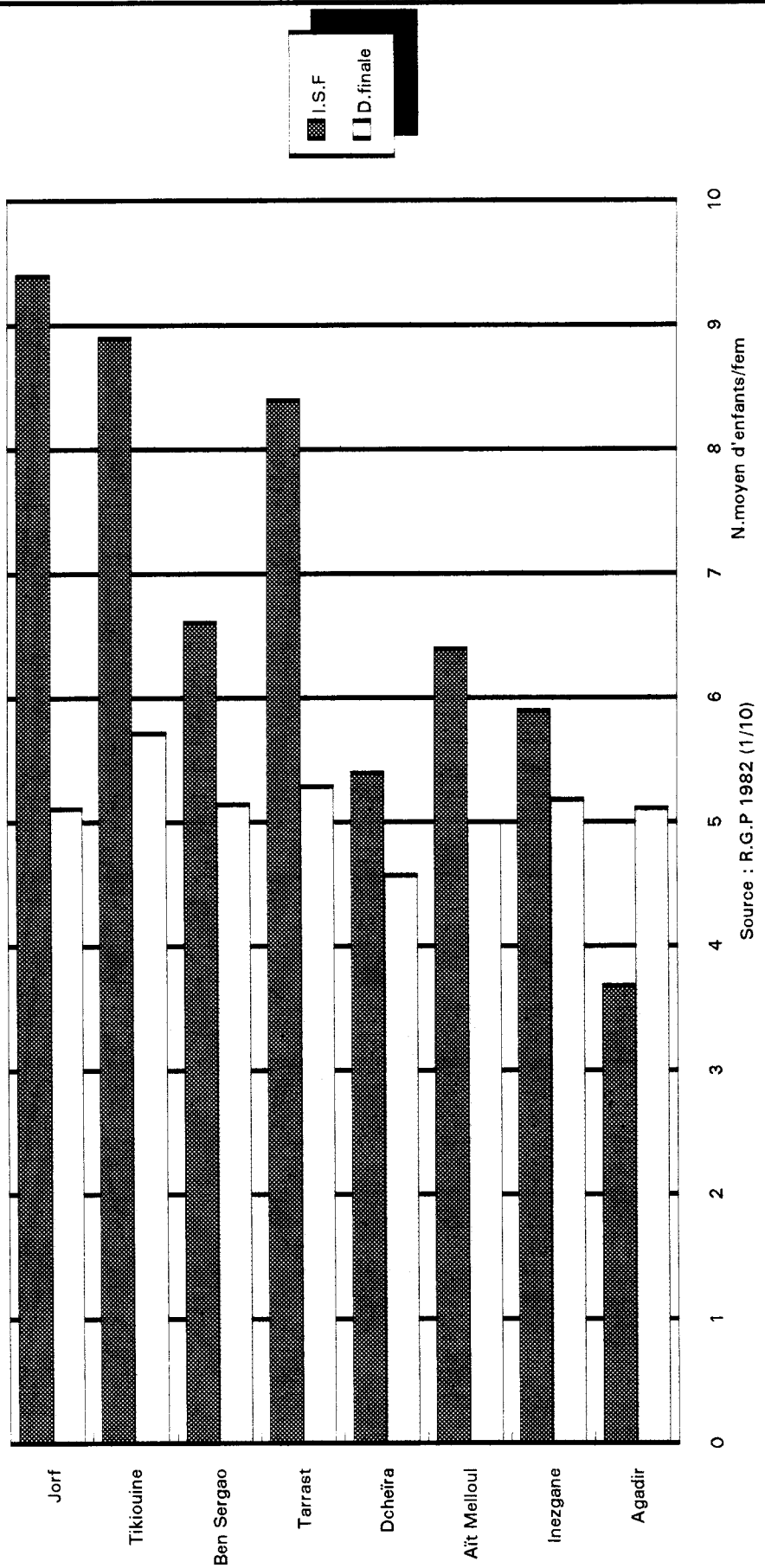
Pour les deux ensembles urbains, ce nombre moyen augmente naturellement avec l'âge des femmes. Pour 100 femmes, il passe de 65 enfants dans le groupe d'âge 15-19 ans à environ 510 enfants vers l'âge de la ménopause (45-49 ans) pour la ville d'Agadir. Et presque le même rythme est suivi dans la banlieue, en passant de 59 à 552 enfants pour 100 femmes. Ces données montrent d'une façon claire que la fécondité des dernières décennies a été assez considérable.

Par ailleurs, on constate que les proportions de femmes des groupes d'âge 35-39 ans, 40-44 ans et 45-49 ans, dont le nombre d'enfants atteint 9 et plus, sont très faibles. A titre d'exemple, dans la ville d'Agadir, seulement une femme sur dix du groupe d'âge 45-49 ans a pu avoir 9 enfants et plus (une femme sur trois pour le Maroc). Dans la banlieue, un peu plus d'une femme sur dix. Pour les deux groupes d'âge précédents 40-44 ans (5,9%), et 35-39 ans (3%), les pourcentages ne sont guère importants surtout à Agadir. Autrement dit, les femmes optent en majorité pour des dimensions encore assez élevées, mais en nombres réduits. Dans le groupe 40-44 ans, un peu moins d'une femme sur trois a eu entre 5 et 6 enfants à Agadir. Dans la banlieue gadirie et pour le même groupe, on s'approche d'une femme sur quatre. Dans le groupe 35-39 ans, nous relevons que plus d'une femme sur deux, en moyenne (51,2%) a déjà eu 5 enfants et plus dans la ville d'Agadir et sa banlieue. Pour le groupe 25-29 ans, un peu plus de deux femmes sur cinq ont déjà dépassé la parité des 4 enfants dans la banlieue gadirie.

Vers 40-49 ans, la proportion des femmes qui sont encore infécondes s'élève en moyenne à 10,9% et 18,5% respectivement pour Agadir et sa banlieue. Et comme à cet âge les femmes sont à la fin de leur vie féconde, ce pourcentage constitue une estimation de la stérilité. Ces valeurs malgré tout sont quelque peu surévaluées, elles s'éloignent en effet du pourcentage généralement observé au Maroc (6%).

Les tableaux concernant la parité indiquent une quasi ressemblance dans la distribution de la descendance par âge entre la ville d'Agadir et l'ensemble des

**Fig. 5.6 : Indice synthétique de fécondité (I.S.F) et descendance finale\* selon le milieu de résidence en 1982 (Génération 1933-37)**



agglomérations de sa banlieue. La parité moyenne des femmes pour les deux milieux est d'environ 3 enfants par femme.

### **1-2-2-2- Descendance finale et probabilités d'agrandissement**

La descendance finale ou parité des femmes de 45-49 ans se situe aux environs de 5,3 enfants (6,7 enfants pour le Maroc). Elle reflète la forte dynamique de la fécondité par âge des générations de femmes non célibataires âgées de 15 à 49 ans au moment du recensement de 1982.

Le tableau 5.8 donne les probabilités d'agrandissement pour les femmes non célibataires âgées de 45-49 ans. Ces probabilités fournissent une autre mesure de fécondité cumulée. La probabilité d'agrandissement indique, pour un rang de naissance  $x$ , la proportion de femmes qui ont eu au moins un enfant de plus  $x+1$ . Au delà du rang 4 la tendance générale est à la baisse, baisse qui est très forte d'un rang à l'autre, en particulier entre le rang 8 et 9. En deçà du rang 4, la tendance varie d'une façon alternative entre la hausse et la baisse. Cependant, ces valeurs témoignent d'un niveau assez élevé de la fécondité cumulée. On peut dire ainsi que sur les 942 femmes qui ont eu un premier enfant, 265 ont eu au moins 8 enfants.

La différence  $1-a_0$  égale ici à 5,8, mesure la proportion des femmes qui n'ont pas eu d'enfants du tout. Cette infécondité peut être volontaire ou involontaire, liée aux circonstances divers comme le célibat, le veuvage, le divorce, la stérilité d'un des deux conjoints.

## **1-3-QUELQUES VARIABLES DIFFERENTIELLES DE FECONDITE**

Pour la première fois, grâce aux données du recensement de la population de 1982 sur les naissances des douzes derniers mois et sur la descendance, il est possible de dresser les niveaux et tendances de la fécondité marocaine à un niveau géographique très fin.

### **1-3-1- Milieu de résidence**

#### **1-3-1-1- Taux de fécondité**



Tab. 5.8 : Les probabilités d'agrandissement des familles gadires en 1982 ( base d'effectif 1000 femmes)

Rang x	Femmes ayant donné au moins x naissances vivantes	Probabilités d'agrandissement	Effectif des enfants selon leur rang	% des femmes selon le nbre d'enfants vivants
0	396	0,942	942 de 1er rang	
1	373	0,906	854 de 2ème rang	85,4 ont eu au moins 2 enfte
2	338	0,926	790 de 3ème rang	79,0 ont eu au moins 3 enfte
3	313	0,879	695 4ème rang	69,5 ont eu au moins 4 enfte
4	275	0,880	611 5ème rang	61,1 ont eu au moins 5 enfte
5	242	0,835	510 6ème rang	51,0 ont eu au moins 6 enfte
6	202	0,743	379 7ème rang	37,9 ont eu au moins 7 enfte
7	150	0,700	265 8ème rang	26,5 ont eu au moins 8 enfte
8	105	0,610	162 9ème rang	16,2 ont eu au moins 9 enfte
9	64	0,484	78 10ème rang et +	7,8 ont eu au moins 10 enfte
10	31			

Descendance finale d'après ce tableau est = 5,28

Descendance finale selon le calcul direct est = 5,35

Source : Recensement 1982 (1/10)

Le milieu de résidence demeure l'une des variables qui sert d'instrument d'analyse. Jusqu'ici elle a révélé des disparités notamment à l'échelle plus fine. Le niveau élevé de fécondité cache en effet des différences notables entre les agglomérations. La participation à la fécondité générale gadiirie n'est pas équilibrée entre les centres gadiris. La connaissance des variations géographiques nous permet en fait de dresser un bilan et de mener un classement des centres selon leur comportement procréateur.

La carte (fig. 5.7) concernant le taux global de fécondité révèle alors cette répartition géographique de fécondité. En effet, on peut déduire trois groupes d'agglomérations. Le premier est celui des agglomérations à très forte fécondité, dont le taux global de fécondité culmine à 261‰. Ce groupe comprend évidemment Jorf, Tarrast et Tikiouine. Le second que l'on peut qualifié de groupe à fécondité élevée mais qui n'est pas considérable, est l'ensemble Ben Sergao, Dcheïra et Inezgane. La ville d'Agadir constitue le dernier groupe où la fécondité s'avère être la plus faible.

### **1-3-1-2- L'indice conjoncturel de fécondité**

Au niveau local, la fécondité était encore élevée en 1982 (6,8 enfants). Cependant, l'examen de la situation à des niveaux géographiques plus fins révèle une diversité extraordinaire des comportements.

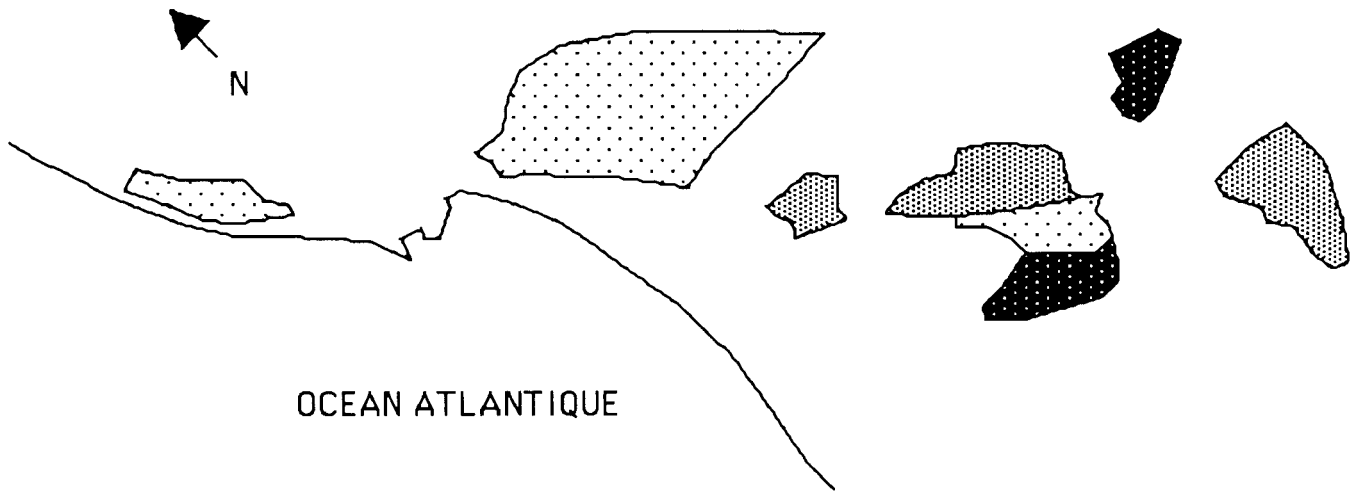
La figure 5.8, concernant les variations de l'indice synthétique de fécondité, témoigne à la fois d'un niveau élevé de fécondité et du contraste similaire à celui évoqué par le taux global de fécondité.

Les trois nouveaux centres urbains se distinguent toujours par les indices synthétiques les plus forts. En revanche, la ville d'Agadir maintient son niveau, le plus faible du Grand Agadir. La situation comparée a montré que les disparités sont accusées notamment entre la grande ville et les centres de la banlieue. Ces derniers conservent encore le modèle procréateur favorable à la fécondité.

### **1-3-1-3- La descendance atteinte chez les femmes**

Les variations de parité des femmes selon l'âge données ici par les deux figures 5.9 et 5.10, affichent d'autres différenciations géographiques en la matière. Globalement, le nombre d'enfants issus des femmes du groupe 15-19 ans, 20-24 et 25-29 ans reste situé

Fig. 5.7 : Variation du taux global de fécondité en 1982



Source : Recensement 1982

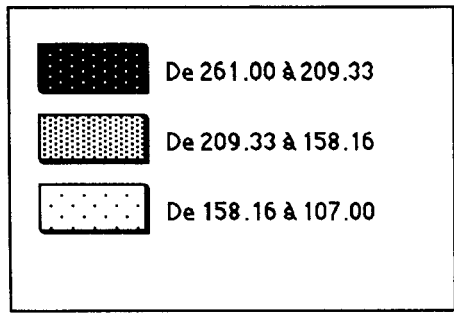
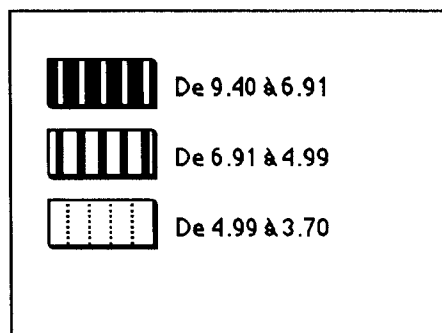
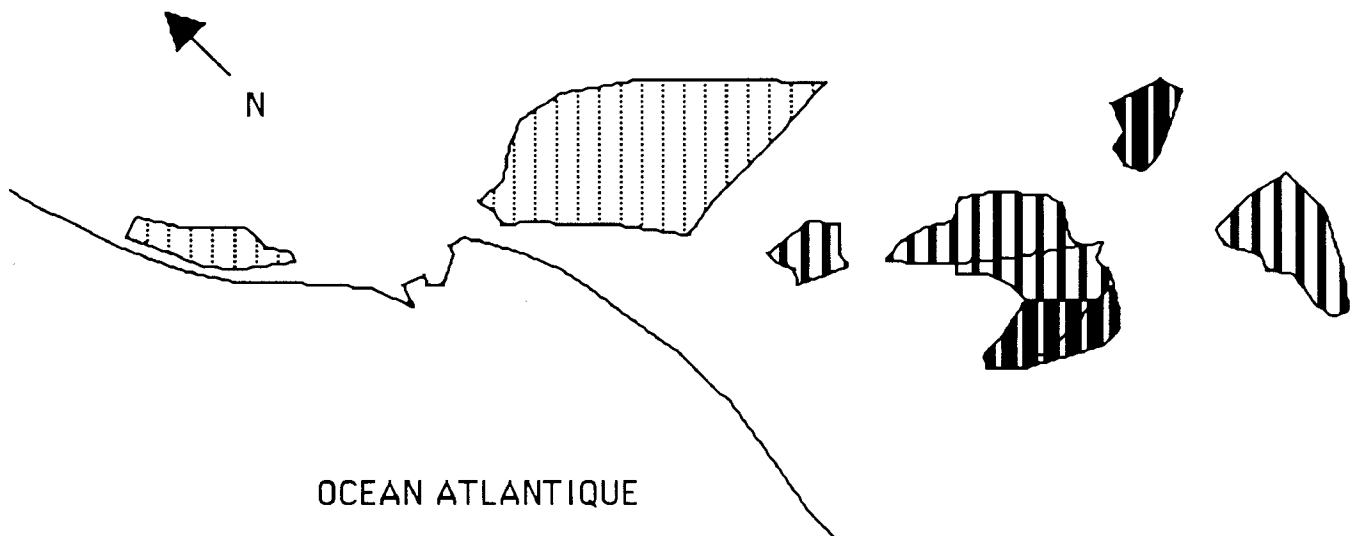


Fig. 5.8 : Variation géographique de l'indice synthétique de fécondité en 1982



Source : Recensement 1982



quasiment au même niveau, les écarts ne sont pas importants. Au delà de 30 ans, les taux de fécondité entre les agglomérations de forte et faible fécondité accusent des écarts qui augmentent considérablement entre les groupes les plus avancés. L'écart dépasse largement 1 enfant (1,7 enfants) dans le groupe 30-34 ans. Il s'agit en particulier de différence entre Jorf (4,68 enfants par femme) et Inezgane seulement 2,98 enfants par femme. L'écart est également important dans le groupe 40-44 ans, il atteint 1,3 cette fois-ci entre les agglomérations du même classement urbain ; à savoir Tikiouine (5,56 enfants par femme) et Ben Sergao (4,30). Dans les groupes d'âge 35-39 ans et 45-49 ans, la différence culmine nettement (1 enfant). Pour ces mêmes groupes, les valeurs les plus faibles ont été relevées dans les centres de la banlieue, respectivement à Ben Sergao et Dcheïra. S'agit-il alors d'un comportement de fécondité exceptionnel pour ces agglomérations ou d'une sous-estimation du nombre d'enfants chez les femmes appartenant à ces groupes?

Par ailleurs, la figure 5.9 illustre un certain rapprochement entre les centres en ce qui concerne le nombre moyen d'enfants à travers tous les âges. En revanche, la figure 5.10 a bien révélé que Ben Sergao s'éloigne souvent des autres agglomérations et en particulier chez les femmes âgées de 25 à 44 ans.

A titre de comparaison entre les différents espaces, la figure 5.11 fait apparaître le niveau élevé de la fécondité au Grand Agadir, situation analogue du milieu rural marocain. La province d'Agadir est aussi marquée par un comportement assez important à ce propos.

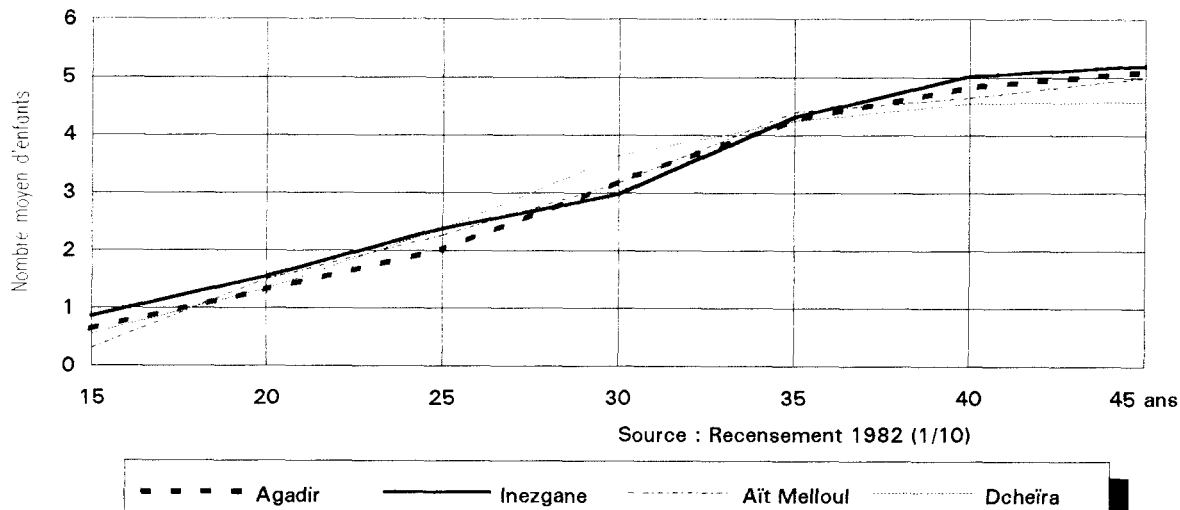
### **1-3-2- Le niveau d'instruction et l'occupation de la femme**

#### **1-3-2-1- Le niveau d'instruction**

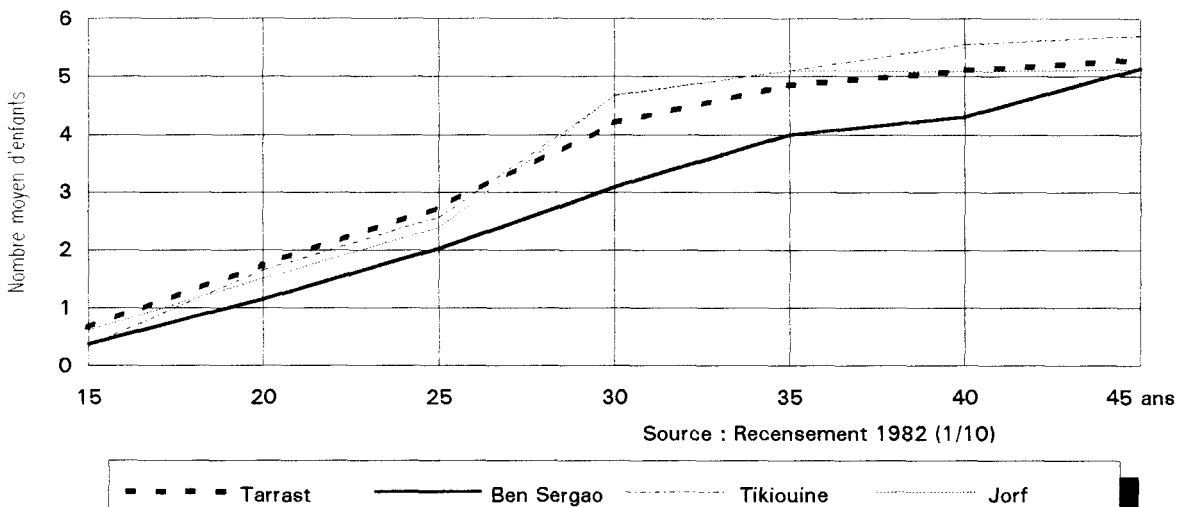
Pour traiter ce paragraphe de notre étude, différents niveaux ont été retenus. Nous présentons les résultats concernant les primaires (plus l'école coranique), secondaires et plus. Une troisième catégorie est représentée par les femmes sans instruction.

Les données montrent clairement l'influence directe du niveau d'instruction de la femme sur les taux de fécondité. Quelque soit le groupe d'âge, plus le niveau d'instruction est élevé plus le taux de fécondité est faible (tab. 5.9).

**Fig. 5.9 : Descendance atteinte chez les femmes non célibataires selon l'âge et le milieu de résidence (1982)**



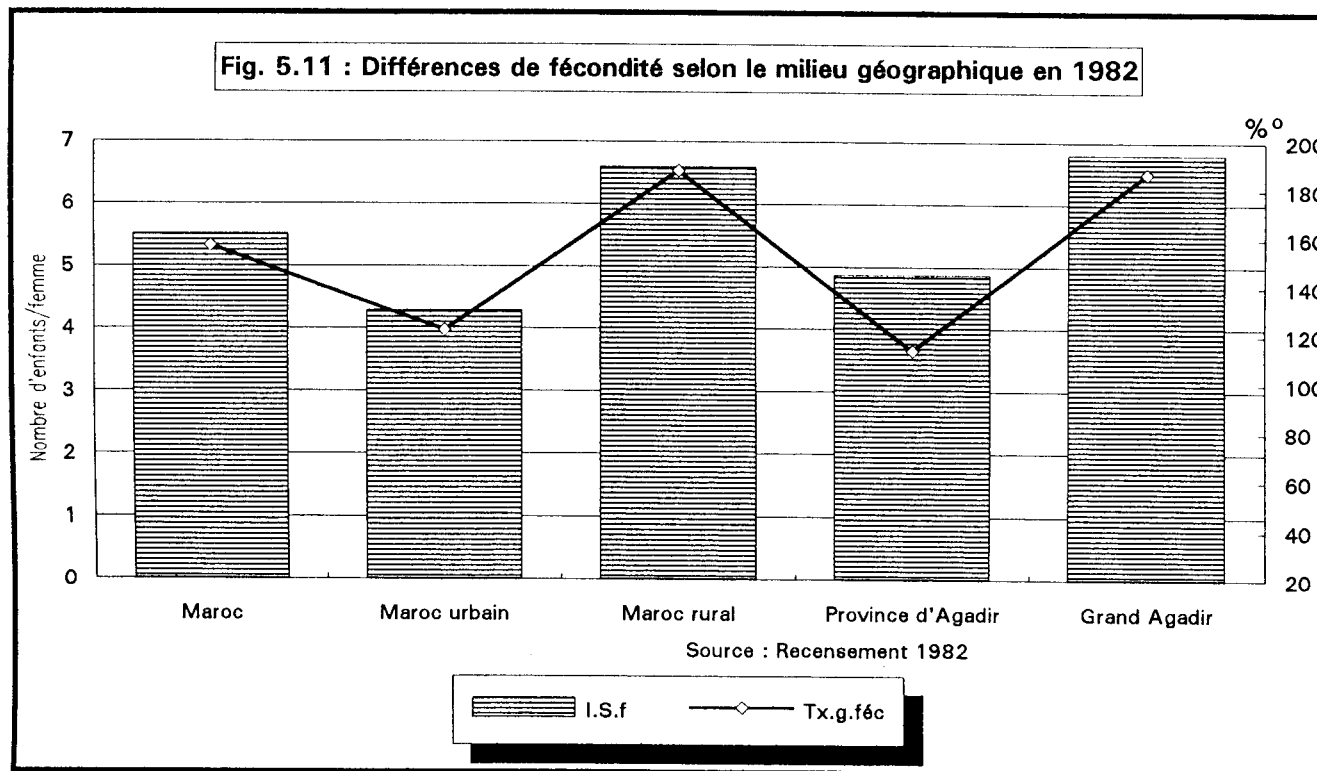
**Fig. 5.10 : Descendance atteinte chez les femmes non célibataires selon l'âge et le milieu de résidence (1982)**



**Tab. 5.9 : Taux de fécondité par âge (%°), taux global de fécondité (%°) et indice synthétique de fécondité selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence en 1982**

Groupe d'âges	Grand Agadir			Maroc		
	Illettrées	Primaire	Secondaire et +	Illettrées	Primaire	Secondaire et +
15-19	109	66	27	119	54	10
20-24	232	187	107	297	196	117
25-29	285	218	181	317	220	210
30-34	290	253	196	233	135	172
35-39	278	232	171	180	149	127
40-44	205	168	150	97	119	194
45-49	115	96	55	28	53	-
Tx.g.fécondité	220	164	100	197	139	78
I.S.F	8,7	6,9	4,9	6,4	4,6	4,2

Source : Recensement 1982 (1/10), CERED " Education et changements démographiques au Maroc" 1989



A une échelle d'analyse plus fine, illettrées et instruites, Grand Agadir et Maroc, les femmes procréent différemment. La figure 5.12 donne quelques exemples de ces inégalités. Ainsi les femmes non scolarisées ont une fécondité 1,77 fois plus élevée que celle des femmes du niveau secondaire et plus, tandis que le rapport de la fécondité de ces dernières avec les femmes du niveau de l'enseignement primaire n'est que de 1,3 dans le Grand Agadir. A l'échelle du Maroc, le rapport femmes non instruites et femmes du niveau secondaire et plus atteint 1,52, tandis que le second rapport n'est que de 1,09 (fig. 5.12).

Comme il ressort de la figure 5.13, la parité diminue avec le niveau d'instruction pour l'ensemble des femmes non célibataires de 15-49 ans puisque l'écart s'accroît bien évidemment entre les femmes illettrées et celles qui ont un niveau secondaire et plus. En revanche entre les deux premières catégories, à savoir les femmes non instruites et les autres ayant un niveau primaire ou coranique, l'écart est faible. Ceci veut dire que les femmes dont le niveau d'instruction est coranique ou primaire incomplet pèsent intensément dans cette catégorie, ce qui peut apporter une explication à ce comportement proche entre les deux catégories.

### **1-3-2-2- L'occupation de la femme**

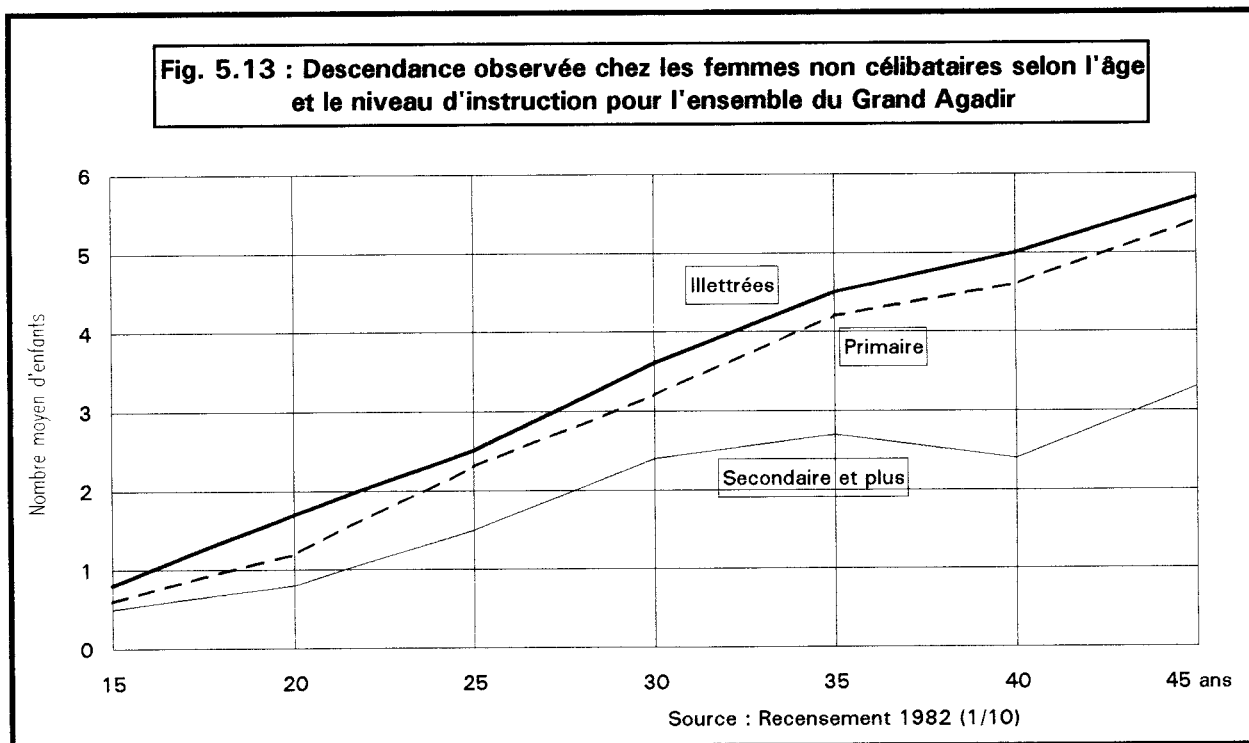
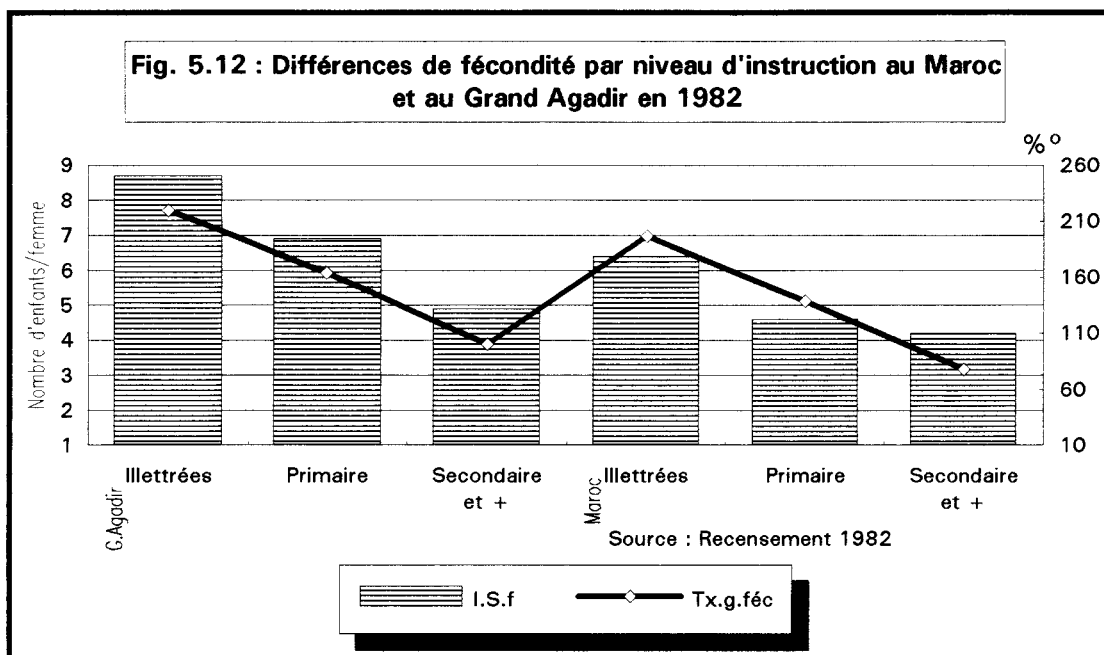
"L'occupation de la femme" a été aussi choisie comme deuxième variable liée directement à la femme et explicative des disparités.

Les résultats montrent l'influence du niveau d'instruction en parallèle avec la nature de l'occupation de la femme sur la fécondité du moment. Les femmes aux âges avancés sont en effet moins nombreuses à être instruites et s'occupent uniquement du foyer. Par conséquent leur niveau de procréation demeure très élevé (fig 5.14). En outre, le taux global de fécondité et l'indice synthétique de fécondité diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction de la femme est élevé ou si elle est occupée par une activité hors du foyer (fig 5.15). La différence est donc du même ordre de grandeur entre les femmes actives et celles inactives.

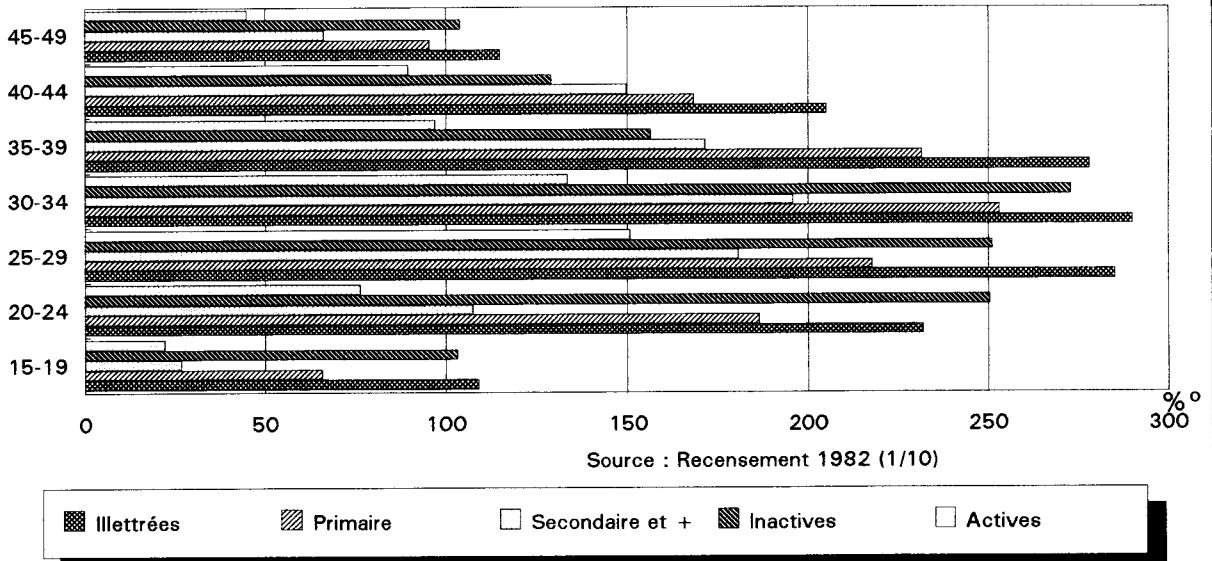
### **Conclusion :**

Durant les vingt dernières années, la fécondité marocaine, tout en restant encore élevée (5,7 enfants en moyenne par femme), accuse une baisse importante à l'échelle nationale.

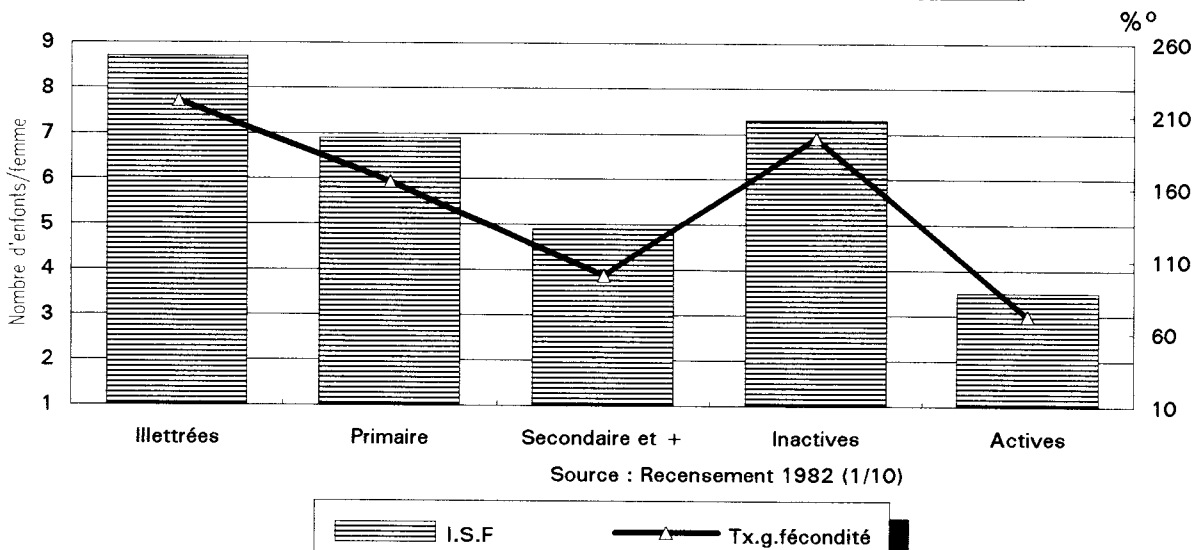




**Fig. 5.14 : Taux de fécondité par âge (%°) selon le niveau d'instruction et l'occupation de la femme dans le Grand Agadir en 1982**



**Fig. 5.15 : Différences de fécondité selon le niveau d'instruction et l'occupation de la femme pour le Grand Agadir en 1982**



1982

Dans le Grand Agadir, la fécondité s'est orientée vers la baisse continue depuis les années soixante-dix. Néanmoins, le niveau de fécondité demeure relativement considérable et masque aussi des inégalités non négligeables entre les agglomérations.

Le recul de la fécondité trouve une bonne partie de son explication dans l'amélioration du niveau d'instruction atteint par les femmes. Le fait que la femme continue à suivre des études plus longues entraîne immédiatement le recul de l'âge au mariage, par conséquent une baisse totale de la fécondité. On a observé d'autre part que le niveau d'éducation est un facteur déterminant dans la connaissance et la pratique de la planification familiale par les femmes.

L'analyse des données du recensement de 1982 a permis enfin de mettre en évidence le caractère différentiel de la fécondité gadirie. Celle-ci varie considérablement avec le milieu de résidence, le niveau d'instruction et la nature d'occupation de la femme.

## **SECTION 2 : APPROCHE GEOGRAPHIQUE DE LA MORTALITE**

Située à des niveaux très élevés au cours des années soixantes, la mortalité marocaine, particulièrement celle des enfants de moins de 5 ans, a considérablement baissé. Ceci souligne l'effet de l'amélioration des infrastructures sanitaires et médicales. Cependant, certaines maladies infectieuses persistent, devenant les principales causes de décès.

### **2-1- LES GRANDES TENDANCES DE LA MORTALITE**

#### **2-1-1- La mortalité générale**

"La mortalité est l'un des principaux déterminants du moment de la population. Elle exerce une influence prépondérante sur le niveau de la fécondité. La mort est due à une multitude de facteurs d'origines diverses, dont l'influence des variables biologiques et socio-économiques est intéressant" (C.E.R.E.D, 1988).

##### **2-1-1-1- Au niveau du Maroc**

Il existe relativement peu d'observations qui permettent de déceler avec certitude l'évolution de la mortalité. La base de notre comparaison tient aux tables de mortalité marocaines de la période 1962-1980. Le tableau 5.10 montre que l'espérance de vie à la

naissance aurait augmenté de 12,1 ans en passant de 47 ans en 1962 à 59,1 ans en 1980. Cette augmentation de 25% de l'espérance de vie à la naissance semble avoir été plus rapide en milieu rural (31%) qu'en milieu urbain (12%).

L'augmentation de l'espérance de vie à la naissance est due en grande partie à la forte diminution de la mortalité infantile et juvénile. C'est ainsi que le quotient de mortalité infantile est passé de 149‰ en 1962 à 91‰ en 1980 et le quotient de mortalité juvénile de 75‰ à 52‰. Enfin le taux de mortalité serait passé de 19‰ en 1962 à 10,6‰ en 1980.

En ce qui concerne le niveau récent de la mortalité, le tableau 5.11, donnant des taux de mortalité par sexe et par milieu de résidence, montre que la mortalité masculine est généralement plus élevée que la mortalité féminine. En outre, les proportions des deux milieux (urbain et rural) sont très proches (le rapport des taux bruts est égal dans les deux cas à 1,2) quoique la mortalité reste évidemment plus forte en milieu rural.

D'après une étude récente du C.E.R.E.D, le taux brut de mortalité aurait été de 10,6‰ en 1980. La mortalité se caractérise par sa baisse déjà amorcée dès la dernière guerre mondiale. Effectivement, entre 1930 et 1940 le taux brut de mortalité au Maroc était situé à un niveau très élevé, soit environ 35‰. Il aurait diminué progressivement sous l'effet de l'amélioration des conditions sanitaires pour atteindre 19‰ en 1962 selon l'enquête à objectifs multiples de 1961-1963. Depuis, il a reculé très rapidement jusqu'en 1980 pour se situer à 10,6‰. L'espérance de vie a connu une évolution analogue (tab. 5.10).

Pour l'ensemble de la population, il a fallu 18 ans pour que l'espérance de vie passe de 47 ans en 1962 à 59,1 ans en 1980, soit une augmentation de 12,1 ans. C'est en milieu urbain, où l'infrastructure hospitalière et la prise de conscience des mesures de prévention sont plus développées, que l'espérance de vie a le plus vite augmenté (31% contre 12% en milieu rural).

Cette diminution de la mortalité générale est due en très grande partie à la baisse spectaculaire de la mortalité des enfants. Le quotient de mortalité infantile est passé de 149‰ en 1962 à 91‰ en 1980 ; le quotient de mortalité juvénile de 75‰ à 52‰. Il en résulte que la part de la mortalité des enfants dans la mortalité générale a baissé significativement tout en restant élevée.

Tab. 5.10 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance au Maroc entre 1962 et 1980

Milieu	Sexe	Année			Aumgmentation	En pourcentage
		1962	1967	1980	1962-1980	%
Maroc	Les deux	47	48,2	59,1	12,1	25
	S.masculin		47,3	58,1		
	S.féminin		49,1	60,2		
M.urbain	Les deux	57	50,1	64	7	12
	S.masculin		49,8	63		
	S.féminin		50,5	65		
M.rural	Les deux	43	47,2	56,5	13,5	31
	S.masculin		46,1	55,4		
	S.féminin		48,4	57,4		

Source : C.E.R.E.D, "Analyse et tendances démographiques au Maroc" - 1986

Tab. 5.11 : Evolution du taux brut de mortalité selon le sexe et le milieu de résidence entre 1980 et 1987

Milieu de résidence	Masculin		Féminin		Ensemble	
	1980	1987	1980	1987	1980	1987
Urbain	7,8	5,2	7,1	4,2	7,5	4,7
Rural	13,9	10,2	11,8	8,6	12,9	9,4
Ensemble	11,3	8,1	9,8	6,7	10,6	7,4

Source : C.E.R.E.D, "Analyses et tendances démographiques au Maroc" et E.N.P.R - 1986-1988

Comme il est signalé plus haut, les femmes ont toujours une mortalité moins élevée que les hommes. De plus l'écart n'est pas en train de s'atténuer car la différence d'espérance de vie à la naissance des deux sexes est passée de 1,8 ans en 1967 à 2,1 ans en 1980, constat indiquant une certaine amélioration du statut de la femme au niveau national (tab. 5.10). Cette différence de mortalité est plus accentuée en milieu urbain qu'en milieu rural où apparemment la différence de l'espérance de vie à la naissance entre les deux sexes a baissé en 1967 et 1980 (C.E.R.E.D, 1989).

### **2-1-1-2- Le Grand Agadir et sa province**

Comme l'indique le tableau 5.12, le niveau de la mortalité provinciale est situé aux alentours de 12,8‰ pour le milieu urbain et 15,4‰ dans le milieu rural, soit une nette supériorité qui atteint 2,6‰.

Selon les résultats obtenus à partir des données de l'état civil d'Agadir, les taux de mortalité générale enregistrés dans la totalité des agglomérations gadiries sont nettement inférieurs à ceux de la province. Ceci met évidemment en question les données de l'état civil qui sont encore loin d'être satisfaisantes. Le taux de mortalité du Grand Agadir doit être normalement moins fort que celui enregistré dans la province, surtout lorsqu'on sait que l'ensemble urbain gadiri concentre la plupart des infrastructures sanitaires et hospitalières de la région. Et sans aucun doute cela permettra d'améliorer les conditions de prévention dans ce périmètre urbain (A.ESSOLBI, 1985).

Par ailleurs, on peut admettre une certaine tendance à la décroissance des taux de mortalité (fig. 5.16) dans la plupart des centres urbains gadiris, spécialement à Inezgane, Dcheïra et Tarrast où la diminution s'effectue régulièrement. Jorf se présente comme le cas extrême en matière de mortalité, ces taux se maintiennent souvent au niveau le plus élevé.

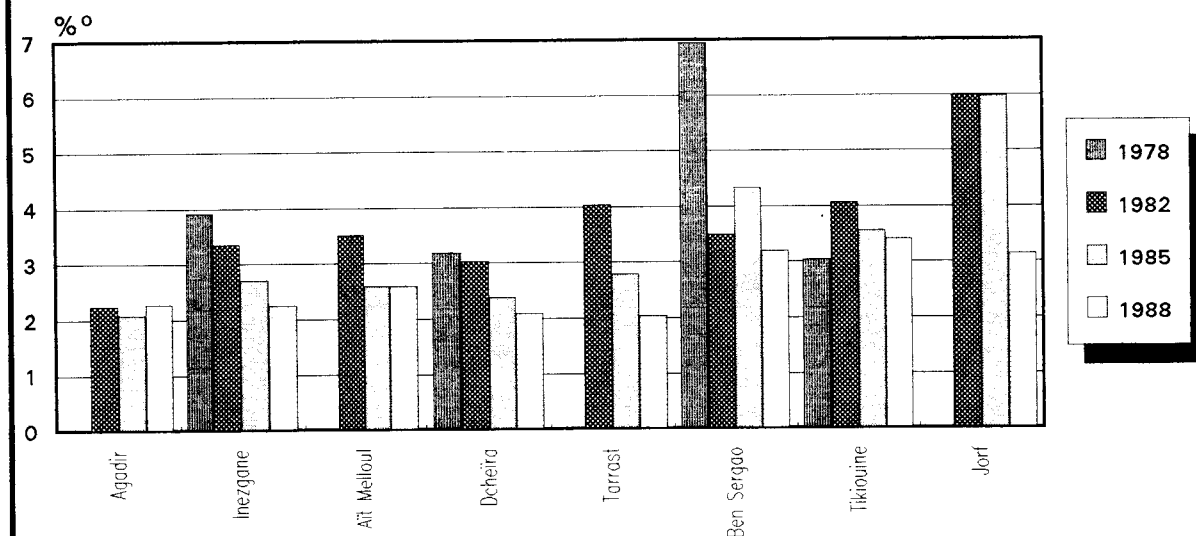
D'une manière plus générale, on a relevé pour les années 1978, 1982, 1985 et 1988 les décès qu'on a rapportés à la population moyenne de référence estimée par le C.E.R.E.D. Cela donne des taux de mortalité qui varient entre 4,0‰ en 1978, 3,0‰ en 1982, 2,6‰ en 1985 et 2,4‰ en 1988. Or ces valeurs comme on peut l'observer s'éloignent beaucoup du niveau national.

**Tab. 5.12 : Les estimations relatives à la mortalité dans la province d'Agadir  
par milieu de résidence en 1982**

Indicateur	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Quotient de mortalité infantile (‰)	83	103	95
Quotient de mortalité juvénile (‰)	41	59	51
Quotient de mortalité de mortalité de l'enfance	121	156	142
Espérance de vie à la naissance sexe masculin	57	52	54
Espérance de vie à la naissance sexe féminin	59	54	56
Taux brut de mortalité (‰)	12,2	15,4	12,8

Source : C.E.R.E.D "Démographie régionale, aspects socio-démographiques-  
de la province d'Agadir" - 1989

**Fig. 5.16 : Evolution du taux brut de mortalité au Grand Agadir entre 1978  
et 1988 (‰)**



Source : Direction des statistiques - Etat civil d'Agadir



Toutefois, le taux brut de mortalité étroitement dépendant de la structure par âge de la population n'est pas un indicateur satisfaisant de l'évolution de la mortalité.

### **2-1-2- Mortalité des jeunes enfants (5q0)**

Depuis 1982 et pour la première fois, la mortalité est réellement connue au Maroc et principalement la mortalité infantile et juvénile et ceci à un niveau plus fin. Cette avancée considérable sur la voie de la connaissance démographique régionale a été rendue possible grâce aux deux questions posées au recensement de la population de 1982. L'une sur le sort des naissances survenues au cours des 12 derniers mois précédant le recensement, et l'autre posée aux femmes âgées de 15 à 49 ans sur leurs enfants nés vivants et survivants.

#### **2-1-2-1- Evolution globale**

Les quotients de mortalité infantile et juvénile selon le sexe et la période présentés au tableau 5.13, sont estimés par des méthodes directes à partir de l'histoire des naissances. Durant la période la plus récente 1982-1986, le quotient de mortalité infantile (1q0), sexes réunis, est estimé à 73 pour mille. Chez les enfants ayant atteint leur premier anniversaire, 31 pour mille décèdent avant d'atteindre leur cinquième anniversaire (4q1). L'examen des données pour la période la plus récente montre que la mortalité infantile masculine (76‰) est supérieure à celle du sexe féminin (71‰). La même remarque est valable pour le quotient (5q0).

Par ailleurs, nous avons tiré du même tableau une forte mortalité endogène durant le premier mois (41‰) pour la période 1982-1986 ; le quotient de mortalité post-néonatale ou exogène correspondant était de 32‰.

Quant à la tendance évolutive des quotients de mortalité infantile et juvénile, on constate une baisse presque continue de la période la plus ancienne (1962-1966) à la période la plus récente (1982-1986), mais la baisse du quotient de mortalité infantile paraît modérée relativement aux autres quotients de mortalité juvénile. En effet, la mortalité est passée, pour les deux sexes réunis, de 118 pour mille en 1962-1966 à 73 pour mille en 1982-1986, soit une baisse de 123‰ à 76‰ et de 113‰ à 71‰ respectivement pour les sexes masculin et féminin. Le quotient (4q1) (mortalité entre 1 an



Tab. 5.13 : Quotients de mortalité infantile et juvénile selon le sexe de l'enfant (par période )

Sexe de l'enfant	Périodes				
	1982-86	1977--81	1972-76	1967-71	1962-66
	<b>Masculin</b>				
NN	43,5	49	53,9	56,8	68,1
P.NN	32,5	42,2	64,2	55,8	55,2
1q0	76	91,4	118,2	112,6	123,3
5q0	104,7	134,1	174,9	174,8	205,8 *
4q1	31,1	47	64,4	70,2	94,1 *
	<b>Féminin</b>				
NN	38,7	48,6	43,3	37,9	47,4
P.NN	31,8	44,8	46,5	54,7	65,3
1q0	70,5	93,4	89,8	92,6	112,7
5q0	99,6	138	155,5	173,2	199,9
4q1	31,3	49,1	72,2	88,8	98,3 *
	<b>Les deux</b>				
NN	41,1	48,8	48,8	47,4	58,1
P.NN	32,2	43,6	55,6	55,3	60,1
1q0	73,3	92,4	104,4	102,7	118,2
5q0	102,2	136	165,5	174	203
4q1	31,2	48	68,3	79,4	96,2

\* : Ces chiffres représentent des quotients calculés sur moins de 500 naissances.

Source : E.N.P.S, 1987

et 5 ans) est passé, pour les deux sexes réunis, de 96‰ en 1962-1966 à 31‰ en 1982-1986, soit une baisse de 68% (E.N.P.S, 1987).

Pour 1982 nous trouvons un quotient de mortalité infantile égal à 81‰ pour l'ensemble du pays. Celui formulé par l'E.N.F.P.F (1979-80) est de l'ordre de 91‰, soit une diminution légère de 10‰ entre les deux dates. En milieu urbain, on obtient une mortalité infantile de 65‰ au recensement de 1982 contre 73‰ à l'E.N.F.P.F et en milieu rural, soit 92‰ contre 99‰.

Enfin, nous concluons que dans un pays comme le Maroc la mortalité infantile tient encore une place importante dans la mortalité totale. Et comme elle touche la première tranche d'une pyramide d'âge encore très évasée à la base, elle est responsable d'une fraction importante de l'ensemble des décès.

#### 2-1-2-2- Niveau local et régional

En se référant au tableau 5.12, nous pouvons classer la province d'Agadir parmi celles où la mortalité infantile est supérieure à la moyenne marocaine. Ainsi en 1982 le quotient de mortalité infantile est de l'ordre de 95‰ contre 91‰ pour l'ensemble du pays. Cette différence correspond surtout au milieu urbain, puisqu'on enregistre une nette différence, 83‰ contre 76‰, contrairement au milieu rural où elle est faible, soit 103‰ contre 102‰.

En milieu urbain les fortes mortalités infantiles se concentrent au Sud et au Nord. Dans toutes les provinces du sud, à l'exception d'Agadir et de Taroudant, la mortalité est élevée, elle dépasse 95‰ et cela en milieu urbain (95-119‰). La mortalité juvénile par contre est nettement moins prononcée (51‰ au total), soit 41‰ dans le milieu urbain et 59‰ au milieu rural.

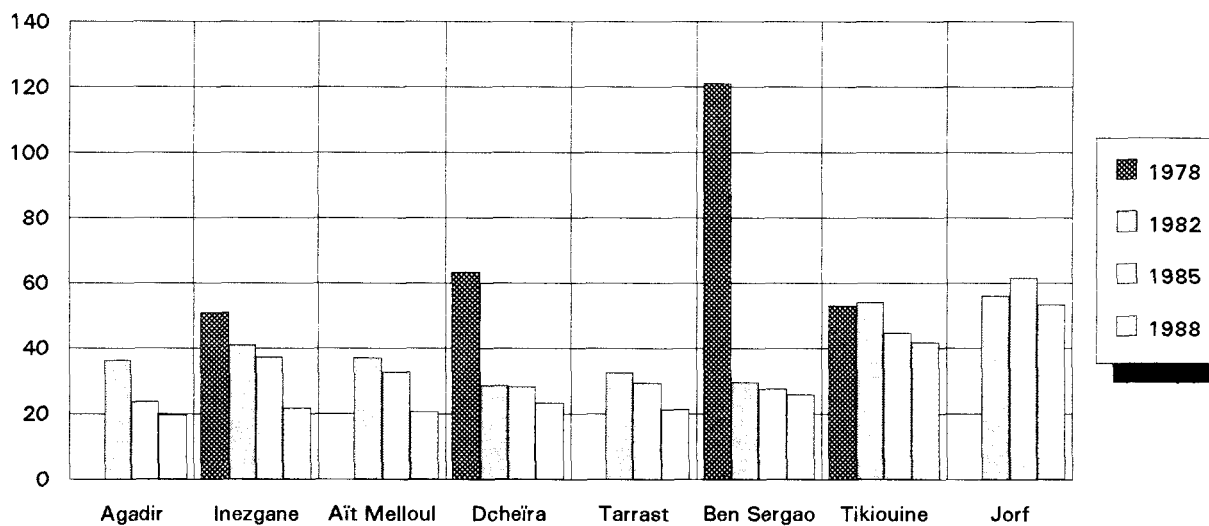
Au niveau du Grand Agadir, on aperçoit d'après les résultats basés sur les données de l'état civil, que le quotient de mortalité infantile atteint seulement 57,7‰ en 1978 pour chuter à 23‰. Soit un grand écart qui s'observe par rapport aux quotients de mortalité infantile du Maroc et de la province d'Agadir. Evidemment, ceci met en cause la fiabilité de l'effectif des décès d'enfants enregistrés dans les bureaux de l'état civil au Grand Agadir. Le nombre de décès infantiles relevé ne permet donc pas de clarifier efficacement le niveau de la mortalité infantile. L'information que l'on peut tirer tout de même des

Tab. 5.14 : Quotients de mortalité infantile(‰) au Grand Agadir entre 1978 et 1988

	1978	1982	1985	1988
Agadir		36,3	23,6	19,6
Inezgane	51	41	37,2	21,8
Aït Melloul		37	32,7	20,5
Dcheïra	63,4	28,6	28,2	23,2
Tarrast		32,6	29,4	21,3
Ben Sergao	121,1	29,5	27,7	25,8
Tikiouine	53,2	54,1	44,7	41,8
Jorf		56,1	61,6	53,4
<b>Total</b>	<b>57,7</b>	<b>36,2</b>	<b>29,1</b>	<b>23,6</b>

Source : Etat civil d'Agadir

Fig. 5.17 : Evolution de la mortalité infantile au Grand Agadir entre 1978 et 1988



Source : Etat civil d'Agadir

résultats exposés en la matière, c'est la variabilité de ce quotient au sein de l'espace gadiri. A partir de 1982, on remarque que Tikiouine et Jorf s'individualisent par les quotients les plus élevés. Dans les autres agglomérations les quotients de mortalité infantile restent plus proches entre eux notamment en 1988 (tab. 5.14).

## **2-2- VARIABLES DIFFERENTIELLES DE LA MORTALITE**

### **2-2-1- Variables socio-économiques**

D'après le tableau 5.15, les quotients de mortalité infantile et juvénile du milieu urbain sont inférieurs à ceux en milieu rural. Sur 1000 naissances, 66 et 91 décèdent avant d'atteindre leur premier anniversaire, respectivement en milieu urbain et rural.

Pour les enfants ayant atteint leur premier anniversaire, la probabilité de décéder avant d'atteindre leur cinquième anniversaire est plus de trois fois inférieure en milieu urbain à celle du milieu rural, respectivement 16‰ et 51‰. Ceci revient bien évidemment à la concentration de l'infrastructure sanitaire qui caractérise le milieu urbain par rapport au milieu rural.

La région du Sud enregistre les quotients les plus élevés, tandis que le centre et l'Est ont les quotients de mortalité infantile et juvénile les plus faibles. Par niveau d'instruction, on relève que les femmes sans aucune instruction ont une probabilité de décès supérieure à celle des enfants des femmes du niveau primaire. Pour le quotient de mortalité infantile, sur 1000 naissances issues de femmes sans instruction, 86 enfants décèdent avant d'atteindre leur premier anniversaire, alors que 54 enfants seulement décèdent chez les femmes ayant un niveau primaire. De même, la probabilité de décès entre le premier et cinquième anniversaire varie de manière très significative entre les différents niveaux, de 44‰ chez les enfants des femmes sans instruction à 12‰ chez ceux des femmes ayant un niveau primaire.

### **2-2-2- Variables démographiques**

Le tableau 5.16 fournit les quotients de mortalité infantile et juvénile selon certaines variables démographiques : sexe de l'enfant, âge de la mère. Quoique la mortalité infantile et juvénile soit plus élevée chez les garçons que chez les filles, les différences sont extrêmement faibles.

Tab. 5.15 : Quotients de mortalité infantile et juvénile (%°) selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction durant la période 1977-1986

Milieu de résidence Niveau d'instruction	Mortalité infantile (1q0) 1977-86	Mortalité de l'enfance (4q1) 1977-86	Les deux (5q0) 1977-86
	<b>Milieu</b>		
Urbain	66,1	16,4	81,4
Rural	91	51	137,3
	<b>Région économique</b>		
Sud	114,1	65,5	172,1
Tensift	87,2	52,3	134,9
Centre	55,9	21,9	76,6
Nord-Ouest	99,3	35,2	131
Centre-Nord	88,8	42,1	127,2
Oriental	60,2	32,5	90,8
Centre-Sud	71,3	41,1	109,5
	<b>Instruction</b>		
Aucune	86,1	43,5	125,9
Primaire	54	11,7	65,1
Secondaire ou +	*	*	*
Total	82,4	38,7	118

\* : Effectifs trop petits

Source : E.N.P.S - 1987

Tab. 5.16 : Quotients de mortalité infantile et juvénile (%°) selon certaines caractéristiques démographiques durant la période 1977-1986

Caractéristiques démographiques	Mortalité infantile (1q0) 1977-86	Mortalité de l'enfance (4q1) 1977-86	Les deux (5q0) 1977-86
	<b>Sexe</b>		
Masculin	83,4	38,2	118,4
Féminin	81,4	39,3	117,5
	<b>Age de la mère</b>		
moins de 20ans	122,5	43,2	160,4
20-29	79,1	38,4	114,5
30-39	76,2	37	110,4
40-49	65,7	42,4	105,3

Source : E.N.P.S - 1987

En ce qui concerne l'âge de la mère à la naissance, on remarque que les quotients de mortalité infantile et juvénile des enfants issus des femmes, dont l'âge à la naissance est inférieur à 20 ans, sont relativement très élevés par rapport aux quotients dont l'âge des mères est supérieur à 20 ans. Par contre, dans les groupes d'âge (20-24ans, 30-34ans et 35 ans et plus), les variations différentielles sont moins accentuées. Chez les femmes de moins de 20 ans, 123 enfants pour mille décèdent avant d'atteindre leur premier anniversaire. En revanche chez les femmes dont l'âge à la naissance est situé dans les groupes : 20-29 ans, 30-34 ans et 35 ans et plus, nous trouvons respectivement 79,76 et 66 décès pour 1000 naissances. De même, la probabilité de décéder entre la naissance et le cinquième anniversaire est plus élevée lorsque l'âge de la mère à la naissance de l'enfant est inférieur à 20 ans que lorsqu'il est supérieur à cet âge.

D'autres déterminants multiples interviennent dans la différence des indicateurs de mortalité : démographiques tels que l'âge au mariage de la femme, le nombre d'enfants qu'elle a mis au monde...éducatifs (le niveau d'instruction de la femme), médicaux et sanitaires (la proximité des centres de santé, la vaccination des enfants contre les principales maladies contagieuses: rougeole, diphtérie, tétanos, tuberculose, etc...), alimentaires (qualité et quantité des aliments absorbés et leur valeur en protéines et en calories).

### **2-3- ESSAI D'INTERPRETATION DE QUELQUES CAUSES DE DECES**

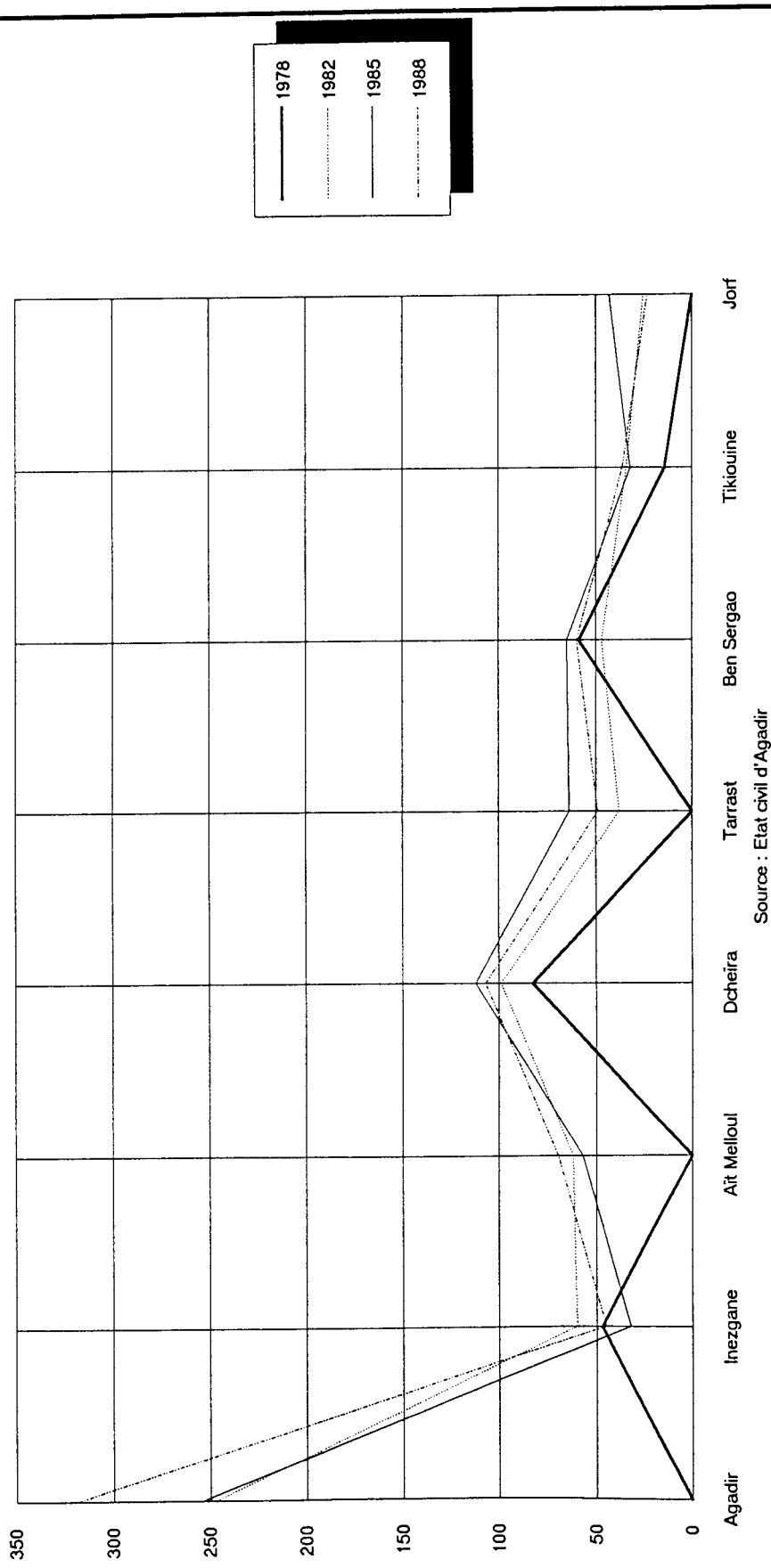
Selon une étude sur la démographie médicale pour la région d'Agadir (A.ESSOLBI, 1985) quelques maladies transmissibles persistent encore dans la province gadiirie.

#### **2-3-1- Maladies infectieuses de l'enfance**

Parmi les maladies infectieuses de l'enfance, la rougeole est la plus fréquente et la plus grave. Le taux d'incidence a nettement diminué ces dernières années à Agadir, passant de 85,9‰ en 1980 à 8,1‰ en 1984. Les autres maladies de l'enfance ont également régresser. Le tétanos est par contre en augmentation.

#### **2-3-2- La tuberculose**

Fig. 5.18 : Evolution du nombre de décès enregistrés dans chaque agglomération entre 1978 et 1988



Malgré les campagnes de vaccination par le BCG effectuées chaque année, la tuberculose a une faible tendance régressive. Le taux d'incidence de ces dernières années est passé de 1,72‰ en 1979 à 1,33 en 1983.

### **2-3-3- Fièvre et typhoïde**

Le taux d'incidence a augmenté. Ceci pourrait être lié au manque d'une bonne surveillance, ou à un accroissement réel de la maladie dû à la sécheresse sévissant ces dernières années (tab. 5.17).

#### **Conclusion :**

Les résultats exposés dans cette section montrent d'une manière globale que la mortalité surtout infantile est relativement élevée bien qu'elle ait connu une baisse non négligeable au cours des sept dernières années, en passant de 91‰ pour la période 1975-79 à 73‰ pour la période 1982-86. La mortalité juvénile semble avoir enregistré une diminution encore plus rapide durant les mêmes périodes, en passant de 52 à 31‰ entre les âges exacts 1 et 5 ans.

La persistance de certaines maladies infectieuses explique dans une partie le niveau encore élevé de la mortalité dans la région d'Agadir.

## **SECTION 3 : LES DISPARITES DE LA CROISSANCE NATURELLE**

Dans cette section nous allons présenté quelques traits sur l'accroissement naturel ; à savoir son évolution dans le temps ainsi que ses changements et ses inégalités spatiales.

### **3-1- CONSIDERATIONS PRELIMINAIRES**

Sans grand intérêt pour la mesure de la fécondité et de mortalité, les taux bruts de natalité et de mortalité nous renseignent sur le rythme d'accroissement naturel. Le taux brut de natalité déduit du taux brut de mortalité donne le taux d'accroissement naturel au cours d'une période donnée.

Depuis quelques années, les données relatives aux naissances et aux décès relevées par l'état civil sont tabulées et traitées par la Direction de la statistique. Toutefois, nous nous sommes basés ici sur les données relevées directement des enregistrements de l'état



**Tab. 5.17 : Répartition des nouveaux cas de tuberculose par groupe d'âges  
entre 1979 et 1983**

Année	Groupe d'âge								
	0-1	1-5	5-10	10-15	15-20	20-25	25-35	35-45	45 et+
1979	23	52	75	101	168	244	252	141	245
1980	1	41	47	35	102	140	154	66	107
1981	3	49	40	27	114	153	175	36	101
1982	5	64	63	50	101	163	180	70	96
1983	7	71	49	34	91	170	173	51	122
Total	39	277	274	247	576	870	934	364	671
%	1	6,5	6,5	5,5	13,5	20	22	8,5	15

N.B : L'âge moyen du tuberculeux à Agadir est de 27,5 ans.

Source : A.ESSOLBI, 1985

**Tab. 518 : Evolution du taux d'accroissement naturel  
au Grand Agadir entre 1982 et 1988 (en %)**

Milieu	1982	1985	1988
Agadir	2,3	2,1	1,9
Inezgane	2,4	1,8	1,9
Aït Melloul	2,6	2,4	2,3
Dcheïra	2,3	1,9	1,5
Tarrast	1,6	2,5	2,1
Ben Sergao	2,9	3,8	3,2
Tikiouine	2,7	3,7	3,7
Jorf	2,4	2,2	3,3
Tx général	2,3	2,2	2

Source : Etat civil d'Agadir et C.E.R.E.D - 1989

"Démographie régionale"

civil d'Agadir par nos soins. Cet indice que l'on peut construire en utilisant les résultats bruts de l'état civil apporte quelques témoignages du niveau et de la variation de la croissance naturelle au Grand Agadir.

Ces statistiques de l'état civil représentent des données de base sur lesquelles s'appuie actuellement la Direction des statistiques. De cela, elle estime les effectifs des populations pour chaque année, ce qui favorise en quelque sorte les calculs des différents indicateurs démographiques à l'échelle nationale et régionale.

Le Maroc s'avère l'un des rares pays en voie de développement qui possède un système de contrôle de l'état civil, couvrant la presque totalité du territoire marocain. Cependant, les statistiques de l'état civil n'ont pas pu atteindre le niveau souhaité. Cela, est due aux différents problèmes auxquels s'affronte cette procédure statistique notamment le manque de potentialités matérielles et humaines. Par conséquent, l'incertitude caractérise encore les statistiques de l'état civil, cela s'explique pour la plupart des cas par :

- L'Absence d'agents compétents et conscients de leur rôle.
- Les erreurs commises fréquemment pendant l'enregistrement sur les bulletins statistiques.
- Le Mélange entre les faits anciens et nouveaux.
- L'omission de compléter certaines cases dans les bulletins.
- Le manque d'initiative de la part des habitants afin d'inscrire les faits au moment où ils sont produits.

### **3-2- LE TAUX D'ACCROISSEMENT DIFFERENTIEL**

Les résultats exposés dans le tableau 5.18 apportent une idée sur le rythme d'évolution naturelle de la population gadirie au cours de la décennie quatre-vingts. Dans l'ensemble on observe une baisse du taux d'accroissement naturel. Ce recul se manifeste dans la majorité des agglomérations gadiries surtout entre 1982 et 1985, seul trois centres ont enregistré une hausse plus au moins forte.

Entre 1982 et 1988 le Grand Agadir est divisé en deux pôles en matière d'accroissement naturel. Quatre centres ont marqué une tendance à la baisse (Agadir, Inezgane, Aït Melloul et Dcheïra), alors que les autres agglomérations tendent encore vers la croissance.

Le taux d'accroissement naturel de l'ensemble de ces agglomérations a marqué une légère chute entre 1982 et 1988, en passant de 2,3% à 2,04%. La décroissance a été plus importante ces dernières années (-0,2%) entre 1985 et 1988.

Les taux d'accroissement sont donc loin d'être identiques d'une année à l'autre et semblent inégaux selon les agglomérations. Même si en 1982 les taux sont plus proches les uns des autres pour ces huit agglomérations, après cette date ils sont très disparates (fig. 5.19). En 1982, Ben Sergao semble avoir le taux le plus fort (2,9%), tandis qu'en 1985 et en 1988 c'est Tikiouine qui prend la tête du classement en enregistrant respectivement 3,7% et 3,8%. Le Grand Agadir s'accroît donc à un taux de 2,2% en moyenne pour les trois années, il ne s'éloigne pas de celui du Maroc (2,4%) et du milieu urbain marocain (1,8%), et il reste enfin proche de celui atteint dans l'ensemble de la région du Sud (2,3%) pour l'année 1987.

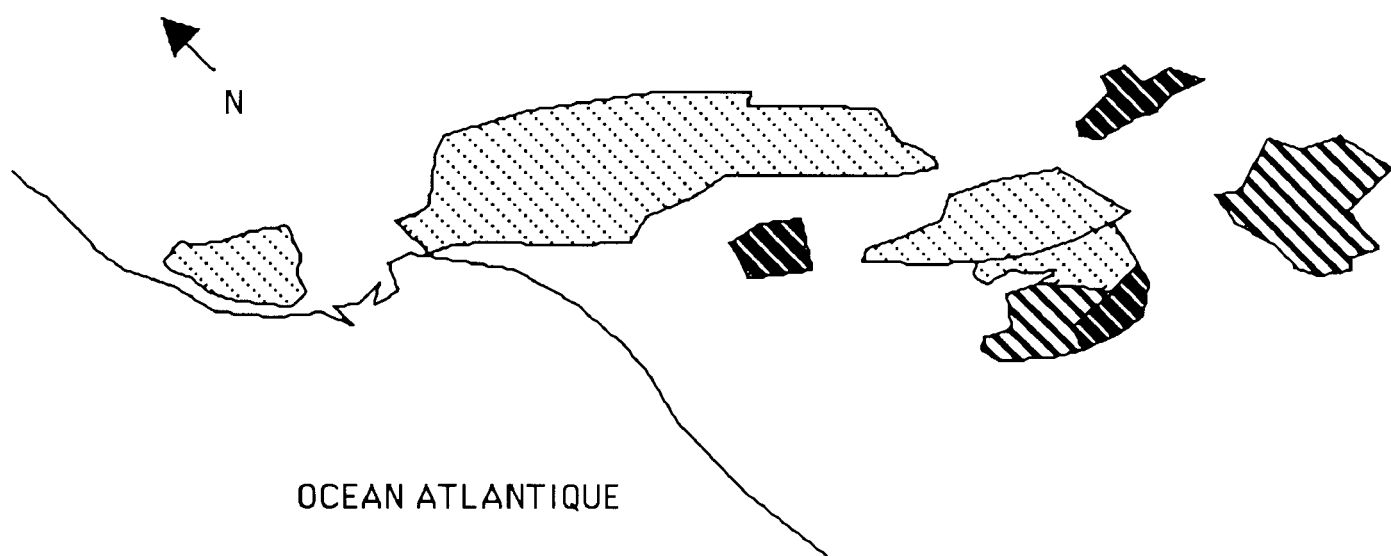
La figure 5.19 témoigne d'une répartition inégale du taux d'accroissement naturel. A savoir que le contraste entre villes pionnières (Agadir et Inezgane), voire même entre les premiers centres (Dcheïra) et les centres récents (Jorf et Tikiouine) existe aussi en la matière.

#### **Conclusion :**

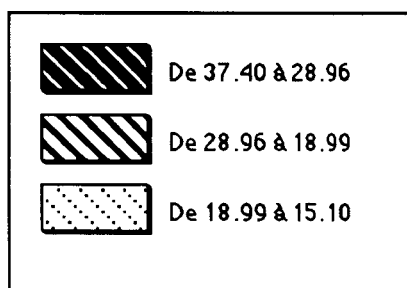
Dans cette brève section nous pouvons conclure que les statistiques de l'état civil qui sont à la base de ces calculs demeurent encore très critiquables pour les besoins d'une recherche scientifique et fine.

Les résultats obtenus montrent tout de même que cet indice s'établit à un niveau proche de celui du Maroc. Entre les agglomérations gadiries, nous remarquons quelques différences significatives d'une répartition spatiale inégale.

Fig. 5.19 : Variation du taux d'accroissement naturel en 1988



Source : Etat civil d'Agadir



BU  
LILLE

## CONCLUSION DU CHAPITRE :

A l'issue de cette étude sur le comportement démographique de la population gadirie comparée à d'autres (national et régional), il ressort de l'analyse qu'un tel changement a marqué le rythme de croissance démographique durant la dernière décennie, mais d'une manière inégale dans l'espace suite à une multitude de déterminants divers.

A partir des quelques informations dont nous disposons, nous avons essayé de tirer dans la mesure du possible quelques résultats tant au niveau national et local, qu'à travers le temps et quelques catégories socio-économiques.

L'intensité de la fécondité marocaine ou gadirie, bien qu'elle reste relativement élevée, est en baisse continue. En moyenne nationale, une femme non-célibataire donne naissance à 4,3 enfants au cours de sa vie féconde. L'analyse des données relatives à la fécondité du moment a permis d'observer une baisse non négligeable de l'indice synthétique de fécondité, qui passe de 5,9 enfants (E.N.F.P.F 1979-80) à 4,8 enfants (E.N.P.S 1987).

Cette baisse est l'indice d'un changement de comportement à l'égard de la fécondité, corollaire au recul de l'âge au mariage et de l'utilisation de plus en plus fréquente de la contraception ; tous deux liés à l'instruction de la femme.

D'un autre côté, l'analyse des données sur la mortalité générale et celle des jeunes enfants a montré qu'elle a connu aussi une baisse importante pendant ces dernières années. Dans l'ensemble, on peut affirmer que la mortalité infantile est relativement élevée, après avoir été de 91‰ dans la période 1975-79, elle se situe à 73‰ dans la période 1982-86.

Naturellement, ce recul de mortalité trouve une grande partie de son explication dans l'amélioration du système sanitaire et médical. A titre d'exemple, la densité médicale au Maroc est passée de 7,7 médecins pour 100000 habitants en 1968 à 11,7 médecins en 1982 et 12,8 en 1983 ( soit 1 médecin pour 7803 personnes). A Agadir la densité médicale est de 1 médecin pour 7802 habitants. Ces chiffres paraissent encore insuffisants par

rapport aux besoins du pays et par rapport aux normes établis par l'organisation mondiale de la santé (1 médecin pour 4000 personnes).

L'analyse spatiale de la mortalité infantile révèle d'importantes variations selon les couches sociales, selon les milieux et le niveau d'instruction. Ce dernier apparait le plus influent tant sur la fécondité que sur la mortalité infantile, notamment chez la femme.

A la suite du recul de la natalité et de la mortalité, l'indice d'accroissement qui traduit l'évolution naturel de la population a manifestement suivi la même tendance, tout en gardant lui aussi un rythme élevé. Cependant, les statistiques dans ce domaine restent insuffisantes, et ce malgré le progrès et l'amélioration qu'a connu l'enregistrement des faits démographiques.

## CHAPITRE VI : DIMENSIONS ET TYPES DES FLUX MIGRATOIRES DANS L'ESPACE URBAIN GADIRI

### INTRODUCTION :

Les migrations intérieures sont pour la plupart définitives ou d'assez longue durée, ayant souvent une motivation économique ; elles sont donc liées aux inégalités spatiales qui caractérisent les populations. Par ailleurs, elles constituent la résultante des déséquilibres spatiaux qui augmentent de plus en plus (D.NOIN, 1987).

Le système migratoire gadiri a été toujours marqué par une immigration rurale de grande ampleur. Cependant, depuis quelques années les migrations inter-urbaines ont commencé à prendre leur place dans ce système.

Jusqu'aux années soixante-dix l'exode rural vers les agglomérations gadires était massivement régional. Il exprime d'une part la crise profonde du monde rural, et d'autre part la forte attraction particulière exercée par la promotion économique et la reconstruction urbaine de la ville d'Agadir sur la région du Sous.

Toutefois, depuis quelques années l'aire d'attraction du Grand Agadir s'est orientée vers les milieux urbains, notamment les grandes villes. L'épanouissement économique de l'espace gadiri a été en grande partie derrière l'accélération de ces flux migratoires.

En effet, les structures sociales des migrants ont largement participé à la modification du contenu humain et à des mutations spatiales de la population au sein du Grand Agadir. Le nombre des immigrés, leur origine géographique ainsi que leur statut socio-démographique répondront à la question sur le phénomène migratoire comme étant un élément important qui exprime les inégalités spatiales et différencie l'espace.

## CHAPITRE VI : DIMENSIONS ET TYPES DES FLUX MIGRATOIRES DANS L'ESPACE URBAIN GADIRI

### INTRODUCTION :

Les migrations intérieures sont pour la plupart définitives ou d'assez longue durée, ayant souvent une motivation économique ; elles sont donc liées aux inégalités spatiales qui caractérisent les populations. Par ailleurs, elles constituent la résultante des déséquilibres spatiaux qui augmentent de plus en plus (D.NOIN, 1987).

Le système migratoire gadiri a été toujours marqué par une immigration rurale de grande ampleur. Cependant, depuis quelques années les migrations inter-urbaines ont commencé à prendre leur place dans ce système.

Jusqu'aux années soixante-dix l'exode rural vers les agglomérations gadiries était massivement régional. Il exprime d'une part la crise profonde du monde rural, et d'autre part la forte attraction particulière exercé par la promotion économique et la reconstruction urbaine de la ville d'Agadir sur la région du Souss.

Toutefois, depuis quelques années l'aire d'attraction du Grand Agadir s'est orientée vers les milieux urbains, notamment les grandes villes. L'épanouissement économique de l'espace gadiri a été en grande partie derrière l'accélération de ces flux migratoires.

En effet, les structures sociales des migrants ont largement participé à la modification du contenu humain et à des mutations spatiales de la population au sein du Grand Agadir. Le nombre des immigrés, leur origine géographique ainsi que leur statut socio-démographique réponderont à la question sur le phénomène migratoire comme étant un élément important qui exprime les inégalités spatiales et différencie l'espace.



## **SECTION 1 : MESURE ET IMPORTANCE DE L'APPORT MIGRATOIRE**

Sans doute la croissance démographique que nous avons abordé auparavant n'est pas seulement la conséquence d'un accroissement naturel élevé (2,5%), mais elle s'explique aussi par l'ampleur des flux migratoires.

Cette étude s'inscrit alors dans l'optique d'estimer les migrations nettes des centres urbains et d'estimer leur contribution à l'accroissement global inter-censitaire de la période 1971-1982.

### **1-1- METHODOLOGIE**

#### **1-1-1- Base statistique**

La migration interne est l'un des aspects généraux de la mobilité spatiale de la population dans une ville ou dans une région. Il est souvent difficile de procéder à sa mesure, sauf dans le cas où les recensements officiels possèdent des informations sur les migrants, leur origine et les dates de leur arrivée dans le nouveau lieu de résidence.

En effet, cette étude résulte de l'exploitation des questions sur le lieu de naissance dans chaque agglomération de résidence lors des recensements de 1971 et 1982. Ceci a permis de distinguer les natifs et les immigrants et d'estimer à la fois l'étendue et l'évolution de l'immigration au sein du Grand Agadir.

Le Schéma Directeur de l'aire urbaine d'Agadir comprend aussi quelques statistiques concernant le nombre de migrants dans chaque centre urbain. Mais, ces statistiques sont peu fiables puisqu'elles n'expriment pas la réalité de l'ampleur de la migration au Grand Agadir. Toutefois, les valeurs du Schéma Directeur permettent de combler le vide lors de l'étude de l'évolution périodique des flux migratoires.

#### **1-1-2- Le bilan migratoire**

"La migration nette, ou bilan migratoire ou solde migratoire est un nombre algébrique obtenu en soustrayant du nombre d'immigrations le nombre d'émigrations durant une période et pour un territoire donné..." (R.PRESSAT, 1979).

Dans le même cadre R.ESCALLIER (1981), affirme que " l'apport de l'excédent naturel des populations, loin d'être négligeable, tend à devenir, pour la majorité des cités, malgré l'ampleur croissance de l'exode rural, le facteur principal d'accroissement". De même, il n'exclut pas aussi que l'excédent naturel et le solde migratoire tous deux participent inégalement à la formation des populations urbaines selon l'espace.

Pour monter l'importance de l'apport migratoire au Grand Agadir, nous nous sommes contentés d'une approche globale et simple consistant à examiner le nombre des émigrés qui se sont installés dans les villes du Souss entre 1971 et 1982. Tout en se basant sur les statistiques fournies par les recensements de 1971 et 1982, nous avons pu calculer l'augmentation globale ainsi que le taux d'accroissement moyen (chapitre III). Comme on tient compte du taux d'accroissement naturel estimé à 3,1 % pour l'ensemble de la région du Souss, nous arrivons facilement à calculer le nombre total des émigrants venus s'installer dans les villes de cette région au cours de la dernière période inter-censitaire (1971-1982).

Le tableau 6.1 illustre les résultats issus de cette démarche. Le nombre approximatif des personnes étant venues s'ajouter à la population officielle s'élève à 83976 individus pour l'ensemble des villes du Souss. Le Grand Agadir a accueilli 65157 personnes (soit 77,6% des migrants venus s'installer dans les villes soussies).

Après la ville d'Agadir( 21608 personnes), c'est Dcheïra qui a pu fixer un grand nombre de migrants (15126) soit 23,2% de l'ensemble urbain gadiri. Tarrast, Aït Melloul et Ouled Teïma ont aussi reçu des contingents importants. D'autres centres urbains comme Massa, Biougra et Inezgane sont d'autant moins visés par les migrants. Il en ressort enfin que les effectifs de personnes qui se sont installées dans les villes soussies au cours de cette période varient considérablement selon l'impact économique ou la capacité attractive de chacune. Les possibilités de trouver un emploi et un logement constituent le paramètre essentiel dans la diffusion de ces flux migratoires. Ainsi le taux net de migration est très fort dans les centres dont le dynamisme économique et urbain sont considérables, tel que Ouled Teïma (61,2%) et Aït Melloul (63%), Tikiouine (60,3%) et Tarrast.

Les villes traditionnelles, saturée (Inezgane) ou stagnante (Taroudant) accusent des taux assez modestes. Le centre de Massa semble peu intéressant pour les migrants. Cela peut s'expliquer par sa position géographique isolée d'une part, et par la nature de sa

**Tab. 6.1 : Poids de la migration dans l'évolution de la population urbaine soussie  
au cours de la période intercensitaire 1971-1982**

Ville	Accroissement global	Tx d'accroissement moyen %	Bilan migratoire*	Tx net de migration %°*	% due à la migration***
Agadir	49287	5,52	21608	22,9	43,8
Inezgane	6457	4,14	1622	10,0	25,1
Aït Melloul	11723	10,36	8215	63,0	70,1
Dcheïra	23683	8,58	15126	49,3	63,9
Tarrast	12919	9,97	8902	60,1	68,9
Ben Sergao	6896	6,7	3705	33,5	53,7
Tikiouine	5448	9,99	3757	60,3	69,0
Jorf	4083	7,92	2485	43,9	60,9
Taroudant	13549	4,42	4046	12,7	29,9
Tiznit	11514	6,56	6073	32,2	52,7
Ouled Teïma	9735	14,63	7672	91,2	78,8
Massa	1869	3,43	180	3,2	9,6
Biougra	1620	7,42	943	39,6	58,2
<b>Total G.Agadir</b>	<b>120496</b>	<b>6,75</b>	<b>65157</b>	<b>33,9</b>	<b>54,1</b>
<b>Total Souss urbain</b>	<b>158783</b>	<b>6,58</b>	<b>83976</b>	<b>32,4</b>	<b>52,9</b>
<b>Maroc urbain</b>	<b>2949527</b>	<b>4,08</b>	<b>708465</b>	<b>9,0</b>	<b>24,0</b>

Source : Recensements 1971 et 1982

\*- Bilan migratoire =  $(P_n - P_o) * (T_1 - T_2) / T_1$

P<sub>n</sub> : Population en 1982

P<sub>o</sub> : Population en 1971

T<sub>1</sub> : Taux d'accroissement moyen

T<sub>2</sub> : Taux d'accroissement naturel

\*\* - Taux net de migration =  $((M * 365) / 4015) / \text{Population moyenne}$

M : Migration nette

4015 : Nombre de jours séparant les deux recensements

\*\*\* - % migration =  $M / (P_n - P_o)$

structure urbaine composée d'un ensemble de villages anciens d'autre part. Ce qui influence d'ailleurs son rythme de croissance urbaine.

## **2-2- LA MIGRATION, AUTRE COMPOSANTE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE**

### **2-2-1- Evolution et variation spatiale de l'immigration**

Comme nous l'avons signalé auparavant, la ville d'Agadir et son aire urbaine ont connu un cheminement de flux de peuplement avant le séisme de 1960.

Selon le tableau 6.2, Dcheïra est considérée comme favorite parmi les localités périphériques chez les migrants, suivie par Aït Melloul et Tarrast, notamment au cours de la période 1971-1978.

L'évolution des effectifs de migrants est en progression constante pendant toute la période 1960 et 1978. Excepté à Jorf où le nombre des migrants tend vers la baisse pour arriver à 281 personnes seulement entre 1971 et 1978. Cette régression a été aussi constatée à Dcheïra et Ben Sergao depuis 1971.

D'autres comparaisons plus significatives ont été menées grâce à l'exploitation des données des deux recensements (1971 et 1982), qui ont permis d'obtenir des proportions d'immigration dans chaque agglomération. Entre 1971 et 1982 le pourcentage d'immigration est passé de 56,7% à 58,4%, par contre la proportion des natifs a nettement reculé de 1,7 points, soit 43,3% contre 41,6%.

La figure 6.1 permet de saisir quelques variations spatiales pour 1971 et 1982. Effectivement, nous pourrions constater l'élévation des pourcentages des immigrés à Agadir jusqu'à 60,6%, car pendant sa reconstruction, la ville a fait appel à la main d'oeuvre environnante. L'impact commercial exceptionnel de la ville d'Inezgane a aussi suscité l'attention des nouveaux arrivants. Dcheïra affiche aussi une proportion importante d'immigrés, soit un peu plus de la moitié de sa population totale (53,4%), comme l'explique en grande partie son essor urbain pendant cette période.

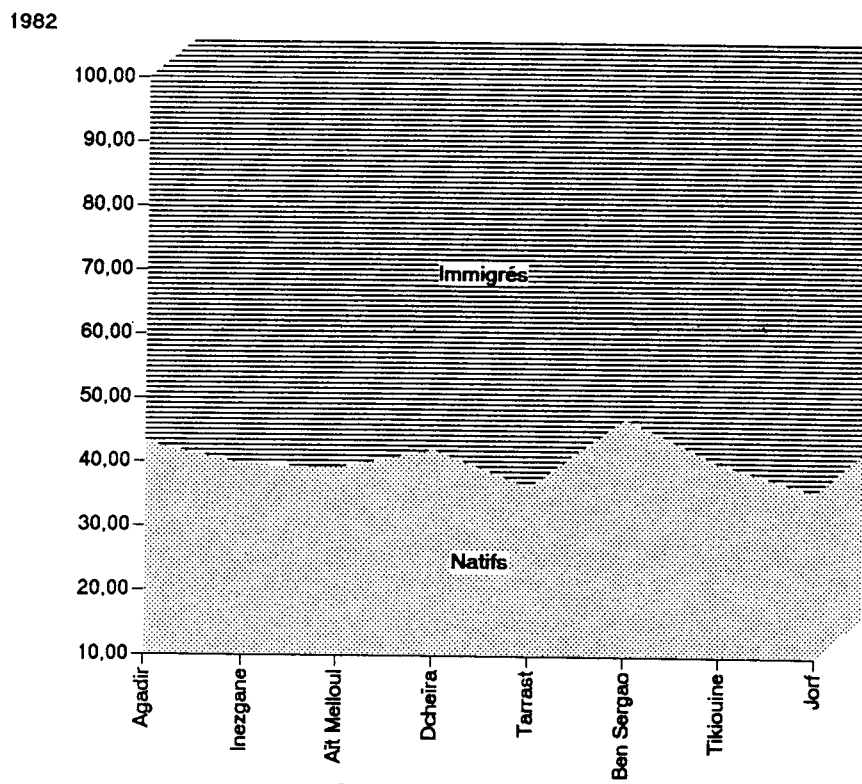
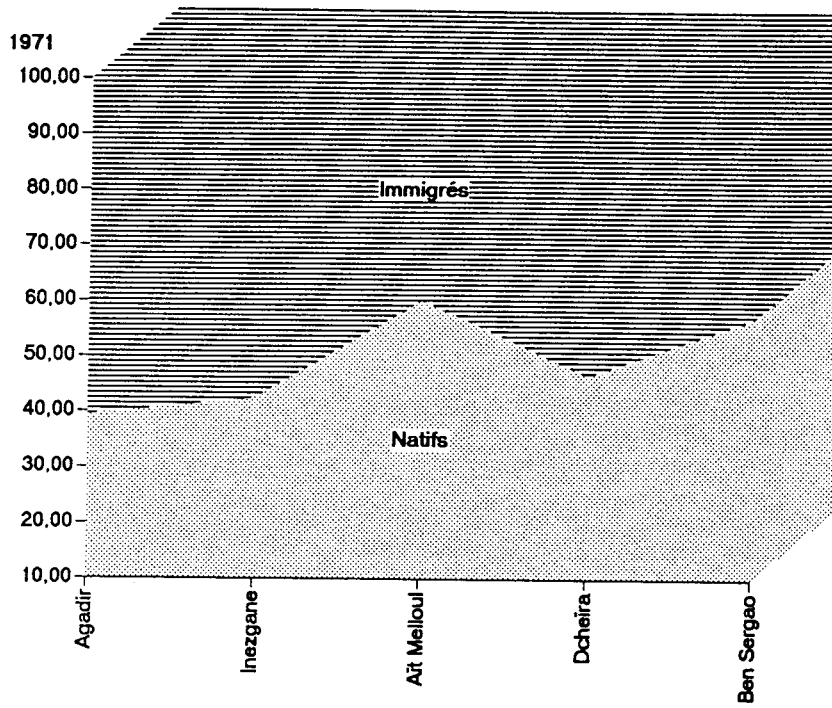
Cette situation s'est plus ou moins renversée en 1982, car à Agadir le nombre des immigrés a chuté par rapport au nombre de personnes nées sur place. En revanche, les

Tab. 6.2 : Les effectifs totaux des migrants d'Agadir selon les trois périodes d'arrivée pour chaque agglomération

Ville	Avant 1960	1960 à 1971	1971 à 1978	Total
Inezgane	1410	1231	1553	4194
Ait Melloul	715	1418	2737	4870
Dcheira	2129	4118	3755	10002
Tarrast	502	784	1849	3135
Ben Sergao	676	1165	934	2775
Tikiouine	431	587	814	1832
Jorf	783	522	281	1586
Total périphérie	6144	9825	12425	28394
Total G.Agadir	18661	26874	24262	69797

Source : Schéma directeur 1978 repris par (M.ANFLOUS, 1989)

Fig. 6.1: Evolution de l'immigration au Grand Agadir en 1971 et 1982 (en %)



Source : Recensements 1971-1982 (1/10)



autres agglomérations ont vu la proportion de leur population migrante augmenter. En passant de 39,9% à 60,8% au cours de la période inter-censitaire 1971-1982, Aït Melloul en illustre un exemple concret. Les nouveaux centres urbains accusent les pourcentages les plus élevés en 1982, soit 63,8% pour Tarrast et 64,4% pour Jorf. Pour ces petits centres, une bonne part de leur croissance démographique est surtout due à l'apport migratoire du milieu rural proche.

### **2-2-2- Poids de l'excédent migratoire dans la croissance globale**

Le tableau 6.1 présente des estimations de la croissance, au niveau de la région de Souss (milieu urbain). Si on examine ces valeurs nous constatons que la totalité des villes soussies ont enregistré une évolution urbaine plus intéressante que le Maroc urbain pendant la phase inter-censitaire 1971-1982, soit 6,7% contre 4,08%.

Comme le rappelle aussi ce tableau, les taux d'accroissement moyen sont plus forts dans les nouveaux centres urbains au détriment de la ville d'Agadir et les villes traditionnelles (Inezgane, Taroudant) qui affichent des taux moins élevés.

La croissance globale des nouveaux centres a été beaucoup alimentée par les flux migratoires. La participation de la migration nette est donc considérable dans les agglomérations périphériques gadiries et Ouled Teïma qui est situé au centre de la plaine du Souss. Le rôle de la migration est éminent, surtout à Aït Melloul où le pourcentage atteint 70,1% de la croissance totale. Tikiouine (69%) et Tarrast (68,9%) se placent respectivement à la deuxième et à la troisième position. Quant à l'échelle régionale, c'est le centre d'Ouled Teïma qui prend le relais avec une proportion très élevée (78,8%). La croissance démographique d'Agadir et Inezgane résulte principalement de l'excédent naturel car la contribution de la migration nette ne dépasse guère 43,8% dans la première et 25,1% dans la seconde ville. Le centre de Massa s'individualise par son faible pourcentage (9,6%) au sein le plaine du Souss.

En résumé, la part de la croissance due à la migration est particulièrement considérable au Grand Agadir surtout dans les centres urbains récents.

#### **Conclusion:**

Pour conclure, l'apport migratoire est considérable au Grand Agadir. La part de sa participation à la croissance globale des citadins est incontestable. Dans la quasi-totalité

des agglomérations urbaines, le pourcentage fourni par l'apport migratoire dépasse largement la moitié. Au niveau régional, Ouled Teïma, Aït Melloul, Tikiouine et Tarrast représentent des cas différents mais significatifs d'une grande capacité attractive ; ils affichent en effet les taux de migration les plus élevés.

## **SECTION 2 : DIVERSITE DEMOGEOGRAPHIQUE DES FLUX MIGRATOIRES**

Comme l'a souligné R.ESCALLIER (1980), l'étude des flux régionaux d'immigration et de distribution à l'intérieur d'un espace, doit permettre l'approfondissement de la réflexion sur les relations étroites établies entre la migration et l'urbanisation.

Signalé à plusieurs reprises, depuis longtemps la cité gadirie a toujours été visée par les flux de migrants venus des environs. Le Grand Agadir qui est devenu une métropole économique et le principal pôle migratoire dans la partie Sud du Maroc, a élargi son champ de recrutement sur les divers milieux géographiques marocains. L'espace rural représente toujours le principal réservoir des flux migratoires. Cependant, la majorité des grandes villes ont envoyé des contingents non négligeables vers le Grand Agadir au cours de ces dernières années. Le profil démographique des immigrants est typiquement caractérisé par sa jeunesse et la montée considérable du nombre de femmes migrantes.

Certes, l'évaluation de ces migrations sera axée sur l'aspect spatial et structurel de ces mouvements de population. Quels sont alors leurs origines géographiques? Leur composition démographique? Enfin comment se diffusent-ils dans l'espace urbain gadiri?

### **2-1- DIMENSION SPATIALE DU PHENOMENE MIGRATOIRE**

#### **2-1-1- Considérations méthodologiques**

"On entend par migration ou mouvement migratoire un déplacement d'individus entraîné par un changement de résidence principale, lieu habituel d'habitation de la personne" (R.PRESSAT, 1983).

La détermination de l'origine géographique de l'immigré a été basée sur le lieu de naissance d'une part pour 1971 et 1982, et sur la question du lieu de résidence en 1975. Cette dernière question posée au recensement de 1982 sur la résidence au moment de la "Marche verte" (6 novembre 1975), événement très présent dans la mémoire collective des



marocains, a permis de connaître l'origine et la destination des migrants au cours d'une période de sept années, à savoir entre 1975 et 1982.

Nous essayerons donc de retracer les grands courants migratoires internes qui se sont opérés au cours de la période séparant la "Marche verte" et le recensement de la population (le 3 septembre 1982), afin de déterminer les foyers géographiques fournisseurs de migrants.

Dans le but de faciliter l'étude de l'évolution du recrutement, nous avons établi une référence unique concernant le découpage géographique pour pouvoir mener des comparaisons entre diverses dates.

Nous avons ainsi procédé à l'utilisation des différents découpages (géographique, régional et administratif) selon le besoin de notre étude. Pour cela nous avons envisagé huit rubriques : deux pour ceux provenant du milieu rural (lointain et proche), quatre pour le milieu urbain tout en distinguant ceux issus des villes du Grand Agadir et ceux du reste des villes du Souss, la dernière rubrique concerne les migrants issus de l'étranger ainsi que les non déclarés.

## **2-1-2- L'aire d'attraction démographique du Grand Agadir**

### **2-1-2-1- Origine géographique des gadiris et leur diffusion spatiale dans l'espace urbain**

Le tableau 6.3 laisse apparaître d'une façon claire l'importance de la population née en milieu rural. Toutes les agglomérations affichent un taux de population d'origine rurale compris entre 31,3% et 47,2%. Ces pourcentages dépassent les 42% dans quatre centres urbains, à savoir Tarrast, Jorf, Aït Melloul puis Tikiouine. Dans ces agglomérations, le nombre d'habitants nés en milieu rural s'avère plus élevé que les citoyens nés sur place. Dans le reste des centres, ces deux catégories sont assez proches l'une de l'autre. Exception faite pour Ben Sergao où le pourcentage des nés sur place atteint 47%, soit un écart de 16% par rapport à ceux issus du milieu rural. L'émigration rurale semble avoir jouée un rôle primordial dans le peuplement du Grand Agadir et agit sur la composition ethnique de sa population. Ces liens étroits entre la ville et le monde rural prouvent que ce dernier a été rendu nécessaire un certain moment pour le décollage économique et urbain de la trame urbaine gadirie.

Tab. 6.3 : Lieu de naissance des gadiris selon le milieu de résidence en 1982

Lieu de naissance	Agadir		Inezgane		Aït Melloul		Dcheïra		Tarrast		Ben Sergao		Tikiouine		Jorf	
	Effec	%	Effec	%	Effec	%	Effec	%	Effec	%	Effec	%	Effec	%	Effec	%
Sur place	4802	43,1	683	39,7	765	39,2	1698	42,0	738	36,2	684	47,1	397	39,9	279	35,6
Rural proche	3025	27,1	559	32,5	664	34,0	1095	27,1	718	35,2	351	24,2	366	36,8	309	39,5
Rural lointin	928	8,3	106	6,2	184	9,4	301	7,4	244	12,0	103	7,1	54	5,4	47	6,0
Villes du G.Agadir	175	1,6	131	7,6	104	5,3	174	4,3	168	8,2	65	4,5	91	9,2	58	4,4
Villes du Souss	335	3,0	45	2,6	26	1,3	144	3,6	12	0,6	27	1,9	16	1,6	22	2,8
Grandes villes	1123	10,1	99	5,8	97	5,0	356	8,8	94	4,6	117	8,1	42	4,2	29	3,7
Moye-Petit villes	531	4,8	60	3,5	76	3,9	212	5,2	50	2,5	96	6,6	12	1,2	29	3,7
Etranger et autres	225	2,0	37	2,2	36	1,8	63	1,6	15	0,7	10	0,7	16	1,6	10	1,3
<b>Total</b>	<b>11144</b>	<b>100</b>	<b>1720</b>	<b>100</b>	<b>1952</b>	<b>100</b>	<b>4043</b>	<b>100</b>	<b>2039</b>	<b>100</b>	<b>1453</b>	<b>100</b>	<b>994</b>	<b>100</b>	<b>783</b>	<b>100</b>

Source : Recensement 1982 (1/10)

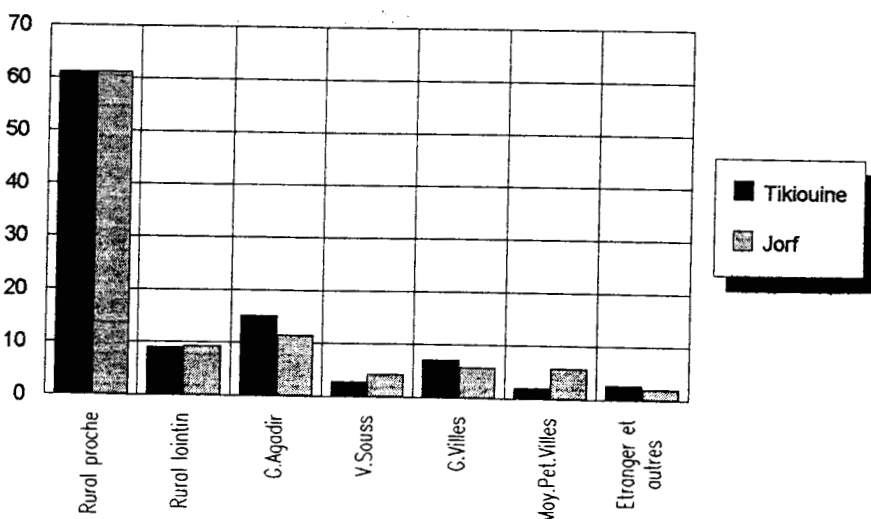
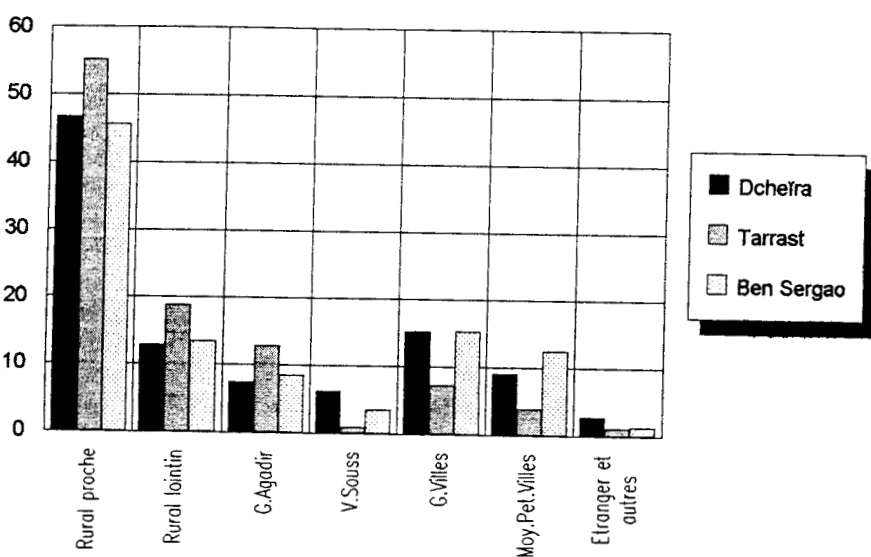
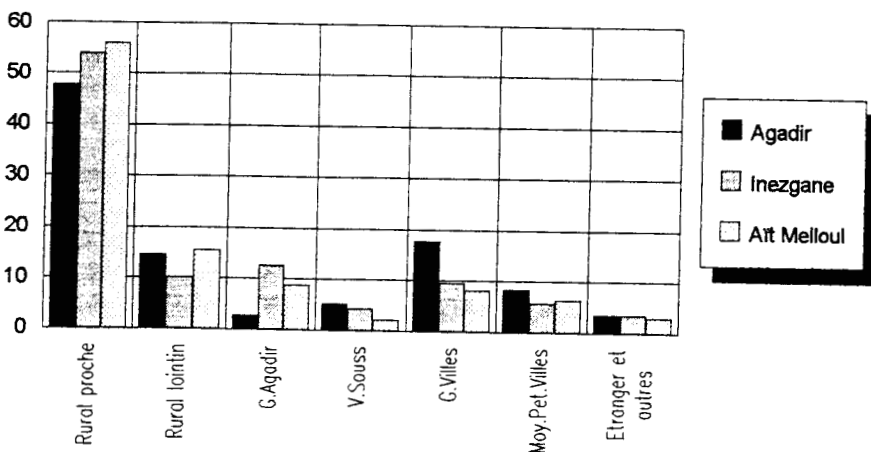
La proportion des gadiris nés en milieu urbain externe varie entre 15,5% à Aït Melloul et 21,9% à Dcheïra. Si on ajoute ces pourcentages à ceux concernant les citadins nés sur place, nous pouvons affirmer que la population gadirie est composée essentiellement d'habitants issus du milieu citadin. Leurs proportions sont particulièrement élevées dans toutes les agglomérations, partout elles dépassent nettement la moitié de la population totale. La proportion des citadins de souche est très forte à Ben Sergao (68,2%), Dcheïra (64%) puis Agadir (62,5%).

Ces données traduisent en totalité des ordres de grandeur significatifs à la fois d'une massivité de l'exode rural vers le Grand Agadir, et d'un drainage interurbains non négligeable mais aussi concurrentiel. Du fait que l'espace gadiri commence à exercer son attraction même sur les villes grâce à son épanouissement économique et socio-culturel au sein de la région du Souss.

Certes, l'aire de son attraction ne couvre pas souvent le territoire national de la même manière. Les gadiris issus du milieu rural proche sont plus nombreux que les autres. Les pourcentages sont considérablement élevés à Tikiouine, Jorf (61,3%), à Aït Melloul (56%) et Tarrast (55,2%) (fig.6.2).

Les migrants venant du Sud du Haut Atlas occidental ont massivement participé à la formation de la population gadirie. La plaine du Souss représente effectivement une importante zone de départ. Il s'agit surtout des tribus suivantes : Mesguina et Ksima (aux alentours immédiats d'Agadir), Houara (bassin moyen du Souss), Chtouka (au Sud du cours inférieur du Souss) et Ahl Massa (au débouché de l'Oued Massa). La confédération des Ida ou Tanane a aussi constitué un contingent important au sein de la population gadirie. L'essentiel du contingent issu de l'Anti Atlas est formé des populations situées à l'extrémité occidentale de la chaîne montagneuse, tels que Bouizakarne, Ifrane et Tarjicht. On peut prendre aussi en considération les flux des oasis de Foug Elhssen, Akka, Tata. Le Grand Agadir a aussi reçu quelques membres des tribus de la montagne proprement dite (Ameuln, Ouled Jerrar, Aït Baha, Aït Abdallah) mais, dans l'ensemble, ce foyer d'émigration traditionnel important qu'est l'Anti Atlas occidental semble "négliger" Agadir au profit des grandes villes du Nord : (Casablanca, Rabat, Fés, Meknès), où les migrants Soussis exercent une activité commerciale particulièrement réussie. Les plaines atlantiques de Haha et Chiadma fournissent des contingents relativement importants.

**Fig. 6.2 : La population migrante selon l'origine et le milieu de résidence en 1982**



Source : Recensement 1982 (1/10)



Nous constatons donc que les régions situées au Sud d'Agadir et celles situées immédiatement au Nord (Ida ou Tanane, Haha), ont fourni le "fond" actuel de la population. Les bases principales de départ des émigrés vers Agadir se trouvent au Sud de l'extrémité occidentale du Haut Atlas, ainsi que la plaine du Souss, l'Anti Atlas occidental et la région située entre Tiznit et Goulimine.

La présence des ruraux en provenance des milieux éloignés de la région d'Agadir, à savoir les plaines atlantiques et intérieures (Abda, Doukkala, Chaouia et Haouz) jusqu'à l'extrême Nord du pays, est moins importante au Grand Agadir. Au delà de la zone Doukkala-Chaouia, le courant migratoire vers Agadir devient négligeable. C'est à Tarrast (18,7%), Aït Melloul (15,5%) et Agadir (14,6%) où nous enregistrons les proportions les plus élevées de ce type d'immigration rurale.

Au sein de la population gadirie migrante, on relève des pourcentages importants d'immigrés venus des grandes villes. Ceci est significatif pour Agadir (17,7%). Ben Sergao et Dcheïra (15,2%), tous deux s'engagent sur la même voie de réception de ce type d'immigration. Cela se comprend par l'impact socio-économique que représente la ville d'Agadir pour ces citadins émigrés à la recherche d'une vie meilleure ou au moins analogue à celle dont ils sont issus. La position stratégique au milieu du Grand Agadir a exceptionnellement favorisé ce type d'installation migratoire pour Ben Sergao et Dcheïra.

D'un autre côté les villes moyennes et petites ont aussi fourni un bon nombre de migrants, mais moins important que les précédents types. Les villes du Souss, notamment Tiznit et Ouled Teïma semblent avoir fixé leur population. Les proportions qui sont d'ailleurs faibles représentent quelques flux venus essentiellement de Taroudant, Biougra et Massa. Le dynamisme exceptionnel d'Ouled Teïma, favorisé par sa situation au coeur d'une région agricole moderne, lui permet de monopoliser les principaux moyens de production. En revanche, sa ville voisine Taroudant se voit dépossédée de sa substance économique et humaine comme en témoigne la faiblesse de son taux d'accroissement moyen (4,42%). Quant à la ville de Tiznit, la fixation de sa population s'explique par son développement depuis les années soixante-dix suite aux décisions des pouvoirs centraux d'en faire une ville régionale (ou provinciale), tenant le commandement administratif et commercial de sa région.

### 2-1-2-2- Evolution de l'aire d'attraction démographique du Grand Agadir

L'espace urbain gadiri a été toujours le territoire des grandes incidences socio-spatiales des courants migratoires. Avant 1960, sa zone d'attraction était plus orientée vers le Sud, 37% des migrants venaient de la région du Souss et 32% de la région du Sud (tab. 6.4). Marquée par l'arrivée coloniale et un essor économique exceptionnel au cours de cette période, la cité gadirie a vécu un drainage migratoire composé typiquement des gens du Sud. Certes, la zone d'origine des migrants s'est élargie après le séisme, le courant traditionnel des régions du Sud reste nourri mais un courant nouveau, issu de régions ou de cités jusqu'alors "indifférentes" à la lointaine ville du Sud, a fait son apparition, déclenché par le séisme et la reconstruction. Les flux de populations venues du Nord, surtout des plaines atlantiques centrales et intérieures (Chiadma, Abda, Doukkala et Haouz), ne cessent de se renforcer. La population s'en est alors trouvée diversifiée et renouvelée. Actuellement, ce sont les migrants de la province d'Essaouira qui sont fortement présents sur le territoire gadiri (26,4% d'émigrés ruraux), suivie de ceux de la province de Taroudant et de Tiznit (20%), puis Marrakech et Safi (entre 7% et 13%). En revanche, lorsqu'il s'agit de l'ensemble des migrants, c'est la province de Casablanca-Mohammadia qui l'emporte avec 16,5% du total des provinces (fig. 6.3).

L'étude comparative que laisse apparaître le tableau 6.5 sur la croissance du nombre des immigrés selon leur origine géographique, permet de cerner le processus de cette transition durant la phase inter-censitaire 1971-1982.

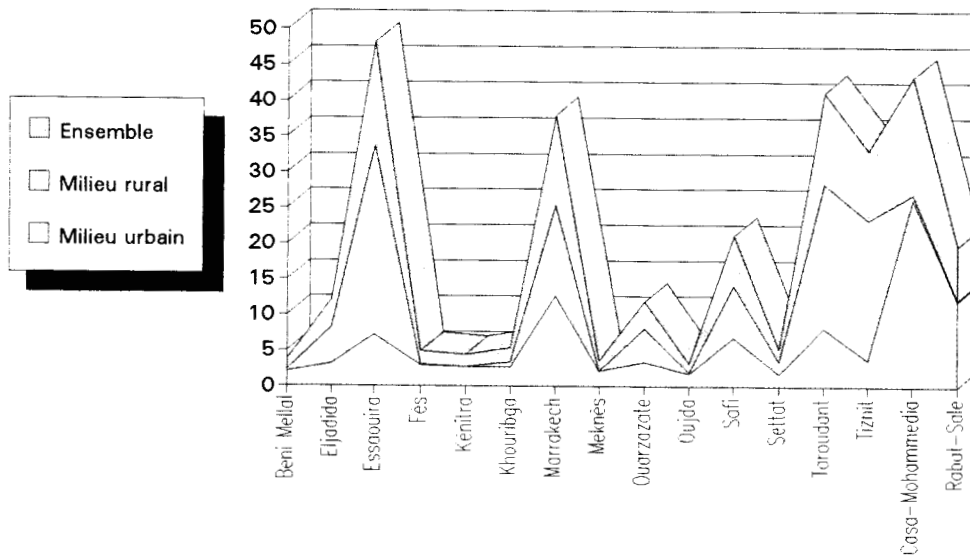
Effectivement, la situation a beaucoup évolué au cours des années soixante-dix en raison de la croissance économique et démographique qu'a engendré l'espace urbain gadiri, ce qui a entraîné une émigration des cadres, des techniciens et un grand nombre de fonctionnaires et d'agents de services. Le Grand Agadir se trouve donc orienté vers les grandes villes. Ainsi nous remarquons une augmentation importante des immigrés issus de ces villes notamment Casablanca-Mohammadia (26,3%), Marrakech (12,7%) et Rabat-Salé (12,1%) (fig. 6.3). Par contre, l'émigration rurale proche a marqué un recul considérable. L'élévation des pourcentages d'immigrés venus des moyennes et petites villes explique aussi l'étendue des zones d'influence de l'espace urbain gadiri. Le développement des agglomérations périphériques ont permis d'accueillir une part non négligeable de ce courant migratoire. Ce sont en fait des cités d'accueil des migrants défavorisés, par conséquent elles ont acquis le caractère de "cités dortoirs". Ben Sergao et

Tab. 6.4 : Evolution de l'aire d'attraction démographique de l'espace urbain gadiri (1960-1978) en (%)

Région	Avant 1960	Après 1960	1978
Région du Souss	37	18	26
Région de Marrakech	14	22	8
Région Essaouira-Safi	14	22	26
Région Sud	32	18	15
Région Nord	3	20	17

Source : M.ANFLOUS 1989

Fig. 6.3 : Importance de l'immigration dans l'agglomération d'Agadir-Inezgane, selon l'aire d'attraction (par province) entre 1975 et 1982 (en%)



Source : CERED 1986

Tab. 6.5 : Evolution du nombre des immigrés gadiris (en%), selon l'origine géographique et le milieu de résidence entre 1971 et 1982

Lieu de naissance	Agadir		Inezgane		Aït Melloul		Dcheïra		Ben Sergao		Total	
	1971	1982	1971	1982	1971	1982	1971	1982	1971	1982	1971	1982
Rural proche	52,05	47,70	57,78	53,91	64,58	55,94	50,83	46,70	61,09	45,64	52,49	48,75
Rural lointin	14,82	14,63	9,09	10,22	12,92	15,50	20,48	12,84	8,53	13,39	14,32	13,89
Villes du G.Agadir	2,91	2,76	12,17	12,63	1,67	8,76	8,93	7,42	12,63	8,45	5,19	5,56
Villes du Souss	5,44	5,28	5,08	4,34	10,00	2,19	7,26	6,14	6,48	3,51	5,80	4,94
Grandes villes	14,15	17,71	8,32	9,55	5,00	8,17	7,02	15,18	6,48	15,21	13,35	15,34
Moye-Petit villes	6,20	8,37	5,08	5,79	2,50	6,40	3,81	9,04	4,78	12,48	5,39	8,35
Etranger et autres	4,42	3,55	2,47	3,57	3,33	3,03	1,67	2,69	0,00	1,30	3,46	3,18
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Recensements 1971-1982 (1/10)



Dcheïra en représentent deux exemples concrets. Les migrants venus des villes moyennes et petites ont marqué un grand élan au cours de la période 1971-1982, leur nombre est passé de 4,8% à 12,5% pour Ben Sergao, et de 3,8% à 9,04% pour Dcheïra. La régression du nombre d'immigrés urbains soussis dans le Grand Agadir, expose sous un autre angle le recul de son influence sur les villes du Souss en général. Ils ont enregistré la plus faible croissance relative au sein de l'ensemble des gadiris, soit +41% seulement, celle des immigrés venus de l'étranger l'est aussi (+45,5%). En revanche, l'augmentation relative des migrants d'autres villes a été plus importante, à savoir +68% pour ceux qui viennent des villes moyennes et petites et +63% pour ceux des grandes villes. L'augmentation relative de ces migrants est plus forte à Agadir et à Aït Melloul. Or, son essor demeure moins important à Inezgane. Enfin, à l'échelle globale il apparaît que le nombre des migrants ruraux s'accroît avec un rythme relativement moyen (+47%). Ce type de croissance est accentuée à Aït Melloul, elle varie entre +76,5% et +83%, respectivement pour les ruraux proches et les ruraux lointains. Pour ces derniers, Ben Sergao (+75,7%), devient leur deuxième lieu favori après Aït Melloul. Au sein de l'ensemble urbain gadiri, les changements de population s'avèrent aussi importants. Avec une croissance de +81% à Aït Melloul et +62% à Agadir, les deux agglomérations apparaissent les plus visées par les citoyens gadiris de souche (fig. 6.4).

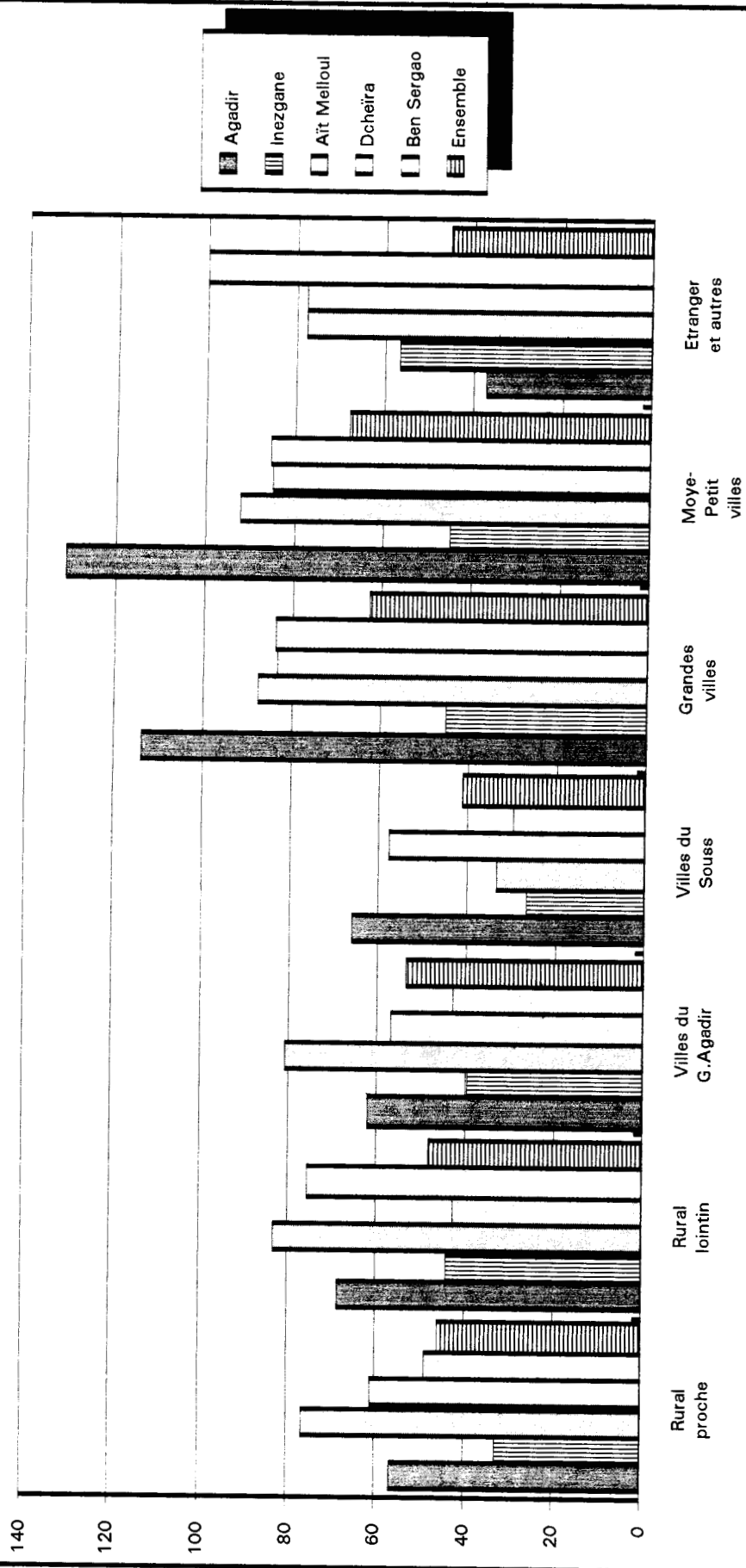
Cette convergence des immigrés déracinés des différents endroits s'explique par plusieurs raisons. Nous citons tout d'abord l'attraction qu'exerce le milieu urbain gadiri grâce à son épanouissement économique et développement urbain (le cas d'Agadir et Aït Melloul). L'apparition d'Agadir comme une cité nouvelle dotée de tous les attributs de modernité, renforce aussi sa capacité attractive et l'élargissement de son champ de recrutement.

### **2-1-3- Les mouvements de population du Grand Agadir**

#### **2-1-3-1- Mobilité spatiale intra-gadirie**

La lecture de la carte (fig. 6.5) fait ressortir les principales lignes de force des mouvements migratoires dans le Grand Agadir pendant une période de sept ans (1975-1982). En effet, ces quelques échanges de populations qui se sont opérés entre les agglomérations gadires, attestent qu'il existe des déplacements continus de population d'un centre à l'autre. L'orientation de ces mouvements varie aussi selon la capacité attractive de chaque lieu. De plus, il faut noter que la mobilité des gadiris n'est pas

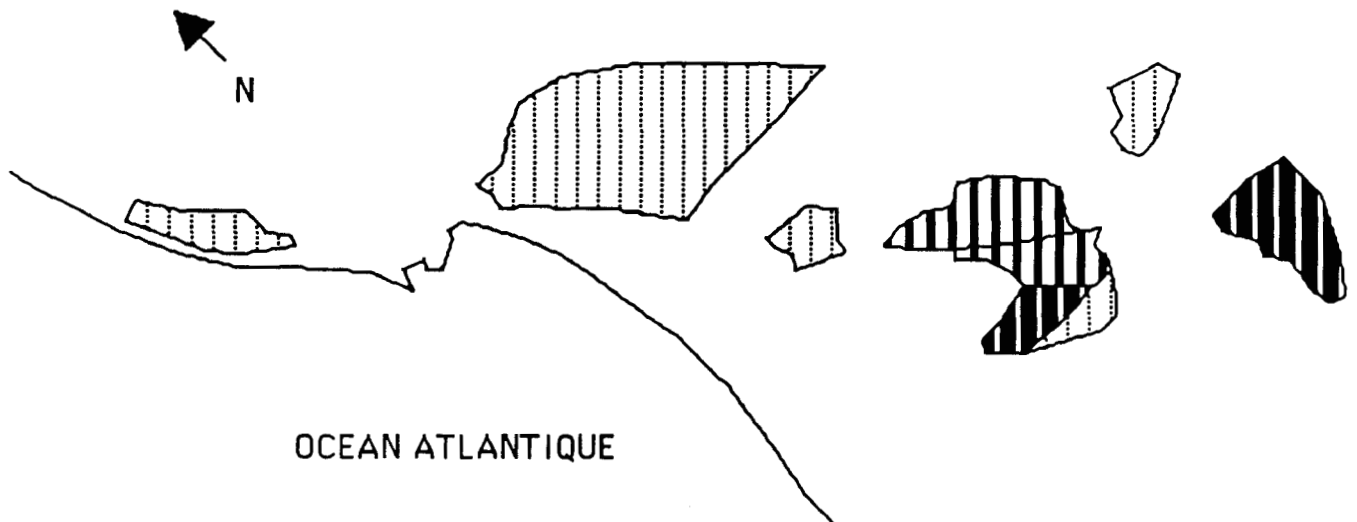
Fig. 6.4 : La croissance relative du nombre des immigrés gadiris, selon l'origine géographique et le milieu de résidence entre 1971 et 1982



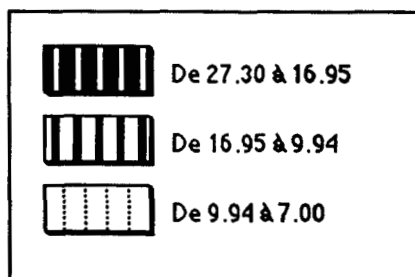
Source : Recensements 1971-1982 (1/10)



Fig. 6.5 : La mobilité spatiale des gadiris au sein du Grand Agadir  
entre 1975 et 1982



Source : Recensement 1982



forcément une migration des petits centres vers la grande ville (Agadir). Au contraire, les flux de migrants entre les petites agglomérations sont de plus en plus fréquents. Agadir (8,3%) apparaît comme l'un des milieux qui accueille le moins de migrants issus des autres agglomérations du Grand Agadir. Le dynamisme économique, la proximité stratégique du lieu de travail et l'offre de logements sont les principaux facteurs qui poussent souvent les gadiris à se diriger vers tel ou tel centre. L'attraction qu'exercent Aït Melloul, Tarrast ou Dcheïra en illustre bien ce phénomène.

### 2-1-3-2- Mobilité spatiale avec l'extérieur

Il faut noter tout d'abord qu'il est jusqu'à présent difficile de mesurer avec précision les mouvements de populations qui se sont déroulés entre le Grand Agadir et sa région, ou plutôt avec d'autres milieux géographiques du Maroc. Ceci est bien évidemment la résultante de la forte complexité qui caractérise ces échanges de populations. Toutefois, nous pouvons tirer une idée assez globale sur l'importance des mouvements migratoires entre l'espace gadiri et le reste du Maroc.

Selon la publication du C.E.R.E.D (1986) il apparaît que les villes soussies ont envoyé près de 120000 émigrés entre 1975 et 1982 vers les grandes villes (sauf Agadir). Plus des 3/5 sont orientés vers Casablanca-Mohammadia, Rabat-Salé, et environ 1/2 vers Marrakech et Safi. Les données du tableau 6.6 montrent que la part des émigrés gadiris représente 67,7%, celle de Taroudant 15%, Tiznit 10,6% et seulement 6,7% pour Ouled Teïma. D'après A.FADLOULLAH (1986), on peut ajouter 3000 migrants de plus qui sont dirigés vers les moyennes et les petites villes, pour obtenir près de 150000 émigrants urbains en total pendant une période de sept ans, soit en moyenne environ 2150 personnes par an.

Dans un autre sens, Agadir-Inezgane qui est considérée comme une seule grande ville par le C.E.R.E.D, a reçu 26454 migrants pendant la même période, parmi eux 1,1% sont issus des centres urbains et 43,7% originaires des campagnes, alors que 5% représente ceux qui viennent de l'étranger. Le tableau 6.7 affiche des proportions qui indiquent toutefois cette présence massive de l'exode rural, notamment des milieux proches d'Agadir. Les grandes villes sont bien représentées dans l'ensemble.

Il apparaît aussi que les émigrés ruraux (11556 personnes) sont originaires surtout de la région du Souss (60%), parmi eux, 30% viennent aussi de la province d'Essaouira,

Tab. 6.6 : Les grandes villes de destination des migrants urbains soussis entre 1975 et 1982

Destination	Villes de départ									
	G.Agadir		Taroudant		Tiznit		Ouled Teïma		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Casa-Mohammadia</b>	2820	35,9	836	48,3	632	51,5	562	71,9	4850	41,8
<b>Rabat-Salé</b>	1676	21,3	376	21,7	320	26,1	84	10,7	2456	21,2
<b>Marrakech</b>	820	10,4	92	5,3	108	8,8	92	11,8	1112	9,6
<b>Safi</b>	772	9,8	180	10,4	16	1,3		0,0	968	8,3
<b>Meknès</b>	400	5,1	64	3,7	16	1,3		0,0	480	4,1
<b>Kénitra</b>	348	4,4	68	3,9	52	4,2	12	1,5	480	4,1
<b>Khouribga</b>	244	3,1	64	3,7		0,0		0,0	308	2,7
<b>Tanger</b>	248	3,2	12	0,7	32	2,6	16	2,0	308	2,7
<b>Oujda</b>	244	3,1	8	0,5	32	2,6		0,0	284	2,4
<b>Fès</b>	188	2,4	32	1,8	20	1,6	16	2,0	256	2,2
<b>Tétouan</b>	104	1,3		0,0		0,0		0,0	104	0,9
<b>Total</b>	7864	100,0	1732	100,0	1228	100,0	782	100,0	11606	100,0

Source : CERED "Analyse et tendances démographiques au Maroc" 1986

Tab. 6.7 : Les migrants au Grand Agadir selon l'origine et la destination entre 1975 et 1982 (en %)

Lieu de résidence en 1975	Milieu de résidence en 1982							
	Agadir	Inezgane	Aït Melloul	Dcheïra	Tarrast	Ben Sergao	Tikiouine	Jorf
Rural proche	39,1	33,3	49,4	37,5	40,0	35,9	50,6	44,9
Rural lointin	12,9	10,4	7,3	10,3	14,3	7,8	5,3	6,4
Villes du G.Agadir	3,9	26,6	23,9	9,6	28,9	16,4	19,9	36,3
Villes du Souss	6,3	6,3	1,4	4,8	0,5	1,9	7,0	1,3
Grandes villes	31,6	18,4	11,6	28,2	13,5	27,1	14,9	10,3
Moyennes villes	1,8	1,9	1,0	3,7	0,9	5,0	0,0	0,9
Petites villes	4,3	3,0	5,5	5,9	2,0	5,9	2,3	0,0
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Recensement 1982 (1/10)

Tab. 6.8 : Importance des mouvements migratoires entre Agadir-Inezgane et les villes marocaines entre 1975 et 1982

Les grandes villes	Immigrés		Emigrés	
	Effectif	%	Effectif	%
Casa-Mohammedia	2840	38,1	2400	33,7
Rabat-Salé	1300	17,4	1568	22,0
Marrakech	1232	16,5	816	11,5
Safi	600	8,0	704	9,9
Meknès	224	3,0	372	5,2
Kénitra	296	4,0	300	4,2
Khouribga	272	3,6	176	2,5
Tanger	170	2,3	248	3,5
Oujda	124	1,7	244	3,4
Fès	316	4,2	188	2,6
Tétouan	88	1,2	104	1,5
<b>Total</b>	7462	100	7120	100,0

Source : CERED "Analyse et tendances démographiques au Maroc" 1986

Safi, Marrakech et Ouarzazate, 5% de Doukkala, Chiadma et le plateau du Phosphate et Sraghna, enfin 5% pour le reste des régions du Nord (A.FADLOULLAH, 1986).

Le tableau 6.9 illustre d'une part, l'importance de l'effectif des immigrés dans la ville d'Agadir-Inezgane, et fait ressortir d'autre part, la proportion des immigrés selon le milieu d'origine (rurale ou urbaine) pour toutes les provinces marocaines.

Tiznit, Essaouira et Taroudant représentent les provinces ayant envoyé plus d'émigrants ruraux que d'émigrés citadins. Par contre, les provinces où se trouvent les grandes villes ont manifestement expédié des contingents urbains (tab. 6.9).

La carte (fig. 6.6) établie à cet égard représente l'origine des immigrés installés dans l'agglomération d'Agadir-Inezgane. On peut constater l'importance des cohortes ruraux qui ont quitté leur campagne au cours des sept années étudiées. Dans l'ensemble, nous observons que 61,7% des immigrés retenus dans cette ville sont d'origine rurale.

Les immigrés urbains comptent environ 13518 personnes dans Agadir-Inezgane, 1/5 d'entre eux sont issus de la plaine du Souss. Le reste est originaire d'autres secteurs du Maroc, avec une proportion de 25% venus des villes moyennes et petites, et 55% des grandes villes. Il est à signaler de même que le bilan migratoire d'Agadir est globalement positif par rapport aux grandes villes. Elle a reçu en fait un nombre de migrants qui dépasse légèrement celui qu'elle a envoyé, mais avec des variations évidentes selon les villes concernées. On note aussi la monopolisation des deux pôles au niveau des changements migratoires ; celui de Casablanca-Mohammadia et celui de Rabat-Salé. Tous deux ont envoyé 55,5% des migrants pour Agadir-Inezgane et ils ont reçu 55,7% (tab. 6.8).

## **2-2- DISTRIBUTION ET VARIATION DE LA STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE DES MIGRANTS**

### **2-2-1- Répartition par sexe**

Jusqu'aux années soixante-dix, la population migrante était composée essentiellement du sexe masculin. Les mouvements migratoires des hommes étaient plus massifs que ceux des femmes. La plupart du temps, les migrants ruraux quittaient leur campagne temporairement à la quête de travail. Le retour à leur domicile fixe se faisait

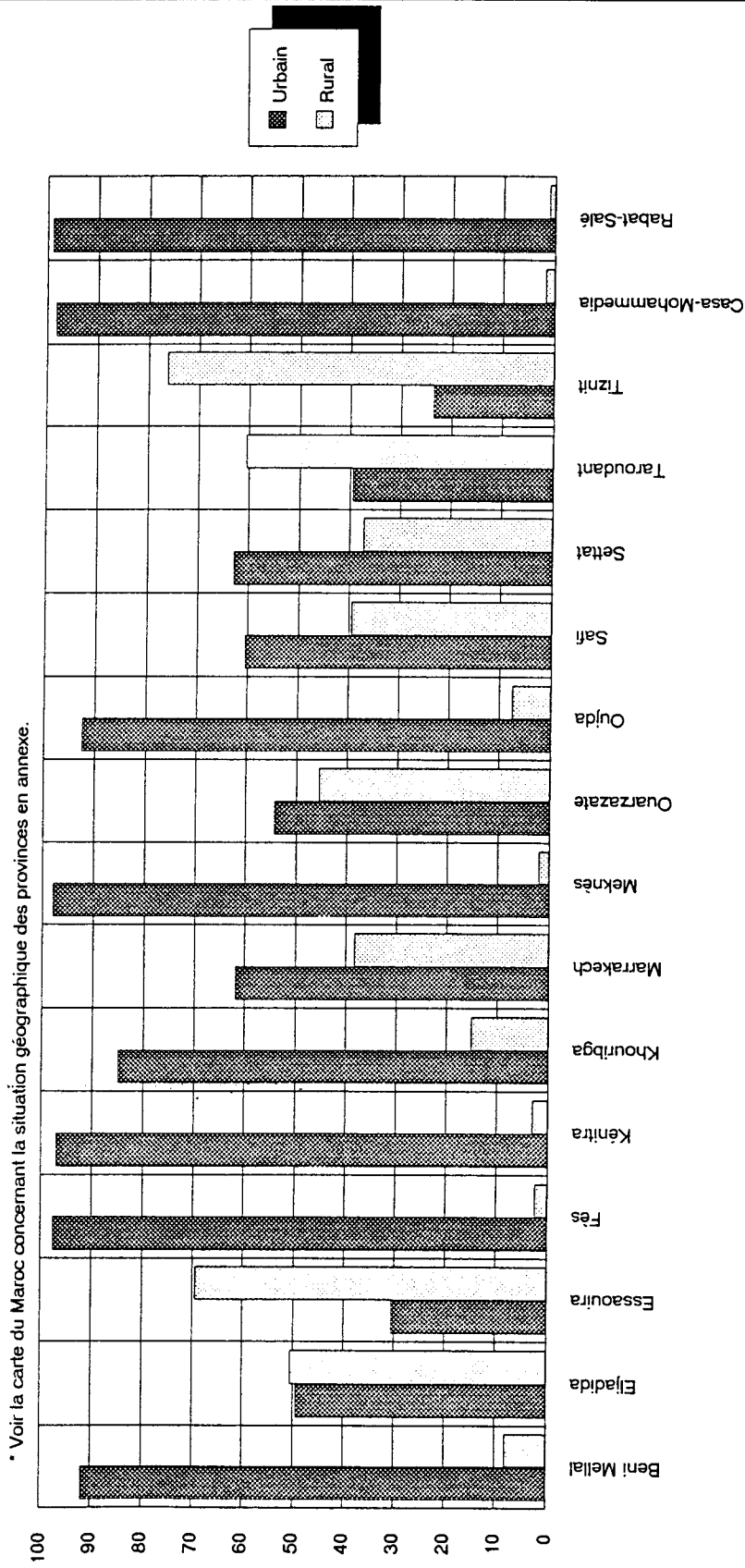
Tab. 6.9 : Les immigrants dans l'agglomération d'Agadir-Inezgane par province  
et milieu de résidence 1975-1982

Province		Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Ensemble
Beni Mellal	Effectif	228	20	248
	%	91,9	8,1	100
Eljadida	Effectif	340	348	688
	%	49,4	50,6	100
Essaouira	Effectif	784	1776	2560
	%	30,6	69,4	100
Fès	Effectif	320	8	328
	%	97,6	2,4	100
Kénitra	Effectif	296		296
	%	100,0	0,0	100
Khouribga	Effectif	292	52	344
	%	84,9	15,1	100
Marrakech	Effectif	1372	852	2224
	%	61,7	38,3	100
Meknès	Effectif	240		240
	%	100,0		100
Ouarzazate	Effectif	372	312	684
	%	54,4	45,6	100
Oujda	Effectif	196	16	212
	%	92,5	7,5	100
Safi	Effectif	746	488	1234
	%	60,5	39,5	100
Settat	Effectif	196	116	312
	%	62,8	37,2	100
Taroudant	Effectif	888	1360	2248
	%	39,5	60,5	100
Tiznit	Effectif	408	1316	1724
	%	23,7	76,3	100
Casa-Mohammedia	Effectif	2844	48	2892
	%	98,3	1,7	100
Rabat-Salé	Effectif	1308	12	1320
	%	99,1	0,9	100
Total	Effectif	10830	6724	17554
	%	61,7	38,3	100

Source : CERED 1986



Fig. 6.6 : Type d'immigration (urbaine-rurale) dans l'agglomération d'Agadir-Inezgane entre 1975 et 1982 (Origine par Province)\*



Source : C.E.R.E.D. "Situation démographique régionale au Maroc". 1988



périodiquement et souvent à l'occasion d'une fête religieuse ou nationale. De ce fait, la nostalgie et l'éloignement de la famille n'était pas un obstacle pour migrer seul dans les villes. De plus, la femme n'était pas encore poussée à travailler pendant les périodes précédentes, surtout que les crises sociale et économique n'étaient pas encore profondes. Par ailleurs, la femme n'a pas pu à cette époque se libérer des traditions qui l'empêchaient de chercher un travail.

Mais actuellement les repères changent, la femme participe de plus en plus à la vie quotidienne de la société, puisqu'elle a la possibilité d'aller à l'école et de travailler. Autrement dit, la femme peut se déplacer d'une région à l'autre, ou d'une ville à l'autre pour continuer ses études ou chercher un emploi...etc. Elle représente enfin un élément présent et concurrent dans le phénomène migratoire marocain.

La répartition de la population migrante par sexe (tab. 6.10), se caractérise généralement par un certain équilibre entre les deux sexes. Parfois, on aperçoit une supériorité féminine, notamment quand il s'agit des femmes d'origine urbaine. Les migrants d'origine rurale sont souvent représentés par des groupes d'hommes, quoique leurs proportions ne dépassent pas tellement celles des migrantes du même milieu.

Le rapport de masculinité de la population immigrée confirme cette sensible domination des migrantes, surtout celles qui viennent des villes. A Dcheïra, Aït Melloul et aussi à Agadir, le nombre de femmes en provenance des campagnes est équivalent avec celui des hommes. Ceci attire l'attention sur le pouvoir d'attraction qu'exercent ces centres sur les femmes migrantes plus que sur les hommes. En effet, ces agglomérations, qui représentent les trois zones industrielles du Grand Agadir (chapitre I), concentrent les usines de l'industrie agro-alimentaire et poissonnière qui embauchent les femmes plus que les hommes. Les femmes qui sont aussi venues des moyennes et petites villes s'orientent plus vers Aït Melloul puis Dcheïra. En revanche, les hommes issus du même milieu, sont plus présents à Ben Sergao, Inezgane puis à Agadir (fig. 6.7).

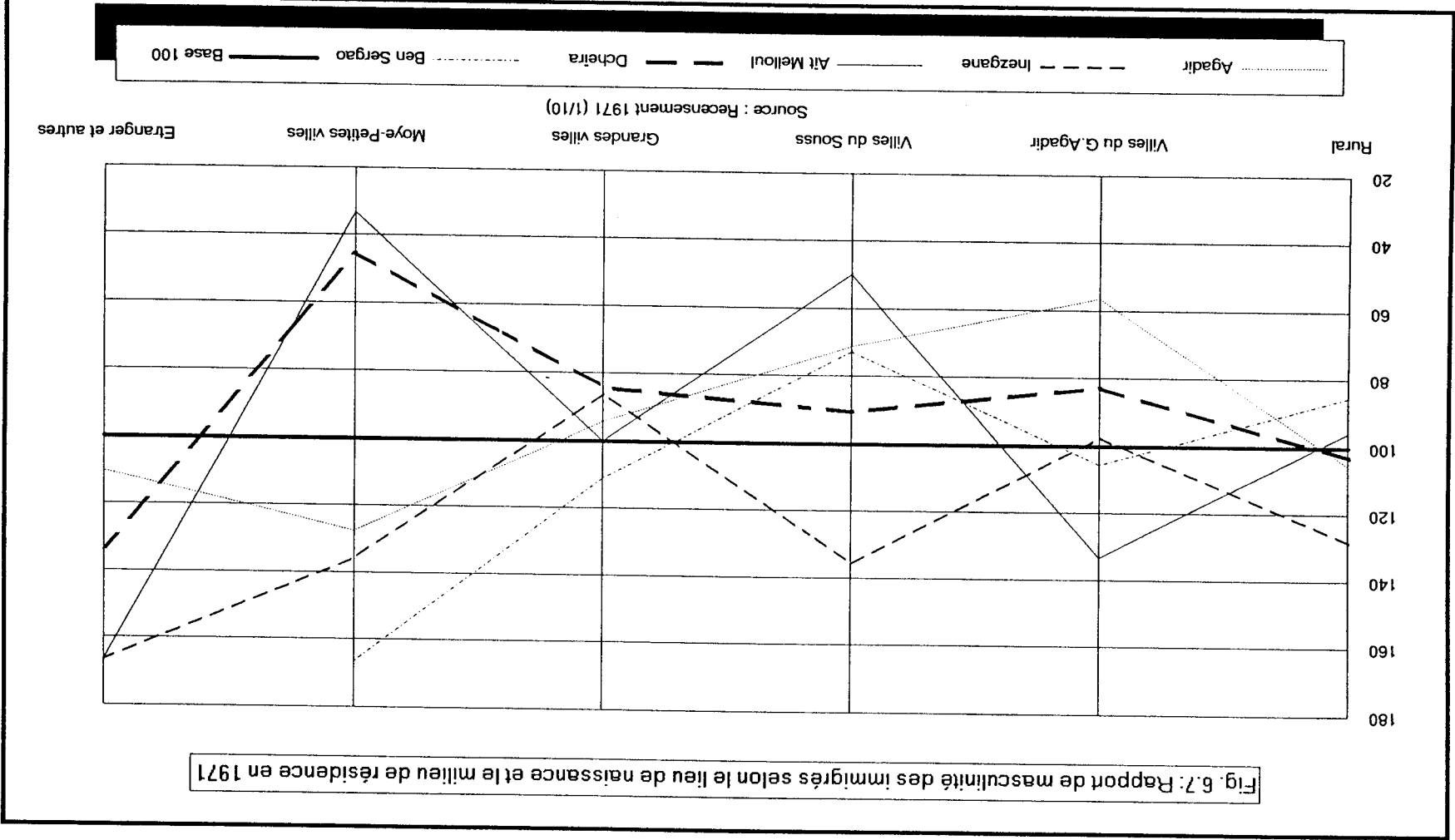
### **2-2-2- Répartition par âge**

Les migrations obéissent à des logiques aussi très différentes selon l'âge. Toutefois, le profil par âge des migrants se déforme très peu au cours des périodes étudiées.

Tab. 6.10 : L'origine géographique des migrants du Grand Agadir selon le sexe et le milieu de résidence en 1982 (en %)

M.de résidence	Sexe	Origine géographique des migrants						
		Rural proche	Rural lointin	G.Agadir	Villes du Sous	Grandes villes	Moye-petit villes	Etranger-autres
Agadir	Masculin	49,55	15,06	2,48	4,63	17,09	7,56	3,63
	Féminin	45,69	14,16	3,06	5,99	18,38	9,26	3,46
Inezgane	Masculin	54,43	11,35	10,82	4,96	9,40	4,96	4,08
	Féminin	53,28	8,88	14,80	3,59	9,73	6,77	2,96
Aït Melloul	Masculin	54,91	16,47	9,98	2,00	8,32	5,99	2,33
	Féminin	57,00	14,51	7,51	2,39	8,02	6,83	3,75
Dcheira	Masculin	47,75	13,59	6,99	5,47	14,71	8,84	2,65
	Féminin	45,50	11,99	7,90	6,90	15,71	9,26	2,72
Tarrast	Masculin	54,08	21,41	11,27	1,13	6,90	3,80	1,41
	Féminin	56,51	15,57	14,89	0,68	7,61	3,89	0,85
Ben Sergao	Masculin	46,65	13,65	7,94	2,48	14,64	13,15	1,49
	Féminin	44,54	13,11	9,02	4,64	15,85	11,75	1,09
Tikloulne	Masculin	62,20	9,62	16,49	1,72	4,47	3,09	2,41
	Féminin	60,46	8,50	14,05	3,59	9,48	0,98	2,94
Jorf	Masculin	63,20	7,06	10,78	3,72	6,32	6,32	2,60
	Féminin	59,15	11,91	12,34	5,11	5,11	5,11	1,28

Source : Recensement 1982 (1/10)



Les jeunes adultes sont les plus mobiles. Quel que soit leur sexe ou leur origine géographique, plus de 45% des personnes âgées de 15 à 34 ans en 1982, ont migré vers le Grand Agadir entre 1975 et 1982. Du même groupe d'âge, l'espace gadiri a reçu près de 57,1% de migrants venus des grandes villes et un peu plus de 1 sur deux sont originaires des moyennes et petites villes. Les autres venant de l'étranger représentent environ 36% pour les deux sexes confondus (tab. 6.11).

Cette situation est liée à une multitude de facteurs ; tantôt à l'entrée dans la vie active, tantôt à la poursuite des études ou encore au début de la vie conjugale. Ce qui provoque alors la migration des deux sexes au même âge. Les migrants issus des grandes villes sont apparemment les plus jeunes. Leur âge moyen est situé aux environs de 26 ans, tandis que les ruraux de souche sont actuellement les plus âgés (34 ans) (fig. 6.8). Ceci témoigne de la crise profonde du milieu rural. Cette dernière a même poussé les personnes âgées à quitter leur terres pour s'installer en ville avec leurs enfants qui y résident depuis un certain moment.

Les jeunes femmes qui ont quitté leur ville sont aussi nombreuses à immigrer vers le Grand Agadir (fig. 6.9). Une forte proportion masculine des ruraux est représentée par les groupes d'âge 25-29 ans et 55-59 ans. Les migrants masculins originaires des grandes villes dominent dans les groupes situés entre 35 et 54 ans. Cependant leur nombre demeure plus faible à partir de l'âge de 55 ans. La supériorité féminine se manifeste particulièrement dès l'âge de 65 ans pour les immigrés ruraux.

Finalement, nous concluons que plusieurs facteurs combinés interviennent quant à l'explication de la composition par sexe et âge de la population migrante.

### **Conclusion :**

L'étude des origines géographiques des flux migratoires dans l'espace urbain gadiri révèle la diversité que peut introduire ceci dans la composition ethnique et démographique du contenu humain du Grand Agadir.

Depuis longtemps le monde rural a toujours été le grand fournisseur des contingents migrants pour la ville d'Agadir ainsi que pour sa périphérie.

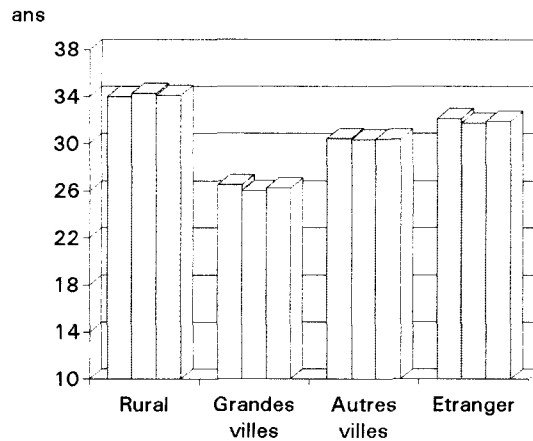
La composition démogéographique des flux migratoires a été sensiblement modifiée avec le temps, à la fois sous l'effet des changements de la société, de la perception que les personnes ont de leur environnement et des transformations économiques.

Tab. 6.11 : Répartition par sexe et par âge de la population migrante au Grand Agadir  
selon le lieu de naissance en 1982 (en %)

Groupe d'âge	Rural		Grandes villes		Autres villes		Etranger	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
	0-4	2,1	2,0	4,2	3,7	1,9	1,9	7,9
5-9	4,2	4,3	6,9	6,3	3,9	3,8	8,5	11,4
10-14	6,1	8,5	9,5	11,9	7,6	9,0	9,7	8,6
15-19	8,2	9,0	12,5	12,8	12,2	6,4	4,2	6,3
20-24	12,5	11,5	15,2	17,7	12,2	17,0	7,9	5,1
25-29	13,2	10,0	16,0	14,6	15,5	16,3	10,9	10,9
30-34	11,1	9,9	11,4	12,0	15,1	11,8	12,1	14,9
36-39	7,8	8,1	7,6	6,3	9,7	9,1	9,7	9,7
40-44	8,6	9,4	5,9	4,7	6,9	7,6	4,2	4,0
45-49	7,1	7,4	5,3	3,8	5,0	5,0	3,0	5,7
50-54	6,1	7,0	2,9	2,2	3,7	4,3	6,1	4,0
55-59	5,0	3,8	1,1	1,2	2,0	3,0	2,4	2,9
60-64	3,8	3,1	1,0	1,5	1,7	2,2	5,5	4,6
65-69	1,6	2,0	0,4	0,9	0,7	0,7	1,2	2,3
70-74	1,1	1,6	0,2	0,4	0,8	0,7	3,6	2,3
75 et +	1,4	2,4	0,0	0,0	1,3	1,2	3,0	2,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Recensement 1982 (1/4)

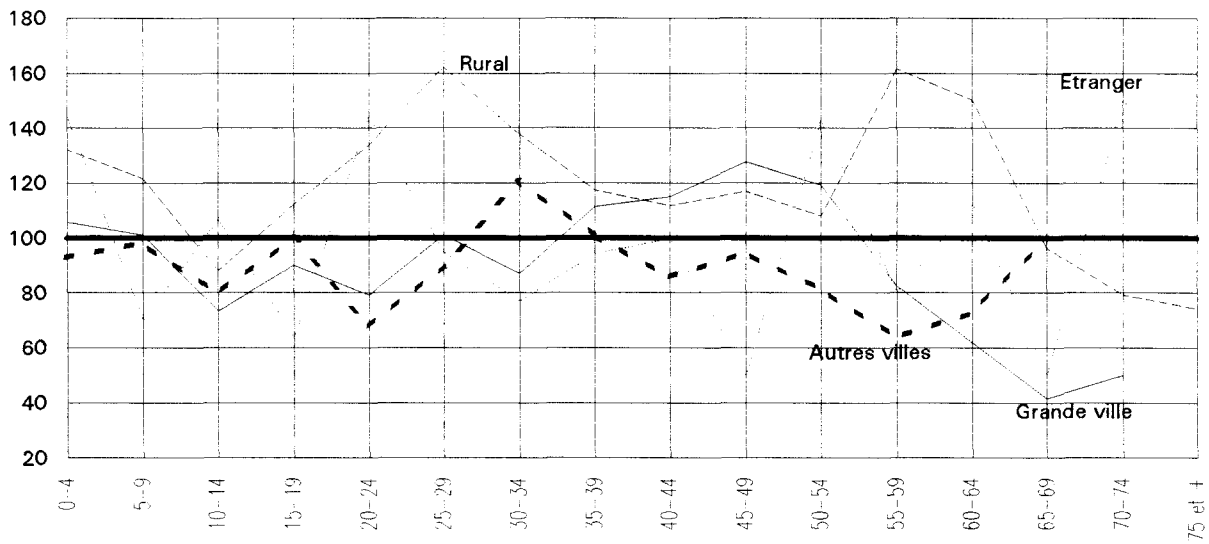
**Fig. 6.8 : Age moyen des migrants au grand Agadir selon le sexe et l'origine géographique (1982)**



Source : Recensement 1982 (1/4)

Masculin    
  Féminin    
  Les deux sexes

**Fig. 6.9 : Rapport de masculinité de la population migrante au Grand Agadir selon l'origine de départ (1982)**



Source : Recensement 1982 (1/4)



Pendant toute la période coloniale, le Sud a constitué le principal champ de recrutement des migrants pour la ville d'Agadir, à savoir la dominance de la plaine du Souss et la partie extrême du Haut Atlas occidental.

Après le séisme de 1960, la ville d'Agadir se voit orientée de plus en plus vers des milieux plus éloignés et aussi différents. Lors de son épanouissement économique, elle a connu un drainage considérable des urbains venus principalement des grandes villes.

La structure démographique des immigrants gadiris est caractérisée par la prédominance habituelle des jeunes adultes âgés de 15 à 29 ans, ainsi que par l'importante présence des migrants du sexe féminin.

### **SECTION 3 : LES DISPARITES SOCIO-CULTURELLES ET SOCIO-PROFESSIONNELLES DES FLUX MIGRATOIRES**

Les données ultérieures au recensement de 1982 permettent d'analyser la composition socio-professionnelle, démographique et culturelle de la population des migrants. Elles permettent aussi de déterminer qui migre, et même peut-être les raisons qui provoquent la migration.

Nous essayerons de saisir la relation qui existe entre l'origine du migrant et son niveau d'instruction, ainsi que le type d'activité exercée et dans quel domaine professionnel.

L'inégale diffusion des flux au sein de l'espace gadiri signifie aussi la diversité des caractères socio-économiques et des attributs socialisateurs des migrants. En effet, la disparité des flux migratoires selon la possession de ces attributs participe au mouvement de différenciation socio-spatiale.

#### **3-1- DIFFERENCES SELON L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET NIVEAU D'INSTRUCTION**

##### **3-1-1- Constatations et comparaisons**

La consultation des chiffres concernant la répartition des immigrés d'Agadir selon leur niveau d'instruction et le milieu d'origine révèle en premier lieu la proportion élevée d'analphabètes parmi les types de migrants. Toutefois, cette proportion qui voisine les 3/4 chez ceux qui sont originaires du milieu rural, s'établit seulement aux alentours des 2/5 parmi les immigrés d'origine urbaine.



En revanche, les proportions concernant la deuxième catégorie, à savoir ceux qui ont fréquenté l'école coranique ou ayant atteint le niveau primaire restent assez proches selon les deux types de migrants. Elle atteint les 25,6% chez les migrants urbains, et un peu moins de ce pourcentage chez les migrants ruraux (19,1%).

Quant à la catégorie de ceux qui atteignent le niveau secondaire, nous observons que l'écart devient plus important car il culmine les 25% entre les deux types de migrants, soit 10% chez ceux originaires du milieu citadin et 35,1% chez ceux issus du monde rural.

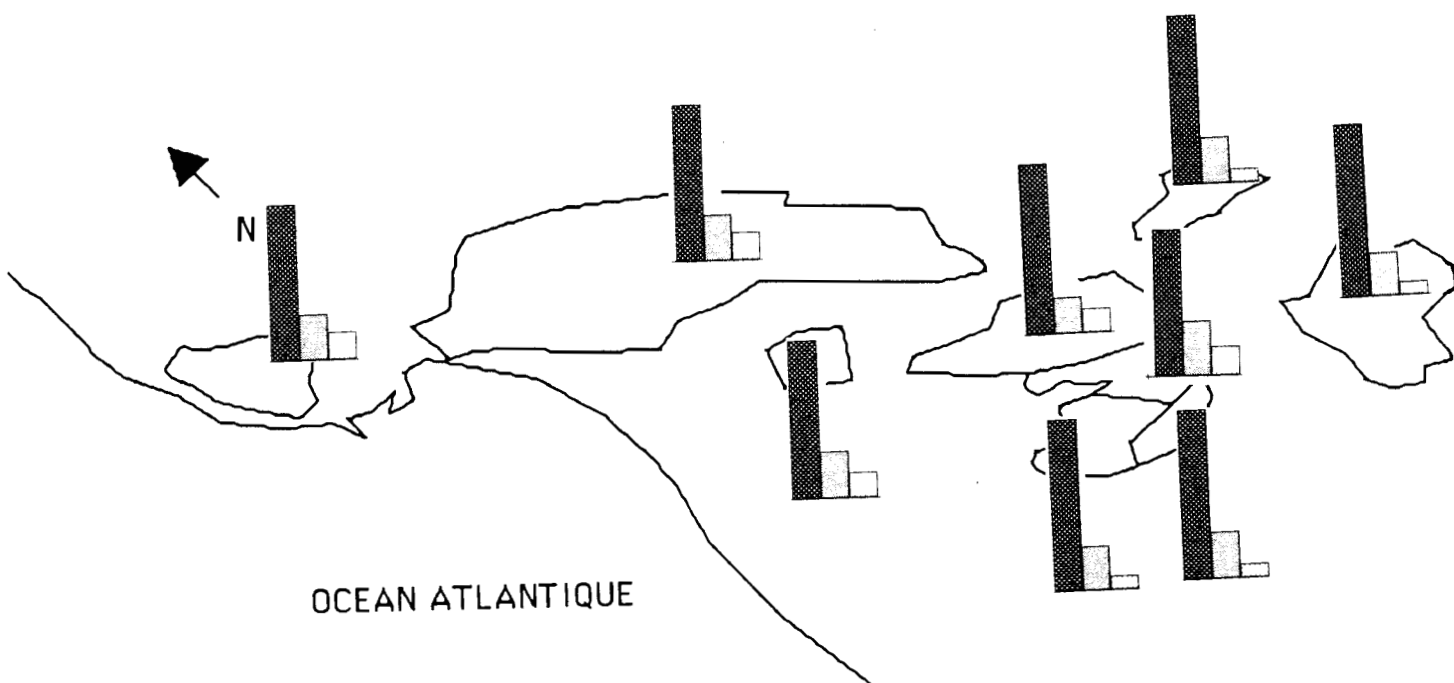
En détaillant cette fois-ci l'immigration au Grand Agadir, des disparités notoires apparaissent dans le niveau d'instruction entre les migrants selon qu'ils proviennent d'un milieu rural ou d'un milieu urbain. Les deux cartes (fig. 6.10 et fig. 6.11) illustrent effectivement ce phénomène. Il apparaît clairement que les proportions des migrants ruraux non instruits sont enregistrées dans la plupart des centres périphériques ; à titre d'exemple Jorf ( 78,7%), à Aït Melloul et Tarrast les 3/4 ne savent ni lire ni écrire. Par contre, les deux villes pionnières affichent les pourcentages les plus bas à ce propos. Quand il s'agit des immigrés ruraux ayant atteint le niveau secondaire et plus, la situation se renverse car c'est à Agadir et à Inezgane que l'on aperçoit les proportions les plus élevées, soit environ 12,3% en moyenne.

Une autre comparaison qui est celle des niveaux d'instruction de la population immigrée d'origine urbaine selon la résidence montre encore plus la supériorité culturelle qui se manifeste chez les migrants installés à Agadir et Inezgane ; là où on enregistre moins d'analphabètes (1/3 parmi les migrants urbains), et des proportions plus élevées, soit à peu près 2/5 de cette population ayant atteint ou dépassant le niveau secondaire. Ces villes reçoivent donc les migrants les plus instruits provenant des deux milieux, tandis que la majorité des autres centres prouvent le contraire. Selon la carte (fig. 6.11), il ressort qu'Aït Melloul, Tikiouine, Jorf puis Tarrast sont les lieux d'attraction des migrants urbains non instruits. Dans les cas cités précédemment, il apparaît que Ben Sergao et Dcheïra ont gardé une position médiane.

### **3-1-2- Indice comparatif des populations immigrées**

Cette deuxième méthode a pour objet de révéler cette relation du niveau d'instruction et migration, ainsi que ses disparités dans l'espace gadiri. C'est le rapport

Fig. 6.10 : Niveau d'instruction des migrants ruraux au Grand Agadir en 1982



Source : Recensement 1982

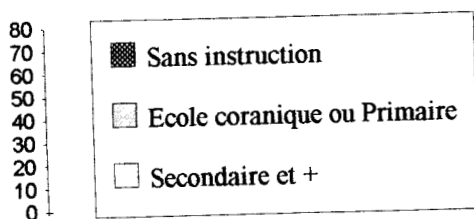
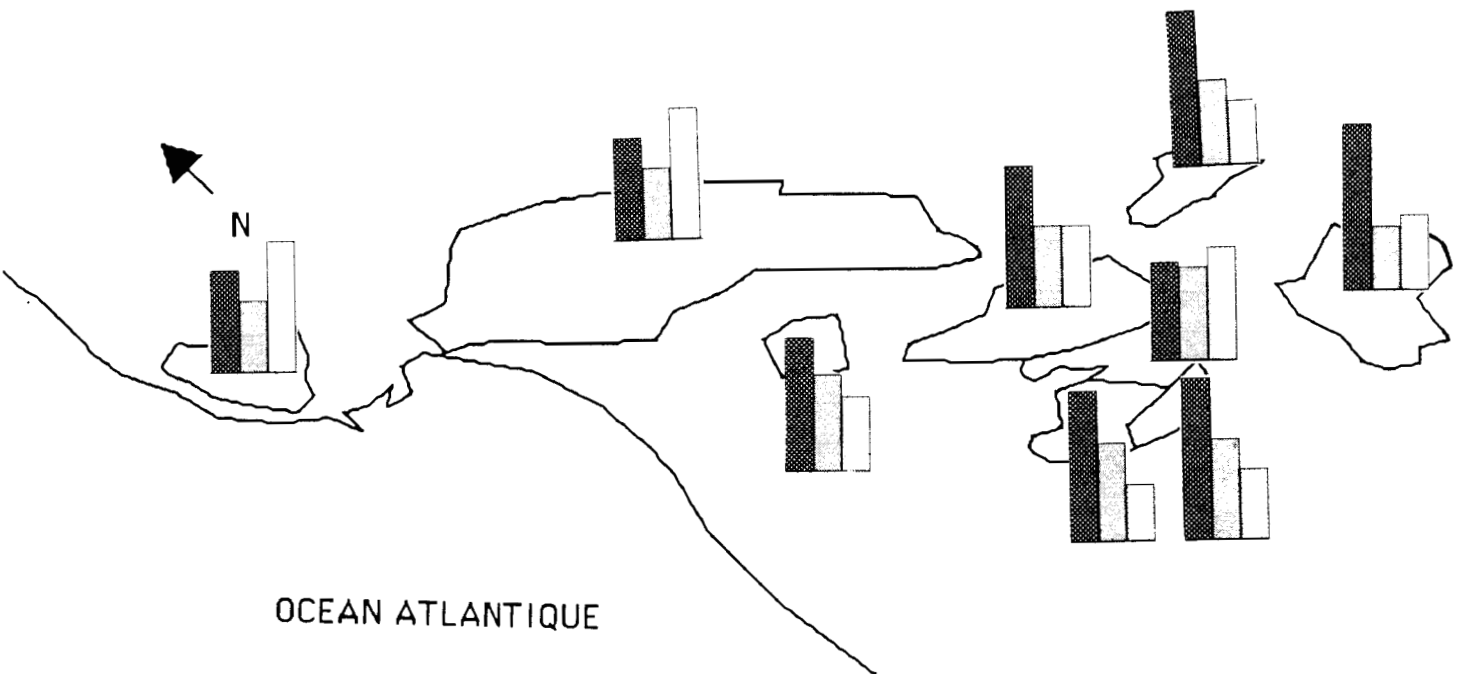
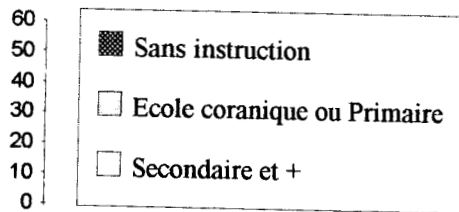


Fig. 6.11 : Niveau d'instruction des migrants urbains au Grand Agadir en 1982



Source : Recensement 1982



entre les trois groupes de niveaux des populations immigrées à ceux des populations non touchées par la migration ; c'est à dire les gadiris qui sont nés sur place. On obtient enfin des indices comparatifs très convaincants, car ils montrent les écarts enregistrés par les migrants par rapport aux non migrants, ou bien des migrants d'origine rurale par rapport à ceux d'origine urbaine.

Le tableau 6.12 fait apparaître que la population migrante d'origine rurale se caractérise par un niveau d'instruction plus faible que la population urbaine d'accueil, née sur place et la population urbaine migrante.

Sous un autre angle, les migrants d'origine urbaine ne semblent pas présenter une structure d'instruction meilleure de celle des citadins gadiris qui les ont accueilli. Ainsi, dans quatre agglomérations (Agadir, Inezgane, Tikiouine et Jorf) les proportions de migrants instruits avoisinent le chiffre 1. Dans les autres agglomérations, ces proportions sont parfois nettement inférieures du 1, comme le montre d'ailleurs le cas d'Aït Melloul (niveau coranique et primaire). L'exemple de Ben Serago rentre aussi dans cette optique puisque la proportion des immigrés urbains de niveau secondaire et plus est inférieure d'environ 1/3, par rapport à la population née sur place.

L'infériorité culturelle des migrants ruraux s'affirme évidemment lorsqu'on les compare aux migrants d'origine urbaine recensés dans ces agglomérations gadiries : la valeur de l'indice comparatif tend en moyenne vers 4 quand il s'agit des analphabètes, alors qu'elle fléchit en moyenne vers 0,8 pour le niveau secondaire et plus.

### **3-2- LES LIENS ENTRE MIGRATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET STATUT SOCIO-PROFESSIONNEL**

L'observation du tableau 6.13 fait apparaître la relation existant entre le niveau d'instruction et le type d'activité du migrant dans le Grand Agadir. Dans tous les cas, le degré d'analphabétisme est élevé au sein des inactifs ruraux. La plus forte proportion des non instruits parmi les immigrés ruraux est enregistrée à Agadir (89,5%). Parmi les actifs occupés, les proportions les moins élevées sont apparues au sein des immigrés urbains, respectivement à Agadir (26,8%) puis sa périphérie (32,9%). Au sein de cette catégorie, le pourcentage élevé des non instruits est enregistré chez les immigrés d'origine rurale, installés dans les centres périphériques. Quant à la catégorie des chômeurs, on note tout d'abord l'infériorité de leurs proportions par rapport à celles concernant les inactifs. Si

Tab. 6.12 : Indices comparatifs des niveaux d'instruction des populations migrantes au Grand Agadir

Ville	Niveau d'instruction Catégorie d'indice	Sans instruction	Ecole coranique et primaire	Secondaire et plus
Agadir	Migr.d'orig.rurale/Pop née sur place	5,6	1,4	0,5
	Migr.d'orig.urbaine/Pop née sur place	1,7	1,0	1,1
	Migr.d'orig.rurale/Migr.d'orig.urbaine	3,4	1,4	0,5
Inezgane	Migr.d'orig.rurale/Pop née sur place	3,8	1,4	0,6
	Migr.d'orig.urbaine/Pop née sur place	0,9	0,9	0,8
	Migr.d'orig.rurale/Migr.d'orig.urbaine	4,3	1,7	0,7
Aït Melloul	Migr.d'orig.rurale/Pop née sur place	3,1	1,6	0,5
	Migr.d'orig.urbaine/Pop née sur place	0,7	0,6	0,8
	Migr.d'orig.rurale/Migr.d'orig.urbaine	4,3	2,8	0,7
Dcheïra	Migr.d'orig.rurale/Pop née sur place	4,1	1,4	0,8
	Migr.d'orig.urbaine/Pop née sur place	1,5	1,5	1,3
	Migr.d'orig.rurale/Migr.d'orig.urbaine	2,7	1,0	0,6
Tarrast	Migr.d'orig.rurale/Pop née sur place	3,9	3,2	1,3
	Migr.d'orig.urbaine/Pop née sur place	0,6	1,2	0,9
	Migr.d'orig.rurale/Migr.d'orig.urbaine	7,0	2,8	1,5
Ben Sergao	Migr.d'orig.rurale/Pop née sur place	2,3	0,9	0,5
	Migr.d'orig.urbaine/Pop née sur place	1,0	0,9	0,7
	Migr.d'orig.rurale/Migr.d'orig.urbaine	2,4	1,0	0,7
Tikiouine	Migr.d'orig.rurale/Pop née sur place	3,0	1,9	0,9
	Migr.d'orig.urbaine/Pop née sur place	0,7	1,0	1,1
	Migr.d'orig.rurale/Migr.d'orig.urbaine	4,2	1,8	0,8
Jorf	Migr.d'orig.rurale/Pop née sur place	4,2	3,7	1,1
	Migr.d'orig.urbaine/Pop née sur place	1,1	2,3	1,2
	Migr.d'orig.rurale/Migr.d'orig.urbaine	3,7	1,6	0,9

Source : Recensement 1982 (1/10)

**Tab. 6.13 : Niveau d'instruction des migrants selon le type d'activité, le milieu de résidence et le lieu de naissance (rural ou urbain) en (%)**

Milieu de résidence	Type d'activité	Rural			Urbain		
		Sans Instruction	Ecole coranique et primaire	Secondaire et plus	Sans Instruction	Ecole coranique et primaire	Secondaire et plus
Agadir	Inactif	89,5	8,5	2,5	72,5	11,6	15,9
	Actif occupé	55,9	29,5	14,6	26,8	25,8	47,4
	Chômeur	70	22,4	7,6	30,9	41,2	27,8
Périphérie	Inactif	83,9	14,8	1,3	68,8	25	6,3
	Actif occupé	61,4	29	9,6	32,9	36,5	30,6
	Chômeur	48,6	19,4	32	40,6	32,7	26,7

Source : Recensement 1982 (1/10)

**Tab. 6.14 : Niveau d'instruction des migrants actifs occupés au Gand Agadir, selon le sexe, le lieu de naissance et le milieu de résidence (en %)**

Milieu de Résidence	Lieu de naissance	Sexe	Sans instruction	Ecole coranique et primaire	Secondaire et plus
Agadir	Rural	Mas	50,8	33,6	15,7
		Fémi	86,8	5,2	8,0
	Urbain	Mas	21,0	30,7	48,3
		Fémi	40,7	14,0	45,3
Périphérie	Rural	Mas	59,4	30,6	10,0
		Fémi	86,3	8,9	4,8
	Urbain	Mas	30,2	39,6	30,2
		Fémi	47,1	20,2	32,8

Source : Recensement 1982 (1/10)

les chômeurs d'origine rurale résidant à Agadir sont moins instruits, les chômeurs urbains de cette ville ont enregistré la proportion la plus élevée parmi tous ceux qui ont accès à l'enseignement (69,4%).

En définitive, on serait tenté d'admettre, à travers ces remarques, que c'est bien l'origine du migrant qui détermine son niveau d'instruction, alors que son type d'activité ne joue qu'un rôle secondaire.

Le tableau 6.14 nous amène à une autre distinction au sein des immigrés actifs occupés où nous retrouvons que la différence du niveau d'instruction n'est pas seulement liée à l'origine géographique, mais aussi au sexe de l'individu. Les femmes provenant du milieu rural représentent une proportion élevée des non instruits, tout en dépassant celle retenue pour les femmes venues du milieu urbain pour s'installer à Agadir, l'écart est de l'ordre de 39,2% dans la périphérie. Quand on compare la structure des niveaux d'instruction des femmes et des hommes issus du milieu rural, nous constatons le grand écart qui existe entre les deux sexes. Contrairement aux femmes, les hommes ont plus d'accès à l'enseignement. En premier lieu, nous observons de fortes disparités dans les proportions, notamment quand il s'agit des niveaux d'instruction (primaire ou secondaire et plus), les écarts s'atténuent, allant de 27% à 36,1% pour Agadir et sa périphérie. Par contre, les femmes provenant du milieu citadin bénéficient d'un niveau d'instruction aussi bon que celui des hommes de même origine.

Enfin, nous affirmons que l'acquisition d'un niveau d'instruction élevé amène souvent, pour une raison ou pour une autre, les femmes à être plus mobiles que les hommes du même niveau culturel. La non-scolarité des femmes immigrantes d'origine rurale demeure encore un phénomène très significatif. Il permet en outre de comprendre certains déséquilibres qui touchent les flux des migrants.

Après avoir décelé certains rapports entre le niveau d'instruction et l'immigration à travers le type d'activité des immigrés gadiris, nous continuerons cette recherche en essayant d'examiner cette fois les relations entre la migration, l'instruction et la profession.

Effectivement, le tableau 6.15 nous permet de constater en premier lieu les disparités énormes dans la distribution des immigrés selon l'origine, leur niveau d'instruction et les différents groupes de professions. Leur comparaison selon la

Tab. 6.15 : Niveau d'instruction des migrants au Grand Agadir, selon le milieu d'origine et les groupes de professions (en %)

Groupe professions	Origine rurale			Origine urbaine		
	Sans Instruction	Ecole coranique et primaire	Secondaire et plus	Sans Instruction	Ecole coranique et primaire	Secondaire et plus
Professions scientifiques et libérales	29,8	18,2	52,0	6,6	12,0	81,4
Personnels commerciaux et vendeurs	54,6	41,2	4,2	35,3	38,5	26,2
Directeurs, cadres adm, personnel administratif	20,9	27,7	51,3	2,7	16,4	80,8
Travailleurs spécialisés (hôtellerie, restauration)	46,7	40,7	12,7	22,5	35,0	42,5
Employés de maison et autres travailleurs assimilés	75,9	17,5	6,6	56,1	32,9	11,0
Autres travailleurs spécialisés des services	48,3	31,4	20,2	19,1	33,0	47,9
Travailleurs agricoles et forestiers	80,7	14,7	4,6	76,7	16,7	6,7
Pêcheurs	64,4	33,7	1,9	46,2	30,8	23,1
Personnes ne pouvant être déclarées selon la profession	83,4	8,2	8,4	48,8	20,3	30,9

Source : Recensement 1982 (1/10)



Tab. 6.16 : Milieu de résidence d'origine (urbain-rural) et destination des migrants dans le Grand Agadir entre 1975 et 1982 selon la branche d'activité (en %)

M. de résidence en 1975	Destination en 1982																		
	Agadir		Inezgane		Aït Melloul		Dcheïra		Tarrast		Ben Sergao		Tikiouine		Jorf		Ensemble		
	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	
<b>Branche d'activité</b>																			
Agriculture-Pêche	3,07	15,18	2,13	2,94	5,00	12,00	4,76	10,45	1,09	1,43	5,66	17,95	10,00	13,64	7,41	7,14	3,96	10,4	
Bâtiment-Travaux publics	9,20	20,54	6,38	17,65	15,00	24,00	15,48	14,93	10,87	17,14	7,55	20,51	20,00	22,73	7,41	10,71	11,2	18,7	
Commerce	14,11	16,07	10,64	32,35	20,00	24,00	10,71	28,36	28,26	35,71	3,77	12,82	16,67	9,09	37,04	14,29	16,6	22,8	
Services	46,63	29,46	38,30	17,65	30,00	18,00	41,67	28,36	38,04	38,57	28,30	28,21	26,67	27,27	11,11	39,29	37,4	28,9	
Administration	25,15	11,61	36,17	17,65	23,33	14,00	21,43	11,94	16,30	1,43	43,40	5,13	3,33	4,55	22,22	7,14	24,3	9,48	
Activités mal définies	1,84	7,14	6,38	11,76	6,67	8,00	5,95	5,97	5,43	5,71	11,32	15,38	23,33	22,73	14,81	21,43	6,65	9,72	
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	

Source : Recensement 1982 (1/10)

proportion des analphabètes et de ceux qui ont fréquenté l'école, montre la grande variation des écarts entre les groupes professionnels selon leur origine urbaine ou rurale.

Ainsi, dans la quasi-totalité des professions, les originaires du milieu campagnard ont les proportions d'analphabètes les plus élevées et celles des instruits les moins importantes. Ceci est plus évident lorsqu'il s'agit des vendeurs, des employés de maison ou des personnes dont la profession est indéterminée. Ceux issus du milieu citadin se distinguent par des caractères relativement inverses des précédents. Dans l'ensemble, la majorité des migrants interurbains ont souvent certains acquis culturels.

Finalement, selon le niveau d'instruction des migrants, on peut distinguer deux ensembles de groupes de professions quant à la distribution dans le milieu gadiri. Le premier ensemble est constitué par les professions qui requièrent, pour l'essentiel, des niveaux d'instructions relativement élevés. Il s'agit des professions scientifiques, techniques et libérales, d'une part, et celles du personnel de l'administration d'autre part. Le second groupe est formé par le restant des professions dont l'exercice de la plupart d'entre elles ne semble nécessiter que peu ou pas de formation ou d'instruction. En effet, la part des non instruits actifs est ici largement prépondérante dans certains types activité.

### **3-3- SYNTHÈSE DES CAUSES ET REPERCUTIONS DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES**

L'analyse de la migration au Grand Agadir selon les raisons apportera certainement une meilleure connaissance de ses mécanismes et leur poids dans le processus de la croissance urbaine. Mais il est souvent difficile de distinguer les causes suite aux liens étroits qu'ils engendrent et leurs différences d'un espace à l'autre.

Les facteurs économiques ont souvent plus d'influence sur les mouvements d'attraction ou de répulsion des individus. La pression démographique engendrée par l'augmentation de l'accroissement moyen de la population joue aussi un rôle primordial dans la poussée des habitants à migrer vers un autre espace.

Evidemment, quand on parle des facteurs répulsifs dans les lieux de départ, nous citons en même temps les facteurs d'attraction dans les lieux d'arrivée. A la tête de ces derniers on aperçoit l'offre d'emploi et l'importance des divers services.

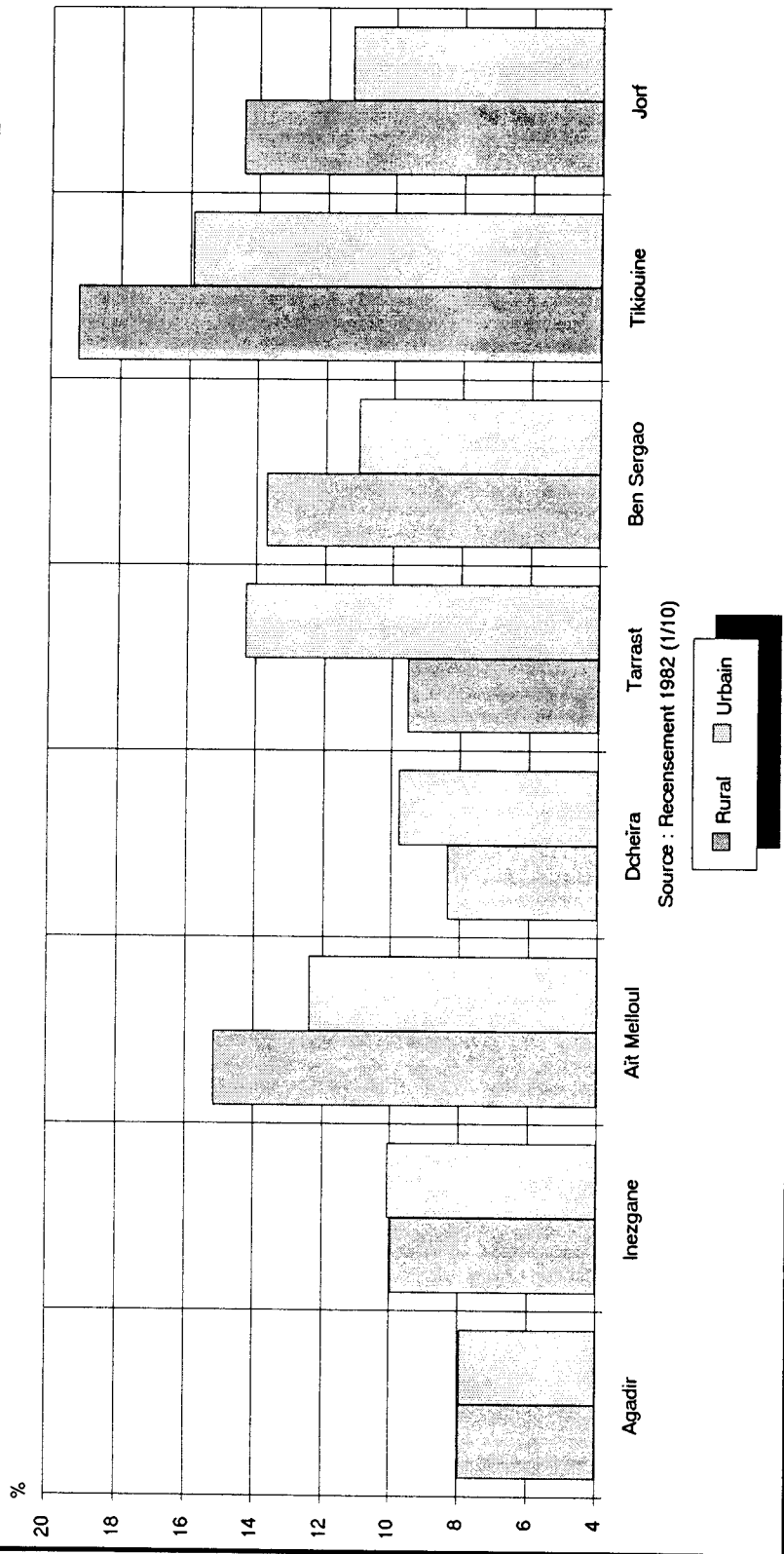
En ce qui concerne notre propos, il apparaît que l'espace urbain gadiri a connu deux phénomènes depuis le début du siècle : d'une part la multiplication des centres urbains et d'autre part la croissance démographique des citadins (chapitre II). Sans doute, la migration a joué un grand rôle dans cette croissance démographique (chapitre VI), notamment l'émigration campagnarde. On peut associer cette dernière à plusieurs facteurs très étroits et complexes. Cependant nous pouvons les répartir en deux groupes :

Premièrement, on peut citer les facteurs locaux qui sont liés au milieu rural, tel que le problème de l'eau dépendant strictement des bouleversements climatiques ou plus précisément de la faiblesse moyenne de la pluviosité, et du même coup ceci se répercute immédiatement sur la quantité des productions agricoles (cas du plateau des Ida ou Tanane par exemple). Les départs sont souvent nombreux là où le système d'irrigation est encore archaïque et les cultures maraîchères peu développées, comme ce fut d'ailleurs le cas du Chtouka de l'Est. Il convient d'ajouter aussi à cela le manque d'infrastructures sociales nécessaires à la vie quotidienne, tels que les moyens de communication, l'électricité, les hôpitaux et les écoles. On peut citer en outre l'aggravation du chômage puisque le secteur agricole ne peut plus embaucher la main d'oeuvre rurale en abondance. Cette cause est aussi valable pour les immigrés citadins qui viennent surtout des villes et centres en difficultés, comme Essaouira, Taroudant et Marrakech. Mais les migrants d'origine rurale atteignent souvent un niveau de chômage plus élevé que celui des migrants interurbains (fig. 6.12).

La dissolution des structures sociales traditionnelles, la disparition de la notion du travail en groupe, la dégradation des liens familiaux encouragent aussi l'émigration rurale vers les villes.

Deuxièmement, les facteurs extérieurs qui sont évidemment liés à l'attraction qu'exerce le Grand Agadir sur sa région. Effectivement, la ville a toujours exercé son pouvoir d'attraction sur la campagne par l'intermédiaire de son système de vie citadine ou la fascination du comportement de consommation urbain. Au cours de son histoire la ville d'Agadir a toujours fait appel à la main d'oeuvre extérieure qui a servi à sa construction et à son développement économique. L'essor du tourisme et des activités de l'industrie agro-alimentaire a en effet suscité le renforcement de l'encadrement des services publics et de l'administration.

Fig. 6.12 : Importance du chômage des migrants au Grand Agadir selon le lieu de naissance et le milieu de résidence (en %)



Or, l'émigration rurale a des conséquences très marquantes, notamment lorsqu'il s'agit de la dépossession des campagnes de leur jeune population, qui migre excessivement vers les villes. Ce qui amène à l'affaiblissement et à la disparition de l'activité agricole dans plusieurs endroits.

"L'ensemble des facteurs favorables aux départs ou complexe de l'émigration, représente une adaptation forcée aux conditions socio-spatiales nouvelles" (R. ESCALLIER, 1980). Les villes gadires sont obligées de répondre aux besoins urgents en matière de logements pour les nouveaux arrivés (ruraux ou citadins). Cependant, jusqu'à présent les villes gadires n'ont pas résolu ce problème qui demeure en fait un déficit pour toutes les villes marocaines accueillantes des flux migratoires. L'étude des ménages et des conditions de logement a révélé la crise de la surcharge démographique dont souffrent plusieurs centres urbains au Grand Agadir (chapitre III). L'augmentation excessive des citadins a certainement introduit le développement de l'espace bâti, ce qui a poussé la ville à consommer plus de terrains au détriment de l'espace rural ; à titre d'exemple Ben Sergao qui s'est élargi sur Arghroud!

Et même si l'agglomération a pu acquérir les superficies nécessaires, la mise en oeuvre des infrastructures urbaines s'impose en tant que problème majeur, car ceci demande des investissements énormes et coûteux.

Autrement dit, quand la ville n'arrive pas à accueillir ses immigrés, c'est eux qui prennent alors l'initiative de s'installer là où ils le peuvent. Par conséquent, ils créent des bidonvilles (Douar Rjafallah) ou des quartiers spontanés (comme à Ben Sergao, Tarrast et Jorf). Ainsi, le Grand Agadir demeure un espace pluriel manquant de cohérence urbaine.

Au niveau de l'emploi le migrant est toujours obligé de trouver du travail dans l'industrie, le tourisme ou la pêche. Le reste des migrants n'ayant pas eu la chance de trouver un emploi dans ces domaines s'oriente vers l'exercice d'activités épisodiques dans le commerce et les services, apparaît alors un secteur informel.

Certes, les campagnards repoussés de leurs douars ne bénéficiaient pas toujours des conditions favorables pour s'installer en ville. En revanche, la migration du citadin (notamment celui qui vient des grandes villes), n'est pas toujours une aventure et un

---

<sup>1</sup> -Appellation désignant un ensemble de champs situés au Sud de Ben Sergao.

voyage vers l'inconnu, mais plutôt et assez souvent, un déménagement pour un emploi plus ou moins garanti (par son instruction ou ses relations).

**Conclusion :**

Il ressort de cette approche des niveaux d'instructions différentiels des migrants selon leur milieu de naissance d'un côté, et selon le milieu de résidence où ils ont été recensés de l'autre, que l'origine du migrant détermine souvent son niveau d'instruction ainsi que son statut professionnel. Autrement dit, l'immigration d'origine rurale est habituellement caractérisé par l'existence d'une proportion élevée d'analphabètes, se concentrant dans les activités les moins favorisées. Par contre, les migrants originaires du milieu citadin manifestent une certaine supériorité culturelle et se trouvent majoritairement dans les professions clés de la ville. Il existe différents facteurs complexes responsables du déclenchement des flux migratoires vers les villes gadires. L'arrivée des immigrés en villes traduit l'évolution économique capitaliste selon les différentes séquences spatio-temporelles, ce qui permet de comprendre l'inégale distribution des migrants dans l'espace urbain gadiri. La migration campagnarde participe au dépeuplement considérable du milieu rural et entraîne une énorme pression démographique sur l'espace urbain.

## **CONCLUSION DU CHAPITRE :**

En résumé, nous avons pu juger que toutes les disparités des flux migratoires ont participé, d'une façon ou d'une autre, au développement urbain et à une croissance démographique inégale dans l'espace urbain gadiri. Ceci est évidemment la résultante d'une fixation humaine inégale et la différence de la capacité attractive qu'exercent les agglomérations gadires sur les différentes régions. De plus, il est sûr que l'immigration, surtout rurale, joue un grand rôle dans la croissance globale des populations gadires.

La distribution inégale des flux migratoires au sein du Grand Agadir participe au mouvement de différenciation socio-spatiale. Elle souligne le cheminement des groupes régionaux d'immigrants différents. Autrement dit, des disparités s'apparentent quant à la possession d'attributs socialisateurs favorables à l'intégration dans le milieu urbain. Grâce à leur supériorité culturelle, les immigrants venus du milieu citadin bénéficient de meilleures opportunités d'intégration, tandis que les campagnards éprouvent de nombreuses difficultés.

**TROISIEME PARTIE : LES CARACTERISTIQUES  
SOCIO-ECONOMIQUES ET SOCIO-CULTURELLES DE  
LA POPULATION GADIRIE : MUTATIONS ET  
DISPARITES**



## CHAPITRE VII : LES CHANGEMENTS DE LA COMPOSITION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA POPULATION GADIRIE

### INTRODUCTION :

La composition socio-économique des citadins se caractérise souvent par sa très grande diversité au sein du milieu urbain. Cette structure connaît en outre des modifications importantes dans le temps et dans l'espace suite à une multitude de facteurs de différenciation de la participation des habitants à l'activité économique.

Cette étude vise à éclairer les évolutions observées entre 1971 et 1982 en matière d'activité de la population et du problème du chômage au Grand Agadir. Pour cela l'analyse de l'emploi se fera à travers les taux d'activité et de chômage, tout en observant leur dispersion au sein de la grande agglomération urbaine gadirie, ainsi que leur structure démographique différentielle. A ce propos nous avons relevé une amélioration du niveau global d'activité qui se répartit différemment selon l'âge et le sexe. Cependant, ceci n'empêche pas de dire que certains groupes d'âge masculins se caractérisent par la baisse de leur taux d'activité qui est due pour l'essentiel à la prolongation des études.

La répartition de la population active<sup>1</sup> selon la profession et la branche d'activité économique représente une des données fondamentales pour l'étude de l'emploi. Les branches d'activité les plus dynamiques en milieu urbain gadiri sont les branches relevant de l'industrie (agro-alimentaire) et du tourisme. En second lieu viennent le commerce et les services qui occupent aussi une importante population en âge d'activité. La profession est bien entendue fortement liée à la branche d'activité existante.

---

<sup>1</sup> -La population active est la population ayant un emploi ou à la recherche d'un emploi, elle comprend toutes les personnes des deux sexes qui fournissent la main d'oeuvre disponible pour la production des biens et des services pendant les recensements.

Enfin, la situation de la population gadirie pour ce qui concerne le niveau et l'intensité de l'activité est mesurée selon les résultats des recensements de 1971 et 1982.

## **SECTION 1 : ETUDE DIFFERENTIELLE DE LA POPULATION ACTIVE**

Le niveau de l'activité a subi des modifications notoires au cours de la période intercensitaire 1971-1982. L'évolution de la population active occupée<sup>2</sup> et du taux brut d'activité ont enregistré une augmentation quasi-uniforme aussi bien pour les deux sexes qu'à l'échelle du milieu de résidence. D'un autre côté la population des chômeurs, en constant renouvellement, varie aussi fortement avec l'âge et le sexe à l'intérieur de l'espace urbain gadiri.

Il s'agit là en effet d'appréhender les données sur l'activité et l'emploi des gadiris en examinant à la fois le niveau de l'activité, la population active occupée et la population en chômage.

### **1-1- LES NIVEAUX COMPARES DE LA POPULATION ACTIVE ENTRE 1971 ET 1982**

#### **1-1-1- Population selon le type d'activité**

La répartition de la population selon son type d'activité est donnée par les deux tableaux 7.1 et 7.2, d'où on peut observer les changements survenus au cours de la période 1971-1982 dans le Grand Agadir. D'après le premier tableau 70,5% de personnes sont considérées comme inactives au moment du recensement. En plus des femmes au foyer et des personnes scolarisées, nous comptons dans ce dernier pourcentage, les rentiers, les retraités, les grands malades et infirmes ainsi que l'ensemble des personnes qui ne sont ni actives occupées, ni chômeurs.

Dans l'ensemble, les inactifs ont enregistré en 1982 presque le même pourcentage qu'en 1971. Cependant, nous avons relevé quelques augmentations notamment chez les femmes au foyer et les scolarisées. Les proportions des autres inactifs ont régressé dans l'ensemble des agglomérations mentionnées. Les pourcentages des femmes au foyer sont

---

<sup>2</sup> -La population active occupée est toute personne en âge de travailler et qui déclare exercer une activité au moment du recensement . Elle évolue en général en fonction de la création des emplois dans les différents secteurs économiques mais aussi en fonction de la croissance démographique en général et de la population en âge de travailler en particulier.

Tab. 7.1 : Population gadirie selon le type d'activité, le sexe et le milieu de résidence en 1971

Ville	Sexe	Ensemble des actifs		Ensemble des inactifs			Population
		Actifs occupés	Chômeurs	Femme au foyer	Scolarisés	Autres inactifs	totale
Agadir	Masculin	13152	1858		7642	8624	31276
	%	42,1	5,9	0,0	24,4	27,6	100
	Féminin	3871	723	9338	4774	11349	30055
	%	12,9	2,4	31,1	15,9	37,8	100
Ensemble		17023	2581	9338	12416	19973	61331
	%	27,8	4,2	15,2	20,2	32,6	100
Inezgane	Masculin	2738	205		1389	1949	6281
	%	43,6	3,3	0,0	22,1	31,0	100
	Féminin	435	89	2008	684	2468	5684
	%	7,7	1,6	35,3	12,0	43,4	100
Ensemble		3173	294	2008	2073	4417	11965
	%	26,5	2,5	16,8	17,3	36,9	100
Aït Melloul	Masculin	1154	111		506	1238	3009
	%	38,4	3,7	0,0	16,8	41,1	100
	Féminin	166	32	1186	131	1497	3012
	%	5,5	1,1	39,4	4,3	49,7	100
Ensemble		1320	143	1186	637	2735	6021
	%	21,9	2,4	19,7	10,6	45,4	100
Dcheïra	Masculin	3251	334		1890	2616	8091
	%	40,2	4,1	0,0	23,4	32,3	100
	Féminin	381	81	3290	801	3434	7987
	%	4,8	1,0	41,2	10,0	43,0	100
Ensemble		3632	415	3290	2691	6050	16078
	%	22,6	2,6	20,5	16,7	37,6	100
Ben Sergao	Masculin	1381	156		901	991	3429
	%	40,3	4,5	0,0	26,3	28,9	100
	Féminin	127	8	1332	319	1404	3190
	%	4,0	0,3	41,8	10,0	44,0	100
Ensemble		1508	164	1332	1220	2395	6619
	%	22,8	2,5	20,1	18,4	36,2	100

Source : Recensement 1971

Tab. 7.2 : Répartition de la population selon le type d'activité par sexe et par milieu de résidence  
en 1982 (en pourcentage)

Ville	Sexe	Ensemble des actifs		Ensemble des inactifs		
		Actifs occupés	Chômeurs	Femme au foyer	Scolarisés	Autres inactifs
Agadir	Masculin	46,3	5,1	0,0	28,9	19,6
	Féminin	14,2	2,4	38,6	23,9	20,9
	Ensemble	30,7	3,8	18,7	26,5	20,3
Inezgane	Masculin	47,3	3,5	0,0	27,9	21,3
	Féminin	8,0	1,9	43,1	24,0	22,9
	Ensemble	28,0	2,7	21,2	26,0	22,1
Aït Melloul	Masculin	43,5	5,9	0,0	26,8	23,8
	Féminin	5,9	3,1	45,2	18,3	27,5
	Ensemble	24,9	4,5	22,4	22,6	25,6
Dcheïra	Masculin	41,5	4,7	0,0	26,8	27,0
	Féminin	6,1	1,7	47,0	16,1	29,2
	Ensemble	24,6	3,3	22,3	21,7	28,0
Tarrast	Masculin	48,2	4,6	0,0	19,8	27,4
	Féminin	6,2	1,7	47,5	13,0	31,6
	Ensemble	28,6	3,2	22,1	16,6	29,4
Ben Sergao	Masculin	41,3	7,6	0,0	24,3	26,7
	Féminin	5,1	0,9	50,5	18,8	24,7
	Ensemble	24,8	4,5	23,1	21,8	25,8
Tikiouine	Masculin	33,9	7,1	0,0	31,9	27,0
	Féminin	4,2	1,0	50,3	19,6	25,0
	Ensemble	18,9	4,0	25,4	25,7	26,0
Jorf	Masculin	46,7	2,2	0,0	25,5	25,5
	Féminin	5,7	1,4	48,1	16,6	28,3
	Ensemble	27,5	1,8	22,6	21,3	26,8

Source : Recensement 1982 (1/10)

plus forts à Ben Sergao (50,5%) et Tikiouine (50,3), soit un peu plus que la moitié de la population féminine de ces centres en 1982. Le nombre des scolarisées est plus élevé à Inezgane (24%), mais il est plus faible à Tarrast (13%). La proportion des autres inactives au sein de la population totale a baissé dans toutes les agglomérations concernées.

En revanche, la proportion des personnes constituant la population active atteint seulement 29,6%, composée en moyenne de 26,01% des actifs ayant déclaré avoir une occupation au moment du recensement, et 3,5% chômeurs pour les deux recensements. Dans l'ensemble, le nombre des actifs occupés et des chômeurs aurait augmenté sensiblement dans toutes les agglomérations gadiries. Les données ne permettent pas de relever les variations absolue ou relative du nombre d'actifs. De ce fait on se contente seulement d'observer leur poids relatif au sein de la population totale entre 1971 et 1982. A l'échelle de la province d'Agadir, la population active a augmenté considérablement en passant de 28311 actifs en 1971 à 75676 actifs en 1982, soit une croissance absolue de +47365 personnes. Les actifs occupés restent dominants au sein de la population masculine ; leurs pourcentages s'approchent de la moitié dans plusieurs centres tels qu'à Tarrast (48,2%), Inezgane (47,3%), Jorf (46,7%) et Agadir (6,3%).

Le nombre de personnes déclarées chômeurs a subi une légère augmentation dans la quasi-totalité des centres, sauf à Agadir où la proportion a peu chuté de 4,2% à 3,8% entre 1971 et 1982. Les pourcentages les plus élevés sont marqués chez les hommes, en particulier à Ben Sergao (7,6%), Tikiouine (7,1%) et Aït Melloul (6,9%) en 1982. La comparaison des résultats des deux tableaux fait apparaître la légère évolution des proportions de femmes chômeuses. Cela signifie une plus forte présence des femmes sur le marché de l'emploi. En outre, elles n'hésitent plus à se déclarer chômeuses lors d'un recensement.

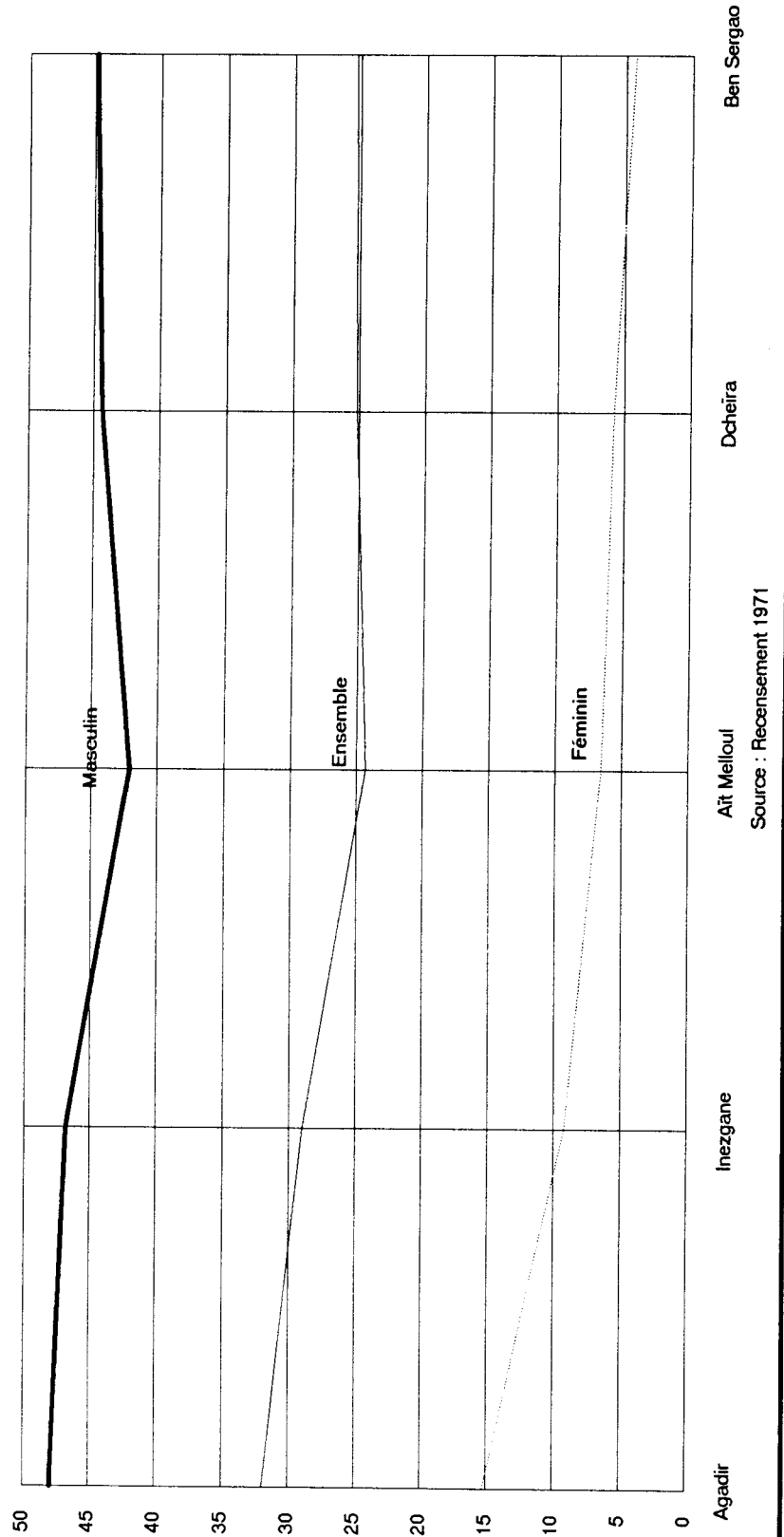
## **1-1-2- Niveau d'activité de la population**

### **1-1-2-1- Taux global d'activité<sup>3</sup>**

---

<sup>3</sup> -Le taux d'activité est un indice simple, il est utilisé pour mesurer la participation d'une population à l'activité économique. Il est défini comme étant le rapport entre la population active totale âgée de 15 ans et plus et la population totale du milieu.

Fig. 7.1 : Distribution du taux d'activité par sexe et par milieu de résidence dans l'ensemble urbain gadiri en 1971



Source : Recensement 1971

Au Maroc, ce taux s'élève à 29,6% en 1982, ce qui signifie que sur 100 personnes environ 30 sont actives. Le taux a augmenté d'un peu plus de 3 points par rapport à 1971. Dans le milieu urbain, le taux d'activité est passé de 26,2% à 30,4% entre 1971 et 1982. La situation au Grand Agadir est quasi similaire à celle du Maroc urbain. Ce taux a enregistré une croissance de l'ordre de 3,2% ; il est passé de 27% à 30,2% au cours de la même période intercensitaire.

De même ce taux a progressé dans chaque agglomération gadirie ; sa croissance est particulièrement forte à Aït Melloul (5,1%) et à Ben Sergao (4%). L'écart entre le taux le plus faible et le plus élevé est passé de 7,7 points à 11,5 points entre 1971 et 1982, cela traduit les disparités importantes du taux d'activité au sein du Grand Agadir, surtout en 1982. La ville d'Agadir occupe la première position avec un taux de 34,5%, suivie par Tarrast (31,9%) et Inezgane (30,7%). Le taux d'activité le plus bas (23%) est enregistré à Tikiouine car le nombre des inactifs est largement plus fort que la population active. Par conséquent, le taux de dépendance qui est défini comme étant le rapport entre le nombre d'inactifs et le nombre d'actifs serait très fort à Tikiouine. Les autres agglomérations périphériques comme Aït Melloul (29,4%), Ben Sergao (29,3%) et Jorf maintiennent presque le même niveau avec des taux relativement élevés et proches de la moyenne nationale (tab. 7.2).

### 1-1-2-2- Aspects démographiques du taux d'activité

*\*Taux par sexe et par âge<sup>4</sup>*: Dans ce paragraphe nous allons procéder à une analyse plus poussée du taux d'activité afin de ressortir des variations spatiales plus importantes. Pour cela nous utilisons des taux plus spécialisés par sexe et par âge.

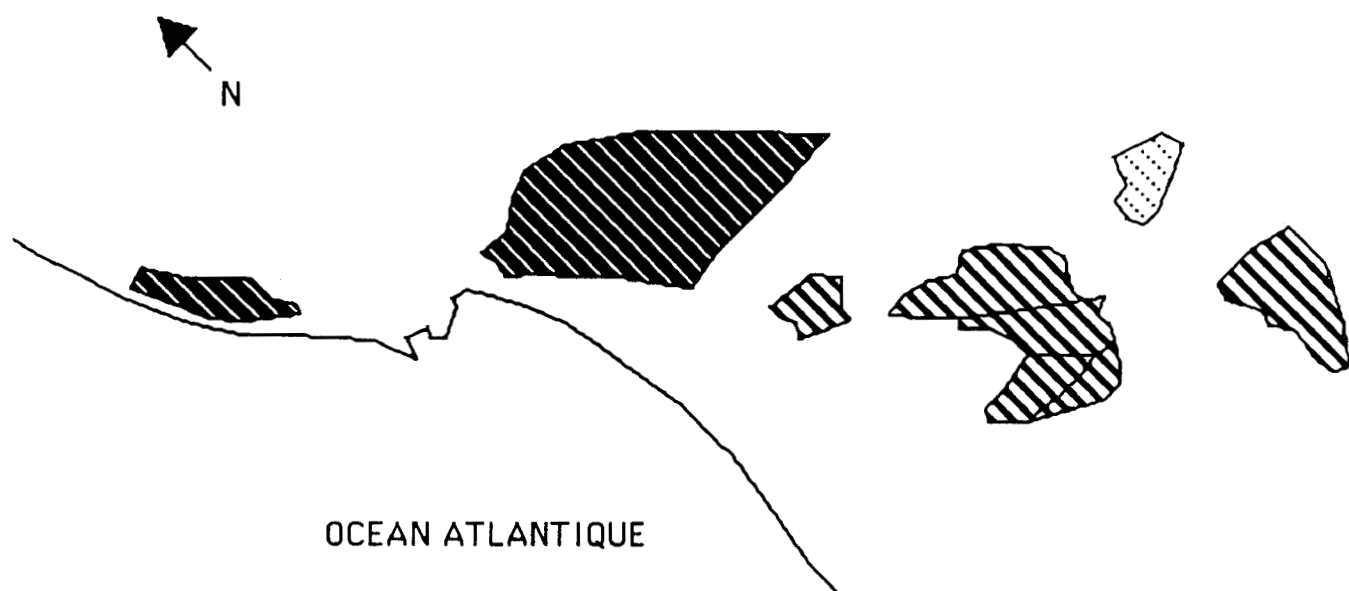
Selon la figure 7.3 nous remarquons que l'activité est beaucoup plus intense pour le sexe masculin que pour le sexe féminin, quoique le taux d'activité des deux sexes a connu une progression.

Ces données confirment en outre le rôle actif de la femme qui participe de plus en plus à la vie économique depuis les années soixantes. Elle passe ainsi d'une femme au foyer à un partenaire de l'homme de plus en plus intégrée à la vie en société dans ses aspects les plus divers. Avec l'éducation, la participation des femmes à la vie économique

---

<sup>4</sup> -Le taux d'activité par âge est défini par le rapport de la population active totale d'un âge donné (x+1) et la population de ce même groupe (x+1).

Fig. 7.2 : Répartition du taux global d'activité au Grand Agadir en 1982



Source : Recensement 1982

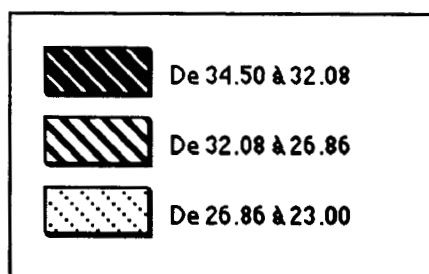
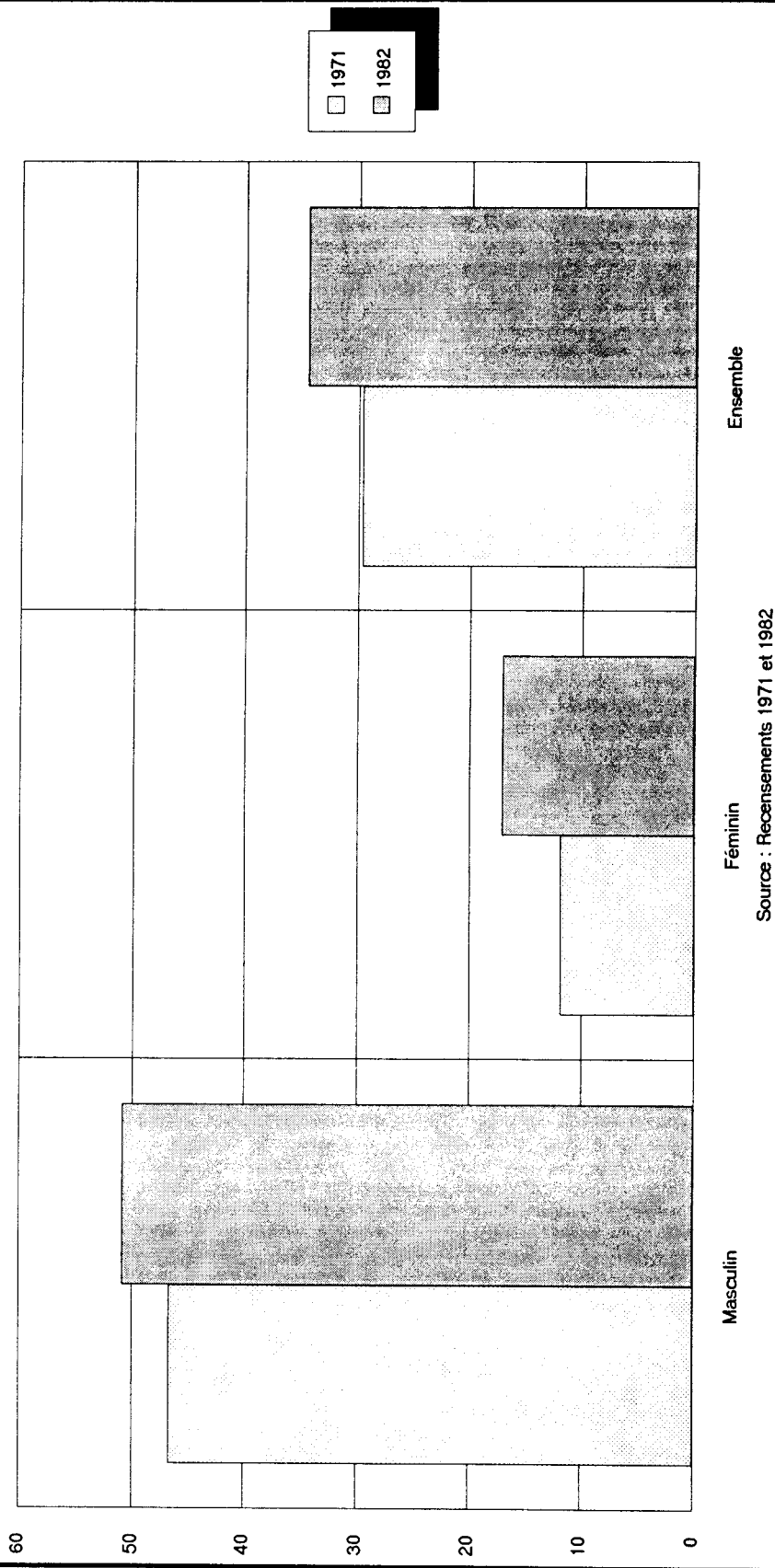




Fig. 7.3 : Evolution du taux d'activité par sexe au Grand Agadir entre 1971 et 1982



Source : Recensements 1971 et 1982

30/10/82

constitue un indicateur socio-économique très fréquemment utilisé pour appréhender le statut de la femme. L'exercice d'une activité pourrait permettre à la femme d'être indépendante économiquement. En lui permettant aussi de contribuer au revenu de son ménage, son entrée à la vie active lui procure un pouvoir de décision au sein de la famille.

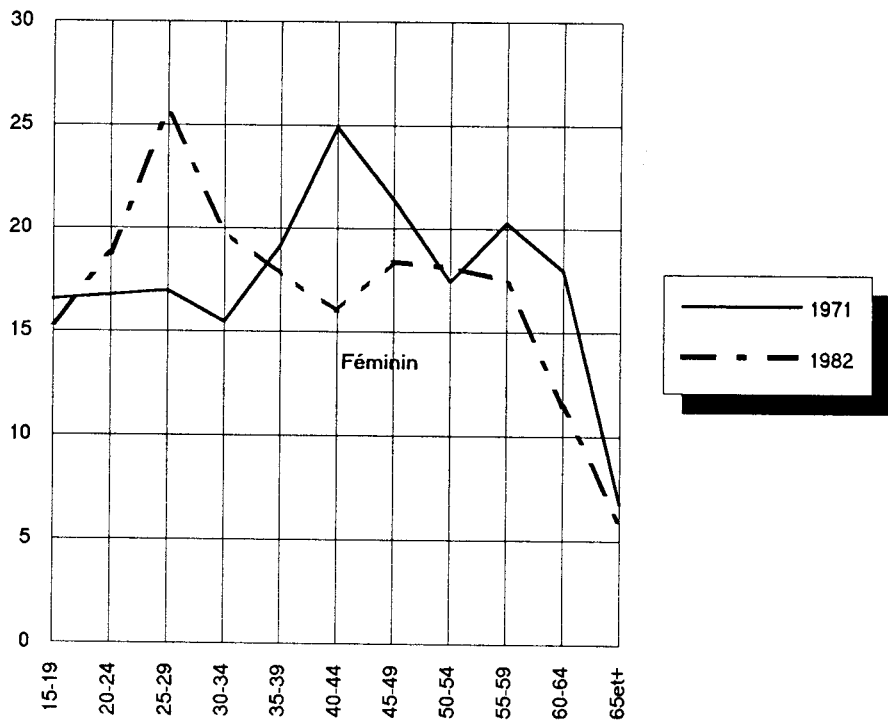
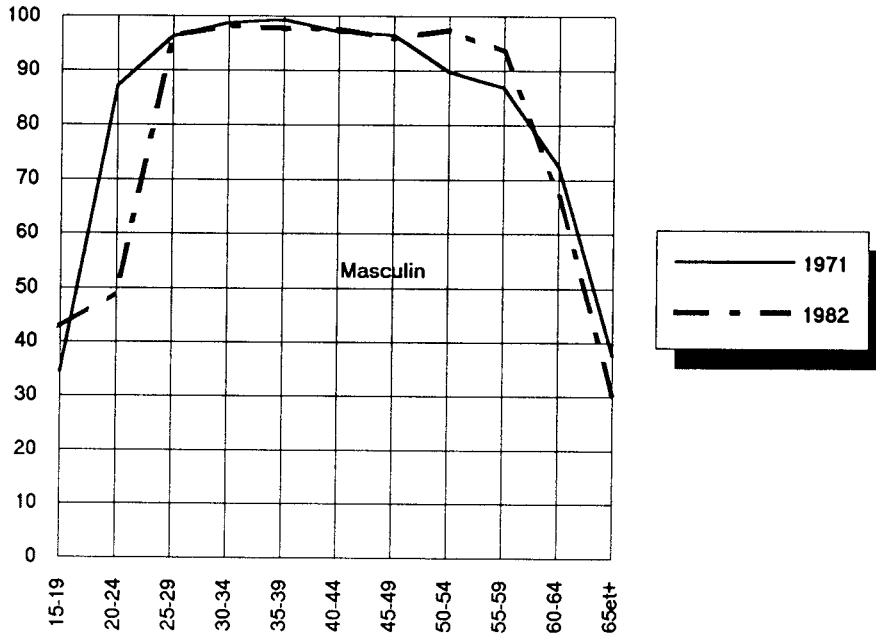
Les courbes des taux d'activité par groupe d'âge permettent de suivre la participation de chaque sexe à la vie active, ainsi que ses transformations à travers le temps (fig. 7.4). Pour le sexe masculin, le taux d'activité a marqué une hausse importante entre l'âge 50 et 59 ans au cours de la période 1971 et 1982. Par ailleurs, l'activité qui était intense dans le groupe d'âge 20-24 ans en 1971, a tellement reculé en 1982. De plus le taux d'activité suit le même profil d'évolution par groupe d'âge pendant les deux recensements. Cependant, à partir de 60 ans les courbes diminuent sensiblement pour atteindre le niveau le plus bas après 65 ans, quoique la sortie de la vie active était plus précoce en 1971 qu'en 1982 chez les hommes.

L'activité féminine a enregistré une croissance imputable, essentiellement aux femmes de 20 à 39 ans, pour lesquelles les taux d'activité ont progressé de 2,1 à 9,8 points selon les groupes d'âge quinquennaux. Par ailleurs, l'activité féminine qui était plus intense dans le groupe d'âge 40-44 ans en 1971, est devenue maximale entre 25 et 29 ans en 1982. Contrairement aux hommes, les femmes quittent précocement la vie active en 1982. Il s'agit du groupe 55-59 ans dont la courbe commence à régresser régulièrement (fig. 7.4). Ce changement de structure par âge de l'emploi féminin en ville pourrait être expliqué par le fait que la participation des femmes à l'activité diminue progressivement avec le mariage. Cette participation augmente de nouveau suite à une rupture d'union (divorce-veuvage), ou après que les enfants deviennent plus âgés. Après 60 ans, les femmes sortent du marché de travail, probablement après que leurs enfants deviennent actifs et en mesure d'aider pour supporter les charges de la famille.

Au sein du Grand Agadir, la distribution du taux d'activité par sexe fait apparaître (fig. 7.5) que Tarrast et Agadir occupent les premières positions chez les hommes. Quant à l'activité féminine, elle est plus importante dans la ville d'Agadir. L'amélioration enregistrée pour le niveau global d'activité se répartit donc différemment tant chez les hommes que chez les femmes.

Si nous examinons les taux par âge tels qu'ils ressortent du tableau 7.3, nous constatons que jusqu'à 20 ans le taux d'activité global est encore relativement faible. La

Fig. 7.4 : Evolution du taux d'activité par sexe et par âge pour le groupe urbain gadiri entre 1971 et 1982



Source : Recensements 1971 et 1982 (1/10)

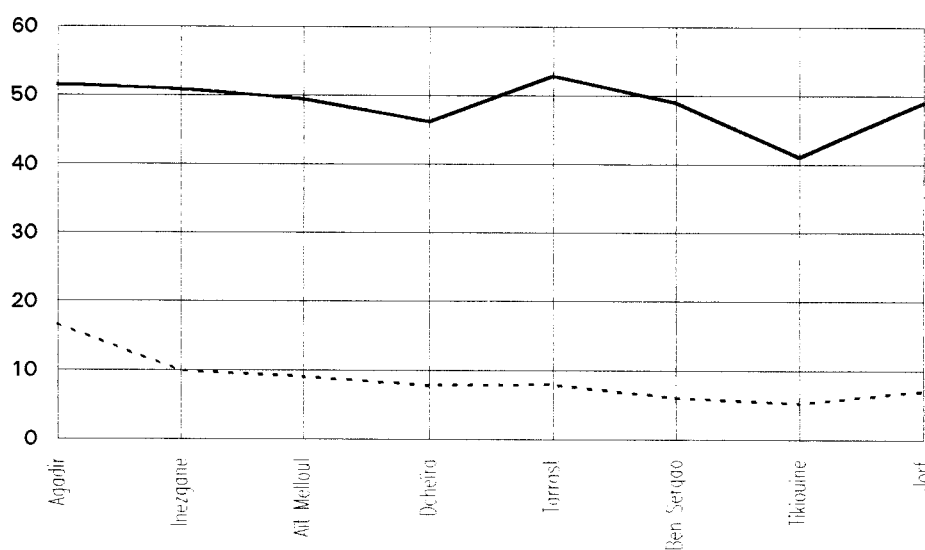


Tab. 7.3 : Niveau d'activité et du chômage selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence en 1982

Groupe d'âge	Ville d'Agadir				Agglomérations périphériques			
	S.masculin		S.féminin		S.masculin		S.féminin	
	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'activité	Taux de chômage	Taux d'activité
15-19	33,8	38,7	21,1	19,2	24,7	46,5	37,8	11,2
20-24	16,4	75,5	18,4	27,4	16,7	81,2	33,8	11,1
25-29	7,7	95,6	11,8	38,4	6,8	96,9	15,9	15,7
30-34	3,8	99,1	11,9	28,2	6,2	97,6	15,2	12,0
35-39	5,3	97,9	8,2	23,2	5,8	97,6	26,3	12,9
40-44	2,8	98,8	18,4	19,2	7,8	96,4	21,1	13,1
45-49	3,7	98,2	15,4	22,6	8,2	93,7	26,1	12,9
50-54	4,0	95,2	25,0	23,3	4,8	95,1	30,0	12,6
55-59	7,2	92,6	14,8	21,5	8,3	94,5	28,6	7,6
60-64	7,1	68,6	17,6	19,5	14,3	65,4	18,2	9,7
65et +	11,9	35,3	7,7	9,1	9,8	27,0	0,0	3,7

Source : Recensement 1982 (1/10)

Fig. 7.5 : Répartition du taux d'activité par sexe et par milieu de résidence en 1982



Source : Recensement 1982 (1/10)

scolarisation retient encore une partie de la population qui ne devra rentrer en activité qu'ultérieurement.

La baisse de ce niveau d'activité commence principalement à partir de 60 ans, âge auquel la population quitte progressivement le marché de l'emploi. Cette baisse est plus précoce pour le sexe féminin, pour lequel la chute débute à partir du groupe d'âge 45-49 ans. Cette régression s'explique essentiellement par la sortie de certaines femmes à cause des obligations familiales. Elle est due aussi aux difficultés qui existent actuellement sur le marché de l'emploi et qui font que le retour de ces femmes à l'activité à des âges plus vieux, est devenu plus difficile par rapport aux années soixante-dix.

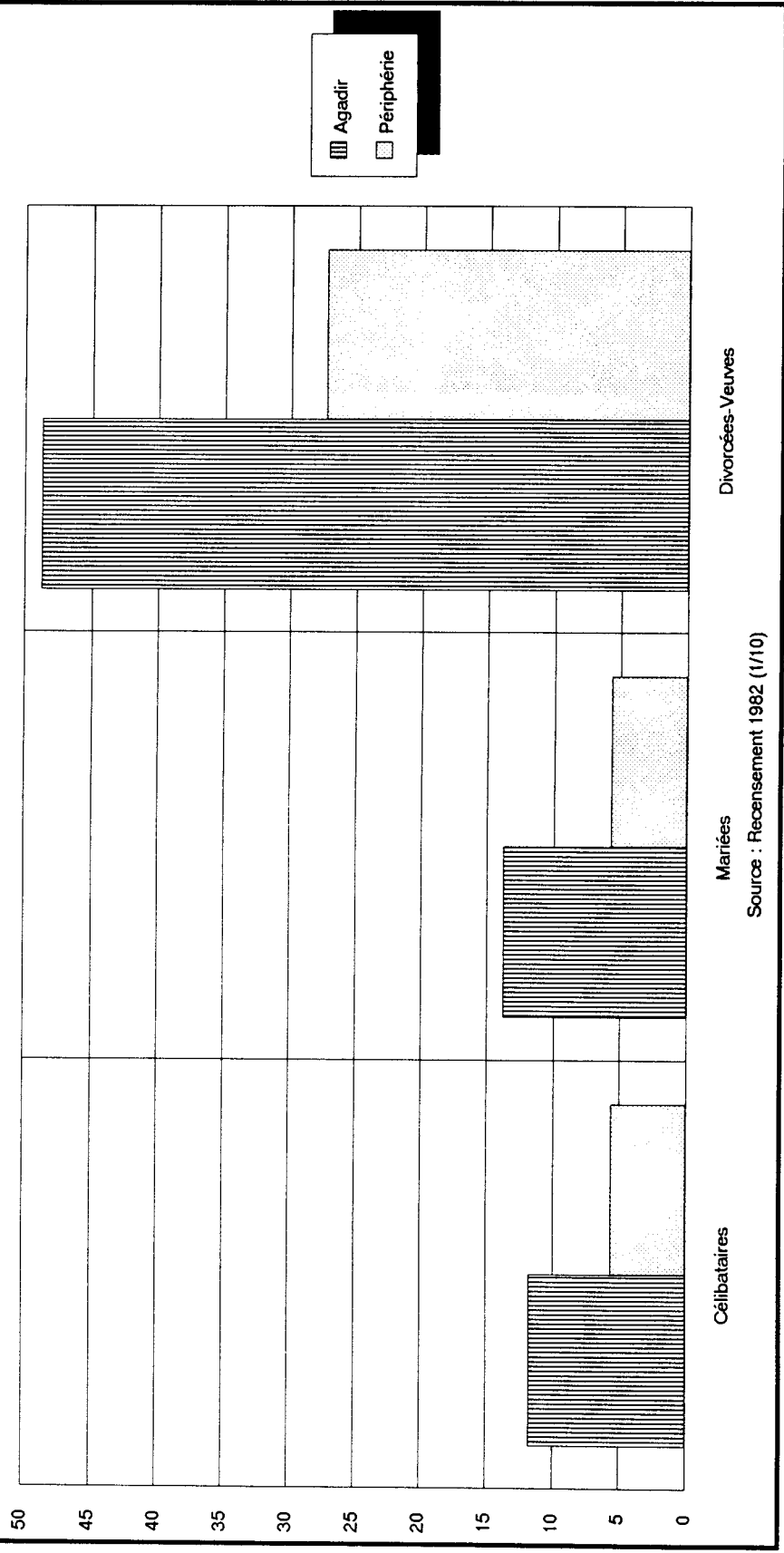
La baisse constatée du taux d'activité masculine du premier groupe d'âge 15-19 ans s'explique par la prolongation des études (secondaire et supérieur). Sur le plan géographique, la comparaison des taux montre une certaine supériorité des femmes de la ville d'Agadir par rapport à celles de l'ensemble des agglomérations périphériques en matière du taux d'activité.

*\*Taux d'activité féminine selon l'état matrimonial* : Comme le montre la figure 7.6 les femmes divorcées et veuves détiennent les taux d'activité les plus élevés dans les deux milieux. En effet, le veuvage et le divorce sont généralement l'occasion de reprendre le travail où d'entrer pour la première fois dans la vie active. Ceci tient à ce que ces femmes, en particulier celles faisant partie des ménages pauvres, sont dans l'obligation de supporter les charges financières des membres de leurs ménages. Elles se trouvent le plus souvent confrontées aux problèmes matériels de la vie quotidienne, ce qui les poussent à devenir actives. Les femmes mariées ont des taux d'activité assez proches de ceux des femmes célibataires. Le mariage constitue de moins en moins un obstacle pour les femmes d'exercer un métier. Ainsi, le taux d'activité féminin des femmes mariées enregistré dans la ville d'Agadir reste plus élevé que celui des femmes célibataires de la même ville, soit 14% contre 11,6% en 1982. Nous retenons alors que l'état matrimonial est aussi un facteur de différenciation du comportement féminin vis-à-vis de la participation à l'activité économique.

## **1-2- LE CHOMAGE DANS LE MILIEU URBAIN GADIRI**

### **1-2-1- Situation globale**

Fig. 7.6 : Taux d'activité féminin selon l'état matrimonial et le milieu de résidence 1982



Divorcées-Veuves

Mariées

Célibataires

Source : Recensement 1982 (1/10)



### **1-2-1-1- Aperçu méthodologique**

Avant d'aborder l'analyse statistique de la population en chômage, il est intéressant de mentionner quelques définitions et remarques afin d'éclaircir et définir le phénomène du chômage dans un milieu appartenant à un pays du tiers monde.

Ainsi comme l'a affirmé R.ESCALLIER (1981), la définition du chômage en milieu urbain est assez difficile suite à l'influence des travaux saisonniers et des activités dites "complémentaires ou secondaires". De même D.NOIN (1987) a souligné qu'il faut ajouter quelques difficultés supplémentaires : le sous-emploi, qui est souvent important dans les pays en voie de développement, n'est pas saisi par les recensements, et le chômage reste aussi mal déclaré. En définitive, les recensements de la population au Maroc ne sont pas encore les outils de collecte privilégiés pour l'étude du chômage même si les résultats obtenus ont montré plusieurs phénomènes qui le concerne (C.E.R.E.D, 1989).

En général, la population active au chômage est constituée des personnes en âge d'activité (15 ans et plus), qui ne travaillent pas au moment du recensement et qui cherchent activement du travail.

### **1-2-1-2- Augmentation de la population au chômage**

Au Maroc, le niveau atteint par cette catégorie en 1982 est de 642182 chômeurs, composés de 516132 hommes et 126050 femmes. Parmi les 642182 chômeurs 285357 personnes ont déclaré chercher du travail pour la première fois. La population s'est ainsi accrue de 292909 personnes durant la période 1971-1982, correspondant à un accroissement de 239342 hommes et 53567 femmes.

A l'échelle du Grand Agadir, le poids relatif des chômeurs a légèrement augmenté dans les centres urbains concernés par les deux recensements. Ces pourcentages ne peuvent évidemment pas faire apparaître l'ordre de grandeur de la croissance du nombre de chômeurs, mais ils attestent néanmoins d'une croissance réelle de la population active au chômage et sa présence accrue au sein de la population totale (tab. 7.1 et tab. 7.2).

## **1-2-2- Les caractères structurels du groupe "chômeurs"**

### **1-2-2-1- Evolution du taux de chômage par sexe et par âge**

Globalement, le taux de chômage<sup>5</sup> a relativement chuté au Grand Agadir en passant de 12,5% à 11,7%. Cette chute est enregistrée en particulier parmi la population masculine dont le taux a reculé d'environ 1,8 points, soit 12% en 1971 et 10,25% en 1982. Par contre, celui des femmes a marqué une croissance considérable, soit 14,4% contre 19% durant la même période (fig. 7.7). Au Maroc urbain, le taux global de chômage suit la même tendance que celle de l'ensemble urbain gadiri ; il a diminué de près de 2,7 points (15% contre 12,3%). S'agissant de l'évolution du taux de chômage par sexe, la diminution constatée au Maroc urbain est due notamment à un recul important de chômage masculin, soit 19,1 contre 14,2% durant la période intercensitaire 1971-1982.

Pour ce qui concerne l'évolution du taux de chômage par âge<sup>6</sup> et par sexe, elle est illustrée par la figure 7.8 durant la période 1971-1982. Il apparaît que le taux de chômage atteint son maximum particulièrement dans le premier groupe d'âge 15-19 ans pour les deux sexes et au groupe quinquennal 20-24 ans uniquement pour les hommes. Le niveau élevé du chômage parmi ses groupes d'âge jeunes est dû essentiellement au nombre relativement important de personnes qui sont à la recherche de leur premier emploi. Toutefois, le niveau du chômage élevé pour le groupe d'âge 15-19 ans pendant les deux recensements relève plutôt des lacunes et des défaillances en matière de scolarisation et de formation professionnelle, et ce d'autant plus que l'accès à l'emploi dans l'administration et dans le secteur moderne ne commence qu'à l'âge de 18 ans et au delà.

Durant la période 1971-1982, le chômage des jeunes caractérise un peu plus l'élément masculin que l'élément féminin. Par ailleurs, la baisse du taux de chômage chez les hommes correspond aussi aux âges où l'occupation des personnes actives est à son maximum. La légère hausse à partir de 50-54 ans s'explique par les difficultés que peuvent rencontrer les personnes pour retrouver un nouvel emploi.

En milieu urbain gadiri, le taux de chômage féminin a augmenté dans tous les groupes d'âge, sauf chez les femmes âgées de 25 à 40 ans. Cette croissance est particulièrement importante à partir du groupe quinquennal 40-44 ans. Le taux de chômage arrive à son maximum chez les femmes du groupe d'âge 50-54 ans. Cette

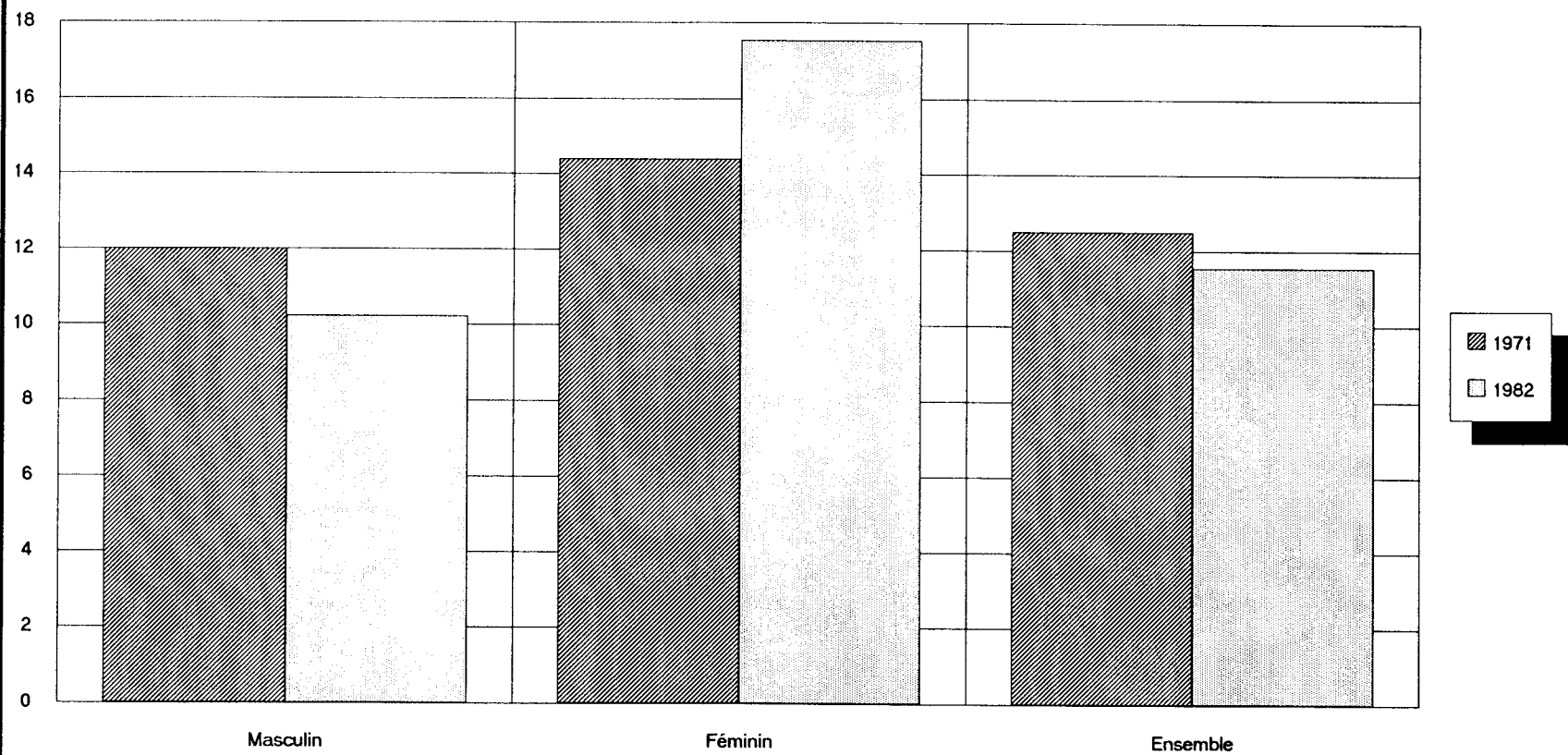
---

<sup>5</sup> -Nous obtenons le taux de chômage en rapportant les chômeurs à la population active où la population active est composée des actifs occupés et les chômeurs (en%).

<sup>6</sup> -Il est défini comme le rapport entre la population au chômage d'un groupe d'âge donné et la population active de ce même groupe d'âge.

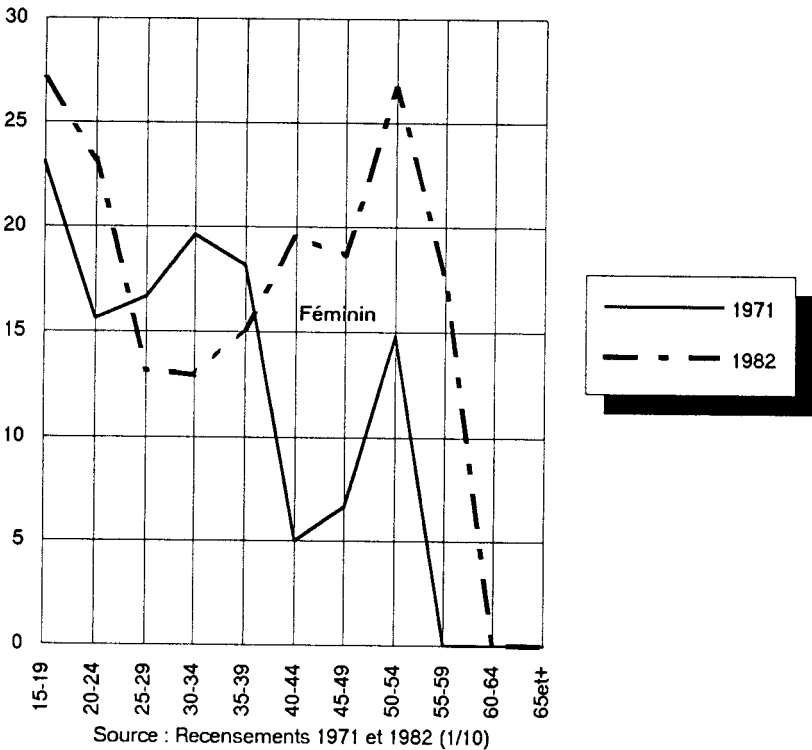
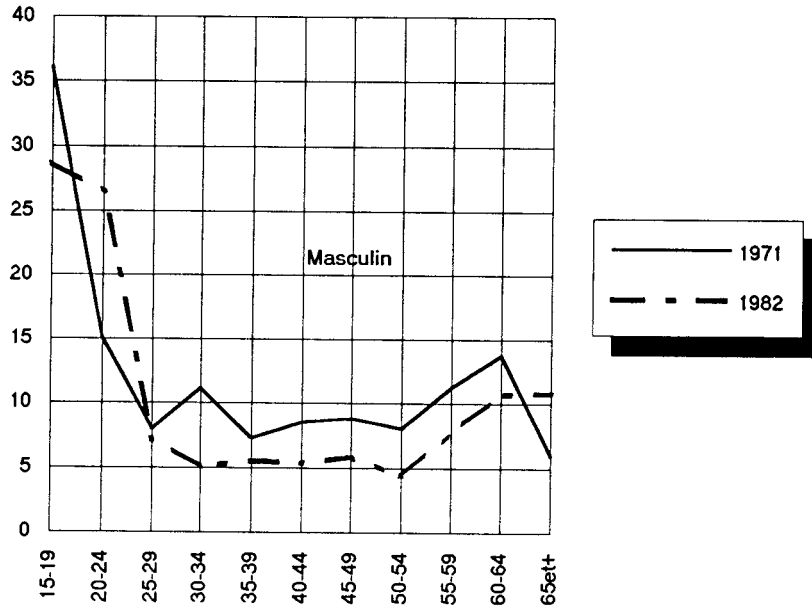


Fig. 7.7 : Evolution du taux de chômage par sexe au Grand Agadir entre 1971 et 1982 (en %)



Source : Recensements 1971 et 1982

Fig. 7.8 : Evolution du taux de chômage par sexe et par âge, pour le groupe urbain gadiri entre 1971 et 1982



Source : Recensements 1971 et 1982 (1/10)



tendance à la hausse du taux de chômage féminin entre 1971 et 1982 est dû surtout à la présence croissante de la femme sur le marché du travail d'une part, et au caractère saisonnier de son travail d'autre part. La raréfaction de certains types d'emplois, qui sont adaptés à une grande majorité des femmes ainsi que les salaires qui sont majoritairement très insuffisants, expliquent aussi cette élévation du taux de chômage. Autrement dit, tout ces facteurs ne favorisent pas un emploi stable bien défini pour la femme, ce qui l'oblige par conséquent à rechercher de nouveau un travail plus garanti et mieux rémunéré. De ce fait, il est souvent probable que la femme se trouve, surtout à un âge avancé, en situation de chômage.

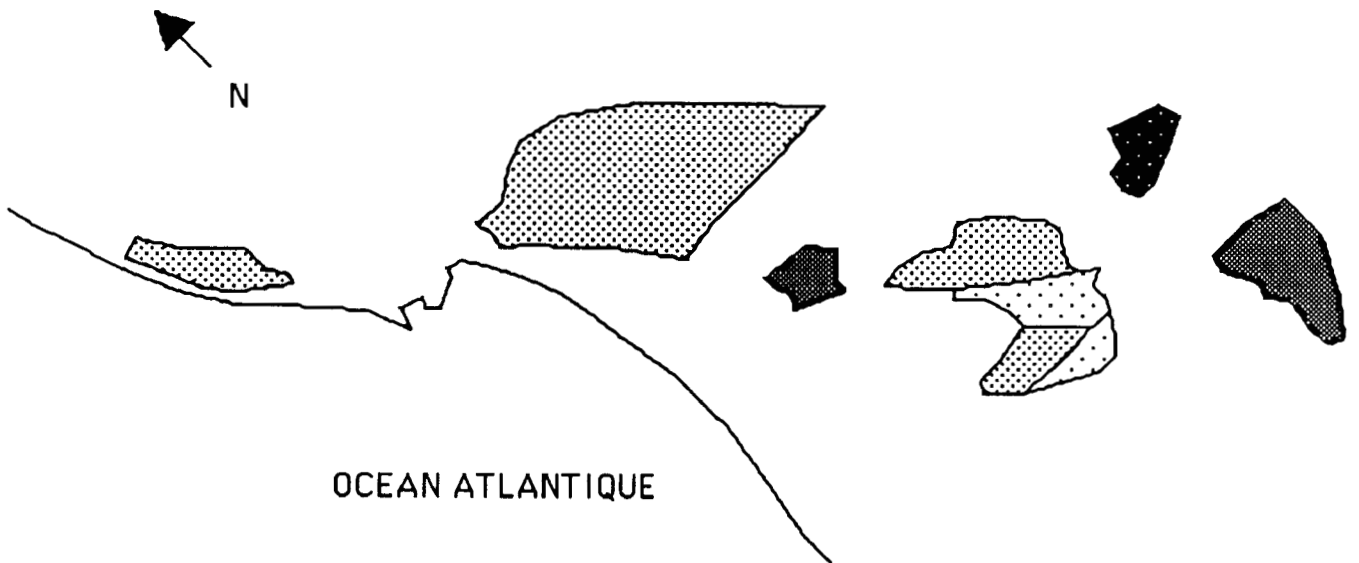
### 1-2-2-2- Les inégalités géographiques du chômage

En 1971, la distribution du taux de chômage par sexe et milieu de résidence illustré par la figure 7.9, montre que le taux global du chômage était plus élevé à Agadir, tandis qu'Inezgane enregistre le taux le plus faible. Il est de même à signaler que le taux de chômage masculin est aussi plus fort à Agadir que dans les centres urbains périphériques.

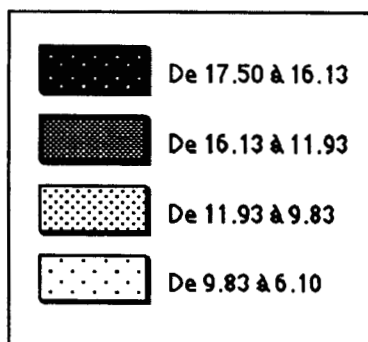
Le taux de chômage féminin est plus fort et en général plus élevé que celui du sexe masculin, sauf à Ben Sergao. Dcheïra et Inezgane occupent la première place en matière du chômage (fig. 7.9).

Le taux de chômage se maintient aussi à la hausse dans la plupart des centres gadiris en 1982. L'examen de la répartition géographique du taux global de chômage a montré qu'il est élevé dans les centres périphériques. Parmi ces derniers, c'est Tikiouine qui arrive en tête (17,5%), tandis qu'à Jorf il atteint juste 6,1%. Ben Sergao et Aït Melloul sont aussi beaucoup concernés par le chômage. Dcheïra et Agadir connaissent également le chômage, mais celui-ci reste tout de même inférieur à la moyenne du chômage gadiri (12,05%) (fig. 7.10). Quelques variations affectent aussi le taux de chômage par sexe au sein de l'espace urbain gadiri. Au niveau du sexe masculin, le taux du chômage est plus élevé à Tikiouine suivi de Ben Sergao, par contre il est plus faible à Jorf. Le chômage féminin est moins fort dans la ville d'Agadir et à Ben Sergao, mais il est essentiellement très élevé à Aït Melloul où le travail des femmes est surtout concentré dans les usines d'emballage à caractère saisonnier (fig. 7.11).

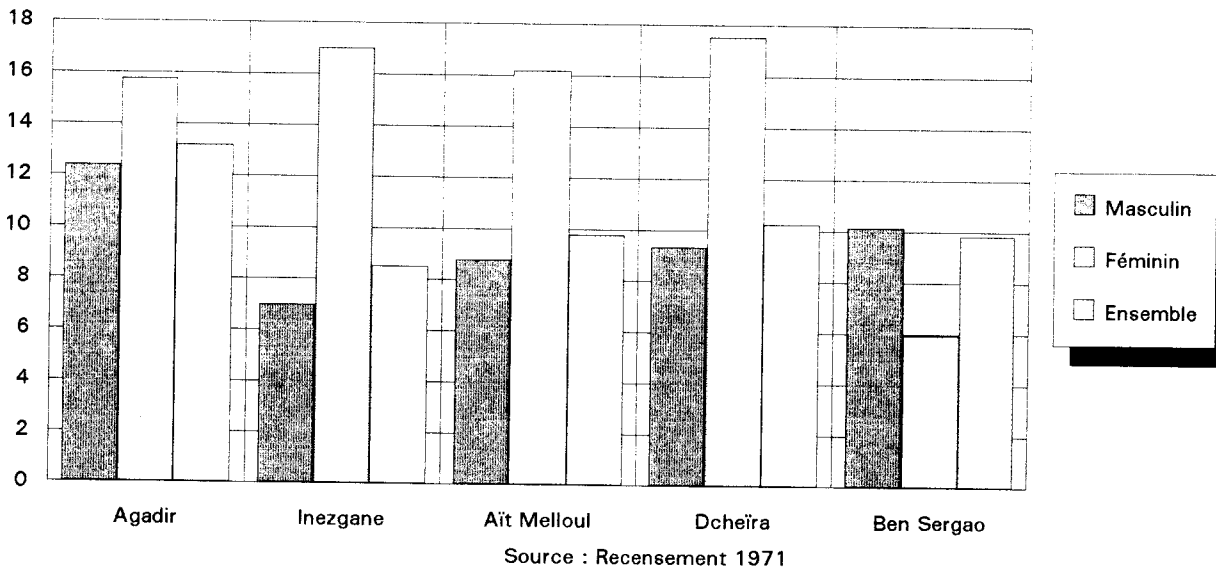
Fig. 7.10 : Niveau du taux global de chômage au Grand Agadir en 1982



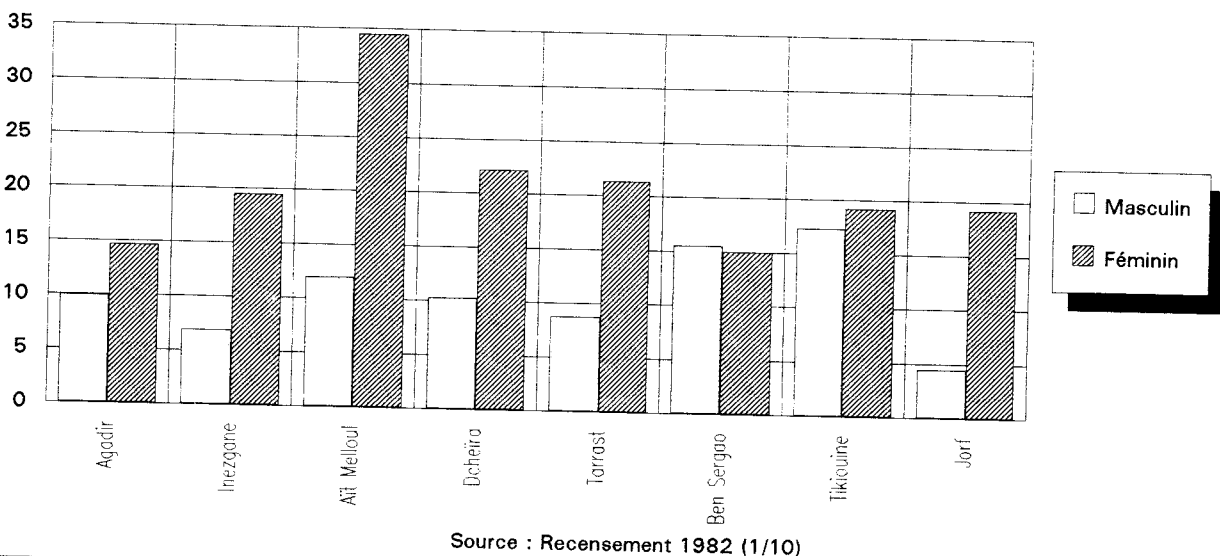
Source : Recensement 1982



**Fig. 7.9 : Distribution du taux de chômage par sexe et par milieu de résidence dans l'ensemble urbain gadiri en 1971**



**Fig. 7.11 : Répartition du taux de chômage par sexe et par milieu de résidence en 1982**



**Conclusion :**

La croissance du nombre d'actifs et de chômeurs reste sensible durant la phase intercensitaire 1971-1982. Leur poids relatifs au sein de la population totale sont encore importants.

Le taux d'activité progresse chez les deux sexes, cependant celui des hommes est manifestement plus fort. Toutefois ceci n'empêche pas d'apprécier la participation croissante de la femme à la vie active.

Le taux d'activité arrive souvent à son maximum après l'âge de 20 ans pour diminuer après l'âge de 60 ans.

Le taux de chômage a relativement marqué un recul surtout chez les hommes.

## **SECTION 2 : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE GADIRIE SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET LA BRANCHE D'ACTIVITE**

L'étude de la population active selon les groupes de professions et les branches d'activité représente une base fondamentale pour comprendre les mutations et la situation de l'emploi dans un milieu urbain comme celui du Grand Agadir.

La classification de la population active s'est faite selon la nomenclature des professions utilisées par la Direction des Statistiques. Par ailleurs, nous avons procédé à des subdivisions dans certains groupes en vue de donner plus de détail.

### **2-1- STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE SELON LA PROFESSION**

#### **2-1-1- Evolution par catégorie socio- professionnelle**

Les deux recensements généraux de la population et de l'habitat ont retenu comme principales catégories socio-professionnelles la situation d'employeur, d'indépendant, de salarié, d'aide familial, apprenti et autre.

Selon le tableau 7.4, la position dans la profession confirme la tendance au mode salarial pour les deux sexes. Nous notons aussi un recul des "indépendants" qui viennent toutefois en deuxième position ; signe du caractère assez largement familial de la production. Les aides-familiaux sont de plus en plus nombreux dans les centres

périphériques. Enfin, nous constatons que les postes d'employeurs sont essentiellement occupés par les hommes.

Le salariat en milieu urbain gadiri est fortement lié au niveau de vie. La montée du salariat est à mettre en parallèle avec celle de la fonction publique surtout pour les femmes.

Les femmes employeuses, soit dans la ville d'Agadir ou dans sa banlieue sont rares et celles qui sont aides-familiales ou apprenties sont relativement plus nombreuses que les hommes se trouvant dans cette situation.

La comparaison avec le milieu urbain marocain fait apparaître à peu près les mêmes proportions pour les employeurs, les indépendants et les aides-familiaux. Cependant, concernant le Grand Agadir ces proportions diffèrent quand il s'agit des indépendants, des salariés et des apprentis.

En effet, la catégorie socio-professionnelle des indépendants hommes est moins nombreuse en milieu urbain marocain (12,8% contre 18,8%), alors que chez les femmes, les pourcentages sont plus proches.

En ce qui concerne la part des salariés, le milieu urbain marocain a relativement moins d'actifs et d'actives salariés qu'au Grand Agadir, et ce probablement en raison de la croissance des activités dans le secteur d'administration publique, les banques, l'immobilière et les services d'assurance.

La proportion des apprentis est plus élevée en milieu urbain marocain pour les deux sexes en raison des industries plus nombreuses qui s'y trouvent comparativement au Grand Agadir.

### **2-1-2- Evolution de la population active selon la profession**

Les structures professionnelles connaissent des mutations importantes sous l'effet des facteurs socio-économiques, en particulier l'influence des flux migratoires ainsi que la croissance économique de l'espace urbain gadiri.

Tab. 7.4 : Les changements de la population active selon la situation dans la profession, l'âge, le sexe et le milieu de résidence entre 1971 et 1982 (en %)

Situation dans la profession	Année du recensement	Ville d'Agadir		Agglomérations périphériques	
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Employeur	1971	2,2	0,8	1,2	
	1982	2,9	0,3	3,3	0,2
Indépendant	1971	14,6	4,3	32,2	8,8
	1982	12,5	3	25,1	8,2
Salarié	1971	71,3	83,1	57,2	72,6
	1982	76,8	87,2	63,2	76,1
Aide familial	1971	0,8	1,1	1,4	1,8
	1982	1,8	0,4	2,1	2,3
Apprenti	1971	0,1	0,5	0,2	0,9
	1982	1,6	4,4	1,9	6,5
Autre	1971	13,2	11	9	15,9
	1982	4,4	4,7	4,4	6,7

Source : Recensements 1971 et 1982 (1/10)

Tab. 7.5 : La répartition de la population active par profession par sexe pour la province d'Agadir (milieu urbain) en 1971 et 1982

Grands groupes de professions	Sexe masculin				Sexe féminin			
	1971	%	1982	%	1971	%	1982	%
Professions scientifiques, techniques et libérales	1541	6,5	5040	7,9	304	5,7	1404	10,0
Personnel commercial et vendeurs	2964	12,5	10364	16,3	117	2,2	236	1,7
Directeurs, cadres adm, pers administratif	1636	6,9	4812	7,6	416	7,8	1536	11,0
Travailleurs spécialisés dans les services	3414	14,4	9020	14,2	1572	29,5	4260	30,4
Agriculteurs, élev, pêcheurs et forestiers	2300	9,7	3648	5,7	123	2,3	552	3,9
Ouvriers et manoeuvres non agricoles, conducteurs	8536	36,0	27352	43,0	1956	36,7	5364	38,3
Personnel ne pouvant être classé selon la profession	3319	14,0	3404	5,3	842	15,8	648	4,6
<b>Ensemble</b>	<b>23710</b>	<b>100</b>	<b>63640</b>	<b>100</b>	<b>5330</b>	<b>100</b>	<b>14000</b>	<b>100</b>

Source : C.E.R.E.D, 1989 "Démographie régionale"



Afin d'étudier l'évolution des différents groupes de professions, nous nous sommes contentés ici des données relatives au milieu urbain à l'échelle de la province d'Agadir et cela en raison des résultats non disponibles pour le Grand Agadir.

Le tableau 7.5 donne la distribution de la population active par sexe et profession (pour la profession il s'agit ici de la nomenclature de 7 groupes) entre 1971 et 1982. La profession est, bien entendu, fortement corrélée avec la branche d'activité. Nous relevons aussi une forte augmentation de la catégorie des ouvriers et manoeuvres non agricoles et des conducteurs en milieu urbain surtout chez les hommes. Aussi la catégorie du personnel commercial et vendeurs a augmenté pour le sexe masculin en passant de 12,5% en 1971 à 16,3% en 1982, et celle des professions scientifiques techniques et libérales a presque doublé pour le sexe féminin en passant de 5,7% en 1971 à 10,1% en 1982. On note en outre la montée des directeurs et cadres supérieurs et celle du personnel administratif, notamment chez les femmes dont la proportion est passée de 7,8% à 11%. L'augmentation de ce groupe de professions est également un indice important dans les mutations socio-professionnelles et économiques de l'ensemble urbain gadiri. En effet, le nombre de personnes intéressées par ce groupe en 1971 a enregistré ainsi une croissance relative de +194% en l'espace de 11 ans, tandis que celui des femmes a évolué de +260%. Le poids relatif global de cette catégorie est passé de 7% à 8.1%.

En revanche, nous relevons une diminution du groupe 5/6 (agriculteurs, pêcheurs, forestiers) pour les hommes (9,7% contre 5,7%).

Le nombre de travailleurs spécialisés dans les services a été multiplié par 2,6 en passant de 4986 en 1971 à 13280 en 1982, avec une stagnation du poids relatif autour de 17%.

Tels sont les principaux changements intervenus dans les structures socio-professionnelles au cours de la période 1971-1982. La question qui se pose ensuite c'est de savoir comment se répartissent les différents groupes de professions au sein de la grande agglomération urbaine gadirie.

### **2-1-3- Répartition géographique de la structure professionnelle**

Il ressort du tableau 7.6 qu'environ 15048 personnes sont concentrées dans le groupe des ouvriers et manoeuvres non agricoles et conducteurs, soit 39,5% de l'ensemble

des professions. Ce grand groupe est suivi par ceux qui exercent les professions de travailleurs spécialisés dans les services avec 19,8% du total. Les deux groupes concernant les "directeurs, cadres administratifs et personnels administratifs" et le "personnel commercial et vendeurs" viennent en suite avec des parts respectives de 12% et 9,9%. Le grand groupe des "personnes ne pouvant être classées selon la profession" englobe surtout les personnes en quête de leur premier emploi ainsi que celles dont la déclaration sur la profession est imprécise.

De même, il est à signaler que la nature du travail exercé par les femmes n'est pas tout à fait identique à celle du travail des hommes au Grand Agadir. Les femmes se concentrent plus dans le groupe "ouvriers et manoeuvres non agricoles" et au groupe des "travailleurs spécialisés dans les services". Par contre, elles sont moins nombreuses dans les groupes concernant les "agriculteurs et pêcheurs" et le "personnel commercial et vendeurs".

Les hommes sont aussi très nombreux dans le groupe "ouvriers et manoeuvres", cependant le type d'emploi exercé dans ce domaine est assez différent de celui des femmes. Si ces dernières s'orientent de plus en plus vers l'industrie alimentaire, les hommes sont beaucoup concentrés dans les secteurs de construction et de travaux publics. Les hommes sont en outre présents dans le groupe des "travailleurs spécialisés", mais leurs proportions ne sont importantes comme ce fut le cas pour les femmes.

Le tableau 7.7 donne un aperçu de la répartition géographique de la population active selon la profession au sein du Grand Agadir. Suite à la division en 9 groupes, nous obtenons une classification un peu différente de celle mentionnée dans le tableau précédent. Ainsi le poids relatif varie d'un groupe à l'autre ; le groupe du "personnel commercial et vendeurs" occupe la tête, il est suivi du groupe de "professions scientifiques, techniques et libérales" puis le groupe des "directeurs, cadres et personnel administratif". Cependant, cet ordre de grandeur diffère d'une agglomération à l'autre. Au niveau du premier groupe, Agadir et Dcheïra occupent les premières positions. Par contre ce même groupe est faiblement représenté à Jorf. Le personnel commercial et vendeurs se concentrent spécifiquement dans les centres de la banlieue, en particulier à Jorf (55,8%) et Tarrast (46,9%). Le troisième groupe a enregistré une proportion élevée à Agadir et à Ben Sergao. Pour la ville d'Agadir, cela s'explique d'ailleurs par le fait qu'elle concentre un grand nombre d'administrations, de banques, de services d'assurance et d'affaires immobilières, tandis que pour Ben Sergao ceci est dû principalement à son rapprochement

Tab. 7.6 : Répartition de la population active gadirie selon le sexe et les grands groupes de profession en 1982 (en %)

Grands groupes de profession	Sexe masculin		Sexe féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Professions scientifiques, techniques et libérales	2732	9,4	932	10,3	3664	9,6
Personnel commercial et vendeurs	3596	12,4	176	1,9	3772	9,9
Directeurs, cadres admin, pers administratif	3284	11,3	1268	14,0	4552	12,0
Travailleurs spécialisés dans les services	4732	16,3	2816	31,0	7548	19,8
Agriculteurs, élev, pêcheurs, forestiers et chasseurs	1340	4,6	92	1,0	1432	3,8
Ouvriers et manoeuvres non agricoles, conducteurs	11604	40,0	3444	37,9	15048	39,5
Personnel ne pouvant être classé selon la profession	1704	5,9	348	3,8	2052	5,4
<b>Total</b>	<b>28992</b>	<b>100</b>	<b>9076</b>	<b>100</b>	<b>38068</b>	<b>100</b>

Source : Recensement 1982

Tab. 7.7 : Distribution de la population active selon la profession et le milieu de résidence en 1982 (en %)

Groupe de profession	Agadir	Inezgane	Aït Melloul	Dcheïra	Tarrast	Ben sergao	Tikiouine	Jorf	Total
Professions scientifiques et libérales	19,2	16,6	14,7	18,0	14,7	10,2	12,5	7,8	17,2
Personnel commercial et vendeurs	16,6	36,5	30,0	26,6	46,9	16,5	24,0	55,8	24,2
Directeurs, cadres adm, pers administratif	19,7	12,1	4,8	8,0	6,2	13,1	9,6	6,2	14,4
Travailleurs spécialisés (services hôtellerie, restauration)	7,5	5,9	4,4	4,8	3,5	8,9	1,9	2,3	6,3
Employés de maison et autres travailleurs assimilés	15,9	9,6	5,8	10,6	5,3	16,1	7,7	8,5	12,8
Autres travailleurs spécialisés dans les services	8,0	13,8	9,2	16,2	9,7	17,8	7,7	7,0	10,3
Travailleurs agricoles et forestiers	2,0	1,7	25,6	5,3	6,5	4,7	25,0	5,4	5,2
Pêcheurs	4,6	0,6	0,0	1,8	0,6	0,0	1,0	1,6	2,9
Personnes ne pouvant être déclaré selon la profession	6,4	3,4	5,5	8,7	6,5	12,7	10,6	5,4	6,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Recensement 1982 (1/10)

du lieu de travail pour les habitants qui y résident et travaillent soit à Agadir ou à Inezgane. La situation dans les services d'hôtellerie et restauration s'explique aussi par les mêmes facteurs. Les agriculteurs sont encore nombreux à Aït Melloul et Tikiouine, ce qui témoigne de l'existence d'une activité agricole encore maintenue par les habitants de ces centres qui fournissent souvent des produits agricoles pour les souks hebdomadaires<sup>7</sup> du Grand Agadir. A Ben Sergao et Tikiouine, on relève un nombre important de personnes à la quête de leur premier emploi ou plutôt qui n'ont pas déclaré une profession déterminée.

## 2-2- STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE

### 2-2-1- Structure démographique et répartition géographique

Le tableau 7.8 donne la distribution par branche d'activité, par milieu de résidence et par sexe de la population active gadirie en 1982. On constate que les branches d'activité les plus dynamiques en milieu urbain sont les branches relevant de l'industrie, à savoir l'industrie alimentaire, vue la place qu'occupe Agadir dans ce domaine : 19,8% pour le sexe masculin et 33,8% pour le sexe féminin de l'ensemble des actifs. A ce niveau, l'importance relative qu'occupe l'activité de la femme dans le secteur industriel est la conséquence d'une ouverture à l'emploi de la femme, surtout dans les industries alimentaires. La nature des travaux dans ce domaine favorise beaucoup la main d'oeuvre féminine ( conserveries de poissons et agrumes).

En second lieu vient la branche des services (22,9%), suivi de la branche administration (15,1%) puis le commerce avec 11,6%. Cet ordre d'importance est marquée chez les hommes, par contre chez les femmes c'est l'industrie qui occupe la deuxième position avant la branche d'administration. Le commerce ne concerne en fait que 3% des femmes actives.

La distribution de la population active selon les branches d'activité et le milieu de résidence est affichée par le tableau 7.9, ainsi il en ressort une certaine répartition spécifique à chaque centre. Autrement dit, Aït Melloul et Tikiouine concentrent une population importante qui se donne encore à l'agriculture. Ces deux centres partagent

---

<sup>7</sup> -Les souks hebdomadaires sont : le Mardi (Tlata à Inezgane), le Jeudi (El khmiss à Tikiouine) et le Dimanche (Al hed à Agadir).

Tab. 7.8 : Répartition de la population active gadiirie par branche d'activité et par sexe en 1982

Sexe Branche d'activité	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture.Elevage.Pêche	2240	7,7	264	2,9	2504	6,6
Eau.Electricité.Energie	272	0,9	12	0,1	284	0,7
Mines	180	0,6	8	0,1	188	0,5
Industrie	5736	19,8	3064	33,8	8800	23,1
Bâtiment.Travaux publics	2408	8,3	36	0,4	2444	6,4
Transport et communication	2484	8,6	136	1,5	2620	6,9
Commerce	4148	14,3	268	3,0	4416	11,6
Services	5108	17,6	3616	39,8	8724	22,9
Administration	4640	16,0	1116	12,3	5756	15,1
Activité mal désignées	1776	6,1	556	6,1	2332	6,1
Ensemble	28992	100	9076	100	38068	100

source : Recensement 1982

Tab. 7.9 : Distribution de la population active selon la branche d'activité et le milieu de résidence en 1982 (en %)

Branche d'activité	Agadir	Inezgane	Aït Melloul	Dcheïra	Tarrast	Ben Sergao	Tikiouine	Jorf	Total
Agriculture.Elevage	1,8	1,6	14,4	2,8	3,5	2,4	12,6	3,0	3,5
Pêche	5,1	0,6	0,4	1,9	1,7	9,6	1,4	0,9	3,8
Energie.Eau	1,3	0,0	0,0	0,5	0,8	1,4	2,3	2,2	1,4
Industrie de poisson	8,5	0,0	3,2	1,7	3,5	2,1	4,5	2,2	5,5
Industrie agro-alimentaire	1,6	1,8	3,3	2,5	2,0	0,5	2,3	1,7	1,9
Autres industries	9,0	12,9	8,8	15,5	13,7	7,5	12,2	8,6	10,7
Bâtiment et travaux publics	6,5	6,5	15,3	11,5	10,0	11,5	19,4	5,2	9,0
Commerce	12,0	26,1	16,0	16,1	24,8	11,1	12,2	34,9	15,0
Réparations	3,0	5,5	6,5	4,9	5,6	4,5	4,5	2,2	4,1
Transport et communications	7,1	4,3	6,1	5,8	3,9	5,6	6,3	6,5	6,2
Autres services divers	11,5	12,5	4,7	8,1	6,3	5,4	5,9	6,5	9,6
Activités liées au tourisme	9,3	4,1	3,3	6,1	3,1	9,6	2,3	3,4	7,2
Services domestiques et personnels	6,7	10,4	8,8	5,5	9,9	6,6	6,8	12,9	7,2
Administration générale	10,9	11,0	5,3	9,7	5,7	11,3	4,1	6,5	9,7
Activités mal définies (dont chômeurs)	5,6	2,7	4,0	7,5	5,4	10,8	3,6	3,4	5,8
<b>Total</b>	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Recensement 1982 (1/10)

aussi avec Dcheïra et Tarrast la caractéristique des lieux de concentration d'une population travaillant essentiellement dans l'industrie (alimentaire, construction et artisanale), le bâtiment et travaux publics ainsi que le commerce (surtout le commerce de subsistance). Le commerce de gros est fortement développé à Inezgane et à Agadir. Les habitants de Jorf sont fortement concentrés dans le commerce de détail (les petites boutiques) qui répond en général aux besoins quotidiens de la population. La branche "Administration générale" et "Services" concerne une bonne part de la population active d'Agadir. Nous relevons aussi l'importance des emplois liés directement ou indirectement à la branche touristique. En effet, Taxis, agences de voyages, cafés, restaurants et bazars sont bien implantés à Agadir. Cette dernière connaît le développement de tout un secteur d'artisanat et de "bazars" produisant et commercialisant les produits des autres régions que les touristes n'ont pas l'occasion de visiter. Enfin, la ville d'Agadir compte sûrement le plus d'emplois touristiques indirects au Maroc (M.BERRIANE, 1986).

Dans la ville d'Inezgane on relève aussi la montée de la branche "Administration générale" et "Services (Banques, assurances et affaires immobilières)".

La branche des "Services domestiques" est très présente dans les centres de la banlieue du Grand Agadir. Cela est certainement lié au développement de la domesticité. Cette évolution exprime en outre les difficultés de l'emploi ainsi que les mutations sociales de nouveau type.

### **2-2-2- Emploi et secteur d'activité au Grand Agadir**

Secteur primaire 6000 emplois 8% des actifs

Secteur secondaire 24000 emplois 32% des actifs

Secteur tertiaire 45000 emplois 60% des actifs

Comme nous pouvons l'observer d'après ces statistiques, le secteur primaire est encore important à Agadir non pas par les activités agricoles, mais parce-qu'il comprend des activités liées à la pêche. Celles-ci ont déclinées dans ces dernières années à cause du recul vers le Sud des bancs de poissons les plus prolifiques. Mais l'extension du port, le retour de la pêche hauturière peut contribuer au renversement de cette situation.

Le secteur secondaire est encore assez peu représenté malgré l'importance du secteur agro-alimentaire. Certains indices laissent penser qu'il est susceptible de se développer avec l'équipement des nouvelles zones industrielles (Tassila et Aït Melloul).

Le secteur tertiaire est très important. Cela est dû en partie aux activités touristiques qui en représentent à elles seules près du tiers, soit 15000 emplois sans compter les emplois indirects (environ 7500).

Pour avoir plus de précisions au niveau de l'emploi au Grand Agadir nous nous sommes référés aux données du Schéma Directeur d'Agadir (1987). Ainsi le tableau 7.10 regroupe les grandes entreprises selon la nature d'activités qu'elles exercent et fait apparaître les grands secteurs fournisseurs d'emplois pour la population. Le tourisme représente, rien que pour les emplois dans les grands hôtels, plus de 20%. La pêche est peu représentée car ses entreprises comptent en général moins de 10 salariés. En revanche, les conserveries de poissons sont importantes et constituent le deuxième secteur d'emploi. Le nombre d'opérations manuelles nécessaires à la préparation du poisson (étêtage, étriage, emboîtement) exige en effet, pour une unité de production moyenne, au moins 250 personnes. Cette activité est en effet saisonnière : les usines ferment en général pendant deux ou trois mois, de décembre à Janvier, davantage pour des raisons techniques (entretien et réparation du matériel) et aussi par manque d'approvisionnement en matière première. La qualité de poisson pêché intervient ainsi pour interrompre ou intensifier l'activité des conserveries durant de courts laps de temps.

La localisation des entreprises indique dans quel centre ou quel quartier se situent les entreprises de plus de 10 salariés au Grand Agadir. On constate qu'à l'intérieur de la grande agglomération urbaine gadirie, la ville d'Agadir concentre 84% des grandes entreprises et de leurs emplois. Parmi les agglomérations périphériques, Aït Melloul est la seule qui regroupe un nombre important de ce type d'entreprises, ainsi elle en assure des offres d'emplois. Sa caractéristique industrielle apporte une large explication en ce sens.

La "spécialisation" des différentes parties de l'agglomération montre la prédominance de l'ensemble formé par le centre urbain d'Agadir et le secteur touristique et balnéaire en matière d'emplois, toutes catégories confondues. On observe également le poids relativement important des activités tertiaires à Agadir (le quartier industriel) et des activités industrielles à Aït Melloul.



Tab. 7.10 : Distribution du nombre d'entreprises de plus de 10 salariés et du nombre d'emplois selon le type d'activité en 1986

Type d'activité	Nombre d'entreprises		Nombre d'emplois		Emplois par entreprise
	Chiffre absolu	Chiffre relatif	Chiffre absolu	Chiffre relatif	
Boulangeries	11	4,0	188	1,1	17
Conserveries	19	6,9	2485	14,2	131
Emballage	25	9,1	2524	14,4	101
Autres ind.alimentaires	19	6,9	1476	8,4	78
Construction	21	7,6	1469	8,4	70
Imprimeries et cartons	6	2,2	194	1,1	32
Produits chimiques	3	1,1	74	0,4	25
Industries de métaux	26	9,5	776	4,4	30
Autres industries	4	1,5	634	3,6	159
<b>Total industries</b>	<b>134</b>	<b>48,7</b>	<b>9820</b>	<b>56,1</b>	<b>73</b>
Banques	8	2,9	376	2,1	47
Commerce	84	30,5	4976	28,4	59
(dont hôtels)	29	10,5	3731	21,3	129
Professions liberales	9	3,3	16	0,1	2
Transitaires	5	1,8	107	0,6	21
Transports	18	6,5	1284	7,3	71
<b>Total services</b>	<b>124</b>	<b>45,1</b>	<b>6906</b>	<b>39,5</b>	<b>56</b>
Divers	17	6,2	778	4,4	46
<b>Total</b>	<b>275</b>	<b>100</b>	<b>17504</b>	<b>100</b>	<b>64</b>

Source : Délégation du Travail et de l'Emploi, Repris du Schéma Directeur de 1987

Tab. 7.11 : Distribution du nombre d'entreprises de plus de 10 salariés et du nombre d'emplois par localisation en 1986

Localisation	Nombre d'entreprises		Nombre d'emplois		Emplois par entreprise
	Chiffre absolu	Chiffre relatif	Chiffre absolu	Chiffre relatif	
<b>Banlieue</b>					
Aït Melloul	29	10,5	2136	12,2	74
Ben Sergao	4	1,5	121	0,7	30
Inezgane*	9	3,3	429	2,5	48
Tikiouine	2	0,7	100	0,6	50
<b>Ville d'Agadir</b>					
Anza	27	9,8	1930	11,0	71
Centre urbain	76	27,6	2193	12,5	29
Port	7	2,5	436	2,5	62
Quartier industriel	79	28,7	6028	34,4	76
S.T.B	34	12,4	3687	21,1	108
Talborjt	4	1,5	90	0,5	23
Autres	4	1,5	350	2,0	88
<b>Total Agadir</b>	<b>231</b>	<b>84</b>	<b>14718</b>	<b>84,1</b>	<b>64</b>
<b>Total G.Agadir</b>	<b>275</b>	<b>100</b>	<b>17504</b>	<b>100</b>	<b>64</b>

\* y compris Tarrast et Jorf

Source : Délégation du Travail et de l'Emploi, Repris du Schéma Directeur de 1987

Enfin, comparativement aux autres agglomérations du Maroc, la situation de l'emploi au Grand Agadir est encore difficile à connaître en raison notamment de la place du secteur "informel". Ce dernier échappe, par définition, à toute tentative de chiffrage précis. On peut considérer qu'il joue le rôle de "régulateur" du marché de travail en fournissant de l'emploi à des catégories de la population sorties du système conventionnel. Le secteur informel concerne surtout les activités commerciales et les services, notamment le commerce de détail et les petites activités de réparation. Sa localisation correspond grosso modo à celle de la population active, il se concentre principalement à Inezgane et ses environs, qui représentent un pôle commercial d'une importance exceptionnelle.

### **Conclusion :**

Les points essentiels tirés de cette analyse se résument ainsi :

- La situation dans la profession manifeste une certaine tendance au salariat. Ces catégories socio-professionnelles diffèrent en outre d'un sexe à l'autre.
- le nombre d'actifs selon la profession a connu des mutations importantes durant la phase intercensitaire 1971-1982, tant pour les hommes que pour les femmes. Cependant, les tendances évolutives restent tout de même inégales entre les deux sexes. La même situation a été enregistrée pour les variations de la population active selon la branche d'activité.
- La répartition géographique des actifs, soit selon la profession ou la branche d'activité, est fortement liée à la spécificité de chaque centre urbain gadiri.

### **CONCLUSION DU CHAPITRE :**

Au terme de cette étude, il ressort que certains changements ont affecté la composition socio-économique de la population gadirie, et que plusieurs inégalités se dégagent aussi bien sur le plan démographique qu'à l'échelle géographique.

La population active (occupée ou en chômage) a connu des transformations importantes à deux échelles : à travers le temps et l'espace et au niveau de sa structure démographique. Le nombre absolu des actifs et des chômeurs a sensiblement évolué durant la période 1971-1982. Leurs poids relatifs maintiennent presque le même niveau lors des deux recensements. Certes, l'entrée dans la vie active est de plus en plus massive pour les deux sexes. La croissance du taux d'activité est relevée autant à l'échelle nationale

qu'au niveau du Grand Agadir. Cependant, ce taux reste plus intense chez les hommes que chez les femmes. L'analyse du taux d'activité a aussi évoqué l'importante participation de la femme à la vie économique.

L'activité atteint en général son plus haut niveau après l'âge de 20 ans, tandis qu'après 60 ans elle commence à manifester une baisse considérable.

Contrairement au taux d'activité, le taux de chômage a marqué une légère chute, notamment chez les hommes. Celui des femmes, par contre, reste plus élevé pendant les deux recensements. Ses variations au niveau de la structure et de l'espace sont non négligeables.

La tendance au mode salarial demeure la caractéristique principale des changements ayant affecté les catégories socio-professionnelles suite à la montée de la fonction publique.

L'évolution du nombre d'actifs selon la profession a été distinguée par l'augmentation importante de la catégorie des ouvriers et manoeuvres non agricoles et la catégorie du personnel commercial et vendeurs notamment chez les hommes. Pour les femmes, la croissance est considérable dans les professions scientifiques, techniques et libérales. Ceci témoigne en fait des mutations socio-économiques profondes qu'a connu la société marocaine en général durant cette période.

La distribution géographique de la population active selon la profession a bien montré un certain rapport avec la situation géographique et la nature de chaque centre urbain. La ville d'Agadir concentre surtout les administrateurs et les fonctionnaires publics et ceux travaillant dans les professions liées au tourisme. Les professions relevant du commerce sont plutôt concentrées dans les centres de la banlieue gadirie.

Au Grand Agadir, les branches d'activités relevant de l'industrie (surtout alimentaire) sont les branches les plus dynamiques, notamment pour le sexe féminin. Ce dernier est très présent dans la branche des services domestiques. Par contre, la branche du commerce et vente concerne plus les hommes que les femmes.

La répartition des actifs selon la branche d'activité et le milieu de résidence donne une distribution similaire à celle des groupes de professions. Cette spécialisation des différentes parties de l'ensemble urbain gadiri est marquée par le poids relatif plus au

moins important des activités tertiaires à Agadir et des activités industrielles à Aït Melloul.

Elle a été aussi relevé de l'analyse, l'importance inégale des secteurs d'activité en matière d'emplois. Le secteur primaire maintient une place importante à Agadir grâce au nombre d'emplois fournis essentiellement par la pêche. Malgré le rôle de l'industrie agro-alimentaire, le secteur secondaire est moins représenté. Le secteur tertiaire, par contre, reste le plus important. Cela est due à la croissance des activités touristiques et à la diversité des services dans la ville d'Agadir en particulier.

## CHAPITRE VIII : LA DIVISION SOCIO-CULTURELLE DE LA POPULATION GADIRIE

### INTRODUCTION :

L'analphabétisme et la scolarisation représentent deux indicateurs importants pour étudier le niveau d'instruction de chaque population et faire apparaître ses différences socio-culturelles.

Globalement, le niveau d'instruction caractérise l'effet de l'école sur une population. L'évolution de ce niveau dépend du degré de scolarisation continue de la population.

La tendance à la baisse de l'analphabétisme est manifeste depuis l'indépendance. Cette baisse est le résultat de l'effort de scolarisation entrepris durant toute cette période. Cependant, son niveau reste relativement élevé et notamment pour les femmes. Malgré la croissance soutenue qu'a connue la scolarité des filles, des inégalités que l'on peut déceler en examinant la structure par sexe subsistent encore.

Afin d'étudier les caractéristiques propres à l'instruction, nous avons recours à une question (parmi d'autres) relative à la dernière classe fréquentée.

### SECTION 1 : LE PHENOMENE D'ANALPHABETISME<sup>1</sup>

Le phénomène d'analphabétisme fournit une indication sur le niveau intellectuel le plus élémentaire de la population. En effet, le niveau d'analphabétisme sera appréhendé principalement à travers le taux d'analphabétisme. La mesure de cet indicateur ne concerne que la population âgée de 10 ans et plus.

---

<sup>1</sup> -Le recensement de 1982 a considéré comme analphabète non seulement toute personne qui ne sait pas lire et écrire, mais aussi celle qui déclare savoir lire et écrire uniquement son nom et des chiffres.

## **1-1- EVOLUTION DU TAUX D'ANALPHABETISME**

### **1-1-1 A l'échelle nationale**

Selon le dernier recensement 9214493 personnes sur 14219816 âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne pas savoir "lire et écrire", soit un taux global d'analphabétisme qui s'élève à 65%. Ce taux est de 51% pour les hommes et 78% pour les femmes.

Par rapport à celui de 1971, le taux d'analphabétisme a enregistré un recul de 10% pour l'ensemble du pays puisqu'il était de 75% en 1971. Cette tendance à la baisse s'explique par le résultat des efforts déployés sur le plan de la scolarisation généralisée pour tous les citoyens durant ces vingt dernières années.

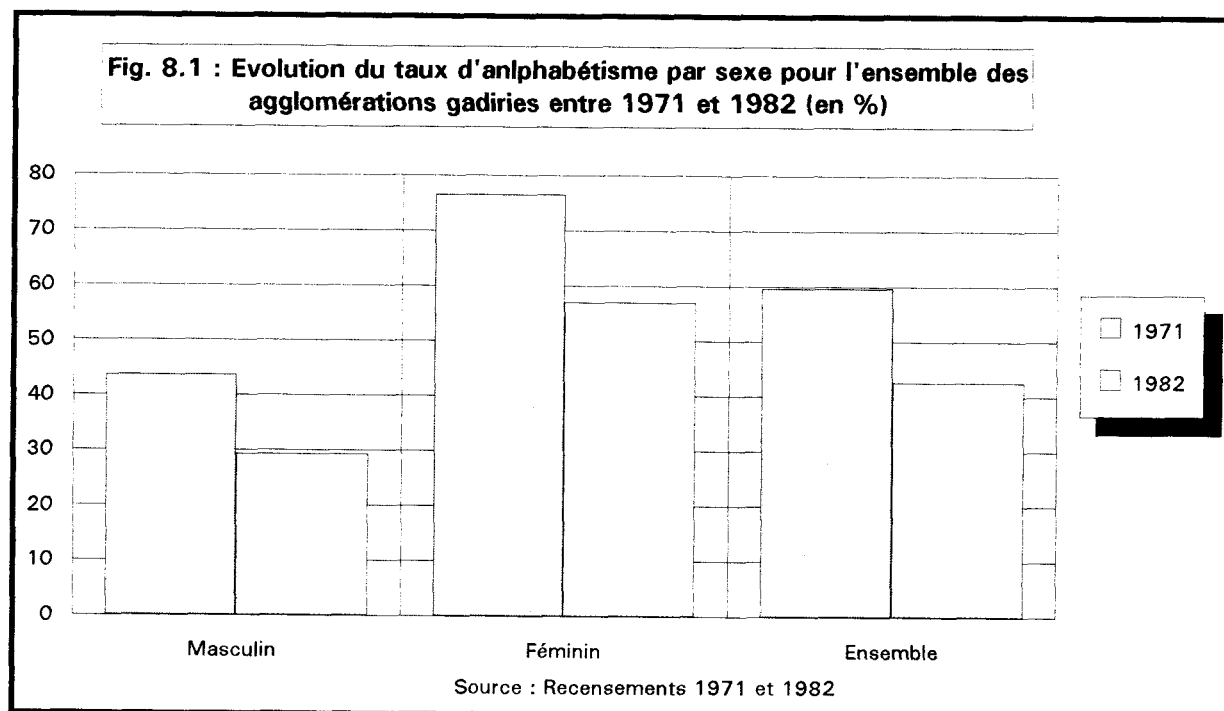
Autrement dit, la population sachant lire et écrire est passée de 952000 personnes en 1960 à 2591000 en 1971 et à 5005000 en 1982, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 9,5% et 6,2% respectivement pour les périodes 1960-71 et 1971-82.

Le recul constaté du taux d'analphabétisme au cours de la dernière décennie a bénéficié plutôt aux jeunes générations qui ont profité de l'effort fourni depuis l'indépendance au niveau de l'instruction.

Les résultats du dernier recensement ont montré que le phénomène d'analphabétisme est encore très fort dans le milieu rural où il atteint 82%, tandis qu'en milieu urbain ce phénomène est relativement moins important (44%).

### **1-1-2- Au niveau du Grand Agadir**

L'analphabétisme du Grand Agadir suit la même tendance que celle du Maroc en général. D'après la figure 8.1, le taux global d'analphabétisme est passé de 59,7% à 42,6% entre 1971 et 1982, soit une réduction d'environ 17,1 points. Cette baisse a été relativement plus importante chez les femmes puisqu'elle a enregistré un recul de 19,6 points en passant de 76,6% à 57%. Chez les hommes, la chute n'a pas dépassé 14,3 points. Malgré le recul important du taux d'analphabétisme, il est encore plus accentué chez les femmes que chez les hommes. Cette élévation du niveau d'analphabétisme peut trouver son explication tantôt dans la réticence de certains gadiris, notamment les habitants des centres périphériques envers la scolarisation des filles, tantôt par la venue



**Tab. 8.1 : Taux d'analphabétisme par sexe et par âge pour l'ensemble urbain gadiri en 1971**

Groupe d'âge	Ville d' Agadir		Centres de la banlieue	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
10-14	8,4	37,8	19,7	61,5
15-19	14,1	53,5	21,1	68,5
20-24	24,7	57,9	34,3	77,1
25-29	25,4	74,7	46,2	90,7
30-34	48,1	86,6	54,8	96,1
35-39	53,9	91,1	54,8	93,8
40-44	64,1	95,5	66,7	98,9
45-49	67,2	89,0	72,0	98,0
50-54	71,0	90,7	83,3	98,0
55-59	74,5	91,5	64,9	96,3
60-64	77,3	98,2	66,7	100,0
65et+	86,2	96,2	81,9	96,4

Source : Recensement 1971 (1/10)

importante des migrantes issues du milieu rural ou des petits centres urbains et qui sont en grande majorité des analphabètes.

## **1-2- ANALYSE COMPARATIVE DU TAUX D'ANALPHABÉTISME**

### **1-2-1- Situation en 1971**

Comme il est signalé auparavant, depuis l'indépendance un certain effort a été fourni dans le domaine d'instruction, ce qui a contribué à la baisse du taux d'analphabétisme en particulier chez les jeunes générations. Ainsi comme le montre le tableau 8.1, la structure par sexe et par âge de l'analphabétisme révèle l'importance de ce phénomène chez les jeunes appartenant aux tranches d'âge 10-14 et 15-19 ans, surtout du côté masculin pour la ville d'Agadir. En revanche, chez les femmes le niveau d'analphabétisme est particulièrement fort dans les centres de la banlieue gadirie. Le niveau plus bas du taux d'analphabétisme est atteint avant l'âge de 30 ans chez les hommes à Agadir.

En outre, on en déduit que chaque groupe de générations, surtout pour les hommes, est sensiblement plus analphabète que le groupe qui lui succède (tab. 8.1) ; ce qui traduit le grand retard qui caractérise les premières générations en matière de scolarisation. Effectivement, au-delà de 29 ans et 25 ans pour les hommes, respectivement dans la ville d'Agadir et les agglomérations périphériques, le phénomène commence à s'accroître. Pour les femmes, l'analphabétisme atteint plus que la moitié même dans le groupe des plus jeunes 15-19 ans.

Les résultats mentionnés dans le tableau 8.2 apportent plus de précisions sur la répartition de l'analphabétisme au niveau géographique. Ces résultats montrent manifestement que le phénomène d'analphabétisme reste d'une grande ampleur à Aït Melloul, Ben Sergao et Dcheïra où nous relevons environ qu'une moyenne de 8 personnes sur 10 sont analphabètes. Cette situation est encore plus accentuée pour les femmes que pour les hommes dans tous les centres urbains gadiris. Le taux d'analphabétisme féminin s'élève à titre d'exemple jusqu'à 92,5% dans le centre d'Aït Melloul. Le caractère rural qui dominait sensiblement pendant la période des années soixante-dix à Ben Sergao, Aït Melloul et Dcheïra explique en grande partie l'accroissement du phénomène d'analphabétisme. Par ailleurs, Agadir et Inezgane, qui représentaient en fait deux centres



**Tab. 8.2 : Population âgée de 10 ans et plus selon l'alphabétisme, le sexe et le milieu de résidence en 1971**

Ville	Sexe	Sait lire et	Ni lire	Population
		écire	Ni écrire	totale
Agadir	Masculin	12452	8489	20941
	%	59,5	40,5	100
	Féminin	5704	14459	20163
	%	28,3	71,7	100
	Total	18156	22948	41104
	%	44,2	55,8	100
Inezgane	Masculin	2465	1823	4288
	%	57,5	42,5	100
	Féminin	827	2865	3692
	%	22,4	77,6	100
	Total	3292	4688	7980
	%	41,3	58,7	100
Aït Melloul	Masculin	728	1231	1959
	%	37,2	62,8	100
	Féminin	149	1831	1980
	%	7,5	92,5	100
	Total	877	3062	3939
	%	22,3	77,7	100
Dcheïra	Masculin	2745	2531	5276
	%	52,0	48,0	100
	Féminin	808	4413	5221
	%	15,5	84,5	100
	Total	3553	6944	10497
	%	33,8	66,2	100
Ben Sergao	Masculin	1197	1091	2288
	%	52,3	47,7	100
	Féminin	285	1815	2100
	%	13,6	86,4	100
	Total	1482	2906	4388
	%	33,8	66,2	100

Source : Recensement 1971

réellement urbanisés, ont enregistré des taux moins élevés. Ainsi, les mentalités des habitants de ces deux villes révèlent des caractéristiques plus citadines.

### 1-2-2- Situation en 1982

Lorsqu'on examine le tableau 8.3, nous observons d'une façon générale que la situation est relativement différente par rapport à celle de 1971. Ceci veut dire que les proportions d'analphabètes en 1982 sont moins fortes qu'en 1971 dans la plupart des groupes d'âge. Ce qui démontre la sensibilisation accrue des gadiris à l'instruction afin de réagir favorablement aux changements culturels et sociaux, nécessaires pour le développement efficace et dynamique de la société.

D'après le recensement de 1982, il semble donc que le niveau d'analphabétisme soit moins fort que celui de 1971. La structure par sexe et par âge dénote la faiblesse de l'analphabétisme chez les jeunes générations notamment chez les hommes. Pour ces derniers, la faiblesse est plus accentuée entre le groupe d'âge 10-14 et 30-34 ans. Au-delà de 35 ans, les proportions d'analphabètes commencent à s'accroître pour atteindre leur maximum chez les personnes âgées. Pour les femmes, exceptés les deux groupes d'âge 10-14 ans et 15-19 ans, où les proportions atteignent leur bas niveau, le taux d'analphabétisme devient considérable à partir du groupe 20-24 ans. Ceci veut dire que ce phénomène est moins accentué chez les hommes. D'un autre côté, on peut affirmer que l'effort fourni en matière d'instruction des femmes a été profitable surtout pour la génération des années soixante-dix.

Le phénomène d'analphabétisme est très élevé chez les femmes âgées. Sa situation dans les groupes d'âge avancés reste encore analogue à celle de 1971, c'est à dire qu'une politique d'action visant à éliminer l'analphabétisme chez les personnes adultes ou âgées est quasi inexistante.

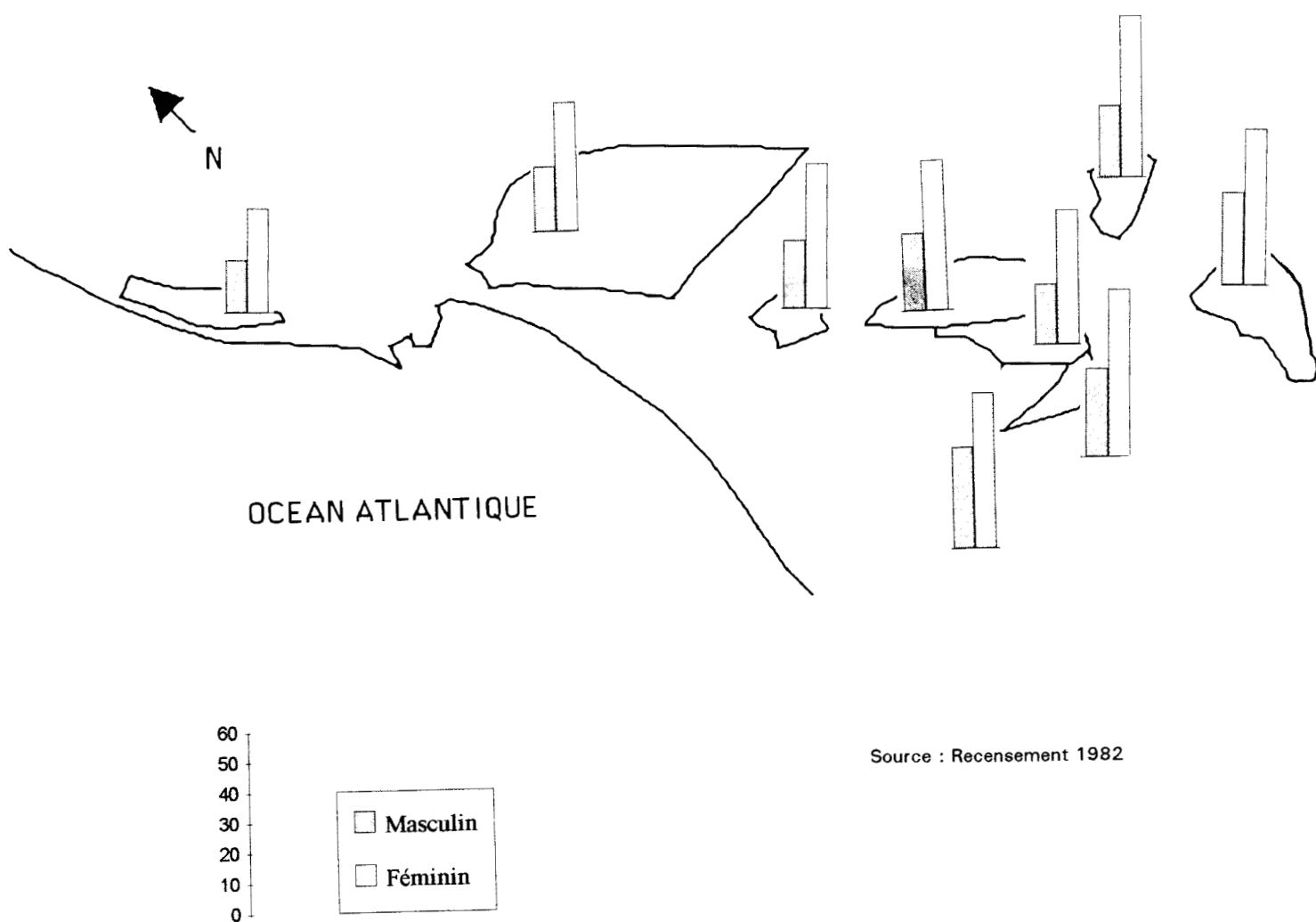
Le taux d'analphabétisme se répartit inégalement au sein du Grand Agadir (fig. 8.2). Les proportions les plus fortes sont enregistrées dans les centres périphériques, à savoir Tarrast (41,7%), Jorf (41,5%) et Aït Melloul (40,7%). En revanche, l'analphabétisme atteint le niveau le plus bas à Agadir et à Inezgane. Au niveau de la structure par sexe, nous relevons la plus forte proportion d'analphabètes chez les hommes à Tarrast, alors qu'à Inezgane ce pourcentage est remarquablement faible. Lorsqu'il s'agit des femmes de

Tab. 8.3 : Taux d'analphabétisme par âge et par sexe au Grand Agadir en 1982

Groupe d'âge	Masculin			Féminin			Ensemble		
	Effectif	Pop.totale	Tx.d'analph	Effectif	Pop.totale	Tx.d'analph	Effectif	Pop.totale	Tx.d'analph
10-14	340	6896	4,9	1576	7204	21,9	1916	14100	13,6
15-19	784	6636	11,8	2480	6484	38,2	3264	13120	24,9
20-24	1508	6220	24,2	3080	5816	53,0	4588	12036	38,1
25-29	1440	5576	25,8	2472	4408	56,1	3912	9984	39,2
30-34	1092	4304	25,4	2236	3660	61,1	3328	7964	41,8
35-39	964	2812	34,3	1980	2688	73,7	2944	5500	53,5
40-44	1264	2720	46,5	2276	2564	88,8	3540	5284	67,0
45-49	1192	2216	53,8	1856	1964	94,5	3048	4180	72,9
50-54	1184	1772	66,8	1612	1672	96,4	2796	3444	81,2
55-59	1000	1296	77,2	952	984	96,7	1952	2280	85,6
60-64	828	1024	80,9	780	812	96,1	1608	1836	87,6
65-69	320	424	75,5	424	456	93,0	744	880	84,5
70-74	240	316	75,9	344	372	92,5	584	688	84,9
75 et +	304	384	79,2	504	524	96,2	808	908	89,0
<b>Total</b>	<b>12460</b>	<b>42596</b>	<b>29,3</b>	<b>22572</b>	<b>39608</b>	<b>57,0</b>	<b>35032</b>	<b>82204</b>	<b>42,6</b>

Source : Recensement 1982

Fig. 8.2 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence en 1982



la zone périphérique, on trouve en général que la moitié ne savent ni lire ni écrire, surtout à Jorf (55,4%), Tikiouine (53,3%) ainsi que Tarrast et Aït Melloul.

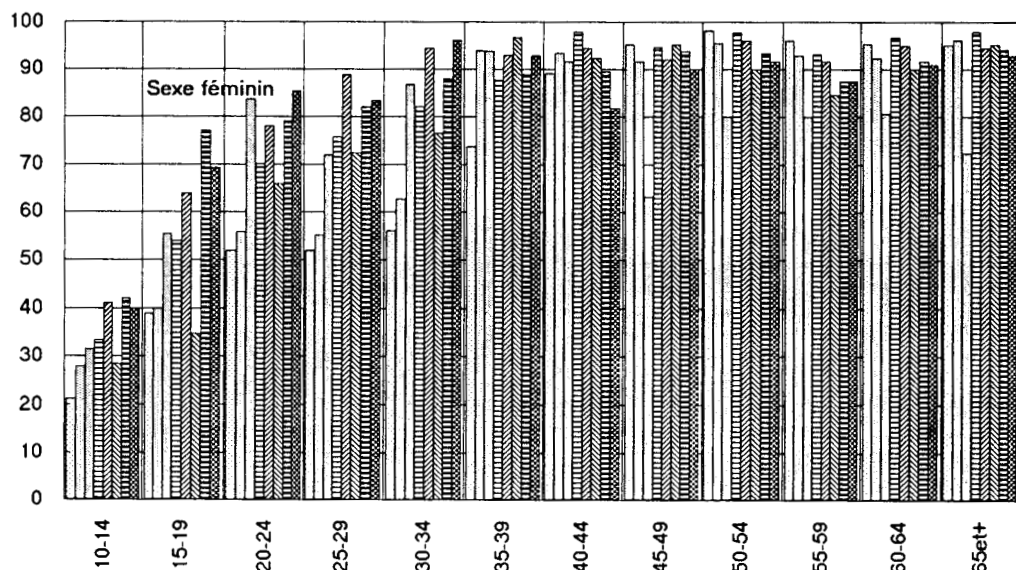
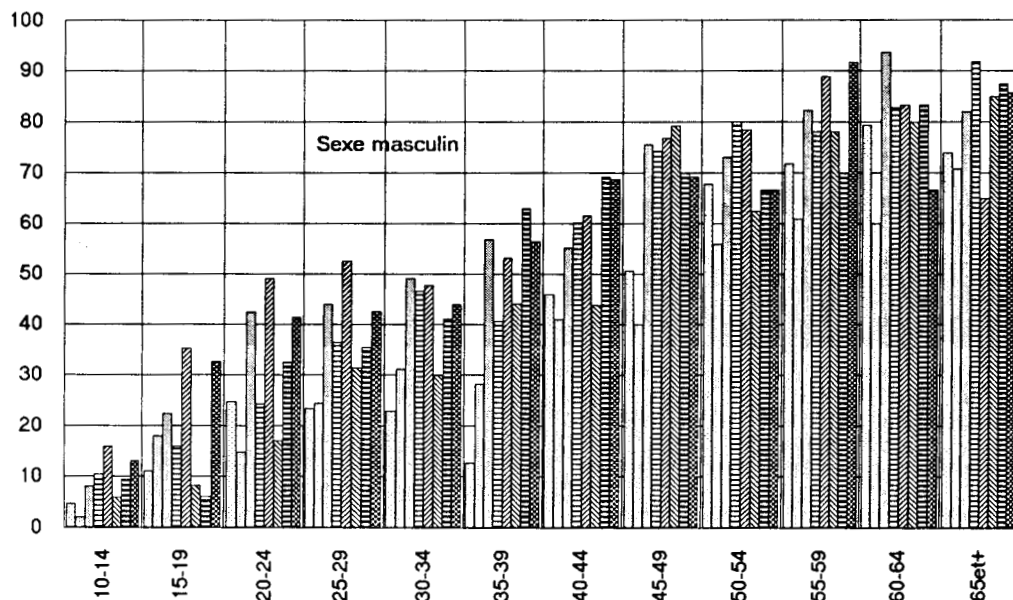
Le taux d'analphabétisme varie aussi en fonction de la structure par sexe et par âge à l'intérieur de la grande agglomération urbaine gadirienne. Ainsi, trouve-t-on que pour le sexe masculin, les nouveaux centres urbains, tels que Tarrast et Jorf, enregistrent les taux les plus élevés dans les tranches d'âge jeunes. Par contre, à Agadir et Inezgane nous comptons globalement moins d'analphabètes. Au niveau des tranches d'âge avancées, c'est les agglomérations périphériques qui détiennent les taux les plus élevés. Par ailleurs, des disparités existent aussi entre ces mêmes agglomérations, notamment pour les âges jeunes. Les taux d'analphabétisme se ressemblent chez les personnes adultes ou âgées, en particulier dans le groupe 45-49 ans, 50-54 ans et 60-64 ans (fig. 8.3).

Chez les femmes, le taux d'analphabétisme selon l'âge et le milieu de résidence est nettement différent par rapport à celui des hommes. Exceptés les groupes situés entre 10 et 34 ans, Agadir et Inezgane n'apparaissent plus comme les mieux favorisés en matière d'alphabétisme puisqu'au-delà de 35 ans, le niveau d'analphabétisme féminin dans ces deux villes se situe au même niveau de celui des agglomérations périphériques. Parfois, c'est l'une de ces dernières qui détient le niveau le moins élevé d'analphabétisme, comme Aït Melloul, entre l'âge 45 ans et 65 ans et plus. Jusqu'au groupe d'âge 30-34 ans les écarts sont plus accusés mais au delà du groupe d'âge suivant, ils s'atténuent. A titre d'exemple pour les groupes d'âge avancés nous remarquons que les proportions d'analphabétisme enregistrées à Dcheïra, Tarrast, Ben Sergao, Tikiouine et Jorf sont souvent plus proches, alors que pour les jeunes générations nous relevons des disparités importantes entre les mêmes agglomérations (fig. 8.3).

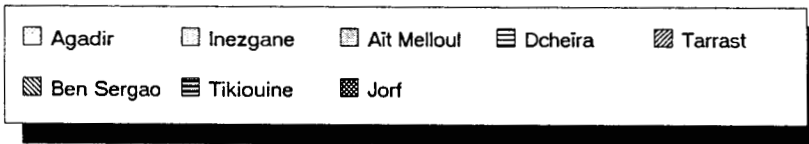
### **Conclusion :**

Le phénomène d'analphabétisme a nettement reculé pendant les dernières années. Cependant, son niveau reste élevé, notamment chez les femmes et les personnes d'âge avancé. Les plus faibles proportions d'analphabètes sont enregistrées chez les jeunes générations qui ont bénéficié de l'effort généralisé en ce qui concerne l'instruction. Les variations du taux d'analphabétisme sont aussi importantes sur le plan géographique. Dans l'ensemble les taux enregistrés à Agadir et Inezgane sont plus faibles que ceux relevés à Aït Melloul, Dcheïra, Tarrast et Ben Sergao...etc. Par ailleurs, au sein de ces dernières agglomérations des disparités sont fortes.

Fig. 8.3 : Taux d'analphabétisme par sexe, par groupe d'âge et milieu de résidence en 1982



Source : Recensement 1982 (1/10)



## **SECTION 2 : LE DEGRE DE SCOLARISATION**

Cette étude sera axée sur l'analyse du niveau d'instruction de la population scolaire (fréquentant un établissement scolaire), ainsi que celui de la population non scolarisée (ne fréquentant aucun établissement scolaire au moment du recensement).

### **2-1- POPULATION SCOLAIRE ET NIVEAU DIFFERENTIEL DE SCOLARISATION**

#### **2-1-1- Répartition des taux de scolarisation**

La population scolarisée est constituée de personnes poursuivant des études de type préscolaire ou coranique, primaire, secondaire ou supérieur au moment du recensement.

Le tableau 8.4, nous donne la situation générale des taux de scolarisation dans le Grand Agadir en 1982. Ainsi, nous constatons que ces taux sont plus élevés à 5-9 ans qu'à 10-14 ans, notamment dans l'école coranique et l'école primaire. Cela s'explique tout simplement par l'entrée massive des enfants des deux sexes dans la vie préscolaire ou scolaire entre l'âge de 5ans et 7 ans. Les différences entre les deux sexes ne sont pas énormes dans les deux parties de l'ensemble urbain gadiri.

En revanche, les proportions élevées au groupe 10-14 ans par rapport au groupe 5-9 ans trouvent leur explication dans l'universalité de la scolarisation secondaire pour les enfants âgés de 10 à 14 ans. Cette universalité est très apparente dans les deux groupes suivants, 15-19 ans et 20-24 ans. Cela apparaît normal pour le groupe d'âge 15-19 ans puisque l'âge normal pour quitter le second cycle (obtenir le baccalauréat) sans redoublements des classes est égal à 18 ans. De plus, les élèves appartenant à ce groupe d'âge se concentrent souvent entre la dernière classe du premier cycle (4<sup>ème</sup>) et la classe terminale. En ce qui concerne le groupe d'âge 20-24 ans, cela est due certainement au retard scolaire qui caractérise cette génération de la fin des années cinquantes et début des années soixantes, suite aux redoublements scolaires fréquents, surtout au niveau primaire. Cet échec scolaire qu'a connu la majorité des jeunes de 20 à 24 ans est la conséquence d'une négligence des études de leur part, ainsi que de l'ignorance de leurs parents. Tout cela se présentait comme un handicap sérieux empêchant de sensibiliser les élèves à l'importance et au rôle de l'école durant les deux dernières décennies. Par contre, le cumul

des années de redoublement scolaire d'une part, et les méthodes d'enseignement assez dures d'autre part, n'ont fait qu'encourager les élèves à sortir du système scolaire.

Les jeunes gadiris ayant échappé à ce problème se retrouvent en minorité dans le cycle supérieur.

### 2-1-2- Fréquentation scolaire

Pour mesurer le degré de couverture du système scolaire, on fait généralement appel à un certain nombre d'indices qui diffèrent l'un de l'autre par les composantes prises en considération.

D'après les résultats recueillis lors de l'exploitation au 1/10 des données du recensement de 1982, nous avons choisi le calcul du taux de fréquentation scolaire<sup>2</sup> pour le groupe d'âge 5-19 ans dans chaque centre urbain, en considérant la répartition par sexe des diverses sous-populations.

Ainsi il ressort de la figure 8.4 que le taux global de fréquentation scolaire le plus élevé est enregistré à Agadir et Inezgane, tandis que le plus faible est relevé à Tarrast. Entre les autres centres, la fréquentation scolaire est très homogène. Par ailleurs, elle est plus intense chez les garçons que chez les filles. L'écart entre les deux sexes devient considérable à Tarrast et Tikiouine. Par contre, à Agadir, Inezgane et Ben Sergao il est très atténué. En effet, dans ces derniers centres les filles fréquentent plus l'école qu'ailleurs. Tarrast occupe la dernière position en matière de la fréquentation scolaire féminine.

En définitive, le niveau de fréquentation scolaire des filles est encore inférieur à celui des garçons. L'analyse par milieu de résidence nous a permis de dégager une certaine supériorité des deux villes (Agadir et Inezgane) en matière de scolarisation des enfants. En revanche, Tarrast affiche un taux de scolarisation très faible même par rapport aux autres centres urbains du Grand Agadir.

Cette inégalité en matière de scolarisation est principalement le fait d'une part, d'une implantation déséquilibrée de l'infrastructure scolaire, et d'autre part de

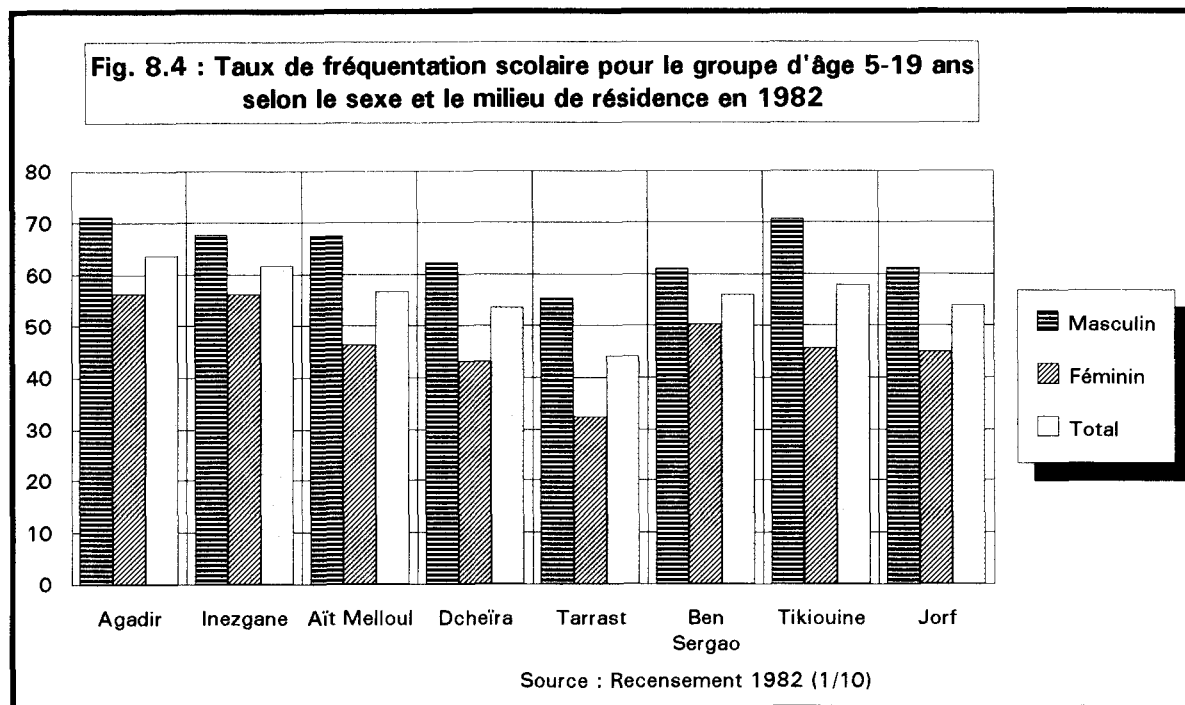
---

<sup>2</sup> -C'est le rapport entre la population scolarisée de 5-19 ans à la population totale de ce même groupe d'âge (ce groupe d'âge est retenu puisque la quasi totalité des scolarisés y sont concentrés).



Milieu de résidence	Groupe d'âge	Ecole coranique		Primaire		Secondaire		Supérieur		Autre formation	
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Ville d'Agadir	5-9	8,1	7,1	89,9	91,4						
	10-14	0,3		80,0	81,2	21,7	19,9				
	15-19	0,5		15,9	11,0	83,9	91,0	0,2	0,7	0,2	
	20-24					75,8	77,9	18,3	16,3	5,2	3,5
Agglomérations périphériques	5-9	8,2	11,1	91,8	88,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	10-14	1,0	0,4	86,3	83,8	12,7	15,4	0,0	0,0	0,0	0,0
	15-19	2,7	1,7	17,1	18,0	79,9	80,3	0,3	0,4	0,0	0,0
	20-24	2,6	2,6	0,0	0,0	83,6	81,6	12,1	13,2	1,7	2,6

Source : Recensement 1982 (1/10)



considérations d'ordre socio-économique (prise de conscience des parents, participation des enfants à la vie active, émancipation des filles, insuffisance des moyens financiers des parents).

### **2-1-3 Degré d'équipement scolaire**

Le tableau 8.5 fait apparaître le degré de scolarisation comparé à l'équipement existant au Grand Agadir. Ainsi, le nombre d'élèves pour 1000 habitants (142) est très proche de la moyenne nationale (140), avec des différences très marquées d'un centre à l'autre qui traduisent plus la mauvaise répartition dans l'espace que les disparités dans les taux de scolarisation.

Plus significatif est le nombre de locaux scolaires par rapport à celui des élèves, qui montre le surpeuplement des classes. Celui-ci suppose la construction d'un nombre de classes suffisant pour que les effectifs par locaux restent de l'ordre de 35 élèves, chiffre largement dépassé partout, même à Agadir où il demeure cependant encore acceptable avec une moyenne de 40 élèves.

La situation des équipements secondaires se résume aussi dans le tableau 8.5. Le nombre d'élèves par rapport à la population (10%), est élevé par rapport à la moyenne nationale. Les disparités d'un centre à l'autre sont moins accusées que dans le cycle primaire, et le degré de surpeuplement plus faible. Si l'on compare le nombre d'établissements secondaires et le nombre de locaux, on constate que les établissements scolaires comportent un nombre de locaux supérieur aux normes puisque les locaux apparaissent assez peu déficitaires, alors que les établissements sont théoriquement très insuffisants.

## **2-2- POPULATION NON SCOLARISEE ET NIVEAU D'INSTRUCTION**

Afin d'apprécier le niveau culturel de l'ensemble de la population et après avoir examiné quelques caractéristiques de la population scolarisée, il serait nécessaire d'examiner certains aspects des personnes non scolarisées au moment du recensement ayant fréquenté ou non un établissement scolaire auparavant.

En examinant la répartition par sexe de la population non scolarisée, il apparaît qu'un grand nombre de femmes restent illétrées. Elles fréquentent moins que les hommes

Tab. 8.5 : Le degré de scolarisation et d'équipement existant au Grand Agadir en 1986

Ville	Population totale	Nombre d'élèves	Nbre d'élèves /1000 hab	Nombre des locaux	Nbre d'élèves par local
<b>Enseignement primaire</b>					
Agadir	149000	16620	111,5	402	41,3
Ben Sergao	15135	3194	211,0	41	77,9
Dcheïra	48850	7092	145,2	95	74,7
Inezgane	57330	7564	131,9	127	59,6
Aït Melloul	27084	5563	205,4	93	59,8
Tikiouine	9583	3640	379,8	57	63,9
<b>Total</b>	<b>306982</b>	<b>43673</b>	<b>142,3</b>	<b>815</b>	<b>53,6</b>
<b>Enseignement secondaire</b>					
Agadir	149000	15292	102,6	338	45,2
Ben Sergao	15135	745	49,2	13	57,3
Dcheïra	48850	4471	91,5	90	49,7
Inezgane*	57330	5984	104,4	111	53,9
Aït Melloul	27084	3573	131,9	59	60,6
Tikiouine	9583	1143	119,3	19	60,2
<b>Total</b>	<b>306982</b>	<b>31208</b>	<b>101,7</b>	<b>630</b>	<b>49,5</b>

Source : Délégation à l'éducation Nationale, Repris du Schéma Directeur de 1987

\* y compris Tarrast et Jorf

l'école coranique. En outre, elles sont peu nombreuses à atteindre le niveau primaire ou secondaire et plus, même quand il s'agit des jeunes femmes de la ville d'Agadir. Dans la banlieue gadirie, le niveau culturel le plus fréquemment atteint chez les jeunes femmes ne dépassent guère le cycle primaire.

Les proportions d'hommes qui n'ont acquis aucune instruction sont plus élevées dans les agglomérations périphériques. Ils sont moins nombreux à atteindre le niveau secondaire et plus. De même, les hommes ont fréquenté l'école coranique plus que les femmes. Le nombre d'hommes ayant reçu une instruction du niveau primaire et plus demeure plus important dans la ville d'Agadir (tab. 8.6).

**Conclusion :**

En définitive, il existe des disparités importantes en matière d'instruction ; les hommes sont souvent plus scolarisés que les femmes. Les générations jeunes sont plus favorisées que les autres en matière de scolarisation. Dans ce domaine, Agadir et Inezgane occupent les premières places, tandis que Tarrast, Jorf et Tikiouine sont encore loin d'atteindre le niveau de scolarisation et d'équipement de ces deux villes.

**Tab. 8.6 : Répartition de la population non scolaire selon le niveau d'éducation, le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence en 1982 (en %)**

Milieu de résidence		Masculin				Féminin			
		Néant	coranique	Primaire	Second et +	Néant	coranique	Primaire	Second et +
Ville d'Agadir	15-19	27,8	7,7	52,7	11,7	66,9	3,0	25,6	4,5
	20-24	32,0	8,5	33,3	25,6	60,6	1,4	21,3	15,7
	25-29	24,1	6,4	32,4	33,0	52,2	0,7	19,0	27,4
	30-34	23,1	7,3	20,5	44,7	56,3	2,8	19,3	20,2
	35-39	30,1	10,7	17,6	38,4	73,8	3,0	9,9	12,5
	40-44	45,9	15,6	13,6	21,4	89,0	1,2	6,7	3,1
	45-49	50,7	16,1	16,6	14,3	95,2	0,9	2,6	1,3
Agglomérations périphériques	15-19	40,3	12,0	37,8	9,8	74,7	2,5	18,1	3,8
	20-24	37,6	12,7	31,0	18,3	77,6	1,1	15,2	5,7
	25-29	26,8	8,5	16,7	15,4	74,7	0,9	16,6	8,2
	30-34	42,0	14,2	20,5	22,3	82,5	0,5	10,7	6,0
	35-39	48,7	15,5	17,0	17,9	91,8	1,0	5,8	1,0
	40-44	54,1	19,7	12,9	12,5	95,8	0,3	3,1	0,3
	45-49	71,2	18,9	6,3	3,2	97,2	0,0	1,7	0,0

Source : Recensement 1982 (1/10)

## CONCLUSION DU CHAPITRE :

La population gadirie est inégalement instruite. Des différences sensibles se dégagent tant sur le plan démographique que sur le plan géographique suite à une scolarisation déséquilibrée des gadiris.

Même si le phénomène d'analphabétisme a reculé ces dernières années, il reste tout de même élevé notamment chez les femmes et les personnes d'âge avancé. Les centres de la périphérie d'Agadir enregistrent les taux les plus forts, surtout ceux en voie d'urbanisation (Tarrast, Tikiouine et Jorf).

L'étude comparative de la scolarisation des gadiris a révélé des inégalités en matière d'instruction. Il apparaît que d'une génération à l'autre ou plutôt d'un groupe d'âge à l'autre, s'est produite une nette amélioration de la scolarisation pour les deux sexes. Pour les hommes comme pour les femmes, la scolarisation se traduit par une avancée des niveaux supérieurs de l'enseignement, surtout l'enseignement secondaire, et une diminution des niveaux inférieurs et ceci chez les jeunes générations. Pour ce qui est de l'enseignement supérieur nous avons constaté de faibles proportions. De plus ce n'est pas les jeunes générations qui occupent la tête mais plutôt les générations moyennes.

Agadir et Inezgane sont les deux villes les mieux équipées en matière d'infrastructure scolaire, d'où la population y est plus scolarisée.

## **CONCLUSION GENERALE**

Le Grand Agadir est un espace urbain partagé entre huit agglomérations. Cet ensemble urbain montre une nette opposition entre la ville moderne (Agadir), résultant d'un aménagement exceptionnel, et une série de groupements de type traditionnel. Le Grand Agadir se caractérise par cette dualité spatiale.

Au cours de la période 1960-1982, le Grand Agadir a connu une importante croissance traduisant les mutations profondes ayant affecté la population gadirie et son espace. Il représente la plus grande concentration citadine du Sud marocain, et concrétise une urbanisation parmi les plus élevées et les plus rapides au Maroc.

Toutefois, cette croissance s'est produite au détriment des autres villes du Souss, notamment Taroudant et Tiznit, ces deux dernières n'ayant pas pu suivre le rythme de développement de la ville d'Agadir. Cette situation reflète manifestement un déséquilibre régional qui a creusé l'écart entre le Grand Agadir et son arrière pays. Ces disparités sont présentes au sein de l'ensemble urbain gadiri, la dualité entre la ville et sa banlieue en est un exemple concret.

Le Souss n'est pas seulement un ancien foyer de peuplement dense, mais aussi un espace indiquant une urbanisation originale quand à son allure et son organisation spatiale. En l'espace de deux décennies cette région a vu sa population urbaine évoluer et se densifier dans sa partie occidentale. L'inégale diffusion du fait urbain dans la région du Souss, l'augmentation du nombre des villes, par la reconversion de certaines localités du rural à l'urbain, l'inégale croissance des villes, la distribution géographique des effectifs, favorable au Grand Agadir, demeurent des variations essentielles du processus d'urbanisation. Cette poussée démographique a été le résultat d'un rythme d'accroissement qui n'a pratiquement pas baissé entre 1960 et 1982. Toutefois, l'étude du rythme d'accroissement des villes du Souss a révélé l'existence d'inégalités extrêmes quant à leur croissance démographique. Certaines villes évoluent à un rythme impressionnant, dépassant les 10% alors que d'autres restent à un niveau modeste. Les taux très élevés qui ont été enregistrés dans les centres urbains ont permis à ces derniers de doubler leurs effectifs en quelques années.



Certes, le rythme de croissance socio-spatiale est différent d'une période à l'autre. Si la période 1960-1971 représentait un début de développement urbain pour certains centres, la phase 1971-1982 a manifesté une accélération constante et rapide pour toutes les agglomérations gadiries.

Pourtant, ce développement démographique et urbain reste inégal au sein même de l'espace urbain gadiri. Ainsi, les agglomérations gadiries témoignent d'une organisation sociale profondément inégalitaire. Au sein de la ville d'Agadir, les quartiers aménagés, équipés et faiblement peuplés (Quartier Résidentiel, Centre Urbain), lieux des classes aisées bénéficiaires du mode de croissance, contrastent avec les zones d'habitat populaire, sous équipés, périphériques et densément peuplées. Ces contrastes soulignent en fait une hiérarchie sociale frappante, d'où des niveaux de vie différents.

L'ampleur de la croissance démographique et ses divergences, se traduit notamment par l'augmentation considérable du nombre des grands ménages, qui concoure à la croissance de la taille moyenne des ménages gadiris. La répercussion immédiate de cela, est l'entassement d'une majorité d'habitants dans les logements, ainsi que le développement de l'habitat clandestin dans la zone périphérique. Devant cela le pouvoir d'assimilation est incapable de résoudre la crise urbaine dont souffre la plupart des centres urbains. Les disparités socio-spatiales apparaissent évident au regard de la densité et de l'occupation des logements, puis de la possession même des éléments de l'infrastructure de base dans chaque habitation. Par ailleurs ceci implique qu'une part importante des ménages vivent dans de mauvaises conditions de logement.

L'analyse des structures démographiques a fait apparaître quelques aspects de croissance de la population. Il en ressort que la population gadirie est composée essentiellement de jeunes, indice significatif d'une natalité encore élevée. Les modifications des structures matrimoniales se sont manifestées par le changement du comportement à l'égard du mariage, qui se traduit par la prolongation de l'état du célibat et par un net recul de l'âge moyen au mariage. Ceci s'explique essentiellement par la prolongation des études et la crise économique empêchant les jeunes de se marier trop tôt.

L'étude du niveau comparé du comportement démographique de la population a mis en évidence l'importance du dynamisme démographique du Grand Agadir. En effet, tout en restant élevée, la fécondité accuse une baisse sensible au cours de ces dernières années. Cette baisse est signe d'un changement de comportement à l'égard de

la fécondité, corollaire du recul de l'âge au mariage et de la politique de planification familiale, tous deux liés à la scolarisation de la femme. L'instruction de la femme, le type de son emploi et le lieu de résidence sont trois variables essentielles pour expliquer les niveaux différents de fécondité. Dans un autre sens, la mortalité qui est une autre composante de l'accroissement naturel, a enregistré une baisse importante suite à l'amélioration des infrastructures sanitaires, ayant permis de combattre plusieurs maladies infectieuses.

La croissance rapide de la population au Grand Agadir n'est pas seulement la résultante de l'exceptionnel dynamisme démographique des gadiris, mais aussi de l'ampleur croissance de l'immigration, notamment celle des paysans déracinés des régions rurales déstabilisées. L'apport migratoire est important dans la croissance démographique du Grand Agadir. Sa participation à la croissance globale des citadins est incontestable.

Le milieu rural proche demeure depuis longtemps le grand fournisseur des contingents migrants pour la ville d'Agadir et sa périphérie. Cette migration rurale n'a cessé de connaître une accélération considérable, témoignant à la fois des transformations profondes du monde rural et des disparités accrues entre l'espace urbain gadiri et son arrière pays. Toutefois, depuis quelques années, le Grand Agadir exerce aussi une attraction sur les citadins issus des autres villes marocaines.

En conséquence, ceci participe au dépeuplement intensif des campagnes et entraîne par la suite une énorme pression démographique sur les agglomérations gadiries. Ainsi, les nouveaux arrivés qui sont pour la plupart des jeunes, des chômeurs, des paysans pauvres, des citadins délaissés par les courants économiques modernes, des analphabètes, bref, des personnes non préparés aux tâches urbaines, se trouvent confrontés aux problèmes du chômage, du sous-emploi et du logement. Ils se trouvent à la fois drainés vers les espaces de pauvreté (bidonvilles ou cités dortoirs), vers l'exercice des petits métiers des activités marginales de l'économie urbaine peu rémunératrice. La conséquence majeure est donc un glissement vers l'incohérence, les contradictions et le désordre, enfin vers la reproduction de pôle de sous développement.

L'étude des caractéristiques socio-économiques et socio-culturelles de la population gadirie a révélé certains signes du changement de la société. La participation accrue de la femme à la vie active, la généralisation de l'enseignement qui a été bénéfique aux jeunes générations, représentent deux faits réels en la matière. Au

centre de tout cela il apparaît que l'instruction est un moyen important pour le changement des mentalités, la preuve en est d'ailleurs dans la remarquable régression de l'analphabétisme féminin et ses répercussions sensibles sur l'équilibre social.

Toutefois, l'afflux des jeunes sortis du système scolaire, l'aggravation des problèmes du chômage, les disparités économiques et sociales ainsi que le renforcement de l'exclusion socio-spatiale, représentent les principaux défis à toute politique de planification ou de restructuration dans ce complexe urbain.

En définitive, les agglomérations gadiries ne suivent pas le même rythme de transformation, elles sont inégalitaires en matière d'infrastructures urbaines, du potentiel démographique, d'emploi et d'instruction, d'où une hiérarchie socio-urbaine marquée. La ville d'Agadir s'affirme et s'individualise par son poids économique, sa modernité et son paysage urbain. La ville d'Inezgane l'est aussi, mais dans une moindre mesure. A la différence des autres centres périphériques, le centre d'Aït Melloul manifeste à la fois son rôle de deuxième centre économique après Agadir, sa croissance démographique et son organisation urbaine au cours des dernières années. Dcheïra est la deuxième ville importante démographiquement, son poids démographique est strictement lié à sa position géographique qui facilite sa liaison immédiate avec la zone industrielle de Tassila au Nord et la ville d'Inezgane au Sud. En revanche, Tarrast, Ben Sergao, Tikiouine et Jorf sont des agglomérations moins favorisées au niveau économique et urbanistique, mais pourtant porteuses de comportements profondément enracinés dans la société rurale et favorables au renforcement du potentiel démographique. Leur rôle de cités dortoir, de foyers recevant les exclus des villes modernes, leur imposent un développement urbain spontané et anarchique bien distinct. En effet, elles représentent la manifestation la plus significative du désordre urbain au Grand Agadir.

Certes, à l'heure où la croissance démographique s'accélère, la crise économique et sociale s'aggrave et les divergences s'accroissent et se compliquent, il nous paraît important de continuer la réflexion sur la diversité du dynamisme démographique des populations non seulement au niveau du Grand Agadir, mais également à l'échelle de toute la région du Sud à laquelle il est beaucoup lié. Sans cela plusieurs mécanismes et problèmes de développement resteront ignorés dans cette région marocaine.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- ABBADI L. (1986).** -Quelques aspects de l'histoire d'Agadir. *Actes du Colloque sur l'agglomération du Grand Agadir.*, axe historique, Univ.IBNOU ZOHR, Facultés des lettres et des sciences humaines, Agadir (Avril 1986), pp. 73-84. (en arabe)
- ABOU IYANA F. (1980).** -Géographie de la population. Bayrouit-Liban., 2ème édition, Maison d'édition de la renaissance arabe, 557p, 49 fig et tab. (en arabe)
- ADAM A. (1970).** -Les classes sociales urbanisées au Maroc. *R.Occident.Musulman.Méditer.*, 787p.
- AGOURAY S. (1987).** -Les déplacements de personnes à Casablanca: éléments d'analyse de la structure urbaine. Thèse de 3ème cycle. Tours, 328p.
- ANDROMACHI HADJIYANNIS. (1990).** -Ville, quartier et population urbaine. *Séminaire sur la croissance démographique et l'urbanisation: politiques de peuplement et aménagement du territoire.*, Rabat (15-17 Mai 1990), L'AIDELF, 6p.
- ANFLOUS M. (1987).** -Le tertiaire et l'organisation des villes du Souss marocain. Thèse de 3ème cycle. Paris I, 362p.
- ASSAD B. (1973).** -Agadir, étude de l'habitat pour le plus grand nombre. Thèse de 3ème cycle. Paris I.
- ATTOBI S. (1988).** -Essai de géographie des maladies cardio-vasculaires au Maroc. Thèse de 3ème cycle. Montpellier III, 253p.
- AUJARD R. (1958).** -Problème de l'habitat rural dans la province d'Agadir. La cellule rurale familiale. *Bull.Econ.Soci.Maroc.*, Vol.XXL, pp. 275-287
- AWAD H. (1964).** -Géographie des villes marocaines à la lumière de leur accroissement démographique actuel. CNRS., Rabat.
- AWAD H. (1964).** -Morocco expending towns. *Geogr.J.*, n°7, pp. 53-70.
- AZIKI S. (1986).** -Aït Melloul: centre urbain ou banlieue d'Agadir. *Actes du Colloque sur l'agglomération du Grand Agadir.*, axe géographique, Univ.IBNOU ZOHR, Facultés des lettres et des sciences humaines, Agadir (Avril 1986), pp. 61-75.

- BAJALLAT M. (1986).** -L'urbanisation et son impact spatial à Agadir. *Actes du Colloque sur l'agglomération du Grand Agadir.*, axe géographique, Univ.IBNOU ZOHR, Facultés des lettres et des sciences humaines, Agadir (Avril 1986), pp. 95-114.
- BAROUDI A. (1971).** -Les mouvements de la population lors du séisme d'Agadir en 1960. Thèse de 3ème cycle. Pairs: Vincennes, 230p.
- BAROUDI A., ASSAD B., et SERHANE A. (1960).** -La reconstruction d'Agadir après le séisme de 1960. *Inst.Urbain.*, Paris, 2 volumes, 260p.
- BASTIE J. & DEZERT B. (1991).** -La ville. Paris., Masson, 413p.
- BEAUDET G. (1965).** -Types d'implantation humaines en pays Zaïr. *Rev.Géogr.Maroc.*, n°8, pp.49-60.
- BEAUJEU G. (1980).** -Géographie urbaine. Paris., A.Colin., 360p.
- BEAUJOT R. & KROTKI K.J. (1973).** -Estimates of the size and vital rates of the Moroccan population, 1950-52 to 1960. Univ.Alberta: Dep.Social.Pop.Res.Lab.Discus., Edmonton, n°6, 36p.
- BECARD L. (1984).** -Trois cités nouvelles autour d'Agadir. *Cah.Inst.Aménag.Urban.rég.Ile de France.*, Paris, n°73, pp.88-106.
- BEKKAL M. (1981).** -Redistribution de la population active et évolution des flux du système éducatif au Maroc durant la décennie 1971-1980. France., Centre de recherche et des études sur les sociétés méditerranéennes, Aix-en Provence., *Annuaire de l'Afrique du Nord.*, Paris: éditions du centre nationale de la recherche scientifique, pp. 45-49.
- BELFQUIH M. et FADLOULLAH A. (1984).** -L'agglomération de Rabat-Salé. Processus, mécanismes et formes de croissance. Thèse d'Etat. Univ.F.Rabelais, Tours, 1027p.
- BEN ABOU MA. (1988).** -La population de la province d'Azilal. Thèse de 3ème cycle. Paris, 367p.
- BEN CHERIFA A. (1980).** -Une région du Souss en cours de transformation: Chtouka et Massa, étude de géographie agraire. Thèse de 3ème cycle. Rabat: Univ.Med V, 226p.
- BEN CHERIFA A. (1988).** -Demography and cultural ecology of the Atlas montains of Morocco and highlands. Proceedings of an IGU Work-Shop, 1986: Addis-Ababa. Mountain research and development., USA, 8 (4), pp. 309-313.
- BEN HADDA A. (1986).** -Les activités économiques dans le Souss au XVI siècle. *Actes du Colloque sur l'agglomération du Grand Agadir.*, axe historique, Univ.IBNOU ZOHR, Facultés des lettres et des sciences humaines, Agadir (Avril 1986), pp. 197-230.

- BEN JELLOUN M. (1971).** -La démographie marocaine. *Rev.Marché.Commun.*, n°412, pp. 163-168.
- BERGER F. (1922).** -Agadir tel qu'on le voit et tel qu'il est. *R.G.M.*, Rabat, po. 531-542.
- BERRADA A. (1965).** -Fécondité en fonction de la profession du chef de foyer et de l'âge de la mère au Maroc. Conférence mondiale sur la population., Belgrade.
- BERRADA A. (1982).** -La ville de Fès: mutations et perspectives. Une étude démographique, économique, socio-culturelle et urbaine. Thèse d'Etat. Paris: René Descartes, 3 vol, 530p.
- BERRIANE M. (1983).** -Tourisme et emploi. *R.G.M.*, Rabat, Nouvelle série, n°7, pp. 21-34.
- BERRIANE M. (1986).** -Agadir: pôle du tourisme international au Maroc. *Actes du Colloque sur l'agglomération du Grand Agadir.*, axe géographique, Univ.IBNOU ZOHR, Facultés des lettres et des sciences humaines, Agadir (Avril 1986), pp. 125-156.
- BERTRAND J.R. (1984).** -Pour une recherche géographique sur les structures familiales. *Esp.Pop.Soc.*, n°2, pp. 119-126.
- BERTRAND P. (1956).** -Le recensement de la population du Maroc de 1951-1952. *Bull.Econ.Soci.Maroc.*, Rabat, n°68, 4<sup>e</sup> trimestre, pp. 469-489.
- B.E.S.M. (1956).** -Le recensement de la population du Maroc de 1951-1952. *Maroc.*, n°68, pp. 469-489.
- BIJAAD M. (1982).** -Population et planification économique au Maroc. *Actes du 5ème Colloque de démographie maghrébine: Population et développement.*, Rabat (Décembre 1982), pp.1-7.
- BOUCHAREB A. (1986).** -Historia de Santa Cruz do Cabo de Gue (Agadir) 1505-1541 de l'historien portugais Joaquim FIGANIER. *Actes du Colloque sur l'agglomération du Grand Agadir.*, axe historique, Univ.IBNOU ZOHR, Facultés des lettres et des sciences humaines, Agadir (Avril 1986), pp. 87-107. (en arabe)
- BOUKRAA R. (1976).** -Notes sur le planning familial et pouvoir politique au Maghreb. *Rev.Tuni.Scién.Soc.*, Tunis, n°46, pp. 193-199.
- BOURAOUI A. (1983).** -Note sur certains aspects de la démographie maghrébine à la veille de la colonisation (cas de la Tunisie). *Rev.Tunis.Scién.Soc.*, Tunis, n°72/75, pp. 219-225.
- BOURAOUI A. (1984).** -Les démographes arabes et la recherche démographique dans les pays arabes: évolution et perspective. *Rev.Tunis.Sien.Soc.*, Tunis, n°76/79, pp. 275-286.
- BOURY P. (1986).** -Vingt-cinq ans après sa reconstruction, Agadir, une grande ville devant ses problèmes de gestion. *Actes du Colloque sur l'agglomération du Grand Agadir.*, axe

géographique, Univ. IBNOU ZOHR, Facultés des lettres et des sciences humaines, Agadir (Avril 1986), pp. 53-60.

- BRACHMI A. (1982).** -Impact sur le plan démographique et de l'emploi des projets industriels: cas de JORF LASFAR. *Rev. Tuni.Scienc.Soc.*, Tunis, pp. 85-129.
- BRACHMI A. (1982).** -La famille marocaine en milieu urbain. Etude démographique d'après des enquêtes dans les villes du Nord-Ouest du Maroc. Thèse d'Etat. Paris: René Descartes, 3 vol, 624p.
- BRACHMI A. (1983).** -Estimation du niveau de la mortalité à Safi (une illustration des défaillances de l'état civil au Maroc et de l'apport des enquêtes rétrospectives): l'analyse démographique et les phénomènes scolaires. *Rev. Tuni.Scienc.Soc.*, Tunis, pp. 171-182.
- BRACHMI A. (1984).** -La qualité de l'information démographique au Maroc. *Rev. Tunis.Scienc.Soc.*, Tunis, n°76/79, pp. 95-113.
- BREIL J. (1947).** -Quelques aspects de la situation démographique au Maroc. *Bull.Econ.Soci.Maroc.*, Rabat, Vol.IX, n°35, pp.133-147.
- BRIGNON J., AMINE A., BOUTALEB B., MARTINET G., ROSENBERGER B. & TERRASSE M. (1982).** -Histoire du Maroc. HATIER-Paris VI., Librairie Nationale, Casablanca, 412p.
- CAMERI G. (1970).** -Casablanca, l'agglomération de Casablanca et son expansion démographique, économique et sociale. *Universo.*, n°4.
- CASTET BAROU PETIT. (1956).** -Contribution à l'étude des mouvements de la population marocaine musulmane et de l'exode rural. *B.E.S.M.*, n°68, pp. 423-459.
- CAZAUNAV J. (1957).** -La région d'Agadir. *Encycl.Mens.Outre-mer.*, Paris, pp.125-131.
- CELERIER J. (1948).** -Densité de la population et niveau de vie au Maroc. *Rev.Géogr.Maroc.*, n°1/2/3, pp.1-24.
- CERED. (1986).** -Analyses et tendances démographiques au Maroc. Direction de la Statistique., Rabat, 229p.
- CERED. (1988).** -Perspectives à long terme de la population du Maroc (1960-2062). Direction de la Statistique., Rabat, 41p.
- CERED. (1988).** -Situation démographique régionale au Maroc: Analyses comparatives. Direction de la Statistique., Rabat, 295p.
- CERED. (1989).** - Femmes et condition féminine au Maroc. Direction de la Statistique., Rabat, 115p.



- CERED. (1989).** -Démographie régionale: Aspects socio-démographiques de la province d'Agadir. Délégation régionale du Sud., Agadir, 118p.
- CERED. (1989).** -Education et changements démographiques au Maroc. Direction de la Statistique., Rabat, 203p.
- CERED. (1989).** -Variables socio-démographiques au Maroc: les interdépendances. Direction de la Statistique., Rabat, 215p.
- CERED. (1990).** -Ménages: Variables socio-démographiques. Direction de la Statistique., Rabat, 341p.
- CHAUVIRE Y. (1990).** -Nombre et taille des ménages en France: disparités géographiques et évolution de 1962 à 1982. *Esp.Pop.Soc.*, Lille, n°2, pp. 99-106.
- CHELOUATI M. et SAUTER G. (1980).** -La part de la croissance urbaine spontanée dans le processus d'urbanisation de l'axe urbain littoral: Casablanca-Rabat-Kénitra. Thèse de 3ème cycle. E.H.E.S.S., Paris, 278p.
- CHRAIBI A. (1987).** -Interventions de l'Etat, ségrégation et luttes urbaines dans une ville sous-développé: le cas d'Agadir. Thèse de 3ème cycle. Nice.
- CLARKE J.L. (1985).** -Islamic populations: limited demographic transition. *Geography.*, 70, pp.118-128.
- COURBAGE Y. & KHLAT M. (1993).** -Structures et accroissement de la population dans le monde arabe: Tendances récentes. INED., Paris, 49p.
- COUVREUR G. (1986).** -L'évolution récente de la population du Haut Atlas central (1960-1982). *R.G.M.*, Vol 10, Nouvelle série, n°1-2, pp. 63-75.
- DAMMAK O.K. (1978).** -Travail de la femme et fécondité. *Rev.Tuni.Sienc.Soc.*, Tunis, n°576-57, pp. 125-133.
- DAOUD Z. (1981).** -Emploi sans formation, formation sans emploi: le cas du Maroc. C.R.E.S.M., France, Aix-en Provence, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XIX., Paris: éditions du centre nationale de la recherche scientifique.
- DELMAS-FORT R. (1961).** -Les pays Chtouka. *Notes sur le Maroc.*, n°16, pp.39-43.
- DEMAZIERES & CELIERS J. (1952).** -Le Souss. *Les Cahiers d'Outre-mer.*, n°19, pp. 258-267.
- Direction de la Statistique. (1960).** -Population légale du Maroc. Rabat.

- Direction de la Statistique. (1960).** -Résultats du R.G.P.H 1960. Vol I: Nationalité, sexe, âge., Vol II: Population active., Vol III: Etat matrimonial, niveau d'instruction., Vol IV: Ménages, caractéristiques socio-économiques., Rabat.
- Direction de la Statistique. (1977).** -Recueil de données par province. Série "E"., Rabat, 243p.
- Direction de la Statistique. (1977).** -Résultats du R.G.P.H 1971. Série "S": résultats du sondage au 1/10., 4 volumes, Rabat.
- Direction de la Statistique. (1982).** -Résultats de l'enquête sur l'emploi urbain (1981). Rabat., 29p.
- Direction de la Statistique. (1983).** -Population légale du Maroc d'après le recensement général de la population et de l'habitat 1982. Rabat.
- Direction de la Statistique. (1983).** -Recensement général de la population et de l'habitat 1982: Premiers résultats, structures de la population et de l'habitat. Echantillon 5%., Rabat.
- Direction de la Statistique. (1984).** -Caractéristiques socio-économiques de la population d'après le recensement général de la population et de l'habitat de 1982, niveau national. Sondage au 1/20., Rabat, 185p.
- Direction de la Statistique. (1989).** -Enquête démographique nationale (E.N.D.P.R 86-88). Rapport préliminaire., Rabat, 44p.
- Direction de la Statistique. (1990).** -Enquête démographique Nationale 1986-1988 (la mortalité au Maroc)., Rabat, 130p.
- DUBOIS P (1961).** -Croissance démographique et évolution économique du Maroc. *Actua.d'Outre-mer.* INSEE., n°17.
- DUBOIS P. (1961).** -Accroissement démographique au Maroc. *Confluent.*, n°15.
- EL GHAZALI A. (1982).** -Principales caractéristiques du recensement général de la population et de l'habitat du Maroc de 1982. *Actes du 5ème Colloque de démographie maghrébine: Population et développement.*, Rabat (Décembre 1982), pp. 432-446.
- EL HAJOUJI A. (1983).** -L'aménagement urbain de l'aire d'Agadir de 1960 à 1983, sur les interventions de l'état. Thèse 3<sup>e</sup> cycle en urbanisme. Aix-en-provence. Univers.Aix Marseille III, 2 volumes, 552p.
- EL HAJOUJI A. (1986).** -Les lotissements spontanés dans l'aire urbaine d'Agadir: une manière d'aménager l'espace péri-urbain. *Actes du Colloque sur l'agglomération du Grand Agadir.*, axe géographique, Univ.IBNOU ZOHR, Facultés des lettres et des sciences humaines, Agadir (Avril 1986), pp. 115-121.

- EL HAMDAOUI M. (1988).** -Géographie du cancer du rhino-pharynx au Maroc: répartition et analyse. Thèse de 3ème cycle. Montpellier III, 243p.
- EL MAJDOUBI A. (1988).** -Les mutations d'un espace urbain de Marrakech. Thèse de 3ème cycle. Tours, 463p.
- EL MRABET B. (1984).** -Emigration et habitat dans la montagne Sud-Rifaine (Pays de Taonnate). Thèse de 3ème cycle. Univ. Paul Valéry, Montpellier III, 236p.
- ENNAJI M. (1989).** -L'émigration rurale intérieure: causes et incidences. *Actes du Colloque sur la population et développement rural.*, Direction de la Statistique, Rabat, pp. 207-219.
- ESCALLIER R. (1972).** -La population de la chaîne urbaine du N.Ouest atlantique marocain. *Méditerranée.*, n°9, pp. 5-29.
- ESCALLIER R. (1978).** -La population urbaine du Maroc. Thèse d'Etat. Nice, 4 tomes, 1213p.
- ESCALLIER R. (1979).** -Les migrations interurbaines comme expression des inégalités socio-spatiales: le cas marocain. URBAMA., Fascicule de recherche 5: Urbanisation et nouvelle organisation des compagnes au Maghreb. Tours, pp. 15-37.
- ESCALLIER R. (1980).** -Espace urbain et flux migratoires: le cas de la métropole économique marocaine, Casablanca. *Méditerranée.*, n°1-2, pp. 23.35.
- ESCALLIER R. (1981).** -Citadins et espaces urbains au Maroc. CNRS., Fascicule de recherche 8/9, 2 tomes, 407p.
- ESCALLIER R. (1982).** -Le système urbain marocain: métropoles et petites villes. *Maghreb-Machrek.*, Avril-Mai-Juin., n°96, pp. 19-40.
- ESCALLIER R. (1983).** - Espace urbain et classes sociales au Maroc. In NOIN D., édit., *Géographie sociale, colloque de géographie sociale, 1982, 14-16 Octobre, Lyon, Paris: Université de Paris I*, pp. 276-289.
- ESCALLIER R. (1985).** -La dynamique spatiale des populations marocaines. *Bull.Assoc.Géogr.Franç.*, Paris, 62 (1), pp. 45-56.
- ESCALLIER R. (1985).** -Population et Urbanisation. *In le Maghreb.*, pp. 119-175.
- ESCALLIER R. (1986).** -Petites et moyennes villes dans le mouvement d'urbanisation au Maghreb. *In Petites villes et villes moyennes dans le monde arabe.* Tours. URBAMA., Tome1, Fascicule de recherche 16, 418p.
- ESCALLIER R. (1987).** -La population marocaine: héritages et changements. *In Maghreb-Machrek.*, n°118, pp. 21-45.

- Espace Populations Sociétés. (1985).** - Les mutations démographiques récentes dans le tiers monde. Lille., n°3.
- ESSOLBI A. (1985)** -Démographie médicale au niveau de la province d'Agadir. Thèse de médecine. Univ.Mohamed V, Facultés de médecine., Rabat, 125p.
- FADLOULLAH A., LAGOUE M. & BELFQUIH M. (1977).** -A propos de l'exode rural. *R.G.M.*, n°1, pp. 5-10. (en arabe)
- FADLOULLAH A., BERRIANE M. & BERRADA A. (1983).** -Les mutations spatiales récentes du peuplement au Maroc. *R.G.M.*, Rabat, Nouvelle série, n°7, pp. 3-17. (en arabe)
- FADLOULLAH A. (1986).** -La densité de la population et le processus d'urbanisation dans la plaine du Souss et le Grand Agadir. *Actes du Colloque sur l'agglomération du Grand Agadir.*, axe géographique, Univ.IBNOU ZOHR, Facultés des lettres et des sciences humaines, Agadir (Avril 1986), pp. 31-83.
- FAIDUTTI A.M. (1984).** -Quelques réflexions sur le champ d'études de la démogéographie comparé à celui de la sociologie. *In Esp.Pop.Soc.*, Lille, n°2, pp. 77-79.
- FARGUES P. & COURBAGE Y. (1987).** -Reconstitution de la fécondité passée à l'aide d'un seul recensement dans les pays à statistiques incomplètes. *In Population.*, 42 (3), pp. 449-468.
- FARGUES P. (1986).** -Un siècle de transition démographique en Afrique méditerranéenne 1885-1985. *In Population.*, 41 (2), pp. 205-232.
- FARGUES P. (1988).** -La baisse de la fécondité arabe. *In Population.*, 43, pp. 975-1004.
- FAURE R. (1964).** -L'évolution de la population européenne de Meknès de 1911 à nos jours. *R.G.M.*, n°5, pp. 67-72.
- FAYET B. (1969).** -La vie berbère au coeur de l'Atlas. *Connaissance du Monde.*, Paris, n°129, pp. 55-62. ✕
- FINDLAY AL., FINDLAY AN. & PADDISON R. (1984).** -Maintaining the statusquo: an analysis of social space in post colonial., Rabat, *Urba, Stud.*, GB, 21 (1), pp. 41-51.
- FINDLAY AL. & FINDLAY AN. (1986).** -Régionnal economic disparities and population charge in Morocco. *Scottish geographical magazine.*, GB, n°1, pp. 29-41.
- FINDLAY AN. & FINDLAY AL. (1982).** -The geographical interpretation of International migrations: a case study of the Maghreb. Durham: Centre for middle Eastern and Islamic Studies (occasional paper), n°14.

- FINDLAY AN. (1984).** -Inside the medina: a microscale study of the population of Rabat. Durham University., Communication à la commission de géographie de la population, 11p.
- FINDLAY AN. (1984).** -The Moroccan economy in the 1970. *In North Africa.*, eds, A.FINDLAY, R.LAWLESS, London: Croomhelm, pp. 191-216.
- FINDLAY AN., FINDLAY AL & LAWLESS R.I. (1984).** -Morocco, Oxford, Santa Barbara (California): Clio Press, *World Bibliographical Series*, 47, 311p.
- FINDLAY AN. & THOMPSON I.B. (1985).** -Morocco tops the 20 million mark. *Géography.*, GB, 70 (308), pp. 252-254.
- FORUBELLE L DE. & HERMELIN M. (1984).** -Un Schéma Directeur pour l'aire urbaine d'Agadir. *Cah.Inst.Aménag.Urban,Rég.Ile de France.*, Paris, n°73, pp.71-87.
- FOSSET R. (1972).** -L'inégal accroissement de la population rurale et de la population urbaine entre 1960 et 1971. *R.G.M.*, n°22, pp. 83-88.
- FOSSET R. (1972).** -Les caractères démographiques et géographiques du Maroc en 1971. *In Maghreb-Machrek.*, n°57, pp. 30-38.
- FOSSET R. & NOIN D. (1966).** -Utilisation du sol et population rurale dans les Doukala. *Rev.Géogr.Maroc.*, n°10. pp.5-17.
- GENDRE L. (1965).** -Urbanisme et accroissement démographique. *Confluent.*, n°50, pp. 256-282.
- GODEFROY G. (1966).** -Les divers aspects de l'expansion démographique de Casablanca. *Bull.Econ.Soc.Maroc.*, n°103, pp. 21-48.
- GUIDE G. (1952).** -Agadir. *Les Cahiers d'Outre-mer.*, n°19, pp. 257-262. X
- HNAKA A. (1987).** -Taroudant et Ouled Teïma: bipôle urbain du Souss. Thèse de 3ème cycle. Tours, 450p. X
- HOUMADI H. (1987).** -L'histoire d'Agadir au cours de l'époque contemporaine (1505-1913). Mémoire de Maîtrise en Histoire., Univ.KADI Ayad, Facultés des lettres et des sciences humaines, Marrakech, 72p.
- HOUSNI E. (1984).** -La fécondité marocaine à travers le recensement général de la population et de l'habitat en 1982. *Journées d'étude sur la fécondité dans le Maghreb.*, Rabat, pp. 30-54.
- ID-LAFQUIH A. (1986).** -Quelques aspects de l'histoire d'Agadir d'après les écrits du Cheïkh Mohamed Mokhtar SOUSSI. *Actes du Colloque sur l'agglomération du Grand Agadir.*,

- axe historique, Univ.IBNOU ZOHR, Facultés des lettres et des sciences humaines, Agadir (Avril 1986), pp. 171-179. (en arabe)
- JAGIELSKI A. (1984).** -La population comme objet géographique. *In Esp.Pop.Soc.*, Lille, n°81-85.
- JOLY F. (1950).** -Les régions géographiques du Maroc. *In Information Géographique.*, Mars-Avril, pp.70-72.
- JOUBE A.M. (1980).** -Démographie et céréaliculture: évolution de la démographie et de la céréaliculture au Maroc depuis le début du siècle. *R.G.M.*, n°4, pp. 5-20.
- KADIRI BOUTCHICHE I. (1986).** -Les rapports du Califat islamique avec la région du Souss à l'époque Ommeyyade: lecture et observations. *Actes du Colloque sur l'agglomération du Grand Agadir.*, axe historique, Univ.IBNOU ZOHR, Facultés des lettres et des sciences humaines, Agadir (Avril 1986), pp. 47-72. (en arabe)
- KEITH S. & NAC M. (1990)** -Population changes in Algéria, 1977-80. *Geography.*, GB, pp. 335-347.
- KERBOUT M. (1988).** -Quelques aspects de l'évolution quantitative du peuplement dans le Moyen Atlas et le Bassin de la Mouloya. *R.G.M.*, Vol 12, Nouvelle série, n°1, pp. 33-49.
- KHANE A. (1981).** -The growth and regional centralisation of modern Agadir, South West Morocco. Thèse de Doctorat en philosophie. The School of Oriental and African Studies., University of London, 458p.
- KIDOU B. & OUAHMAN B. (1987).** -Etude géographique de l'espace industriel du Grand Agadir. Mémoire de Maîtrise en géographie., Univ.KADI Ayad, Facultés des lettres et des sciences humaines, Marrakech, 117p.
- KIDOU B. (1989).** -La population maghrébine de la commune lilloise: Etude démogéographique. Mémoire de DEA en géographie humaine. Université des sciences et techniques de Lille I: FLANDRES ARTOIS., 116p.
- KROTKI K.J. & BEAUJOT R. (1975).** -La population marocaine: reconstitution de l'évolution de 1950 à 1971. *Population.*, n°2, pp. 335-367.
- LACHEGUR M. (1985).** -Développement et organisation urbaine du grand Agadir. Thèse de 3ème cycle. Grenoble II, 294p.
- LAGHOUAT M. (1983).** -Le rôle des petites villes dans la problématique de développement économique et social d'un pays sous-développé. *R.G.M.*, Nouvelle série, n°7, pp. 53-72.

- LAGOUAT M. & REFASS M.A. (1982).** -Quelques aspects de la croissance urbaine au Maroc d'après les premiers résultats du recensement de la population et de l'habitat en 1982. *R.G.M.*, nouvelle série, n°6, pp. 3-11.
- LAGOUAT M. (1983).** -Le rôle des petites villes dans la problématique de développement économique et social d'un pays sous développé: quelques observations critiques à travers l'exemple du Maroc. *Rev.géo.Maroc.*, n°7, pp. 53-72.
- MARTIN J., JOVER H., LECOZ J., MAURER G., & NOIN D. (1964).** -Géographie du Maroc. Paris., HATIER, 252p. A
- MARTINIS B. (1960).** -Agadir nuova vittuna de terremoto. *Universo*, T.XL., n°5, pp. 1031-1048.
- MEUNIE J.(1961).** -Un aspect de la société traditionnelle berbère au Maroc. *Cah.I.S.E.A.*, n°120, pp.99-138.
- Ministère de la Santé publique. (1984).** -Enquête nationale sur la fécondité et la planification familiale au Maroc 1979-1980. Rapport national., Vol III: Dynamique de population, Santé et planification familiale (Résultats de l'enquête individuelle), 81p.
- Ministère de la Santé publique. (1987).** -Enquête nationale sur la planification familiale, la fécondité et la santé de la population au Maroc. Rapport préliminaire. Rabat, 24p.
- Ministère de la Santé publique. (1987).** -Enquête nationale sur la planification familiale, la fécondité et la santé de la population au Maroc. Rabat, 215p.
- MOURTAKA M. (1983).** - Développement économique et urbanisation au Maroc: Les ouvriers dans la ville. Thèse de 3ème cycle en sociologie. Univ. Nice : U.E.R lettres et sciences humaines, 270p.
- MUNSON H.J (1986).** -The social base of islamic militancy in Morocco. *Middle East Journal.*, U.S.A, 40, n°2, pp. 267-284.
- MUNSON H.J. (1981).** -The montain people of Northeastern Morocco: tribermen or peasants? *Middle East.Stud.*, GB, 17 (2), pp. 249-255.
- NACIRI M. (1979).** -Une géographie coloniale. *Hérodote.*, France, n°13, pp. 36-39. /
- NOIN D. (1962).** -La population du Maroc. *In Information Géographique.*, n°1, pp. 1-12.
- NOIN D. (1963).** -Population du Maroc. In Notice Atlas du Maroc., Rabat, 50p.
- NOIN D. (1965).** -Répartition de la population et mouvements migratoires dans la plaine de Tadla. *Rev.Géogr.Maroc.*, n°7, pp. 53-70.
- NOIN D. (1967).** -La population du Maroc en 1965. *Rev.Géogr.Maroc.*, n°11, pp.99-101.

- NOIN D. (1968).** -L'urbanisation au Maroc. *In Information Géographique.*, n°2, pp. 69-81.
- NOIN D. (1969).** -Les variations régionales de la natalité dans le Maroc rural. *Rev.Tunis.Sci.Soc.*, n°17/18, pp.249-262.
- NOIN D. (1970).** -La population rurale du Maroc. Thèse d'Etat., Paris, Press Universitaires, Vol I: 276p, Vol II: 341p. ✕
- NOIN D. (1984).** -Le champ d'études de la démogéographie. *In Esp.Pop.Soc.*, Lille, n°2, pp. 65-70.
- NOIN D. (1987).** -Géographie de la population. Paris., Masson, 308p.
- NOIN D. (1990).** -L'étude géographique de la mortalité: bilan et problèmes. *Symposium sur les inégalités géographiques de la mortalité.*, Lille I, 23p.
- NOIN D. (1991).** -La baisse de la fécondité dans le monde. *Annales de géographie.*, Paris, n°559, pp. 257-272.
- NOIN D. & THUMERELLE P.J (1993).** -L'étude géographique des populations. Paris., Masson, Coll.Géographie., 124p.
- OUAKRIM M. (1984).** -Aperçu sur la fécondité au Maroc à la lumière des résultats de l'enquête nationale de fécondité et de planification familiale, fin 1979- début 1980. *Journées d'étude sur la fécondité dans le Maghreb.*, Rabat, pp. 10-29.
- PAILHE T. (1984).** -La géographie de la population: une analyse démo-socio-géographique. *In Esp.Pop.Soc.*, Lille, n°2, pp. 71-75.
- PASCON P. (1968).** -Types d'habitat et problèmes d'aménagement du territoire au Maroc. *Rev.Géogr.Maroc.*, n°13, pp. 85-101.
- PASCON P. (1971).** -La formation de la société marocaine. *Bull.Eco.Soc.Maroc.*, t33, n°120-121, pp. 1-25.
- PASCON P. & TRYSTRAM J.P (1954).** -L'émigration des chleuhs du Souss. Les Aït Ouadrin à Jerada. *Bull.Econ.Soci.Maroc.*, Rabat, Vol XVIII, pp.247-251.
- PERE M. (1967).** -Agadir, ville nouvelle. *Rev.Géogr.Maroc.*, n°12, pp.43-90.
- PERE M. (1972).** -Quelques aspects du tourisme au Maroc à travers l'exemple d'Agadir. *Rev.Géogr.Maroc.*, n°22, pp.3-30.
- PETIT J.C & CASTET-BAROU. (1955).** -Contribution à l'étude des mouvements de la population marocaine musulmane et de l'exode rural. *Bull.Econ.Soci.Maroc.*, Rabat, n°68, pp. 423-459.



*Population*. n°41- Février 1986.

*Population*. n°42- Mars 1987.

*Populations et Sociétés*. n°229- Novembre 1988.

*Populations et Sociétés*. n°237- Juillet-Août 1989.

*Populations et Sociétés*. n°244- Mars 1990.

PRESSAT R. (1971). -Démographie sociale. Paris., P.U.F (coll. sup.).

PRESSAT R. (1972). - Démographie statistique. Paris., P.U.F (coll. sup.).

PRESSAT R. (1979). -Dictionnaire de démographie. Press universitaires de France., Edit P.U.F, 286p.

PRESSAT R. (1983). -L'analyse démographique: Concepts-Méthodes-Résultats. 4ème édition., Press Universitaires de France., P.U.F, 295p.

PUMAIN D. (1976). -La composition socio-professionnelle des villes françaises: essai de typologie par analyse des correspondances et classifications automatique. *Espace géographique.*, Paris, 5 (4), pp. 227-238.

RACHIDI M. (1974). -Les données et la recherche démographique au Maroc. Chapee Hill: Carolina Population., Center.Univ.North.Carolina, 21 p.

RACHIDI M. (1978). -Croissance démographique et développement économique au Maroc. Thèse d'Etat. Paris I: Panthéon-Sorbonne, 432p. ↗

RACHIDI M. (1992). -Démographie: Analyse, pratique et politiques. Tome I-Analyse., Edit NAJAH EL JADIDA, Casablanca, 135p.

RAYNAL R. (1949). -Le dénombrement de 1947 au Maroc: l'accroissement de la population au Maroc, la structure démographique du Maroc, la natalité au Maroc, la densité de la population du Maroc. *Ann.Géogr.*, Janv-Mars, pp. 20-93.

RENARD J.P. (1984). -De la description empirique à l'analyse quantitative multivariée: un progrès méthodologique important en démogéographie. *In Esp.Pop.Soc.*, Lille, n°2, pp. 87-91.

RODA Rfael de. (1954). -La progression demografica y la progression economica de Maurrescos. El problema de desequilibrio. *Rev.Mt.de Sociologia.*, XII, n°48, pp. 743-762.

RONCAYOLO M. (1972). -La division sociale de l'espace urbain: méthodes et procédés d'analyse. *Bull.Assoc.Géogr.Fr.*, Paris, 395 (6), pp. 3-20.

- SABAGH G. (1969).** -Analyse de l'influence du niveau d'instruction sur la fécondité au Maroc. *Revue Tunisienne des Sciences Sociales., Actes du Colloque de Démographie maghrébine*, Tunis, n°17-18, pp. 263-275.
- SAHLI S. (1980).** -Politique démographique, Enseignement et Emploi. *Rev.Tuni.Scién.Soc.*, Tunis, n°60, pp. 91-114.
- SAHLI S. (1983).** -Les problèmes de la limitation des naissances dans les pays du Maghreb. Thèse d'Etat. Paris: René Descartes, 507p.
- SALAMA S. & BERRADA A. (1965).** -Démographie marocaine. *Confluent.*, n°50, pp. 200-217.
- SALMI-LOUDIYI D. (1984).** -Les difficultés de la recherche démographique au Maroc. *Rev.Tunis.Sien.Soc.*, Tunis, n°76/79, pp. 255-263.
- SANTOS M. (1975).** -L'espace partagé, les deux circuits de l'économie urbaine des pays sous-développés. Paris., 406p.
- SAREK S. (1984).** -Croissance socio-démographique de la femme marocaine fonctionnaire: un exemple; l'employée du service central du ministère de l'Education Nationale marocain. Thèse de 3ème cycle. Paris V: René Descartes, 221p.
- Schéma Directeur de l'aire urbaine d'Agadir et son arrière pays (1982).** *Inst.Amén.Urb.* Paris, 146p.
- Schéma Directeur du Grand Agadir (1987).** -Rapport préliminaire. Agadir, 50p.
- SEKLANI M. (1962).** -Population du Maroc, premiers résultats du recensement de 1960. *Population.*,
- SEKLANI M. (1969).** -Croissance démographique comparée des pays du Maghreb 1950-1990. *Rev.Tuni.Scién.Soc.*, n°17-18, Tunis, *Actes du Colloque de démographie maghrébine*, Juin 1969, pp. 29-52.
- SUTTON K. & LAWLESS R.I. (1987).** -Progress in the human geography of the Maghreb. *Progress in the human geography.*, GB, n°1, pp. 60-105.
- TABUTIN D. (1990).** -Evolution comparée de la mortalité en Afrique du Nord de 1960 à nos jours. *Symposium sur les inégalités géographiques de la mortalité.*, Lille I.
- TROIN J.F. (1970).** -La population rurale du Maroc: étude géographique de D.NOIN: comptes rendus. *R.G.M.*, n°18, pp. 129-138.
- TROIN J.F. (1971).** -Essai méthodologique pour une étude des petites villes en milieu sous-développé. Les structures commerciales urbaines du Nord marocain. *Ann.Géogr.*, n°441, pp. 513-533.

**TROIN J.F. (1971).** -Les premiers résultats du recensement de la population du Maroc (20 Juillet-13 Août 1971). *R.G.M.*, Maroc, n°20, pp. 139-142. (en arabe)

**TROIN J.F. (1975).** -Les Souks marocains, marchés ruraux et organisation de l'espace dans la moitié Nord du Maroc. Thèse d'Etat. Aix-en Provence., Edi Sud, Vol 1: 503p, Vol 2: Atlas de 28pl. X

**TROIN J.F. (1979).** -Les agglomérations routières du Maroc, vers un nouveau mode de fixation des activités. *Méditerranée.*, n°1-2, pp. 127-135.

**VALLIN J. (1970).** -Les populations de l'Afrique du Nord du Sahara. *Population.*, n°6.

### AUTRES DOCUMENTS :

Carte topographique de la région d'Agadir au 1/50000.

Photo-aériennes des centres urbains du Grand Agadir au 1/20000, année 1986-1987.

Plan général du Grand Agadir au 1/10000, année 1982.

Plan général du Grand Agadir au 1/10000, année 1987.

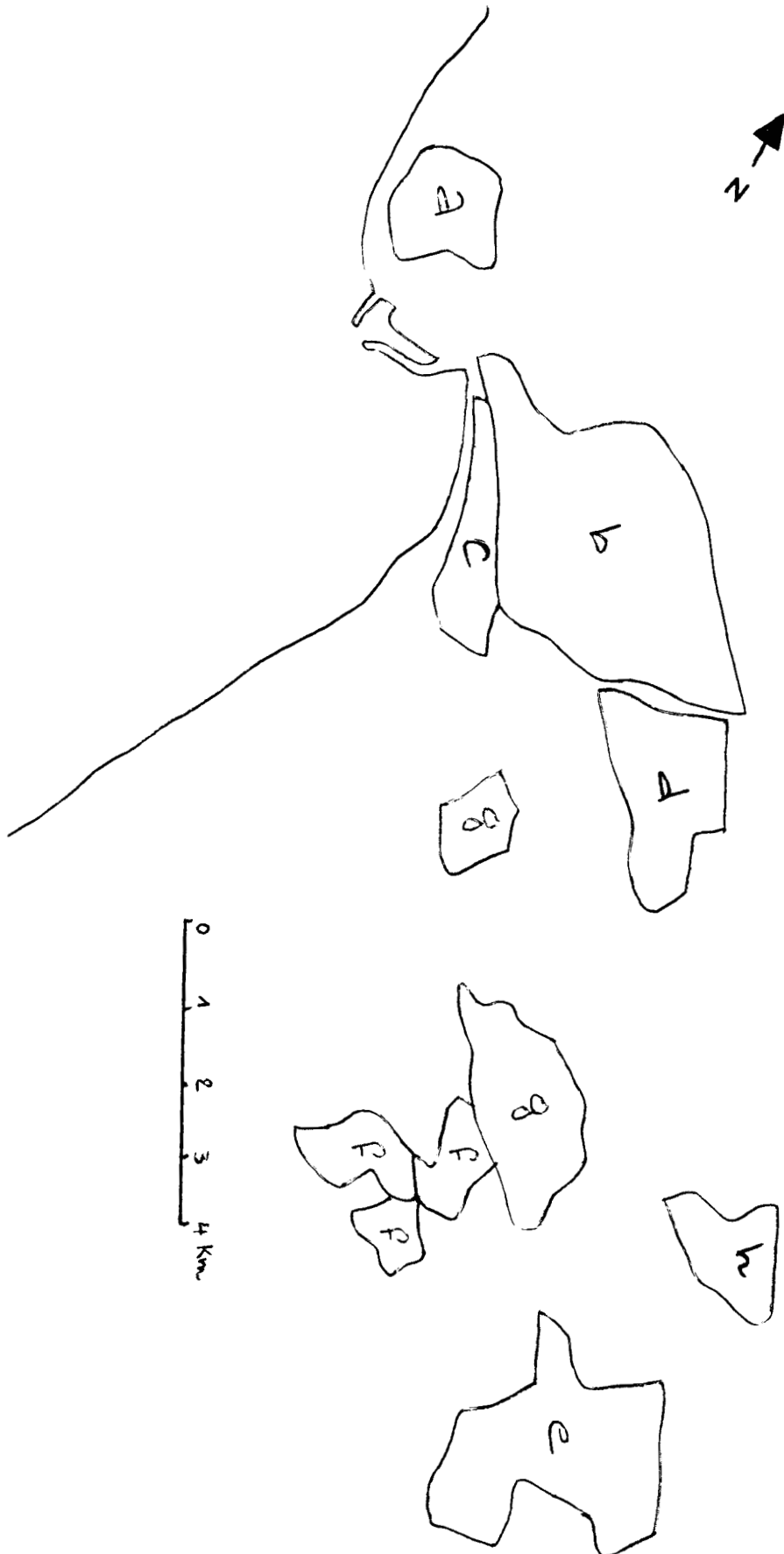
Plan urbain de la ville d'Agadir au 1/10000, année de publication 1977.

## **ANNEXE DES PLANCHES\***

---

\* -Echelle des photos aériennes : 1/20000.  
-Réduction effectuée à 20% par rapport à la photo originale.

CARTE D'ASSEMBLAGE DES PHOTOS AERIENNES



**La ville d'Agadir, un exemple d'organisation de l'espace urbain au Maroc**

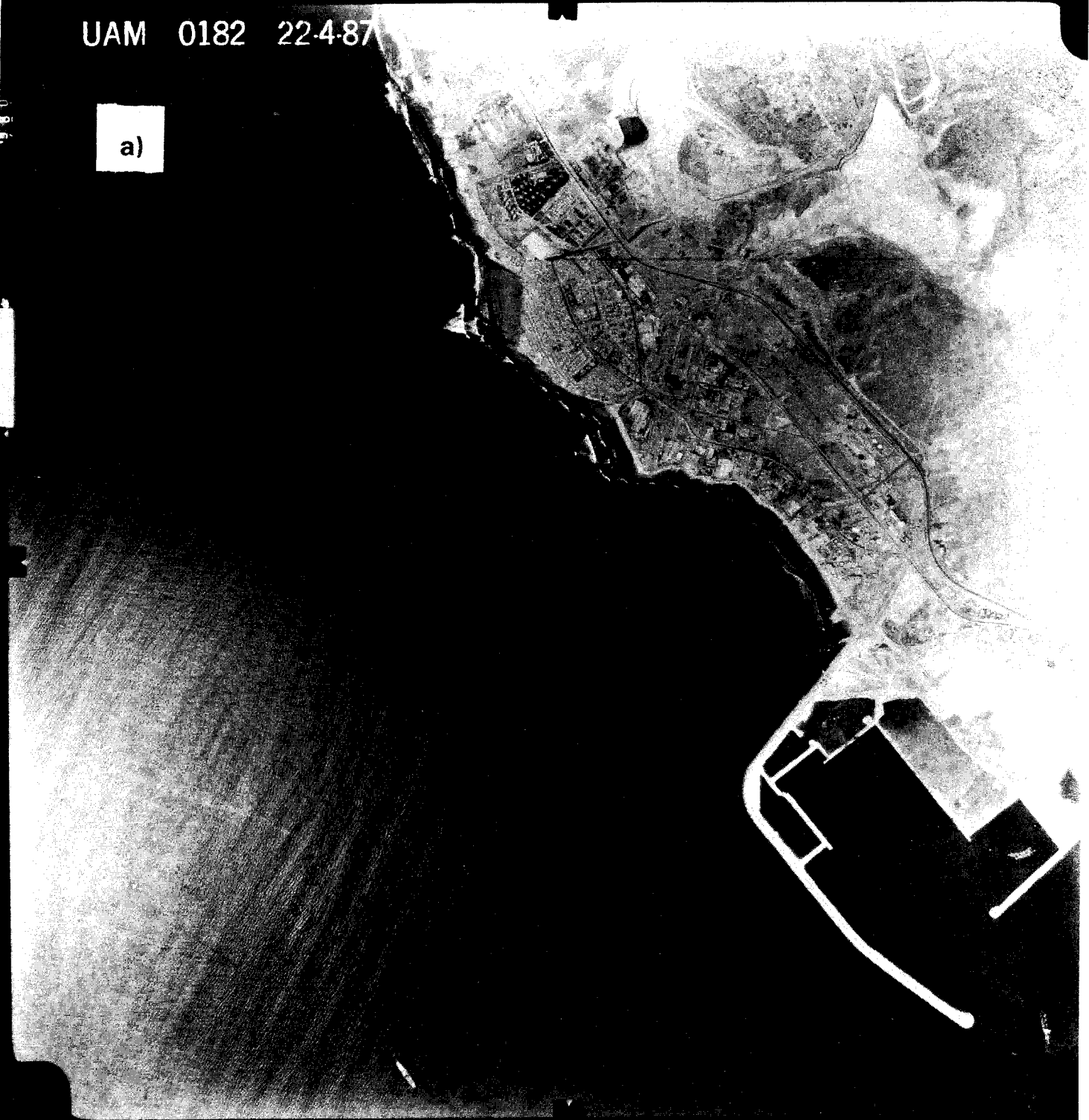
**PLANCHE 1**

**a) Le port - Centre urbain d'Anza.**

**b) Quartiers Résidentiel et Charaf - Centre urbain - Nouveau Talborjt - Cité Prince Héritier - Les Amicales - Amsernat - El Khiam - Quartiers Hassani et Industriel.**

UAM 0182 22-4-87

a)



BU 0182 224

b)





## **PLANCHE 2**

**c) Zone touristique - Nouvelle cité de Founty.**

**d) Douar Rjaf Allah - Cités Dakhla et Massira.**

UAM 0182 21487 62400

c)



6666

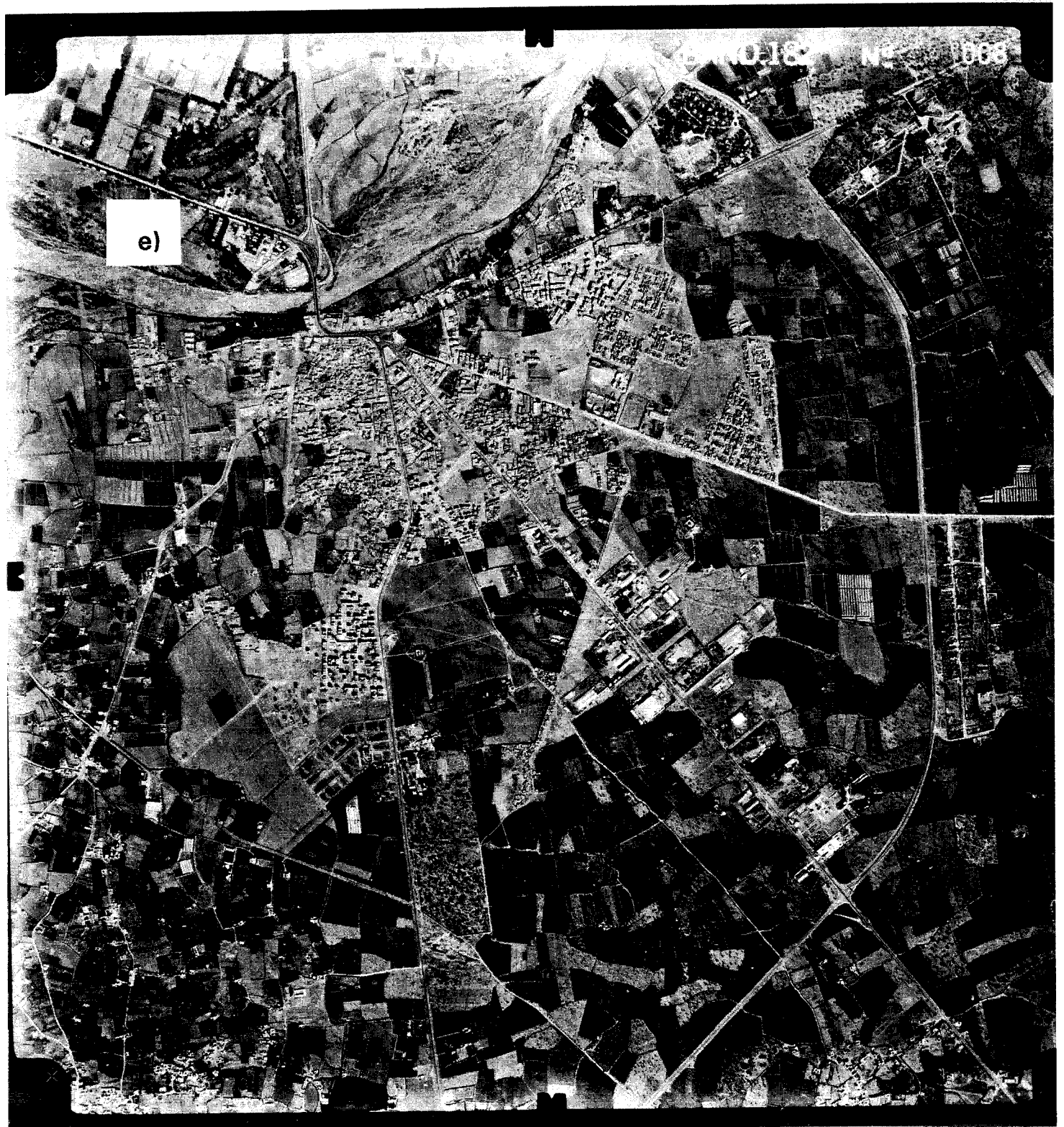


**Les agglomérations périphériques du Grand Agadir**

**PLANCHE 3**

**e) Aït Melloul, densification au milieu et extension des constructions vers le Sud et l'Est.**

**f) Tarrast et Jorf, deux centres qui se développent au Sud Ouest d'Inezgane.**







## **PLANCHE 4**

**g) Ben Sergao et Dcheïra, deux centres urbains densifiés et spontanés.**

**h) Tikiouine, le développement d'un petit centre urbain au sein du milieu rural.**

08 0182 22-4-87 1.20.000 BO-100 BAND 181 B № 005

g)



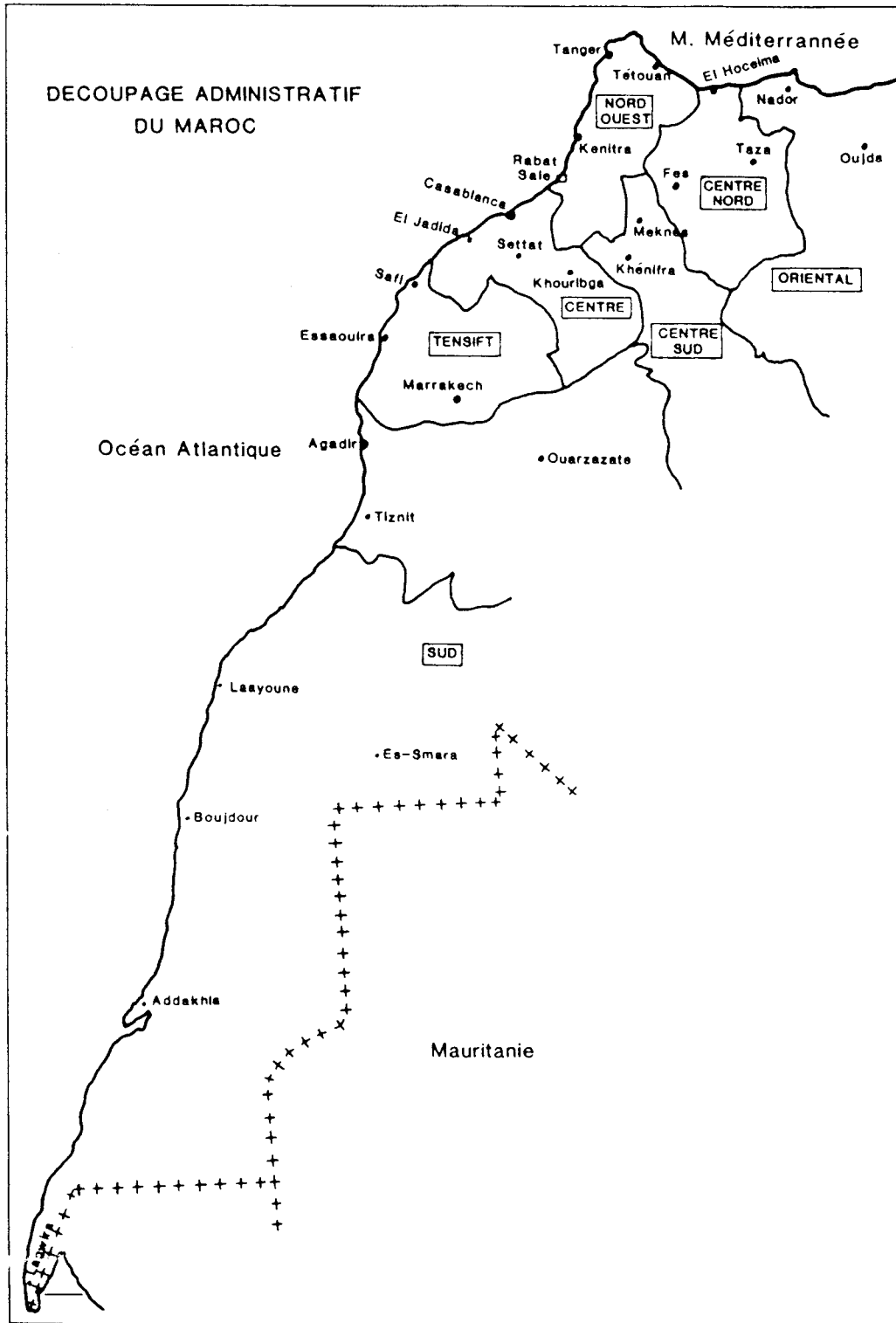


UAM 0182 724-87 1.20.000 30.100 BAND 181 B NE 1007

h)



# CARTE DU MAROC



## **TABLE DES TABLEAUX**

<b>Tab.1.1:</b> Population urbaine de la région du Sud par province entre 1971 et 1982	18
<b>Tab.2.1:</b> Population urbaine et rurale du Souss entre 1960 et 1982	29
<b>Tab.2.2:</b> Evolution du taux d'urbanisation dans la plaine du Souss et au Maroc (1960-1982)	29
<b>Tab.2.3:</b> Evolution de la population totale dans les principales villes marocaines au cours de la période 1926-1952	38
<b>Tab.2.4:</b> Evolution de la population d'Agadir de 1914 à 1960 selon la nationalité	40
<b>Tab.2.5:</b> Evolution du poids démographique de la population musulmane à Agadir, Inezgane et Ait Melloul pendant la période 1926-1960	38
<b>Tab.2.6:</b> Evolution du poids démographique des villes du Grand Agadir au cours de la période 1960-1992	44
<b>Tab.2.7:</b> Evolution du poids démographique des autres agglomérations urbaines du Souss en 1960 et 1992	46
<b>Tab.2.8:</b> Densité de la population dans le Sud et l'Ouest du Souss	49
<b>Tab.3.1:</b> Accroissement global des populations urbaines par région économique entre 1960-1982	70
<b>Tab.3.2:</b> Gains annuels moyens de la population totale et urbaine Soussie, et part des citoyens du Souss et du Grand Agadir dans le total (en %)	70
<b>Tab.3.3:</b> Accroissement des villes du Souss (en % moyen annuel)	70
<b>Tab.3.4:</b> La croissance démographique dans le Grand Agadir (1960-1982)	73
<b>Tab.3.5:</b> La croissance démographique des villes du Souss (1960-1982)	76
<b>Tab.3.6:</b> Rythme d'accroissement des villes du Souss au cours de la période 1960-1982	76
<b>Tab.3.7:</b> Nombre de ménages au Grand Agadir entre 1971 et 1987	78
<b>Tab.3.8:</b> Répartition des ménages (en %), selon le nombre de personnes par ménage dans le Grand Agadir entre 1971 et 1982	83
<b>Tab.3.9:</b> Variation relative du nombre de ménages selon le nombre de personnes entre 1971 et 1982	83
<b>Tab.3.10:</b> Evolution de la taille moyenne des ménages dans les agglomérations du Grand Agadir (1971-1987)	86
<b>Tab.3.11:</b> Nombre moyen de personnes et de ménages par logement entre 1978 et 1987	95
<b>Tab.3.12:</b> Nombre moyen de pièces par logement et de personnes par pièce en 1971, 1978 et 1982	97
<b>Tab.3.13:</b> Répartition des ménages et des citoyens selon le nombre de personnes par pièce en 1982	98
<b>Tab.3.14:</b> Pourcentage des ménages disposant d'équipements dans leurs logements en 1971 et 1982	104
<b>Tab.3.15:</b> Pourcentage des ménages disposant ou non d'équipements dans leurs logements, selon les quartiers de la ville d'Agadir en 1982	105
<b>Tab.3.16:</b> Pourcentage des ménages disposant d'équipements de logement, selon la profession du chef de ménage pour la ville d'Agadir et son aire urbaine en 1971	106
<b>Tab.3.17:</b> Pourcentage des ménages disposant d'équipements, selon la profession du chef de ménage pour la ville d'Agadir et son aire urbaine en 1982	106

<b>Tab.3.18:</b> Nombre de bidonvilles en 1978 et 1985 dans le Grand Agadir (en milliers)	106
<b>Tab.4.1:</b> Situation matrimoniale comparée des populations âgées de 15 ans et plus en 1982 (en %)	146
<b>Tab.4.2:</b> Etat matrimonial de la population gadirie selon le sexe et l'âge en 1971 et 1982 (en %)	146
<b>Tab.4.3:</b> Etat matrimonial des populations gadires de 15 ans et plus selon le sexe en 1971 et 1982 (en %)	148
<b>Tab.4.4:</b> Evolution des proportions des célibataires selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence entre 1971 et 1982 (en %)	153
<b>Tab.4.5:</b> Fréquence du célibat définitif selon le sexe et le milieu de résidence en 1971 et 1982	156
<b>Tab.4.6:</b> Proportions de femmes ayant contracté un premier mariage selon l'âge et milieu de résidence (1971 et 1982)	157
<b>Tab.4.7:</b> Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence en 1971	157
<b>Tab.5.1:</b> Evolution des proportions de jeunes et rapports enfants-femmes entre 1971 et 1982	166
<b>Tab.5.2:</b> Evolution des principaux indicateurs de fécondité au Maroc depuis 1962, dans l'ensemble du pays, milieu urbain et milieu rural	172
<b>Tab.5.3:</b> Répartition (%) des femmes non célibataires selon le devenir de la première union et sa durée écoulée	175
<b>Tab.5.4:</b> Indice synthétique de fécondité, taux global de fécondité (‰) et taux brut de natalité (‰) selon le milieu de résidence en 1982	179
<b>Tab.5.5:</b> Taux de fécondité par âge, taux global de fécondité et indice synthétique de fécondité (I.S.F) selon le milieu de résidence en 1982	179
<b>Tab.5.6:</b> Proportions de femmes non célibataires selon le nombre d'enfants nés-vivants et le groupe d'âge dans la ville d'Agadir au moment du recensement	182
<b>Tab.5.7:</b> Proportions de femmes non célibataires selon le nombre d'enfants nés-vivants et le groupe d'âge dans la banlieue d'Agadir au moment du recensement	182
<b>Tab.5.8:</b> Les probabilités d'agrandissement des familles gadires en 1982 (base d'effectif 1000 femmes)	186
<b>Tab.5.9:</b> Taux de fécondité par âge (‰), taux global de fécondité (‰) et indice synthétique de fécondité selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence en 1982	192
<b>Tab.5.10:</b> Evolution de l'espérance de vie à la naissance au Maroc entre 1962 et 1980	198
<b>Tab.5.11:</b> Evolution du taux de mortalité selon le sexe et la milieu de résidence entre 1980 et 1987	198
<b>Tab.5.12:</b> Les estimations relatives à la mortalité dans la province d'Agadir par milieu de résidence en 1982	200
<b>Tab.5.13:</b> Quotients de mortalité infantile et juvénile selon le sexe de l'enfant (par période)	202
<b>Tab.5.14:</b> Quotients de mortalité infantile (‰) au Grand Agadir entre 1978 et 1988	204
<b>Tab.5.15:</b> Quotients de mortalité infantile et juvénile (‰) selon le milieu de résidence et le niveau d'instruction, durant la période 1977-1986	206
<b>Tab.5.16:</b> Quotients de mortalité infantile et juvénile (‰) selon certaines caractéristiques démographiques, durant la période 1977-1986	206

<b>Tab.5.17:</b> Répartition des nouveaux cas de tuberculose par groupe d'âges entre 1979 et 1983	210
<b>Tab.5.18:</b> Evolution du taux d'accroissement naturel au Grand Agadir entre 1982 et 1988 (en %)	210
<b>Tab.6.1:</b> Poids de la migration dans l'évolution de la population urbaine Soussie au cours de la période intercensitaire 1971-1982	219
<b>Tab.6.2:</b> Les effectifs totaux des migrants d'Agadir selon les trois périodes d'arrivée pour chaque agglomération	221
<b>Tab.6.3:</b> Lieu de naissance des gadiris selon le milieu de résidence en 1982	226
<b>Tab.6.4:</b> Evolution de l'aire démographique de l'espace urbain gadiri (1960-1978) (en %)	231
<b>Tab.6.5:</b> Evolution du nombre des immigrés gadiris (en %), selon l'origine géographique et le milieu de résidence entre 1971 et 1982	232
<b>Tab.6.6:</b> Les grandes villes de destination des migrants urbains Soussis entre 1975 et 1982	237
<b>Tab.6.7:</b> Les migrants au Grand Agadir selon l'origine et la destination entre 1975 et 1982 (en %)	238
<b>Tab.6.8:</b> Importance des mouvements migratoires entre Agadir-Inezgane et les villes marocaines entre 1975 et 1982	238
<b>Tab.6.9:</b> Les immigrants dans l'agglomération d'Agadir-Inezgane par province et milieu de résidence 1975-1982	240
<b>Tab.6.10:</b> L'origine géographique des migrants du Grand Agadir selon le sexe et le milieu de résidence en 1982 (en %)	243
<b>Tab.6.11:</b> Répartition par sexe et par âge de la population migrante au Grand Agadir selon le lieu de naissance en 1982 (en %)	246
<b>Tab.6.12:</b> Indices comparatifs des niveaux d'instruction des populations migrantes au Grand Agadir	253
<b>Tab.6.13:</b> Niveau d'instruction des migrants selon le type d'activité, le milieu de résidence et le lieu de naissance (rural ou urbain) (en %)	254
<b>Tab.6.14:</b> Niveau d'instruction des migrants actifs occupés au Grand Agadir, selon le sexe, le lieu de naissance et la milieu de résidence (en %)	254
<b>Tab.6.15:</b> Niveau d'instruction des migrants au Grand Agadir, selon le milieu d'origine et les groupes de professions (en %)	256
<b>Tab.6.16:</b> Milieu de résidence d'origine (urbain-rural) et destination des migrants dans le Grand Agadir entre 1975 et 1982 selon la branche d'activité (en %)	257
<b>Tab.7.1:</b> Population gadirie selon le type d'activité, la sexe et le milieu de résidence en 1971	267
<b>Tab.7.2:</b> Répartition de la population selon le type d'activité par sexe et par milieu de résidence en 1982 (en %)	268
<b>Tab.7.3:</b> Niveau d'activité et du chômage selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence en 1982	276
<b>Tab.7.4:</b> Les changements de la population active selon la situation dans la profession, l'âge, le sexe et le milieu de résidence entre 1971 et 1982 (en %)	288
<b>Tab.7.5:</b> La répartition de la population active par profession et par sexe pour la province	

d'Agadir (milieu urbain) en 1971 et 1982	288
<b>Tab.7.6:</b> Répartition de la population active gadirie selon le sexe et les grands groupes de professions en 1982 (en %)	291
<b>Tab.7.7:</b> Distribution de la population active selon la profession et le milieu de résidence en 1982 (en %)	291
<b>Tab.7.8:</b> Répartition de la population active gadirie par branche d'activité et par sexe en 1982	293
<b>Tab.7.9:</b> Distribution de la population active selon la branche d'activité et le milieu de résidence en 1982 (en %)	294
<b>Tab.7.10:</b> Distribution du nombre d'entreprises de plus de 10 salariés et du nombre d'emplois selon le type d'activité en 1986	297
<b>Tab.7.11:</b> Distribution du nombre d'entreprises de plus de 10 salariés et du nombre d'emplois par localisation en 1986	297
<b>Tab.8.1:</b> Taux d'analphabétisme par sexe et âge pour l'ensemble urbain gadiri en 1971	303
<b>Tab.8.2:</b> Population âgée de 10 ans et plus selon l'alphabétisme, le sexe et le milieu de résidence en 1971	305
<b>Tab.8.3:</b> Taux d'analphabétisme par âge et par sexe au Grand Agadir en 1982	307
<b>Tab.8.4:</b> Distribution de la population scolaire selon l'âge, le sexe, le niveau d'éducation et le milieu de résidence en 1982 (en %)	313
<b>Tab.8.5:</b> Le degré de scolarisation et d'équipement existant au Grand Agadir en 1986	315
<b>Tab.8.6:</b> Répartition de la population non scolaire le niveau d'éducation, le sexe, le groupe d'âge et le milieu de résidence en 1982 (en %)	316

## **TABLE DES FIGURES**



<b>Fig.1.1:</b> Situation géographique du Grand Agadir	9
<b>Fig.1.2:</b> Le découpage spatial de l'agglomération du Grand Agadir	11
<b>Fig.1.3:</b> Plan de situation des agglomérations du Grand agadir	14
<b>Fig.1.4:</b> Répartition de la population totale du Grand Agadir par agglomération entre 1960 et 1992	18
<b>Fig.2.1:</b> Evolution de la population urbaine et rurale de la plaine du Souss entre 1960 et 1982 (en %)	29
<b>Fig.2.2:</b> L'armature urbaine régionale avant l'indépendance	33
<b>Fig.2.3:</b> L'armature urbaine régionale et évolution comparée des villes Soussies entre 1971 et 1982	35
<b>Fig.2.4:</b> Evolution de la population européenne à Agadir, Inezgane et Aït Melloul au cours de la période 1926-1960	40
<b>Fig.2.5:</b> Evolution de la population juive à Agadir et Inezgane au cours de la période 1926-1960	41
<b>Fig.2.6:</b> Evolution des effectifs des citoyens selon la nationalité dans la ville d'Agadir et sa banlieue au cours de la période 1926-1960	41
<b>Fig.2.7:</b> Croissance du nombre de citoyens à Taroudant et Tiznit entre 1926 et 1952	44
<b>Fig.2.8:</b> Evolution de la population selon la nationalité dans la ville de Taroudant de 1926 à 1960	46
<b>Fig.2.9:</b> Densité de la population au Grand Agadir en 1978 (nombre d'habitants/hectare)	53
<b>Fig.2.10:</b> Densité de la population au Grand Agadir en 1982 (nombre d'habitants/hectare)	54
<b>Fig.2.11:</b> Densité de la population au Grand Agadir en 1987 (nombre d'habitants/hectare)	56
<b>Fig.2.12:</b> Densité résidentielle de la population au Grand Agadir en 1987 (nombre d'habitants/hectare)	58
<b>Fig.3.1:</b> Variations régionales du taux d'accroissement global de la population urbaine au cours de la période inter-censitaire (1971-1982)	68
<b>Fig.3.2:</b> Part des citoyens soussis dans la croissance totale de la population de la plaine selon trois ensembles urbains (en %)	72
<b>Fig.3.3:</b> Evolution démographique des villes du Souss (1960-1982)	72
<b>Fig.3.4:</b> Evolution démographique des villes du Grand Agadir (1960-1992)	73
<b>Fig.3.5:</b> Evolution du nombre de ménages entre 1971 et 1987 (en %)	78
<b>Fig.3.6:</b> Variation relative du nombre de ménages entre 1978 et 1987	80
<b>Fig.3.7:</b> Evolution du nombre de logements au cours de la période 1978-1987 (en %)	86
<b>Fig.3.8:</b> Variation relative du nombre de logements au cours de la période (1978-1987)	89

<b>Fig.3.9:</b> Evolution du nombre relatif de logements pour chaque agglomération entre 1978 et 1987	91
<b>Fig.3.10:</b> Densité de logements en 1978 (nombre d'habitants/hectare)	92
<b>Fig.3.11:</b> Densité de logements en 1987 (nombre d'habitants/hectare)	94
<b>Fig.3.12:</b> Type d'habitation par milieu de résidence en 1982 (les centres de la banlieue)	100
<b>Fig.3.13:</b> Type d'habitation par milieu de résidence en 1982 (les quartiers de la ville d'Agadir)	102
<b>Fig.4.1:</b> Rapport de masculinité de la population au Grand Agadir et au Maroc urbain en 1982	117
<b>Fig.4.2:</b> Répartition par sexe et par âge de la population du Grand Agadir en 1978	117
<b>Fig.4.3:</b> Répartition par sexe et par âge de la population au Grand Agadir et au Maroc urbain en 1982	119
<b>Fig.4.4:</b> Rapport de masculinité de la population de la ville d'Agadir en 1971 et 1982	123
<b>Fig.4.5:</b> Rapport de masculinité de la population de la ville d'Inezgane en 1971 et 1982	123
<b>Fig.4.6:</b> Rapport de masculinité de la population d'Aït Melloul en 1971 et 1982	125
<b>Fig.4.7:</b> Rapport de masculinité de la population de Dcheïra en 1971 et 1982	125
<b>Fig.4.8:</b> Rapport de masculinité de la population de Ben Sergao en 1971 et 1982	126
<b>Fig.4.9:</b> Rapport de masculinité de la population de Tarrast, Tikiouine et Jorf en 1982	126
<b>Fig.4.10:</b> La population d'Agadir selon le sexe et l'âge en 1971 et 1982	128
<b>Fig.4.11:</b> La population d'Inezgane selon le sexe et l'âge en 1971 et 1982	130
<b>Fig.4.12:</b> La population d'Aït Melloul selon le sexe et l'âge en 1971 et 1982	131
<b>Fig.4.13:</b> Pyramides des âges de la population de Dcheïra en 1971 et 1982	133
<b>Fig.4.14:</b> Pyramides des âges de la population de Ben Sergao en 1971 et 1982	134
<b>Fig.4.15:</b> Pyramides des âges de la population de Tarrast en 1978 et 1982	136
<b>Fig.4.16:</b> Pyramides des âges de la population de Tikiouine en 1978 et 1982	137
<b>Fig.4.17:</b> Pyramides des âges de la population de Jorf en 1978 et 1982	138
<b>Fig.4.18:</b> Age moyen de la population au Grand Agadir en 1978	140
<b>Fig.4.19:</b> Age moyen de la population au Grand Agadir en 1982	141
<b>Fig.4.20:</b> Age médian de la population au Grand Agadir en 1982	143
<b>Fig.4.21:</b> Etat matrimonial de la population féminine âgée de 10 ans et plus pour Agadir, Inezgane, Aït Melloul et Dcheïra en 1982 (en %)	150
<b>Fig.4.22:</b> Etat matrimonial de la population féminine âgée de 10 ans et plus pour Tarrast, Ben Sergao, Tikiouine et Jorf en 1982 (en %)	151
<b>Fig.4.23:</b> Distribution des mariages selon le sexe et l'âge dans le Grand Agadir en 1982 (en %)	158
<b>Fig.4.24:</b> Distribution des mariages selon le sexe et l'âge dans le Maroc urbain en 1982 (en %)	158
<b>Fig.4.25:</b> Age moyen au premier mariage au Grand Agadir en 1982 (sexe masculin)	160
<b>Fig.4.26:</b> Age moyen au premier mariage au Grand Agadir en 1982 (sexe féminin)	161
<b>Fig.5.1:</b> Evolution du taux de natalité au Grand Agadir entre 1978 et 1988 (en ‰)	166
<b>Fig.5.2:</b> Variation géographique du taux de natalité en 1982	169
<b>Fig.5.3:</b> Variation géographique du taux de natalité en 1988	170

<b>Fig.5.4:</b> Age moyen au premier mariage selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence en 1982	174
<b>Fig.5.5:</b> Préférences en matière de fécondité (femmes mariées de 15-49 ans)	177
<b>Fig.5.6:</b> Indice synthétique de fécondité (I.S.F) et descendance finale selon le milieu de résidence en 1982	184
<b>Fig.5.7:</b> Variation du taux global de fécondité en 1982	188
<b>Fig.5.8:</b> Variation géographique de l'indice synthétique de fécondité en 1982	189
<b>Fig.5.9:</b> Descendance atteinte chez les femmes non célibataires selon l'âge et le milieu de résidence (1982)	191
<b>Fig.5.10:</b> Descendance atteinte chez les femmes non célibataires selon l'âge et le milieu de résidence (1982)	191
<b>Fig.5.11:</b> Différences de fécondité selon le milieu géographique en 1982	192
<b>Fig.5.12:</b> Différences de fécondité par niveau d'instruction au Maroc et au Grand Agadir en 1982	194
<b>Fig.5.13:</b> Descendance observée chez les femmes non célibataires selon l'âge et le niveau d'instruction pour l'ensemble du Grand Agadir	194
<b>Fig.5.14:</b> Taux de fécondité par âge (‰) selon le niveau d'instruction et l'occupation de la femme dans le Grand Agadir en 1982	195
<b>Fig.5.15:</b> Différences de fécondité selon le niveau d'instruction et l'occupation de la femme pour le Grand Agadir en 1982	195
<b>Fig.5.16:</b> Evolution du taux de mortalité au Grand Agadir entre 1978 et 1988 (‰)	200
<b>Fig.5.17:</b> Evolution de la mortalité infantile au Grand Agadir entre 1978 et 1988	204
<b>Fig.5.18:</b> Evolution du nombre de décès enregistrés dans chaque agglomération entre 1978 et 1988	208
<b>Fig.5.19:</b> Variation du taux d'accroissement naturel en 1988	213
<b>Fig.6.1:</b> Evolution de l'immigration au Grand agadir entre 1971 et 1982 (en %)	222
<b>Fig.6.2:</b> La population migrante selon l'origine et le milieu de résidence en 1982	228
<b>Fig.6.3:</b> Importance de l'immigration dans l'agglomération d'Agadir-Inezgane, selon l'aire d'attraction (par province) entre 1975 et 1982 (en %)	231
<b>Fig.6.4:</b> La croissance relative du nombre des immigrés gadiris, selon l'origine géographique et le milieu de résidence entre 1971 et 1982	234
<b>Fig.6.5:</b> La mobilité spatiale des gadiris au sein du Grand Agadir entre 1975 et 1982	235
<b>Fig.6.6:</b> Type d'immigration (urbaine-rurale) dans l'agglomération d'Agadir-Inezgane entre 1975 et 1982 (origine par province)	241
<b>Fig.6.7:</b> Rapport de masculinité des immigrés selon le lieu de naissance et le milieu de résidence en 1971	244
<b>Fig.6.8:</b> Age moyen des migrants au Grand Agadir selon le sexe et l'origine géographique (1982)	247
<b>Fig.6.9:</b> Rapport de masculinité de la population migrante au Grand Agadir selon l'origine de départ (1982)	247
<b>Fig.6.10:</b> Niveau d'instruction des migrants ruraux au Grand Agadir en 1982	250
<b>Fig.6.11:</b> Niveau d'instruction des migrants urbains au Grand Agadir en 1982	251
<b>Fig.6.12:</b> Importance du chômage des migrants au grand Agadir selon le lieu de naissance et le milieu de résidence (en %)	260
<b>Fig.7.1:</b> Distribution du taux d'activité par sexe et par milieu de résidence dans l'ensemble	

urbain gadiri en 1971	270
<b>Fig.7.2:</b> Répartition du taux global d'activité au Grand Agadir en 1982	272
<b>Fig.7.3:</b> Evolution du taux d'activité par sexe au Grand Agadir entre 1971 et 1982	273
<b>Fig.7.4:</b> Evolution du taux d'activité par sexe et par âge pour le groupe urbain gadiri entre 1971 et 1982	275
<b>Fig.7.5:</b> Répartition du taux d'activité par sexe et par milieu de résidence en 1982	276
<b>Fig.7.6:</b> Taux d'activité féminin selon l'état matrimonial et le milieu de résidence en 1982	278
<b>Fig.7.7:</b> Evolution du taux de chômage par sexe au Grand Agadir entre 1971 et 1982 (en %)	281
<b>Fig.7.8:</b> Evolution du taux de chômage par sexe et par âge pour le groupe urbain gadiri entre 1971 et 1982	282
<b>Fig.7.9:</b> Distribution du taux de chômage par sexe et par milieu de résidence dans l'ensemble urbain gadiri en 1971	285
<b>Fig.7.10:</b> Niveau du taux global de chômage au Grand agadir en 1982	284
<b>Fig.7.11:</b> Répartition du taux de chômage par sexe et par milieu de résidence en 1982	285
<b>Fig.8.1:</b> Evolution du taux d'analphabétisme par sexe pour l'ensemble des agglomérations gadires entre 1971 et 1982 (en %)	303
<b>Fig.8.2:</b> Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence en 1982	308
<b>Fig.8.3:</b> Taux d'analphabétisme par sexe, par groupe d'âge et par milieu de résidence en 1982	310
<b>Fig.8.4:</b> Taux de fréquentation scolaire pour le groupe d'âge 5-19 ans selon le sexe et le milieu de résidence en 1982	313

## **TABLE DES SIGLES**

**B.E.S.M.** : Bulletin Economique et Social du Maroc.

**C.E.R.E.D.** : Centre des Etudes et Recherches Economiques et Démographiques.

**C.S.P.** : Catégorie Socioprofessionnelle.

**E.N.D.P.R.** : Enquête Nationale Démographique à Passages Répétés (1986 à 1988).

**E.N.F.P.F.** : Enquête Nationale sur la Fécondité et la Planification Familiale (1979-1980).

**E.N.P.C.** : Enquête Nationale de la Prévalence Contraceptive (1984).

**E.N.P.S.** : Enquête Nationale sur la Population et la Santé (1987).

**E.R.A.C.** : Etablissement Régional d'Aménagement et de construction.

**I.A.U.R.I.F.** : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région de l'île de France.

**I.S.F.** : Indice Synthétique de Fécondité.

**R.G.M.** : Revue de Géographie du Maroc.

**R.G.P.H.** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

**S.D.A.U.** : Schéma Directeur de l'Aire Urbaine (d'Agadir).

## **TABLE DES MATIERES**

**AVANT-PROPOS**  
**RESUME**  
**ABSTRACT**  
**INTRODUCTION GENERALE**

<p><b>PREMIERE PARTIE : ETUDE COMPAREE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE URBAINE</b></p>
---

**CHAPITRE I : PRESENTATION GEOGRAPHIQUE DU GRAND AGADIR ET SES  
COMPOSANTES URBAINES**

INTRODUCTION	7
SECTION 1 : SITUATION GEOGRAPHIQUE ET ORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN GADIRI	
1-1- LE CADRE PHYSIQUE	8
1-1-1- Situation géographique	8
1-1-2- Le relief	8
1-1-3- Les conditions climatiques	8
1-2- L'ORGANISATION DE L'ESPACE URBAIN GADIRI	10
1-2-1- Le découpage spatial du Grand Agadir	10
1-2-2- L'état actuel de l'espace urbain	13
Conclusion	15
SECTION 2 : LES COMPOSANTES URBAINES DU GRAND AGADIR	
2-1- LE GRAND AGADIR : SA DEFINITION ET SON ROLE REGIONAL	16
2-1-1- Qu'est-ce-que le Grand Agadir	16
2-1-1- Le Grand Agadir : Métropole régionale	17
2-2- AGADIR-INEZGANE : DEUX PREMIERES VILLES	19
2-2-1- Agadir : Capitale régionale	19
2-2-2- Inezgane : Ville commerciale	20
2-3- DCHEIRA ET AIT MELLOUL : DEUX CENTRES EN PLEIN EXPANSION	21
2-3-1- Dcheira : Une ville de 70000 hab	21
2-3-2- Aït Melloul : Banlieue industrielle d'Agadir	22
2-4- TARRAST, JORF, BEN SERGAO ET TIKIOUINE : QUATRE COMMUNES RURALES TRANSFORMEES EN CENTRES URBAINS	23



2-4-1- Tarrast et Jorf : Deux cités dortoirs d'Inezgane	23
2-4-2- Ben Sergao et Tikiouine : Deux autres cités "dortoirs"	24
Conclusion	25
<b>CONCLUSION DU CHAPITRE</b>	<b>26</b>

## **CHAPITRE II : EVOLUTION NUMERIQUE ET DISTRIBUTION SPATIALE DES CITADINS ENTRE LES AGGLOMERATIONS URBAINES**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>27</b>
<b>SECTION 1 : LA CROISSANCE URBAINE DANS LA PLAINE DU SOUSS</b>	
<b>1-1- EVOLUTION DU PHENOMENE URBAIN DANS LA PLAINE</b>	<b>28</b>
1-1-1- Multiplication du nombre de citadins	28
1-1-2- Progression du taux d'urbanisation	30
1-1-3- Diffusion spatiale du fait urbain soussi	30
1-1-3-1- Phase coloniale	31
1-1-3-2- Période de l'indépendance	32
<b>1-2- LA POUSSEE DEMOGRAPHIQUE A TRAVERS LES DIFFERENTES PERIODES</b>	<b>36</b>
1-2-1- Dans l'espace urbain gadiri	36
1-2-1-1- Avant le séisme	36
1-2-1-2- Après 1960	42
1-2-2- Dans les autres agglomérations du Souss	43
1-2-2-1- Villes traditionnelles	43
1-2-2-2- Les nouveaux centres urbains	47
Conclusion	48
<b>SECTION 2 : CONCENTRATION GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION DANS LE GRAND AGADIR</b>	
<b>2-1- REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION</b>	<b>48</b>
2-1-1- Approche méthodologique	48
2-1-2- Concentration humaine dans le Souss	49
2-1-3- Variation de la densité au sein du Grand Agadir	50
2-1-3-1- Vue d'ensemble	50
2-1-3-2- Agadir périphérie	52
2-1-3-3- Ville d'Agadir	55
<b>2-2- FACTEURS GENERAUX DE LA FIXATION HUMAINE DANS LE GRAND AGADIR</b>	<b>59</b>
2-2-1- L'historique du peuplement	59
2-2-1-1- Histoire lointaine	59
2-2-1-2- L'occupation française	61
2-2-2- Facteurs attractifs de la population	62
2-2-2-1- La vitalité économique du Grand Agadir	62
2-2-2-2- Développement de l'infrastructure	63
2-2-3- Facteurs répulsifs	63
Conclusion	64

## CONCLUSION DU CHAPITRE

65

### **CHAPITRE III : LES VARIATIONS DE LA CROISSANCE DE LA POPULATION URBAINE ET SES IMPACTS MORPHOLOGIQUES DANS L'ESPACE URBAIN GADIRI**

## INTRODUCTION

66

## SECTION 1 : INEGALITE DE LA DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE ENTRE LES VILLES DU SOUSS

## 1-1- APERÇU GENERAL

66

1-1-1- Accroissement rapide au niveau national

66

1-1-2- L'ampleur de l'accroissement du Souss

67

## 1-2- LES DISPARITES DE LA CROISSANCE URBAINE

69

1-2-1- La croissance globale

69

1-2-2- Inégalité du rythme de croissance

71

## Conclusion

75

## SECTION 2 : VARIATION DU NOMBRE ET DE LA TAILLE DES MENAGES

## 2-1- EVOLUTION DU NOMBRE DE MENAGES GADIRIS

75

2-1-1- L'évolution en chiffres absolus

75

2-1-2- La variation relative

79

## 2-2- EVOLUTION ET VARIATION DE LA TAILLE DES MENAGES

79

2-2-1- Les petits et les grands ménages

79

2-2-1-1- Situation des petits ménages

81

2-2-1-2- La progression du nombre de grands ménages

82

2-2-2- La taille moyenne des ménages

84

2-2-2-1- L'évolution de la taille moyenne des ménages entre 1971 et 1987

84

2-2-2-2- Les disparités géographiques de la tailles moyenne des ménages

85

## Conclusion

87

## SECTION 3 : VARIATION DES CONDITIONS DE LOGEMENT DES MENAGES

## 3-1- INDICES DE PEUPLEMENT

87

3-1-1- Nombre de logements selon le milieu de résidence

87

3-1-1-1- Evolution du nombre de logements

87

3-1-1-2- Densités de logements

90

3-1-2- Peuplement des logements

93

3-1-2-1- Occupation des logements

93

3-1-2-2- Nombre de personnes par pièce

99

## 3-2- VARIABLES MORPHOLOGIQUES

99

3-2-1- Type de logement

99

3-2-1-1- L'ensemble du Grand Agadir

99

3-2-1-2- Ville d'Agadir

101

3-2-2- Le niveau du confort des logements

103

3-2-2-1- Diversité géographique du degré d'équipements	103
3-2-2-2- Variation selon la C.S.P	105
3-3- BILAN GENERAL D'UNE TRENTAINE D'ANNEES D'URBANISATION	107
3-3-1- Evaluation de la situation globale	107
3-3-2- Phénomène des bidonvilles	108
Conclusion	109
CONCLUSION DU CHAPITRE	110

## DEUXIEME PARTIE : LES ASPECTS SOCIO-SPATIAUX DU DEVELOPPEMENT DEMOGRAPHIQUE

### CHAPITRE IV : LES VARIATIONS SPATIO-TEMPORELLES DE LA STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION GADIRIE

INTRODUCTION	112
SECTION 1 : COMPOSITION PAR SEXE ET PAR AGE	
1-1- SITUATION AU GRAND AGADIR	113
1-1-1- Approche comparative des données démographiques	113
1-1-1-1- Les sources numériques	113
1-1-1-2- Nature et origine des anomalies	114
1-1-2- Aspects structurels	115
1-1-2-1- Selon le sexe	115
1-1-2-2- Selon l'âge	115
1-2- ETUDE COMPARATIVE DE LA STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE	120
1-2-1- La structure par sexe	120
1-2-1-1- Population masculine et population féminine	120
1-2-1-2- Le rapport de masculinité	120
1-2-2- La structure par âge	121
1-2-2-1- Rapport de masculinité selon le groupe d'âge	121
1-2-2-2- L'analyse géographique des pyramides d'âges	121
1-2-2-3- L'âge moyen et l'âge médian	139
Conclusion	142
SECTION 2 : LA STRUCTURE MATRIMONIALE DES POPULATIONS GADIRIES	
2-1- LES MODIFICATIONS DE LA STRUCTURE MATRIMONIALE	144
2-1-1- Aperçu global	144
2-1-1-1- Selon le lieu et le sexe	144
2-1-1-2- Evolution par sexe et par groupe d'âges	145

2-1-2- Disparités géographiques	147
2-1-2-1- Selon le sexe	147
2-1-2-2- D'après la structure féminine en 1982	149
2-2- VARIATIONS DE LA NUPTIALITE DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE	152
2-2-1- La croissance du nombre de célibataires	152
2-2-1-1- Du sexe masculin	152
2-2-1-2- Du sexe féminin	152
2-2-2- Recul de la précocité du mariage	154
2-2-2-1- Phénomène du mariage	154
2-2-2-2- L'élévation de l'âge moyen au premier mariage	155
Conclusion	159
<b>CONCLUSION DU CHAPITRE</b>	162

## **CHAPITRE V : LES CHANGEMENTS ET DISPARITES DU COMPORTEMENT DEMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION GADIRIE**

<b>INTRODUCTION</b>	163
<b>SECTION 1 : NIVEAUX ET VARIATIONS DE LA FECONDITE</b>	
<b>1-1- L'EVOLUTION DANS LE TEMPS</b>	164
1-1-1- Les premiers instruments d'analyse	164
1-1-1-1- La part des jeunes	165
1-1-1-2- Rapport enfant-femme	165
1-1-1-3- Les taux bruts de natalité	167
1-1-2- Facteurs de la baisse de fécondité	168
1-1-2-1- Vue d'ensemble sur le recul de la fécondité	168
1-1-2-2- Les principaux facteurs du recul de la fécondité	171
<b>1-2- ANALYSE DU NIVEAU ET STRUCTURE DE LA FECONDITE</b>	176
1-2-1- Fécondité générale	176
1-2-1-1- Taux global de fécondité	176
1-2-1-2- Taux de fécondité par âge	178
1-2-1-3- Indice synthétique de fécondité	180
1-2-2- Le nombre moyen d'enfants par femme	181
1-2-2-1- Descendance observée	181
1-2-2-2- Descendance finale et probabilités d'agrandissement	185
<b>1-3- QUELQUES VARIABLES DIFFERENTIELLES DE FECONDITE</b>	185
1-3-1- Milieu de résidence	185
1-3-1-1- Taux de fécondité	185
1-3-1-2- L'indice synthétique de fécondité	187
1-3-1-3- La descendance atteinte chez les femmes	187
1-3-2- Le niveau d'instruction et l'occupation de la femme	190
1-3-2-1- Le niveau d'instruction	190
1-3-2-2- L'occupation de la femme	193
Conclusion	193

**SECTION 2 : APPROCHE GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION**

<b>2-1- LES GRANDES TENDANCES DE LA MORTALITE</b>	196
2-1-1- La mortalité générale	196
2-1-1-1- Au niveau du Maroc	196
2-1-1-2- Le Grand Agadir et sa province	196
2-1-2- Mortalité des jeunes enfants (0q5)	201
2-1-2-1- Evolution globale	201
2-1-2-2- Niveau local et régional	203
<b>2-2- VARIABLES DIFFERENTIELLES DE LA MORTALITE</b>	205
2-2-1- Variables socio-économiques	205
2-2-2- Variables démographiques	205
<b>2-3- ESSAI D'INTERPRETATION DE QUELQUES CAUSES DE DECES</b>	207
2-3-1- Maladies infectieuses de l'enfance	207
2-3-2- La tuberculose	207
2-3-3- Fièvre et typhoïde	209
Conclusion	209

**SECTION 3 : LES DISPARITES DE LA CROISSANCE NATURELLE**

<b>3-1- CONSIDERATIONS PRELIMINAIRES</b>	209
<b>3-2- LE TAUX D'ACCROISSEMENT DIFFERENTIEL</b>	211
Conclusion	212

<b>CONCLUSION DU CHAPITRE</b>	214
-------------------------------	-----

**CHAPITRE VI : DIMENSIONS ET TYPES DES FLUX MIGRATOIRES DANS L'ESPACE  
URBAIN GADIRI**

<b>INTRODUCTION</b>	216
---------------------	-----

**SECTION 1 : MESURE ET IMPORTANCE DE L'APPORT MIGRATOIRE**

<b>1-1- METHODOLOGIE</b>	217
1-1-1- Base statistique	217
1-1-2- Le bilan migratoire	217
<b>2-2- LA MIGRATION, AUTRE COMPOSANTE DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE</b>	220
2-2-1- Evolution et variation spatiale de l'immigration	220
2-2-2- Poids de l'excédent migratoire dans la croissance globale	223
Conclusion	223

**SECTION 2 : DIVERSITE DEMOGRAPHIQUE DES FLUX MIGRATOIRES**

<b>2-1- DIMENSION SPATIALE DU PHENOMENE MIGRATOIRE</b>	224
2-1-1- Considérations méthodologiques	224

2-1-2- L'aire d'attraction démographique du Grand Agadir	225
2-1-2-1- Origine géographique des gadiris et leur diffusion spatiale dans l'espace urbain	225
2-1-2-2- Evolution de l'aire d'attraction démographique du Grand Agadir	230
2-1-3- Les mouvements de population du Grand Agadir	233
2-1-3-1- Mobilité spatiale intra-gadirie	233
2-1-3-2- Mobilité spatiale avec l'extérieur	236
2-2- DISTRIBUTION ET VARIATION DE LA STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE DES MIGRANTS	239
2-2-1- Répartition par sexe	239
2-2-2- Répartition par âge	242
Conclusion	245
<b>SECTION 3 : LES DISPARITES SOCIOCULTURELLES ET SOCIOPROFESSIONNELLES DES FLUX MIGRATOIRES</b>	
3-1- DIFFERENCES SELON L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE ET NIVEAU D'INSTRUCTION	248
3-1-1- Constatations et comparaisons	248
3-1-2- Indice comparatif des populations immigrées	249
3-2- LES LIENS ENTRE MIGRATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET STATUT SOCIOPROFESSIONNEL	252
3-3- SYNTHESE DES CAUSES ET REPERCUTIONS DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES	258
Conclusion	262
CONCLUSION DU CHAPITRE	263

<p><b>TROISIEME PARTIE : LES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES ET SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION GADIRIE : MUTATIONS ET DISPARITES</b></p>
--

**CHAPITRE VII : LES CHANGEMENTS DE LA COMPOSITION SOCIO-ECONOMIQUE DE LA  
POPULATION GADIRIE**

INTRODUCTION	265
<b>SECTION 1 : ETUDE DIFFERENTIELLE DE LA POPULATION ACTIVE</b>	
1-1- LES NIVEAUX COMPARES DE LA POPULATION ACTIVE ENTRE 1971 ET 1982	266
1-1-1- Population selon le type d'activité	266
1-1-2- Niveau d'activité de la population	269
1-1-2-1- Taux global d'activité	269
1-1-2-2- Aspects démographiques du taux d'activité	271
1-2- LE CHOMAGE DANS LE MILIEU URBAIN GADIRI	277
1-2-1- Situation globale	277
1-2-1-1- Aperçu méthodologique	279

1-2-1-2- Augmentation de la population au chômage	279
1-2-2- Les caractères structurels du groupe "chômeurs"	279
1-2-2-1- Evolution du taux de chômage par sexe et par âge	279
1-2-2-2- Les inégalités géographiques du chômage	283
Conclusion.....	286

## **SECTION 2 : REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE GADIRIE SELON LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE ET LA BRANCHE D'ACTIVITE**

2-1- STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE SELON LA PROFESSION	286
2-1-1- Evolution par catégorie socioprofessionnelle	286
2-1-2- Evolution de la population active selon la profession	286
2-1-3- Répartition géographique de la structure professionnelle	289
2-2- STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE	292
2-2-1- Structure démographique et répartition géographique	292
2-2-2- Emploi et secteur d'activité au Grand Agadir	295
Conclusion	298
<b>CONCLUSION DU CHAPITRE</b>	<b>298</b>

## **CHAPITRE VIII : LA DIVISION SOCIOCULTURELLE DE LA POPULATION GADIRIE**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>301</b>
<b>SECTION 1 : LE PHENOMENE D'ANALPHABETISME</b>	
1-1- EVOLUTION DU TAUX D'ANALPHABETISME	302
1-1-1- A l'échelle nationale	302
1-1-2- Au niveau du Grand Agadir	302
1-2- ANALYSE COMPARATIVE DU TAUX D'ANALPHABETISME	304
1-2-1- Situation en 1971	304
1-2-2- Situation en 1982	306
Conclusion	309
<b>SECTION 2 : LE DEGRE DE SCOLARISATION</b>	
2-1- POPULATION SCOLAIRE ET NIVEAU DIFFERENTIEL DE SCOLARISATION	311
2-1-1- Répartition des taux de scolarisation	311
2-1-2- Fréquentation scolaire	312
2-1-3- Degré d'équipement scolaire	314
2-2- POPULATION NON SCOLARISEE ET NIVEAU D'INSTRUCTION	314
Conclusion	316
<b>CONCLUSION DU CHAPITRE</b>	<b>318</b>

<b>CONCLUSION GENERALE</b>	319
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	324
<b>ANNEXE DES PLANCHES</b>	340
<b>TABLE DES TABLEAUX</b>	355
<b>TABLE DES FIGURES</b>	360
<b>TABLE DES SIGLES</b>	365
<b>TABLE DES MATIERES</b>	367

